



**HAL**  
open science

## Une nécropole de l'Antiquité tardive à Vaison-la-Romaine

Dominique Carru, Catherine Boccacino, Philippe Borgard, Jocelyne Bouillot,  
Luc Buchet, Jacques Buisson-Catil, Sophie Vatteoni

► **To cite this version:**

Dominique Carru, Catherine Boccacino, Philippe Borgard, Jocelyne Bouillot, Luc Buchet, et al.. Une nécropole de l'Antiquité tardive à Vaison-la-Romaine : Les fouilles des quartiers du Colombier et de Pommerol. Service d'archéologie de Vaucluse, 97 p., 1991, Documents d'Archéologie Vauclusienne, Michel-Edouard Bellet. hal-04560978

**HAL Id: hal-04560978**

**<https://hal.science/hal-04560978>**

Submitted on 26 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# DOCUMENTS

D'ARCHEOLOGIE VAUCLUSIENNE

2

la nécropole du Colombier

## VAISON LA-ROMAINE



DOCUMENTS  
D'ARCHEOLOGIE VAUCLUSIENNE

2

la nécropole du Colombier

VAISON  
LA-ROMAINE



## La nécropole du Colombier Vaison-la-Romaine

Les fouilles ont été effectuées en 1954 et 1955.

Carte de la nécropole du Colombier à Vaison-la-Romaine.

Auteurs

Fouilles du Colombier

Christian CARRE, Jacques BUISSON-CARRE

Archéologue au Service d'Archéologie de l'Etat, Directeur de fouilles

Joseph BOUILLON

Archéologue, conservateur

pour la fouille et son interprétation

Le BUCHET et Pierre YATTEAU

Le Service d'Archéologie Préventive de l'Etat, Directeur de fouilles

Fouilles de Fontaine

Pierre BOUILLON

Archéologue Préventive, Directeur de fouilles et Directeur de l'Etat

Christian BOUILLON

Archéologue Préventive

Conclusions générales et annexes

Dominique CARRE

La nécropole du Colombier  
Vaison-la-Romaine

## Auteurs

### Fouilles du Colombier

**Dominique CARRU, Jacques BUISSON-CATIL**

Archéologues au Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse

**Jocelyne BOUILLOT**

Archéologue contractuelle,

pour la fouille et son interprétation.

**Luc BUCHET et Sophie VATTEONI**

Unité d'Anthropologie Physique du Centre de Recherches Archéologiques CNRS,  
pour l'étude anthropologique.

### Fouilles de Pommerol

**Philippe BORGARD**

Archéologue Départemental-Adjoint au Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse

**Catherine BOCCACINO**

Archéologue contractuelle.

### Conclusions générales et annexe

**Dominique CARRU**

## 2

### Une nécropole de l'Antiquité tardive à **Vaison-la-Romaine**

Les fouilles des quartiers du Colombier et de Pommerol

Dominique CARRU  
Catherine BOCCACINO, Philippe BORGARD, Jocelyne BOUILLOT,  
Luc BUCHET, Jacques BUISSON-CATIL, Sophie VATTEONI



# SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
LA FOUILLE DU COLOMBIER	11
CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE	12
STRATIGRAPHIE DU SITE	
Niveaux antiques	
Cimetière de l'Antiquité tardive	13
LE CIMETIÈRE : CATALOGUE DES TOMBES	14
Sépultures en coffre complet	15
Sépultures à simple couverture	21
Sépultures en fosse	26
OBSERVATIONS	28
Organisation du cimetière	
Recherches anthropologiques sur les liens de parenté	29
Observations sur la typologie des tombes	31
Datation du cimetière	
Mobilier	33
Superstructures et marques de surface	34
Les sépultures d'enfant	
Inhumations successives	35
Position des corps	36
Déplacements d'ossements	37
LA POPULATION : APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE	38
Caractères généraux	
Conditions de vie	40
LES PRATIQUES FUNÉRAIRES	45

LA FOUILLE DE POMMEROL	47
Le groupe méridional	48
Le groupe médian	49
Le groupe septentrional	50
La couche superficielle d'inhumations	51
OBSERVATIONS GÉNÉRALES	53
ANNEXE	57
Découvertes anciennes faites dans le cimetière occidental tardif de Vaison-la-Romaine	
NOTES	61
ATLAS	67

A

## INTRODUCTION

Ce numéro 2 des *Documents d'Archéologie Vauclusienne* paraît après un dossier consacré à l'inventaire des sites archéologiques du canton de Mormoiron. Deux numéros, deux genres différents. Des données brutes à la synthèse en passant par la présentation de fouilles, les D.A.V. cherchent à mettre rapidement à disposition de la communauté scientifique les résultats de recherches dans le Vaucluse.

On nous reprochera de créer encore une collection supplémentaire à l'heure où l'éparpillement des publications est un réel danger. C'est un risque. Nous parions sur l'intérêt d'une publication rapide. Et puis, quelle revue aujourd'hui peut prendre en charge des travaux lourdement illustrés de portée locale ou régionale ?

L'archéologie de sauvetage a montré tous ses avantages. Certes, les financements sont trop justes, les délais toujours trop courts pour ceux qui hésitent à choisir. Seulement, nous savons bien qu'il nous faut adapter notre stratégie de fouilles aux conditions socio-économiques. Et pourquoi pas, si par ailleurs la recherche "fondamentale" a les moyens de sa mission ?

Les résultats des fouilles présentées ici sont donc le produit des conditions générales d'intervention (y compris les conditions atmosphériques des travaux de terrain) et de la qualité des chercheurs.

Si notre travail d'archéologues est d'informer sur les conditions de vie passées de groupes humains alors on peut dire ici que le contrat est rempli. D'autant plus aisément que la pression des aménageurs a plutôt été plus faible qu'ailleurs.

### UNE POPULATION DES V<sup>e</sup> ET VI<sup>e</sup> SIÈCLES

Au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, on inhume des hommes au nord de la cité dans des sépultures variées qui peuvent être des coffres de tuiles (en bâtière ou non), des sarcophages, des fosses taillées dans le safre etc. Ces sépultures sont orientées est-ouest et peuvent être chrétiennes (sans doute ?). Elles sont enfouies à peu de profondeur sous la surface du sol antique et marquées en

surface par des stèles et autres aménagements. Les matériaux qu'elles utilisent sont dans l'ensemble (mais pas toujours) des matériaux de remploi provenant probablement de constructions ruinées. On sait aussi que les membres d'un groupe familial sont inhumés dans la même zone autour de la sépulture plus importante d'un parent. Connaître les conditions de développement du cimetière, son organisation interne, ses circulations est plus difficile. Et on hésite, mais n'est-ce pas normal, entre un développement linéaire marqué par les circulations (dans l'ensemble, les tombes ne se recoupent pas) et un développement polynucléaire également attesté par les regroupements familiaux que les sinus des squelettes, entre les mains des anthropologues, révèlent.

La vie de la nécropole tient compte de ces deux particularités. Ce sont les mêmes anthropologues qui décrivent cette population aux conditions de vie difficiles, rudes même. On ne sait pas s'il faut la considérer en phase d'expansion démographique. La présence de nombreuses sépultures d'enfants paraît plutôt en être un signe mais nos exemples sont trop réduits pour une extrapolation.

A Pommerol, à l'ouest de la ville, vers le V<sup>e</sup> siècle, mais l'époque est bien mal assurée, on reconnaît des sépultures orientées est-ouest et d'autres qui ne le sont pas, vraisemblablement plus anciennes. Au moins un mausolée existe.

Ce sont surtout les aménagements rituels que l'on remarque : foyers, *mensa* et banquettes rappellent les rites de banquets funéraires. Le fait est suffisamment exceptionnel (unique) dans nos régions pour que l'on y insiste. Ici, les conditions de conservation des squelettes ont empêché l'étude anthropologique : on le regrettera.

Cette publication est l'occasion également de faire le point sur les découvertes anciennes de l'antiquité tardive à Vaison-la-Romaine : la ville s'en trouve un peu mieux connue. Les limites commencent à en être repérées et même si l'on peut imaginer une cité d'une importance plus réduite que dans les siècles précédents (en est-on vraiment certain ?), ces découvertes montrent sa vitalité.

Ce n'est là que survoler les apports de ces fouilles (au lecteur d'en mesurer tout l'intérêt) dont il faut dire les conditions de déroulement.

## DES AMÉNAGEURS DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE ET DES CHERCHEURS

Après des sondages d'évaluation en juillet 1987, la fouille du Colombier s'est déroulée de septembre à octobre 1987. C'est un projet d'extension de la cave coopérative de Vaison-la-Romaine qui en a provoqué la réalisation : de nouvelles cuves enterrées allaient détruire la nécropole.

Dirigée sur le terrain par J. Buisson-Catil, J. Bouillot et coordonnée par D. Carru, elle a bénéficié de nombreux concours en particulier celui des responsables de la cave coopérative en la personne de son président M. Blanc et de son directeur M. Cl. Silhol. L'Etat (Ministère de la Culture, Sous-Direction de l'Archéologie) a non seulement accordé les autorisations nécessaires mais participé au financement pour 40% du coût total de la fouille.

Un an plus tard, la fouille de Pommerol a donné lieu également à des sondages d'évaluation (juin 1988) avec le concours du propriétaire des lieux, M. Recordier. La fouille à proprement parler a eu lieu entre septembre et novembre

1988. Elle a été dirigée sur le terrain par C. Boccacino et coordonnée par Ph. Borgard. C'est la construction d'une résidence pour personnes âgées qui a contraint à sa réalisation. L'intervention a été prise en charge financièrement par la société Médik-Home (Directeur P. Maillard et architecte M. Mougin) avec le concours du Conseil Général de Vaucluse.

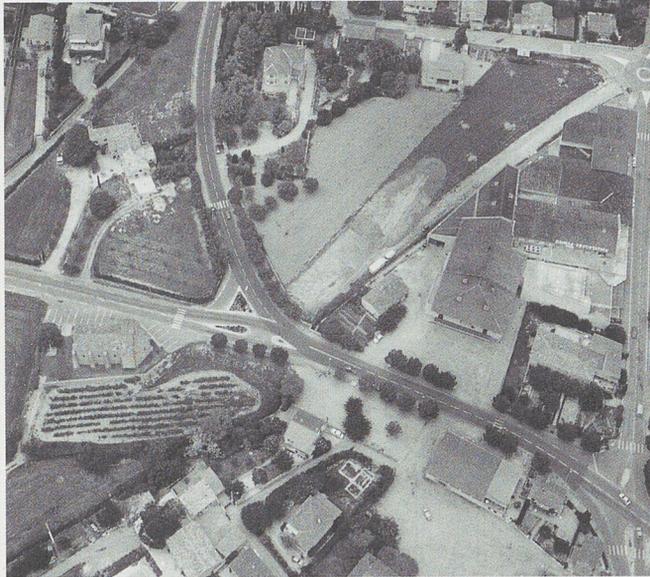
Cette fouille a également étudié des habitations des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère dont la publication est assurée dans le numéro 23 (1990) de la *Revue Archéologique de Narbonnaise* et sur lesquelles il n'est pas lieu de s'étendre ici.

La collaboration avec l'équipe du Centre de Recherches Archéologiques (CNRS) de Sophia-Antipolis s'est effectuée très précocement sur la fouille du Colombier par l'intermédiaire de l'anthropologue L. Buchet. Sur le terrain et surtout ensuite, les anthropologues dirigés par L. Buchet ont collaboré étroitement avec les archéologues. Ainsi dans ce texte pas d'annexe sur ce sujet mais une intégration des apports de l'anthropologie dans le discours général.

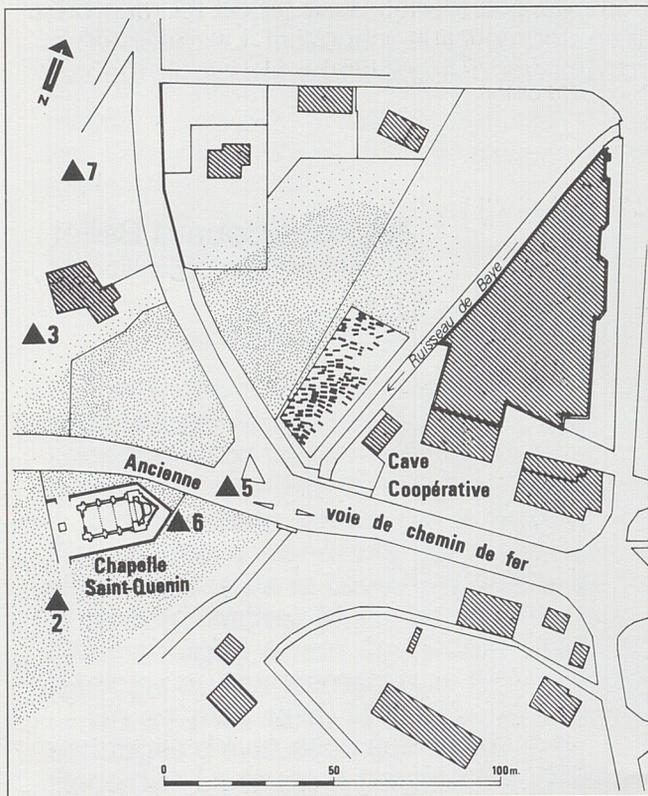
Monsieur A. Thès, alors Maire de la commune a suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux archéologiques y apportant quand ce fut nécessaire l'aide municipale. Il en fut de même pour M.Y. Meffre, Conseiller Général du Canton. La Direction Régionale des Affaires Culturelles a mis à disposition des chercheurs les locaux du dépôt archéologique de La Villasse et a apporté son indispensable concours aux travaux de montage des dossiers (M. Bonifay). J. Guyon était alors Directeur des Antiquités de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. En spécialiste de l'Antiquité tardive, il a bien voulu relire le manuscrit de cette publication et apporter ses suggestions : qu'il en soit remercié comme les autres acteurs, trop nombreux pour les nommer tous, de ces travaux.

Un mot encore. Un des maîtres de la recherche sur l'Antiquité tardive a disparu récemment. Paul-Albert Février avait parlé de ces fouilles avec tel ou tel membre de l'équipe, qui aurait aimé pouvoir lui en soumettre le manuscrit. Le destin en a décidé autrement. Ce numéro des *Documents d'Archéologie Vauclusienne* est dédié à sa mémoire.

**Michel-Edouard Bellet**  
Archéologue Départemental



1. Vue aérienne du site en début de fouille.



2. Plan des abords de la Chapelle Saint-Quenin. Découvertes anciennes.

# LA FOUILLE DU COLOMBIER

La parcelle fouillée est située au nord de l'agglomération actuelle, en limite de zone urbaine, dans un ancien quartier à vocation agricole en cours d'urbanisation (des lotissements occupent progressivement les espaces cultivés entre les fermes modernes de Maraudy, Deime, Baye...) (fig. 12).

Le quartier du Colombier comprend un espace circonscrit, autour du domaine éponyme, par l'ancienne voie ferrée au sud, la route de Villedieu à l'ouest, le ruisseau de Baye à l'est et le Rouvilier au nord. Topographiquement, le terrain présente un pendage assez prononcé vers le sud-est, en direction de l'Ouvèze.

Cette pente naturelle fut modifiée par la mise en culture en terrasses et la constitution de hauts murs de soutènement. Le terrain, en friche au début des travaux, était récemment cultivé en céréales, et anciennement complanté de vignes. Les contours de la parcelle sont conditionnés par le relief (ruisseau qui la borde à l'est, colline, route à l'emplacement de l'ancienne voie de chemin de fer au sud) et apparaissent déjà sur le cadastre napoléonien. Le substrat (grès sableux jaunâtre helvétique) est recouvert de 1 à 3 mètres de sédiments et remblais limoneux meubles.

## CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

La zone péri-urbaine comprise entre la colline de Maraudy et les thermes du nord, a fourni de nombreuses et anciennes découvertes. Nous n'en décrivons ici que les principales et, surtout, celles effectuées à proximité immédiate de la chapelle Saint-Quenin (cf. annexe en ce qui concerne l'ensemble des découvertes faites dans le cimetière).

À l'ouest, autour de l'ancienne route d'Orange, des nécropoles antiques sont largement développées le long de cet axe. Aux quartiers de Maraudy et du Rouvilier, d'innombrables sépultures à incinération avec mobilier furent exhumées au XIX<sup>e</sup> siècle, lors des recherches conduites par la fondation Calvet (terres Vachon, Blanchon-Fortuné...).

L'extension des nécropoles gallo-romaines semble limitée à l'est par le ruisseau de Baye. C'est en ce lieu que furent découvertes, en

de nombreuses occasions, des inhumations du haut moyen âge (fig. 2).

n° 1. De ce quartier proviennent sept inscriptions ou épitaphes, aujourd'hui perdues, signalées par Suarès au XVII<sup>e</sup> siècle.

n° 2. Lors de la réfection de la chapelle Saint-Quenin, au XVIII<sup>e</sup> siècle, et de l'implantation du chemin contournant cet édifice (vers 1767), tombes et éléments antiques remployés.

n° 3. Au XIX<sup>e</sup> siècle, sarcophages, autels antiques évidés et sépultures (propriété Teste à partir de 1870, ferme du Deime...).

n° 4. Dans un champ, situé à 300 mètres environ à l'ouest de la chapelle, en bordure de la voie ferrée, M. Teste procéda, au début du siècle, au dégagement d'un ensemble d'une trentaine de sarcophages, sans mobilier, enclos dans un espace rectangulaire.

n° 5. Lors de la construction de la voie ferrée, entre 1905 et 1907, mise au jour d'un important ensemble d'éléments antiques remployés en sarcophage (assises de monuments romains, cippes, bas-reliefs évidés en forme de tombeaux).

n° 6. Des sondages pratiqués au chevet de la chapelle

Saint-Quenin révélèrent, à la suite du Congrès Archéologique d'Avignon de 1909, de nombreux sarcophages non datés.

n° 7. Enfin, en 1989, des sondages d'évaluation, réalisés avant une construction immobilière, au début et à l'ouest de la route de Villedieu, découvrirent quelques restes très dégradés de sépultures sous tuiles.

La présence d'une aire cémétériale était donc cernée sur un vaste espace occupant la berge occidentale du ruisseau. La fouille du Co-

lombier occupe l'extrémité septentrionale de ce vaste cimetière et ne concerne qu'une partie minime et périphérique de cet ensemble funéraire. La chapelle Saint-Quenin est située dans une position centrale du cimetière. Cet édifice roman<sup>1</sup>, possède cependant des fragments de chancels du V<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> remployés en façade, indiquant l'existence possible d'un monument antérieur. Le vocable rattaché à la chapelle renforce cette hypothèse<sup>3</sup>.

## STRATIGRAPHIE DU SITE

Seule la partie méridionale de la parcelle menacée par les travaux, a été fouillée. Les sondages de reconnaissance implantés plus au nord ont montré que les inhumations sont progressivement plus rares, et disparaissent totalement à une trentaine de mètres de la limite septentrionale de la fouille.

L'épaisseur de la terre arable remaniée par les labours était constante sur cet ancien champ, et n'excédait pas 0,6 mètre. L'étude des niveaux de surface (formés par dépôts fluviaux, sédimentation par érosion de pente, nivellement anthropique) a permis d'évaluer précisément la profondeur des terrassements mécaniques préliminaires à réaliser pour atteindre les niveaux d'abandon du cimetière. Ainsi, quelques 2000 mètres cubes de couches sub-actuelles ont été dégagés.

Deux états d'occupation distincts du site ont été différenciés.

### NIVEAUX ANTIQUES

Il s'agit de témoins isolés, peu structurés et très dégradés (fig. 14).

La surface du substrat rocheux, assez tendre, a montré de nombreuses traces de charriage dans sa partie la moins profondément enfouie. Ce sont de longues marques rectilignes incisées par le soc dans le grès sous-jacent. Ces marques sont toutes disposées selon deux orientations perpendiculaires (nord-sud ou est-ouest), indiquant le sens des labours anciens. Ces traces étant portées sur la surface du rocher, à une profondeur supérieure à celle des tombes, sans que celle-ci soient détruites, on ne peut que déduire qu'elles sont antérieures au cimetière (fig.39).

### Canalisation

Dans l'angle nord-ouest de la fouille, une conduite a été dégagée, à environ 0,9 mètre de

profondeur (fig. 13). Elle se compose de tronçons céramiques accolés formant une rigole d'écoulement non couverte. Chaque élément, d'une longueur de 0,45 m est logé dans une étroite tranchée encaissée dans le substrat. Les différentes pièces composant cette rigole, sont mises bout-à-bout, sans être emboîtées, et sont liées à leurs extrémités par un mortier maigre. La section, en forme de U, ne permet qu'un écoulement faible (inférieur à deux litres/seconde, selon la pente observée en ce point). Ces éléments paraissent conçus spécifiquement pour une utilisation hydraulique, et semblent ne pas avoir été remployés pour construire cette conduite.

Le matériel provenant de la tranchée n'offre pas d'éléments de datation probants (implantation probable entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle). La conduite est cependant antérieure au cimetière, car elle est systématiquement spoliée par les fosses de creusement des tombes.

Son fonctionnement reste énigmatique : le dépôt intérieur de calcite atteste son utilisation, mais elle ne peut être enterrée sans couverture. Or la surface du cimetière, restituée en fonction de la profondeur des tombes environnantes est située à plus de 0,5 mètre de hauteur. Cette différence de niveau peut correspondre à l'enfouissement du site entre l'abandon de cette canalisation antique et le début des inhumations.

Elle occupe une position éloignée des habitats, se dirige, dans le sens de l'écoulement, vers le sud-ouest, et provient des environs des Thermes du Nord. Il s'agit d'une adduction amenant l'eau, peut-être pour un usage domestique, sa faible section interdit d'y voir une évacuation. Le raccordement pourrait se faire à partir d'un collecteur principal alimentant les thermes, distants d'une centaine de mètres à l'est. Ceci reste néanmoins très conjectural.

### Fosses

Six structures en creux, creusées dans le substrat rocheux ont été dégagées. Elles offrent des similitudes morphologiques : de forme

carrée, elles sont toutes encaissées d'une cinquantaine de centimètres dans le grès, quel qu'en soit la profondeur par rapport au sol actuel. Elles montrent un plan régulier, dont les côtés égaux ne dépassent pas 0,85 m de longueur. Les parois verticales et le fond soigneusement taillés montrent des traces de coups de pic. Le comblement est hétérogène et comprend dans une terre compacte d'innombrables fragments de tuiles et de pierres. Ces fosses sont dispersées dans la partie centrale de la fouille, et possèdent une orientation commune, perpendiculaire au sens de la pente naturelle.

Leur fonction n'est pas clairement établie. Il peut s'agir de cuvettes de captage des eaux de ruissellement, de silos ou, plus probablement, de fosses de sépultures à incinération. De même la datation n'est que relative, ces structures sont toutes antérieures aux tombes de l'Antiquité tardive, et sont fréquemment recouvertes ou détritiques partiellement par les inhumations. Toutefois, le remplissage a livré une proportion importante de céramiques modelées tournassées de type indigène, parmi un matériel résiduel couvrant toute la période antique. Il peut s'agir, compte tenu de l'inhabituelle proportion de poteries pré-augustéennes, d'éléments laissant présumer une implantation de ces fosses autour des deux derniers siècles avant J.-C.

### Matériel remanié

Un volume important de matériel céramique a été recueilli dans les terres d'abandon du cimetière, ainsi qu'en surface du champ actuel. On peut considérer ces tessons comme largement remaniés (ainsi que l'indiquent leur usure et leur fragmentation), résiduels et provenant de la dispersion des destructions antiques. Ces fragments recouvrent une large période chronologique, depuis les II-III<sup>e</sup> siècles avant J.-C. (modelée, vernis noir, commune à pâte claire) jusqu'au moyen âge (céramique grise commune réfractaire à décor à la molette, attribuable aux XI-XIII<sup>e</sup> siècles). La période gallo-romaine est surabondamment représentée par des fragments de *dolium*, de la poterie commune grise kaolinique ou à pâte claire, de la sigillée italique ou gauloise, de la sigillée claire B, du verre etc... Dans cet ensemble, on relève la présence d'un matériel lithique d'époque néolithique. On notera également la découverte d'une rouelle de plomb moulé, ajourée, ornée de cinq perles, ainsi que quelques monnaies (denier d'argent républicain du module de l'*augusta*, petit bronze de Ca.vaillon, *dupondius* de Nerva). Ces témoins mobiliers n'apportent, par leur dispersion et l'amplitude de leur datation, que peu d'information sur les périodes antérieures à l'implantation du cimetière.

## CIMETIÈRE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Les tombes, pour la plupart creusées dans le grès, étaient recouvertes par une épaisseur croissante de couches meubles, depuis le nord jusqu'au sud du terrain, de 0,85 à 2,6 mètres de puissance (fig. 14). Quelques observations ont pu être portées sur ces niveaux superficiels. La lecture de la coupe ouest en est la meilleure illustration (fig. 15).

En surface du champ, et localisé en bordure de la route, un mince niveau de dépôts argileux s'est accumulé par ruissellement des eaux, prisonnières de cette cuvette artificielle (l'ancienne voie de chemin de fer, surélevée, construite en remblai, forme barrage) (couche n°1). Dessous, une terre humifère à débris organiques et végétaux correspond à la mise en culture récente (épendage de compost, couche n°2). Les niveaux suivants, n°3 et n°4, sont formés de remblais sablonneux, d'apports modernes. La surface de la couche n°5, indique peut-être le niveau d'exploitation en vigne du terrain, dont les tuteurs (piquets de bois) sont localement conservés. Cette culture est vraisemblablement antérieure à la voie ferrée, courant XIX<sup>e</sup> siècle. La couche n°6 peut s'être déposée lors du modelage du site, par construction des banquettes de culture. Cette phase de réhaussement est ancienne, puisque la chapelle romane est bâtie sur une terrasse aménagée par un mur de soutènement.

La couche n°7 est contemporaine du cimetière. Il s'agit d'une terre sableuse jaune, à nodules détritiques du grès environnant, qui contient un rare matériel résiduel. Elle recouvre la canalisation antique. Lorsque cela est observable, les fosses d'implantation des tombes semblent creusées dans sa partie inférieure. En surface, elle montre, dans l'angle sud-ouest de la fouille, un niveau plus compact de graviers et gravillons, qui correspond avec certitude au sol du cimetière. Des marques de surface, contemporaines des sépultures sous-jacentes, sont fichées verticalement à ce niveau, notamment celles placées aux extrémités des tombes à cofrage, ainsi que quelques couvercles, qui affleurent cette surface. Ce sol d'occupation recouvre, à environ 0,45 m, les tombes à simple couverture. Il n'a livré aucune trace structurée (foyer, bordure, murette) ni aucun matériel céramique.

## LE CIMETIÈRE : CATALOGUE DES TOMBES

Nous présentons, dans cette partie descriptive, l'ensemble des données issues de la fouille. 133 tombes ont été repérées sur les 900 mètres carrés excavés, auquel il faudrait rajouter une dizaine d'autres fosses aperçues lors des sondages de reconnaissance, en dehors des limites de la fouille. Parmi ces 133 sépultures, 18 n'ont pas été totalement fouillées. Pour 4 d'entre elles, il s'agissait de fosses situées en bordure du ruisseau, curées à une date ancienne (tombes 130 à 133). La tombe 93, qui à l'origine devait contenir un sarcophage (autel antique réemployé ?), était également vide. Seule l'architecture extérieure de 13 autres tombes, situées en limite ouest et nord de l'excavation, et non menacées de destruction fut relevée (tombes 2, 15, 61, 62, 99, 100, 103, 104, 115, 117, 120, 123 et 129).

C'est donc au total 115 sépultures qui ont été entièrement dégagées, et qui ont fourni les restes de 133 corps (102 tombes simples, 9 tombes à inhumation successive de deux individus, 3 tombes à trois occupants successifs et un sarcophage comptant 4 individus).

Les tombes se répartissent inégalement sur l'ensemble de la partie fouillée (fig. 16 et 17). Elles sont densément regroupées vers l'angle sud-est, assez espacées dans la zone centrale, rares au nord-est et en bordure du ruisseau, mais à nouveau nombreuses au nord de l'excavation. Cette répartition correspond à l'état exact de l'implantation des tombes : il n'existe pas de zones détruites ou non-fouillées, aucune sépulture ne fut implantée dans les espaces vides du site.

Les tombes ne recouvrent qu'un seul niveau stratigraphique, en adaptation avec la pente du substrat. Cet horizon connaît un point haut au centre du site, autour de l'arête rocheuse (fig. 14 : coupe) et plonge régulièrement de part et d'autre de cette butte. Il n'existe aucune superposition, recoupement ou chevauchement de tombes. Les quelques contacts entre sépultures ne peuvent permettre d'avancer une chronologie relative. La lecture rapide du plan de dispersion des tombes (fig. 16 et 17) montre une répartition non anarchique. On peut lire une juxtaposition de bandes parallèles courbes et concentriques. A l'intérieur les tombes sont régulièrement espacées, et ont une orientation rayonnante en éventail.

Nous établissons ici un inventaire des tombes, selon des critères typologiques. Pour alléger une énumération fastidieuse et répétitive, la description simplifiée renvoie aux figures d'accompagnement (architecture, disposition

des matériaux, forme des fosses et dimensions). Pour les données anthropologiques, nous indiquons le sexe des individus adultes (estimé selon la morphologie du squelette, en particulier du bassin), l'âge, la stature (calculée d'après la longueur des os longs) et les pathologies particulières. Pour ce qui concerne l'âge, selon la méthode de Masset<sup>4</sup>, une échelle de stades (de I à VII) est proposée pour les adultes. Elle exprime des phases de synostose des sutures exocrâniennes, ce qui constitue, par ailleurs, la base des études démographiques. Cette graduation exprime le vieillissement relatif d'un individu (et donc de son squelette) à l'intérieur d'une population. Cette méthode permet, de plus, d'estimer un âge individuel. L'indication d'âge absolu lors du décès, s'inscrit toutefois dans une large fourchette de +/- 14,76 ans pour les hommes et +/- 15,5 ans pour les femmes. Enfin, cette description comprend quelques observations sur la position des ossements, surtout si ceux-ci portent des traces de déplacement ou montrent des connexions inhabituelles. Il est entendu, sauf mention contraire, que tous les corps sont en décubitus dorsal et toutes les tombes orientées est-ouest, la tête à l'extrémité occidentale. En ce qui concerne l'orientation, nous économisons les indications de degrés de divergence par rapport à un axe géographique. Il est clair, pour ce site en tout cas, que les variations d'orientation procèdent de données de topographie interne au cimetière, et n'ont aucun lien avec une hypothétique déclinaison solaire.

La typologie représentée est variée et hétérogène. Il existe une infinité de combinaisons des types principaux habituellement définis, selon la disposition ou la nature des matériaux utilisés. Deux synthèses régionales pourraient fournir, pour la région vaisonnaise, des exemples d'architectures funéraires abondamment répandues. L'étude de S. Gagnière<sup>5</sup> reste la référence pour la typologie des tombes de la moyenne Vallée du Rhône, mais elle ne différencie que des architectures particulièrement achevées. Dans une certaine mesure, la synthèse de M. Colardelle pour la région alpine<sup>6</sup>, offre également la possibilité d'intégrer une bonne partie des tombes observées sur ce site. Toutefois, soit parce que Vaison-la-Romaine se situe à mi-chemin entre ces deux régions, soit plus encore parce que cette ville développe ses propres architectures tombales, nous avons choisi de ne pas nous référer à ces deux typologies, afin de ne pas y ajouter les nombreuses variantes observées ici, et qui ne paraissent pas exister dans les Alpes ou en basse-Provence

rhodanienne<sup>7</sup>. Il nous paraît de plus préférable de ne pas établir une liste rigide de types précis qui n'aurait qu'une valeur locale (sur la fouille de Pommerol, tombes en amphore, couvertures de lauses, absentes au Colombier, cf infra Pommerol).

Toutes les tombes peuvent néanmoins être différenciées en trois groupes principaux, selon l'importance des structures de protection du corps. Nous distinguons les tombes en fosse, sans entourage ni coffrage (dites par ailleurs, en pleine terre ou en terre libre), les tombes à simple couverture et les tombes en coffre complet, dont le corps est entièrement protégé ou isolé de l'extérieur.

À l'intérieur de ces trois groupes, un certain nombre de catégories se définit, selon le choix des matériaux, ou pour les coffres, selon la forme ou la section. Il ne s'agit pas seulement de variantes, dont les différences ne découlent que de l'emploi de matériaux particuliers. Par exemple, pour les sépultures à coffrage de tuiles, il ne tient pas sans doute du hasard, ou à des éléments aléatoires (économie de *tegulae*) d'édifier la tombe en forme de bâtière ou en caisson. Ces deux catégories ne coïncident ailleurs ni dans la répartition géographique de leur usage, ni dans les périodes chronologiques où elles sont placées. Force est de constater que le choix de l'architecture des tombes dépend de facteurs qui nous échappent complètement.

Chaque tombe est l'aboutissement d'un ensemble d'actions, où à chaque étape de construction, un ensemble de choix peut être fait. Choix de la morphologie générale de la fosse et de l'entourage (ovale, rectangulaire, trapézoïdale, anthropomorphe...), des matériaux (bloc monolithe, dalles taillées, lauses, tuiles, bois...) de la profondeur, et de tout une série de caractères qui peuvent être permutés, et aboutir à une polymorphologie infinie.

## SÉPULTURES EN COFFRE COMPLET

Ce premier groupe se définit par la construction d'une protection totale autour du corps. Il compte 37 tombes, soit 27,8% de l'ensemble, répartis des deux côtés sud et nord de la fouille. Il regroupe des coffres de pierres (6 tombes) des coffres de tuiles en caisson (9 tombes) et des coffres de tuiles en bâtière (22 cas).

Toutes les faces des coffres assemblés ne sont pas bâties avec le même soin. On note une attention prioritaire à établir une couverture et des bordures latérales solides. Les extrémités sont souvent négligées, le fond peut ne pas être traité.

Trois des quatre marques de surface conservées étaient élevées sur des tombes de ce

groupe (fig. 43)

Huit coffres ont reçu plusieurs inhumations successives (soit près du quart du groupe, proportion double de celle du cimetière).

Il n'existe aucun contact, aucun recoupement de fosse, entre les coffres régulièrement espacés. Plus qu'ailleurs, on pressent le souci, lors du creusement d'une tombe de ce groupe, de ne pas exhumer ou détériorer des sépultures anciennes. Cela peut être aussi un signe d'antériorité. De façon générale, il semble que les coffres (de pierre pour l'essentiel) placés au centre de groupes denses, soient à l'origine du développement d'un noyau interne au cimetière. Toutefois, faute d'arguments et de chronologie relative, ces tombes, quoique remarquables, ne peuvent être qualifiées de fondatrices.

## Sépultures en coffre de pierre

Ces tombes sont situées dans les zones du cimetière les plus denses. On considère généralement que l'emploi de cuve ou de coffres de pierre, dénote un soin particulier dans la confection de la tombe, qui implique l'appartenance du mort à un milieu social élevé. De fait ces tombes sont habituellement découvertes à proximité ou à l'intérieur des édifices culturels. Elles sont rarement isolées ou noyées dans un champ de tombes plus communes. Il semble que l'angle sud-ouest de la fouille, où ont été trouvés les trois sarcophages, soit proche d'un point attractif originel du cimetière. Les découvertes anciennes de cuves monolithes sont situées dans cette zone, au début de la route de Villedieu et aux alentours de la chapelle. On notera l'absence, mais sur un nombre restreint de tombes, de coffre maçonné à murettes parentées et de demi-cuves accolées. Aucune tombe ne présente d'aménagement particulier pour la tête (loge ou encoche céphalique).

## Sarcophages

Trois exemplaires intacts ont été dégagés. Tous différents, ils représentent les types les plus communs et les plus répandus durant le haut moyen âge (fig. 18 à 21).

Les loges de forme ovale sont généralement placées au V<sup>e</sup> siècle et sont rares dans le Vaucluse. En Provence (Saint-Victor de Marseille<sup>8</sup>) ou à Grenoble<sup>9</sup> elles appartiennent aux plus anciens niveaux de ces nécropoles.

Les cuves trapézoïdales à couvercle tectiforme sont très fréquentes, et souvent remployées tardivement. Localement, plusieurs sites en ont livré (Uchaux, Bollène, Orange, Fontaine-de-Vaucluse, Valréas, Visan...). La forme trapézoïdale (fig. 21) distingue ces cuves des sarcophages antiques en bâtière (habituels en Gaule méridionale à partir du IV<sup>e</sup> siècle, à Arles par exemple<sup>10</sup>) et la présence d'acrotères sur leurs

couvercles les différencient des productions communes d'Aquitaine. Certains détails permettent de situer les formes de couvercles trapézoïdaux hauts, pentus, à acrotères anguleux saillants (tombe 31) à une haute époque (V-VI<sup>e</sup> siècles) <sup>11</sup>. Les couvercles plus tardifs tendent à perdre en hauteur, et disposent d'acrotères en diamant estompés (VI-VII<sup>e</sup> siècles). Ces sarcophages peuvent être fabriqués localement (groupe de Mazan <sup>12</sup> par exemple) et posséder dans ce cas des particularités propres (cartouches à Saint-Ruf d'Avignon <sup>13</sup>, décors rudimentaires). Des productions stéréotypées sont vraisemblablement diffusées plus largement.

**TOMBE 7** : sarcophage rectangulaire massif, à loge interne ovale étroite, soigneusement taillée. Aspect extérieur non fini. Couvercle épais, ajusté à la cuve. L'angle nord-est est cassé, le fragment détaché de forme triangulaire a été dressé verticalement à la tête de la tombe pour la signaler. Calcaire détritique gris de Beaumont. Corps d'un enfant de 7-8 ans.

**TOMBE 11** : sarcophage parallélépipédique à couvercle plat, débordant largement en longueur sur l'extrémité est. Cuve à parois minces régulières, loge interne spacieuse rectangulaire. Calcaire de Beaumont. Inhumations successives de quatre individus. Réduction des squelettes des trois premiers occupants, aux pieds et sur les jambes du dernier corps, dont la tête est calée par deux crânes retournés.

A : enfant, 6 ans +/- 9 mois.

B : (en connexion) femme, stade VI (S.E.=2,5. âge 62,1). 148 cm. **Pathologies** : fracture ulna gauche (néoarticulation entre ulna et radius), arthrose costo-vertébrale des premières côtes, exostoses branche pubienne (insertions musculaires).

C : homme, stade I (S.E.=0. âge 39,1), 157 cm. **Pathologies** : hernie thoracique (12<sup>e</sup> vertèbre) et bloc vertébral (congénital).

D : homme, stade VI (S.E.=1,7. âge 58,6), 157 cm.

**TOMBE 36** : sarcophage trapézoïdal à couvercle en bâtière (deux pans en angle ouvert), six acrotères aux angles et en bordure du tiers inférieur de la longueur, en forme de pyramide tronquée, en faible relief. Partie est du couvercle écaillée. Taille de la pierre portant des traces biseautées (calcaire gréseux blanc de Piolenc). Le sol d'utilisation du cimetière, bien conservé, s'appuie contre la base du couvercle, qui devait être visible.

Trois inhumations successives, les deux premiers squelettes plaqués contre la paroi nord, et recouvrant la partie gauche du dernier occupant. Les deux crânes anciens sont laissés de part et d'autre de la tête (l'un d'entre-eux en connexion maxillaire-mandibule).

A : (en connexion) homme, stade VI (S.E. = 1,5. âge 57,2), 169,5 cm. **pathologie** : arthrose du rachis.

B : enfant, 9 ans +/- 9 mois.

C : femme, stade I (S.E.=0 âge 39,1), 147,5 cm.

## Coffrage de pierre

Trois autres sépultures possèdent une structure où le mort est entièrement enveloppé, protégé du contact extérieur, et dont le matériau constitutif du coffrage ou de la cuve est en pierre. Il s'agit de coffres assemblés, en grande partie avec des éléments architectoniques

antiques remployés. Dans deux cas, ces tombes s'apparentent aux sarcophages précédemment décrits, puisque la cuve est monolithe.

Pour la tombe 35, la construction primitive, qui utilisait elle-même un bloc antique retaillé en sarcophage (colonne engagée ou couverture de mur), avait été transformée lors d'une réutilisation, et adaptée aux exigences qu'imposait la stature du nouvel arrivant (c'est d'ailleurs l'unique exemple dans le cimetière d'une modification de l'architecture intervenue lors d'une utilisation ultérieure).

La tombe 113 procède d'une construction originale sur le site (la cuve massive a été taillée à partir d'un bloc conçu pour un autre usage). Ce remploi d'un autel antique témoigne d'une pratique par ailleurs abondamment répandue. Les remplois de pierres quadrangulaires, généralement des autels, des entablements ou des corniches, permettent d'obtenir, après création d'une cavité interne sommaire, une cuve convenable à moindre frais (économie de transport, de matériau et de travail). Des exemples comparables sont surabondants à Vaison-la-Romaine, dans les découvertes anciennes faites autour du site, et également fréquents dans de nombreux cimetières de l'antiquité tardive (Lyon<sup>14</sup>, Carpentras, Jouques, Arles etc...). On citera par exemple la fameuse inscription relative à la porte des remparts de Vienne, gravée sur une corniche remployée en sarcophage dans cette ville <sup>15</sup>.

Cette pratique appelle les trois observations suivantes :

- Le plus souvent et dans la mesure où l'on peut observer qu'il s'agit d'un remploi (c'est à dire si toutes les faces n'ont pas été retouchées), mais ce n'est pas le cas ici, le champ épigraphique ou la décoration sont préservés. On ne peut déduire qu'il s'agisse d'un respect, ou d'une volonté de rappeler la fonction première de l'élément, puisque celui-ci est enfoui. Il existe plus probablement une raison technique à la conservation du décor ou du texte (la face latérale ou arrière dans laquelle est creusé la loge, offre une surface plane, mieux adaptée à la superposition d'un couvercle).

- L'utilisation de tuiles dans la couverture de ces remplois montre qu'il s'agit d'un matériau de substitution de faible valeur. Une découverte faite aux alentours du site (cf annexe, point I), permet de connaître la nature de cette couverture, disparue sur l'unique tombe fouillée. L'autel antique découvert au début du siècle, similaire à celui dégagé sur le site du Colombier, possédait une couverture formée de simples tuiles accolées <sup>16</sup>. Il n'existe pas de soin particulier à

parfaire le coffre par un couvercle de pierre, afin de former un sarcophage grossier.

- Ces remplois s'inscrivent probablement dans une courte période, évidemment postérieure à la destruction des monuments où ils sont extraits, ou située, pour les inscriptions païennes (autels, inscriptions dédicatoires monumentales), après l'abandon des cultes traditionnels antiques (en exceptant bien évidemment les épitaphes antiques, car un abandon de sépulture n'implique pas nécessairement un abandon de culte). En s'en tenant à des arguments purement historiques, cela est situé (trop) précisément à la suite des édits de Théodose (392) ou Honorius (408). Il est probable que cette pratique ne perdure pas au delà du V<sup>e</sup> siècle (et tout simplement parce qu'il n'existe plus, sauf cas isolé, de blocs de récupération à disposition immédiate sur les bâtiments détruits ou désaffectés). Dans les cimetières romans ou du Moyen Age avancé, où des récupérations de sarcophages antiques sont fréquentes (Saint-Ruf d'Avignon, Saint-Victor de Marseille, Fréjus<sup>17</sup>), il est exceptionnel de découvrir des remplois de blocs architectoniques gallo-romains.

Enfin, la tombe 102 était réellement la seule à posséder une structure composée, dès l'origine, de plusieurs éléments assemblés. Lors de son dégagement, elle ne conservait que les bordures, comptant neuf plaques ou dalles, choisies et calibrées selon leur épaisseur, parmi les divers composants possibles de l'architecture antique. Cette tombe excentrée ne peut se comparer aux sépultures tardives à murettes maçonnées, abondantes dans les Alpes, et possède un plan rigoureusement rectangulaire. Elle se rapproche des types romans à coffrage de dalles<sup>18</sup>, mais ne doit pas être confondue avec ces tombes tardives (l'idée d'un prototype ou d'une filiation doit être exclue).

**TOMBE 35** : cuve de sarcophage, à cavité interne ovale, taillé dans un bloc architectonique en pierre de Beaumont (colonne antique monumentale ou couverture rond de mur en grand appareil, d'un diamètre de 0,78 m) dont la partie inférieure externe conserve la forme cylindrique. Les parois sont grossièrement affinées au ciseau. La cuve a été allongée, aux pieds par l'adjonction de petits moellons de calcaire local. Pas de couvercle. Une ouverture dans le rebord (intentionnelle ?), à l'extrémité ouest, fournit une communication avec l'extérieur. Cette tombe occupe une position élevée dans le cimetière. Il est assuré qu'elle émergeait largement du sol d'utilisation. Elle semble avoir influencé sur ses abords immédiats, le développement du cimetière (cf. tombe 38).

Inhumations successives de deux corps, les ossements du premier groupés à l'extrémité est, la tête posée sur le bassin du second occupant, placé jambes fléchies, sans doute en raison de l'exiguïté du coffre.

A : (en connexion) enfant de sexe masculin probable, 16-17 ans. **Pathologie** : fémur droit (post-traumatisme sans fracture), peut-être fracture "en bois vert".

B : homme probable, stade III (S.E=0,4, âge 45,2), 162,4 cm.

**TOMBE 102** : coffre de neuf dalles fichées verticalement. Nombreux remplois (plaques de revêtement en calcaire gris, corniche à décor d'oves...). Pas de fond. Couverture détruite. Trois occupants, les deux premiers réduits dans l'angle sud-est, sauf l'un des crânes placé à la tête du troisième corps, qui est inhumé dans la diagonale de l'espace disponible. La position anatomique des restes osseux de la dernière inhumation, paraît indiquer un remplissage rapide de la cuve, et exclut l'existence d'un confortement partiel interne ou d'un cercueil de bois.

A : (en connexion) enfant, 14-17 ans. **Pathologie** : fracture de l'ulna gauche.

B : femme, stade I (S.E=0, âge 39,1), 155 cm.

C : homme, stade VII (S.E= 2,7, âge 62,4), 161,5 cm. **Pathologies** : fracture tibia gauche spiroïde immobilisée (réduction de la taille de l'os), fracture de la malléole externe (fibula).

**TOMBE 113** : autel antique en calcaire de Beaumont, de grandes dimensions (longueur 165 cm) évidé sur sa face avant, les parties saillantes sont buchées, le champ épigraphique de sept lignes est creusé au burin. La cavité est de forme ovale, avec de vagues élargissements au niveau de la tête et des pieds. Profond sillon (conduit) mettant en communication l'extrémité ouest et l'extérieur. Pas de couverture conservée. Corps calé dans l'étroite loge, épaules serrées. Enfant, 7 ans +/- 9 mois.

### Coffrage de tuiles

Les sépultures de cette architecture voisinent souvent avec les sarcophages, et possèdent de fait la même répartition à l'intérieur de la zone fouillée. Deux groupes se distinguent de part et d'autre de la crête que forme le rocher, à chaque extrémité de l'excavation. Ces tombes sont toujours creusées dans de la terre meuble, aux endroits où le substrat rocheux plonge profondément. Elles se caractérisent par l'emploi exclusif de tuiles (*tegulae* pour les parois, *imbrices* en couvre-joints) agencées à l'intérieur d'une fosse de façon à constituer un coffre complet autour du corps (fig. 22 à 26).

Les tuiles utilisées sont des remplois provenant de toitures (traces mouchetées de mousses et lichens sur la face exposée, trou central de clouage à la charpente). Quelques *tegulae* présentent un traitement de surface particulier (ondulations réalisées au peigne) qui pourrait annoncer un décor. Il n'existe pas, dans la partie fouillée, de tuiles spécialement fabriquées pour un usage funéraire (aux abords de la chapelle, en surface des champs, nous avons recueilli des fragments de tuiles courbes, qui, impropres à être utilisées en couverture, pourraient, selon S. Gagnière, avoir été réservées aux sépultures)<sup>19</sup>. Ces tuiles, utilisées spécifiquement pour l'établissement de tombes, nous paraissent, de façon générale, exceptionnelles.

Les tuiles sont de dimensions très variables, deux fabrications principales pouvant être différenciées. D'une part, un groupe réunit des *tegulae* massives, de grande taille, à pâte calcaire rose ou beige très homogène. D'autre part, une série de petites tuiles réalisées avec une argile granuleuse à inclusions sableuses, de couleur

orangée à rouge brique. Ces deux groupes peuvent fournir simultanément les matériaux d'une même tombe. Par contre, se dessine un zonage, une répartition des tuiles utilisées dans le cimetière, selon la marque de fabrique inscrite au doigt, en bordure du côté supérieur. Ce signe distinctif, dont la fonction n'est pas clairement établie, affecte des formes répétitives et peu variées. Deux marques détonnent dans le catalogue : l'une montre un T de grande taille, l'autre forme un double lambda de forte dimension. Ces tuiles sont plutôt utilisées dans la zone centrale du cimetière (tombe 41-45, 32-34).

Il faut souligner que l'emploi de ce matériau est abondant, 433 tuiles entières recensées dans la fouille et jusqu'à 24 tuiles utilisées pour une seule sépulture (tombe 4). Ces tuiles étant intactes, nous devons en déduire que les sources d'approvisionnement sont régulières et variées. Or, nous l'avons vu, il s'agit de récupération. Il est probable que des toitures de la ville antique, qui font office de carrière, sont en cours de destruction. Cela ne doit pas toutefois nous conduire à évoquer une vision apocalyptique de l'Antiquité tardive, qui verrait un arrière-plan de destructions massives (un seul toit de maison suffirait à livrer toutes les tuiles employées sur ce site).

Deux grands groupes de sépultures à coffrage de tuiles assemblées sont à distinguer.

**Coffre parallélépipédique.** Il s'agit de caissons allongés à section carrée, constitués de six côtés. La forme générale est grossièrement parallélépipédique, le plan étant donc rectangulaire, mais pouvant parfois tendre à être élargi au niveau de la tête (tombe 98) (fig. 24) ou resserré aux pieds (tombe 119). Toutes les combinaisons possibles d'agencement sont utilisées pour adapter la longueur du coffre selon le nombre et la position des tuiles utilisées, en fonction de l'espace désiré. Les bordures latérales sont constituées de trois ou quatre *tegulae* mises bout-à-bout, posées sur la tranche. Les extrémités ne comprennent qu'une tuile fichée verticalement ou parfois un simple comblement de pierres. Le fond, moins achevé, peut être non traité (tombe 92 et 98), ou partiellement recouvert de *tegulae*, et en ce cas en priorité sous la tête ou le torse (tombe 119). La couverture peut comprendre cinq *tegulae* accolées, ou trois tuiles bout-à-bout, avec ou sans *imbrices* en couvre-joints. En règle générale, les tuiles sont tournées rebords vers l'extérieur du coffre, les fosses de creusement sont rectangulaires, l'espace intérieur est vaste et n'accueille que des corps d'adultes. Il n'est pas exclu qu'un coffrage interne de planches de bois non clouées, ait doublé la protection du défunt, à l'exemple de sépultures observées sur le site de Pommerol.

En l'absence de traces tangibles de cercueil, les déplacements d'ossements suggérant que l'espace intérieur de la tombe est resté vide longtemps des terres d'infiltrations (tombe 8, 92 et 107), ne suffisent pas pour trancher sur ce point (certains coffres de tuiles sont suffisamment hermétiques pour n'être comblés qu'après un laps de temps assez long). Deux tombes ont reçu plusieurs inhumations successives.

Ces coffres appartiennent à un mode de construction funéraire extrêmement répandu dans l'antiquité et dont elles constituent l'un des types traditionnels. Les caissons rectangulaires sont présents parmi les inhumations des nécropoles urbaines de Fréjus ou de Saint-Paul-Trois-Châteaux, des premiers siècles de notre ère. Localement, ils sont répandus en milieu rural à Gigondas, Mazan, Venasque, Saze etc... Ce type se prolonge au delà du IV<sup>e</sup> siècle, peut-être jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle dans des contextes exceptionnels.

Il se concentre alors en Gaule méridionale (au sud de la Drôme : Bourg-les-Valence<sup>20</sup> et Le Logis-de-Berre<sup>21</sup>, dans les Alpes (Aoste<sup>22</sup>) mais surtout en milieu urbain (Lyon Saint-Just<sup>23</sup>), Grenoble Saint-Laurent<sup>24</sup>, Marseille Saint-Victor). Notons que ces sépultures sont souvent des tombes fondatrices ou privilégiées (Pélissane Saint-Laurent<sup>25</sup>, Tourves La Gayole<sup>26</sup>). Plutôt que de parler d'un type régional (un exemple à Neuvicq-Montguyon<sup>27</sup>), il faut voir la perdurance d'un modèle antique, qui n'excède pas la fin du VI<sup>e</sup> siècle (une exception à Buoux<sup>28</sup> dans un contexte roman).

**TOMBE 1 :** coffre composé de tuiles posées en longueur, affaissé vers le nord. Extrémités remplies par de petites pierres, à l'ouest bloc trapézoïdal plat, peut-être stèle réemployée. Squelette en connexion totale sauf la boîte crânienne déplacée sur la partie droite du bassin, cage thoracique remarquablement conservée.  
Adolescent, 11 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 3 :** caisson de tuiles allongé à l'extrémité est par de petits moellons calcaire. Corps épaules remontées et serrées contre les parois, tête à l'origine contre la bordure.  
Femme probable, stade III (S.E.=0,4. âge 45,2), 160 cm. Pathologie : arthrose rachis.

**TOMBE 4 :** caisson de tuiles hermétique, avec *imbrices* sur les joints du couvercle et en bordure de l'extrémité est. Une pierre de chant, à 0,35 m au dessus du coffre, à l'aplomb de la limite occidentale de la fosse, constitue une marque de surface sommaire.  
Homme, stade V (S.E.=0,9. âge 47,4), 167 cm.

**TOMBE 8 :** coffre dégradé, couverture effondrée. Intervalle non-protégé dans la partie est, où les trois tuiles de bordure et de fond ne fournissaient pas une longueur suffisante pour la taille du corps. Le squelette montre une disjonction de l'avant bras droit, qui implique que ce membre était à l'origine ramené sur le bassin. De plus, la jambe droite, pivotée par rapport à sa loge anatomique, ainsi que le coxal intact, indiquent que le colmatage de la tombe fut assez lent.  
Homme, stade V (S.E.=1. âge 48,9), 166,5 cm.

**TOMBE 92** : coffre en partie détruit par la mise en culture, couverture arrachée, bordures déplacées, pas de fond. Femme, stade I (S.E=0, âge 39,1), 167,5 cm.

**TOMBE 98** : coffre élargi au niveau de la tête, fond non revêtu de tuiles, couverture emportée par les labours. Fosse de creusement décentrée, le coffrage est plaqué du côté sud. Disjonction de l'épaule, due probablement au fait que l'espace interne est resté vide longtemps. Femme, stade V (S.E=0,8, âge 50,3), 158 cm.

**TOMBE 107** : coffre exigu, bordures resserrées au niveau de la tête. Connexions osseuses relâchées, impliquant un colmatage lent. Homme, stade IV (S.E=0,8, âge 50,3), 169,5 cm.

**TOMBE 108** : caisson détérioré par la mise en culture. Couverture et extrémité est arrachées. Inhumations successives de deux corps, réduction du premier sur les pieds du second.

A : (en connexion, partie supérieure du squelette disparue), femme, stade I (S.E=0, âge 39,1), 157 cm.

B : femme, 18-25 ans, 155 cm.

**TOMBE 119** : caisson étroit, bordures resserrées dans la partie est, qui est recouverte d'une tuile posée en longueur. Couvre-joints constitués d'imbrices et de petits fragments de tegulae. Inhumations successives de deux corps, les ossements du premier occupant recouvrent le second corps, sauf la boîte crânienne qui est calée dans l'angle nord-ouest. A : (en connexion) femme, stade I (E.R=0, âge 39,1), 153 cm.

B : homme, stade I (S.E=0, âge 39,1), 166,5 cm. Pathologie : fracture fibula droite.

**Coffre en bâtière.** Second groupe de sépultures à coffrage de tuiles, les tombes en bâtière se caractérisent par une couverture formée de deux pans de tuiles, posés en équilibre sur leurs extrémités et offrant une section triangulaire (fig. 25 et 26). Il s'agit d'un type particulièrement répandu en Provence qui s'inspire de modèles tectiformes antiques, et qui peut avoir une datation localement haute (Cabasse). Dans le Vaucluse ou ses abords immédiats, c'est l'architecture traditionnelle des tombes du VI<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, qui se rencontre en milieu rural par groupe de tombes isolées (Gigondas Saint-André, Roaix, Villeneuve-les-Avignon) ou autour d'édifices cultuels (Baumes-de-Venise d'Urban<sup>29</sup> Les Angles Candéau<sup>30</sup>) et également dans les villes (Marseille<sup>31</sup>, Avignon).

L'utilisation de couvertures en bâtière se raréfie vers le nord, où elles ne semblent pas usitées au delà des confins de la Drôme<sup>32</sup>. Par sa datation, ce type a souvent été considéré comme paléochrétien, qualification renforcée par l'absence de mobilier funéraire. En fait, quelques rares découvertes anciennes (Puimichel<sup>33</sup> Chateauneuf-de-Gadagne<sup>34</sup>) et les travaux récents dans la vallée de la Durance<sup>35</sup>, démontrent que cette architecture peut être indifféremment utilisée dans des cimetières *ad sanctos* (c'est-à-dire constitués autour d'un édifice assurément chrétien), ou à dépôt mobilier traditionnel.

Les bâtières tendent, semble-t-il à partir d'exemples locaux, à être exclusivement em-

ployées, au côté des sarcophages, dans les cimetières du VII<sup>e</sup> siècle. Au Colombier, on observe qu'elles se mêlent étroitement aux autres types contemporains. Le seul zonage qui apparaisse concernant ce type, ne procède pas d'un développement typo-chronologique, mais d'une spécialisation pour l'inhumation des enfants. Sans parler de zone réservée, ou de type privilégié, on relève une tendance à l'emploi de ce type par groupe de tombes (109-110-111 par exemple). Les deux tiers des individus inhumés dans des coffres en bâtière sont des enfants (13 sur 20).

Enfin, une observation s'impose quant à l'architecture de ces tombes. Les constatations sur la hiérarchie des faces privilégiées lors de la constitution du coffrage sont les mêmes que pour les tombes en caisson (couverture prioritairement soignée, extrémités négligées, fond parfois non traité, protection systématique de la tête). On note cependant avec certitude pour ce type, l'emploi d'une seconde protection interne réalisée par des planches de bois posées en bâtière. Dans certains cas (tombe 26, 49, 63, 84 etc...) la couverture de tuiles incomplète ne peut se maintenir en équilibre qu'avec le renfort d'un soutien intérieur. Bien qu'aucune trace ligneuse n'ait pu être observée, la présence de rainures latérales de calage, sur les côtés, démontre l'utilisation de planches non clouées. Dans d'autres cas, l'observation des connexions anatomiques conforte l'hypothèse de l'existence d'une bâtière interne supplémentaire de planches. Certains squelettes (tombes 9, 14, 37 et 84) présentent, par leur position, une ou deux caractéristiques de cette protection : d'une part les ossements peuvent indiquer des déplacements naturels réalisés dans un espace non colmaté (alors que la protection de tuiles est loin d'être suffisante pour permettre la constitution d'une cavité), d'autre part des corps sont plaqués contre une ligne n'appartenant pas à la bordure de tuiles, mais, selon toute probabilité, à une planche latérale située à l'intérieur de la sépulture et rétrécissant sa largeur. Ce cas est particulièrement net dans la tombe 84.

De façon générale, on pressent que l'utilisation du bois, qui ne peut être prouvée en l'absence de clous ou de traces ligneuses, à du être appliquée à tous les types de tombe reconnus (notamment les simples couvertures et les sépultures sans protection durable).

**TOMBE 5** : petit coffre complet de deux tuiles bout-à-bout en longueur et *imbrices* sur la faitière. Enfant (4 ans +/- 9 mois).

**TOMBE 9** : coffre de 24 tuiles régulièrement agencées, protection partielle à la jointure des tuiles de couverture placées de chant, par des *imbrices* sur le faite et les côtés. Squelette déposé dans un espace vide : les bras ont probablement

glissé du bassin où ils étaient ramenés, les pieds se sont ouverts sur le dallage et n'ont pas été maintenus par une hypothétique terre d'infiltration.  
Homme, stade I (S.E=0. âge 30,4), 161 cm.

**TOMBE 10** : coffre étroit de plan courbe, sans protection à l'extrémité est, quelques pierres en blocage. Corps épaules resserrées, boîte crânienne basculée à gauche.  
Femme, stade VI (S.E=2,7. âge 62,4), 158,5 cm. **Pathologies**: arthrose rachis, fracture arcade zygomatique gauche (coup), fracture ulna gauche, pathologie des extenseurs (mains : section du ligament ?).

**TOMBE 14** : coffre d'une architecture très proche de la tombe précédente, même irrégularité du plan courbe. Tuiles de fond non-jointives au niveau des jambes. Corps plaqué et tête calée contre la paroi sud. Le squelette semble avoir été recouvert rapidement par de la terre dans sa moitié supérieure. Les membres inférieurs possèdent une connexion très lâche, qui indique soit un colmatage lent de cette zone, soit plus probablement une perturbation (lors de l'implantation de la tombe 15 voisine) : fibula droite et patella gauche sont déplacées de plus de 20 cm.  
Homme, stade VI (S.E=1,5. âge 54,7), 170 cm. **Pathologies** : arthrose mains.

**TOMBE 26** : coffre incomplet, peut être dégradé par la proximité et le contact avec la tombe 25. Seule la partie ouest, au niveau de la tête est protégée par une tuile de fond, et quelques fragments en équilibre pour couverture. Présence probable à l'origine de deux planches en bâtière.  
Enfant de 9 ans +/- 9 mois (mains sur le bassin, ce qui est rare dans cette zone du cimetière).

**TOMBE 37** : coffre de deux tuiles en longueur, avec faîtière, recouvrant l'angle sud-est de la tombe 34. Tombe située à un niveau très élevé du cimetière (identique à celui de la tombe voisine 39). Corps d'un enfant recouvert par les restes incomplets d'un second individu, dont les ossements sont dispersés dans le comblement interne. Le squelette de l'enfant s'est dégradé dans un espace vide : son fémur droit a roulé sur le côté de la tombe lors de l'ouverture du coxal.

A : (en connexion), enfant, 18 mois +/- 3 mois.  
B : femme probable, âge indéterminé, 153,5 cm.

**TOMBE 39** : coffre incomplet à l'extrémité est, sans protection. Les bras du corps sont écartés, placés dans l'interstice entre le fond et les bordures. La tête s'est affaissée vers l'avant, selon un axe qui implique un espace non colmaté et probablement la disparition d'un renfort de calage ou de soutien du crâne.  
Femme, stade I (S.E=0. âge 39,1), 155 cm.

**TOMBE 49** : coffre amputé de son extrémité ouest, lors du creusement par l'entreprise de terrassement d'un sondage de reconnaissance. Couverture incomplète, mais située à une telle profondeur que les perturbations postérieures sont improbables (labours, charruage). Présence certaine d'une planche de bois. **Pathologie** : fracture ulna gauche.  
Femme, 153,5 cm.

**TOMBE 63** : coffre en grande partie creusé dans le rocher. Pas de tuiles de fond, ni aux extrémités. Seules deux *tegulae* en bordure sud subsistent de la couverture qui devait être renforcée par des planches, calées par des encoches dans le grès sous-jacent. Corps de deux enfants placés tête-beche, et inhumés simultanément (ou du moins sans qu'une réduction du premier occupant soit possible). Il s'agit de la seule sépulture à inhumations multiples et simultanées. Le corps B est également unique par son orientation, tête à l'est, mais cette position s'explique par l'exiguïté de l'espace

disponible.  
A : enfant de sept ou huit ans.  
B : enfant, 18 mois +/- 3 mois.

**TOMBE 84** : coffrage partiel limité au fond et l'entourage de fragments de *tegulae* à l'extrémité ouest. Présence de planches complétant la protection. Corps d'un enfant de 7 ans (+/- 9 mois), penché sur son côté gauche. Le bras droit était à l'origine posé sur le bassin (articulation du coude disjointe). L'alignement du corps selon une ligne parallèle et à 10 cm. de la bordure nord est flagrant.

**TOMBE 97** : quelques tuiles à l'extrémité est sont les seules traces de la couverture en bâtière de cette tombe, qui possédait probablement une protection de bois supplémentaire (rainures latérales dans le grès).  
Femme probable, stade VI (S.E= 2,2. âge 61,2), 157 cm.

**TOMBE 109** : première tombe d'un groupe de quatre sépultures d'enfants ayant des affinités morphologiques certaines, et situées dans le même espace, légèrement à l'écart dans le cimetière (tombs 109 à 112). Coffre complet et doublé en couverture par des fragments de *tegulae* et de petites pierres. Enfant de 5 ans +/- 9 mois, bras repliés sur la cage thoracique.

**TOMBE 110** : bâtière partielle de deux tuiles bout-à-bout de chaque côté, rebords vers l'intérieur. Pas de fermeture aux extrémités, fond employant divers fragments de tuiles et de pierres disposés de façon à former un dallage. Squelette perturbé (membres inférieurs en connexion, crâne déplacé au niveau du bassin) d'un enfant de 7 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 111** : coffre écrêté formé de tuiles en longueur se chevauchant, rebords vers l'extérieur. A chaque extrémités une demi-tuile est fichée, le fond est tapissé de trois fragments de *tegulae*.  
Enfant, 3 ans +/- 6 mois.

**TOMBE 112** : coffre dégradé comprenant un fond régulier de deux tuiles, plus une moitié supplémentaire aux pieds, les parois en bâtière sont écrasées et désorganisées par des perturbations récentes. Une tuile située au centre de la bordure nord montre un décor de lignes ondulées, réalisé au peigne par incision avant séchage de la pâte. Ce traitement de surface peut ne pas être ornemental, il se rencontre souvent dans les objets céramiques appelés à être plaqués et cimentés sur une maçonnerie (*tubuli* d'hypocaustes portant des stries pour améliorer l'adhérence au mortier).  
Enfant, 5 ans +/- 9 mois. Squelette incomplet et lessivé.

**TOMBE 114** : coffre hétéroclite comptant une double couverture de tuiles à hauteur des jambes, dotée d'une protection faîtière, et des petites pierres anguleuses sur la partie ouest de la tombe. L'existence d'un coffrage de bois est probable. Fond constitué d'une semelle d'éclats divers de tuiles et de pierres.  
Enfant, 2 ans +/- 6 mois.

**TOMBE 116** : léger coffre de deux *tegulae* à plat, rebord vers le haut pour le fond, et de tuiles mises bout-à-bout, dont ne subsistent que l'angle nord-ouest. Fermeture sur le côté oriental réalisée avec des pierres locales.  
Enfant de 9 mois +/- 2 mois (plus jeune individu de la fouille).

**TOMBE 118** : coffre soigné en ce qui concerne la couverture, qui comprend deux pans de tuiles en longueur, plus une rallonge de fragments de *tegulae* du côté ouest, et obturation des interstices avec de petites pierres. Le fond n'est pas traité.  
Enfant âgé de 6 ou 7 ans.

## SÉPULTURES A SIMPLE COUVERTURE

Cette deuxième grande catégorie, différenciée en fonction de l'importance de la protection, ne comprend que des tombes dotées d'une couverture seule. Il n'existe pas de structure intermédiaire, où par exemple le corps n'est entouré que d'une bordure, où ne repose que sur un seul fond aménagé. Le fait de privilégier la construction d'une couverture, dans des tombes ne montrant aucun autre aménagement de protection, doit être rapproché du même souci, observé dans les sépultures en coffrage, de recouvrir l'inhumation par des dalles massives, ou de l'isoler de la surface par des couvre-joints et des pierres de calage.

Cette tendance est également à mettre en relation avec le fait que les tombes à simple couverture sont réparties dans des zones où le grès sableux affleure. Il devient alors superflu de doubler les parois rocheuses par des tuiles. Nous reviendrons sur les conséquences qu'entraîne, pour les aspects typologiques, l'existence d'une variable inhabituelle : la qualité du substrat. Sur le site de Pommerol, pourtant approximativement contemporain, et où abondent les tombes en coffre de tuiles identiques à celles du Colombier, aucune sépulture à simple couverture n'a été identifiée pour les niveaux de l'Antiquité tardive. Sur ce site, le sous-sol est entièrement meuble.

Cette catégorie compte 57 tombes sur les 133 repérées (43%), 52 d'entre-elles ont été fouillées. Il s'agit donc d'un fort contingent, à l'intérieur de la zone excavée. Cette proportion est inhabituelle dans les cimetières de l'Antiquité tardive.

Trois groupes peuvent être différenciés, selon la nature du matériau employé (tuiles seules : 38 cas, tuiles et pierres : 5 tombes, pierres : 14 exemples). Une analyse rapide concluerait que le choix du matériau mis en oeuvre est secondaire, puisqu'il existe des couvertures mixtes ou hybrides, utilisant indifféremment tuiles et pierres (et contrairement aux coffres qui sont toujours d'une unité d'appareil). En fait, une lecture plus poussée tempère cette constatation pour trois raisons. 1° Les couvertures mixtes sont extrêmement minoritaires (cinq cas, soit 9% de la catégorie). 2° Les aires de distribution des trois groupes ne coïncident pas (pierres utilisées à proximité des coffres, dans la région sud, tuiles se répartissant surtout à l'est, les types mixtes s'intercalant entre ces deux zones). 3° Dans le groupe mixte, les pierres sont exclusivement réservées à recouvrir la partie supérieure du corps.

Nous tirons de ces observations les conclusions suivantes. Il existe une hiérarchie des ma-

tériaux. L'emploi de la pierre est moins commun que celui des tuiles. Les rares couvertures mixtes peuvent être considérées comme relevant d'un système transitoire entre l'emploi habituel de tuiles, et la volonté d'assurer une protection soignée de la tête de l'inhumation.

Quelques caractères généraux concernant toutes les sépultures à simple couverture peuvent être soulignés. Nous abordons dans ce catalogue, la série des tombes où le corps est déposé dans une fosse, au contact direct du substrat. Ces fosses sont étroites, ajustées au maximum aux dimensions du corps (ce qui suppose que le terrassement n'est pas pré-établi pour n'importe quel décès, mais dépend de la taille de l'individu qui est connue par le fossoyeur). L'exiguïté de ces fosses peut résulter de la difficulté rencontrée à entailler le rocher. Elle procède alors sans doute, tout simplement, d'une économie de travail. Mais cette étroitesse influe sur la position des membres, ce qui peut résulter d'une volonté de stabiliser, de compresser le corps, afin de ne pas entraîner des déplacements osseux ultérieurs. La tête est calée, au sommet du crâne, contre la paroi ouest de l'excavation, mais elle n'est pas volontairement plaquée contre un côté latéral. On peut restituer une position de la tête droite, légèrement inclinée vers l'avant, menton sur l'abdomen, le regard portant vers l'est. Il est probable, à l'exemple de ce qui a pu être mis en évidence dans d'autres cimetières contemporains (Saint-Victor de Marseille, Saint-Denis) que des éléments extérieurs (coussin textile ou plus certainement végétal : bouquet ou feuillage) aident à maintenir la crâne dans cette position. L'examen détaillé des connexions osseuses au niveau des vertèbres cervicales, et plus généralement dans la région crânienne, paraît indiquer sur le site, que la tête était ainsi soutenue. Il n'existe pourtant aucun aménagement en dur (inclinaison du fond de la fosse, coussin céphalique, encoche ou appui en tuiles rapportées) qui matérialise un support sous la tête. Les épaules sont resserrées, les clavicules étant en angle fermé, le cou rentré en position physiologique. L'exiguïté de la fosse impose aussi de plaquer les avant-bras contre le bassin, les mains se découvrant souvent sous les hanches. Les jambes sont habituellement placées à plat, mais peuvent être fléchies lorsque l'espace n'est pas suffisant (tombes 13 et 20 par exemple).

Les fosses étroites sont taillées pour la plupart dans le grès (safré), qui porte des traces de coups de pic (oxydations ferreuses). Elles sont de plan rectangulaire, influencé en de rares occasions par le litage de bancs plus denses ou par les failles du rocher. Un resserrement se dessine parfois à hauteur des pieds. Les petits côtés, aux extrémités, peuvent ne pas être

rigoureusement orthogonaux, mais sont souvent de biais par rapport à l'axe de la tombe. Les angles sont arrondis, surtout du côté de la tête. Le fond est assez régulier et horizontal. Lorsque une pente est observable, elle se dirige toujours vers l'est.

La couverture repose sur les rebords de la fosse, ce qui peut expliquer dans une certaine mesure que l'intervalle entre les deux côtés latéraux n'excède pas la portée d'une tuile, soit une cinquantaine de centimètres. Ici encore, le renfort d'une couverture de bois, constituée de planches tendues horizontalement et s'intercalant sous les tuiles, est possible. Mais le rocher ne conserve aucun aménagement pouvant le prouver. La position des ossements tend à démontrer que la grande majorité des tombes sous simple couverture n'était pas colmatée ou emplie de terre dès l'inhumation du corps. Un espace vide s'est conservé durant un laps de temps assez long pour entraîner un relâchement des tissus organiques ayant modifié les connexions naturelles du squelette. Dans certains cas extrêmes, un dépôt carbonaté blanchâtre s'est déposé au contact du fond de la fosse (bruchite). L'exemple des tombes 83 et 106, qui montrent un tel dépôt (résultant de la décomposition du corps) est significatif, car leur couverture est incomplète. Il est nécessaire d'y adjoindre une protection de bois pour expliquer l'existence d'un espace au départ vide.

Au delà de la couverture, vers la surface du cimetière, la fosse de creusement de la tombe est nettement élargie. Elle est adaptée alors à la largeur des matériaux de couverture. Les contours sont moins précis et réguliers, peut-être parce que la fosse est ici implantée dans de la terre meuble. Les couvertures sont situées à moins de 0,5 mètres du sol du cimetière. Au total, le niveau où repose le corps ne dépasse pas un mètre de profondeur. En deux occasions une pierre dressée faisait office de marque de surface (tombes 17 et 40).

## Sépultures à simple couverture de pierres

Treize tombes de ce groupe ont été fouillées (fig. 27 à 29). Elles sont toutes situées dans la région médiane ou méridionale de l'excavation. Leurs couvertures peuvent varier du couvercle de sarcophage monolithe (tombe 31) à la simple pierre posée à plat (tombes 89 ou 126). Cette protection incomplète se localise surtout en périphérie de la zone de dispersion de ces tombes. En d'autres termes, les couvertures de pierre sont plus soignées ou importantes lorsque l'on s'approche de l'angle sud-ouest de la fouille.

La toiture de la fosse peut être constituée de plusieurs dalles accolées, parfois jointoyées

avec un mortier de sable blanc (tombes 40 et 127). Les pierres utilisées sont majoritairement des remplois d'éléments architectoniques antiques (revêtement de marbre blanc tombe 38, corniche tombe 55, architrave tombe 16, paraing de grand appareil tombes 40 (fig. 29) et 43). Deux couvertures monolithes ont été spécialement taillées pour une utilisation funéraire. Il s'agit d'un couvercle tectiforme pentu à acrotères pyramidaux (tombe 31) qui a peut-être été récupéré sur la tombe voisine 35, qui présentait une cuve sans couverture, et d'un couvercle plat à nervure centrale ébauchée (tombe 6). Ce dernier cas évoque des exemples de décor dégénérés ou grossiers, découverts sur des tombes tardives (VII<sup>e</sup> siècle), à Saint-Etienne de Candau par exemple<sup>36</sup>. L'emploi de simples pierres brutes plates, de type lause, est inconnu sur la fouille, ce qui peut traduire une ancienneté de l'inhumation ou encore le caractère urbain du site. Il est peut-être illusoire d'attacher une trop grande importance au choix des matériaux. En milieu rural, surtout dans les régions où les affleurements de calcaire en plaque sont nombreux, il est évident que le choix d'un tel matériau relève d'une simple question de facilité d'approvisionnement.

Deux tombes ont accueilli deux inhumations successives (dont un enfant au moins est l'un des occupants). Pour le reste, cette architecture semble réservée aux adultes âgés de sexe masculin (8 cas sur les 11 restant).

**TOMBE 6** : couvercle monolithe plat mince en pierre coquilière beige miocène locale, retaillé dans un élément antique long (architrave). La surface irrégulière montre une nervure ou arrête centrale arrondie en faible relief. Sous cette dalle, une large fosse est trop courte pour le corps inhumé, qui a été placé dans la diagonale, les pieds touchant l'extrémité orientale.

Corps d'un enfant de 7 ans +/- 9 mois. Calotte crânienne déplacée contre le tibia droit, le reste du squelette en connexion parfaite. le crâne n'a pu être enlevé qu'après décharnement total.

**TOMBE 16** : très lourde dalle antique remployée, ouverte en deux parties égales, et dont l'autre moitié recouvre la tombe 15. Cet élément massif (épaisseur moyenne 0,4 mètre) pèse plus d'une tonne.

Homme probable, stade VI (S.E.=1,15. âge 50,9), 161,5 cm.

**TOMBE 24** : couverture assemblée de quatre petites dalles mises bout-à-bout en longueur, plus une pierre anguleuse qui recouvre un interstice sur les jambes.

Corps d'un enfant de 9 ans +/- 9 mois, bras croisés sur le thorax ce qui est exceptionnel dans cette région du cimetière.

**TOMBE 31** : couvercle monolithe en calcaire sableux blanc de Piolenc, d'une fraîcheur de taille remarquable, traces de ciseaux obliques. Double pans tectiformes pentus, avec acrotères à chaque angle et au milieu de la longueur en pointe pyramidale saillante recourbée vers l'extérieur. Selon les rares éléments de typologie disponibles, ce traitement en fort relief serait à placer plutôt vers le V<sup>e</sup> siècle.

Homme, stade VII (S.E.=3,6. âge 55,2), 160 cm. (à noter l'étroitesse de la fosse). Pathologie : arthrose mains et rachis, fracture radius droit (Poutoccole), amincissement bipariétal (sénilité ?).

**TOMBE 38** : petite fosse oblongue creusée pour recevoir un enfant, ayant par la suite recueilli une réduction d'adulte. Les ossements réduits dans cet espace sont disposés sur le corps anciennement inhumé, de façon à recréer un aspect anatomique au dépôt (crâne du côté ouest, os longs à la suite vers l'est et entassement des petits os sur l'extrémité orientale). Il s'agit de la seule translation observée sur le site, ce corps provenait sans doute de la tombe voisine 35. La couverture comprend une série de petites pierres espacées et d'éclats de tuiles. Une dalle de marbre blanc (placage de revêtement portant du mortier hydrofuge), taillée en trapèze, à pu être utilisée en stèle.

A : Femme, stade VII (S.E.=33. âge 61,9), 156,5 cm. Pathologies : fracture costale, arthrose mains et rachis.

B : (en connexion) enfant de 9 ans +/- 9 mois

**TOMBE 40** : couverture composée d'une dalle antique débitée, ouverte au coin en deux parties égales, l'une placée à la tête de la sépulture, l'autre à nouveau cassée en deux fragments mis en couverture pour le premier et dressé au pied pour le second. L'ensemble a été abondamment noyé par du mortier de sable et chaux blanc, qui remplit les tranchées et les jointures.

Homme, stade VII (S.E.= 2,7. âge 59,8), 166,5 cm. Pathologie : DISH (hypertrophie diffuse idiopathique du squelette).

**TOMBE 43** : couverture soignée formée de deux dalles de dimensions identiques, mises bout-à-bout. Contraste important entre les largeurs des deux fosses superposées, celle de la couverture étant large et celle du corps étroite et irrégulière.

Femme, stade VII (S.E.= 3,5. âge 61,3), 152 cm.

**TOMBE 55** : couverture simple de deux remplois antiques, le plus massif étant placé à hauteur de la tête. Corps de deux enfants, le squelette du premier occupant étant poussé sur le côté sud, en conservant la succession anatomique (tête à l'ouest, pieds vers l'est).

A : Corps d'un enfant de 4 ans +/- 9 mois

B : (en connexion) enfant, 6 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 58** : simple dalle quadrangulaire en pierre de Beaumont, posée sur la tête du corps. L'individu à été inhumé les jambes fléchies et repliées vers le haut, les ossements se sont par la suite effondrés, lors de la décomposition des tissus ligamentaires. Cette position surprenante dans la mesure où la fosse ne paraît pas restreinte, est peut-être à mettre en relation avec la débilité physique de l'individu.

Homme probable, stade VII (S.E.=3,8. âge 53,2), 160,5 cm.

**Pathologies** : luxation postérieure invétérée de l'épaule droite, fracture pilier scapula gauche, fracture radius gauche (ces traumatismes peuvent être interprétés comme les séquelles de chute sur le dos), bloc vertébral (congénital), coxarthrose sur dysplasie probable.

**TOMBE 89** : tombe creusée à une faible profondeur dans le rocher, ayant souffert de l'érosion et de la mise en culture. fosse resserrée au niveau des épaules et arrondie autour de la tête. Une pierre triangulaire, recouvrant les pieds, peut avoir été utilisée à l'origine en marque de surface.

Homme, stade VI (S.E.=1,6. âge 57,9), 164,5 cm. (crâne écrasé, extrémités des membres dissoutes).

**Pathologies** : périostite vraie tibias, fracture clavicule gauche, bloc vertébral (congénital).

**TOMBE 106** : longue fosse s'achevant à l'extrémité orientale par un renflement comblé par de petites pierres. Cette structure inexplicquée (calage de poteaux de bois ?), est contemporaine du creusement de la sépulture. Une petite dalle massive (trou de levage au centre) est posée sur la tête, et

constitue l'unique trace de couverture. Le corps s'est décomposé dans un espace totalement vide, ainsi que l'atteste le dépôt de bruchite recouvrant toute la surface du fond de la fosse.

Homme probable, stade VII (S.E.=3,3. âge 61,9), 160,5 cm. (u)  
**Pathologie** : arthrose rachis (axis).

**TOMBE 126** : fosse rectangulaire large, partiellement recouverte par des pierres irrégulières à hauteur des jambes. Squelette perturbé (par des animaux fouisseurs ?) l'humérus gauche et la mandibule étant déplacés au niveau des genoux.

Homme probable, stade VI (S.E.=1,4. âge 56,4).

**TOMBE 127** : couverture de trois dalles égales en calcaire de Beaumont, jointoyée au mortier de sable blanc. Fosse inférieure trapézoïdale. Mais alors que la structure de la couverture paraît indiquer que la tombe n'a jamais été réouverte, les connexions observées indiquent, à l'évidence, un fait contraire. Le déplacement en bloc des vertèbres lombaires, placées à la perpendiculaire du rachis, est caractéristique d'une translation après intervention.

Homme probable, stade VI (S.E.=1,2. âge 54,6), 161 cm.  
**Pathologie** : arthrose rachis.

## Sépultures à simple couverture de pierres et de tuiles

Ces cinq tombes se répartissent dans une région intermédiaire du cimetière située en bordure de la zone sud où les sépultures en coffre sont nombreuses. Ces tombes assez proches en plan les unes des autres, possèdent des similitudes morphologiques notables (fig. 30). L'usage des pierres, qui sont de même nature (calcaire de Beaumont) est prioritairement réservé à la couverture des têtes (fig. 31). Dans un cas (tombe 17), il s'agit d'une double couverture de matériaux différents, les pierres étant sur le plan supérieur à faible profondeur, les tuiles recouvrant le corps. On peut présumer que cette architecture est réservée, ainsi que pour les tombes à couverture exclusivement de pierres, à l'inhumation des adultes masculins (quatre cas sur cinq tombes).

**TOMBE 17** : double couverture séparée par une dizaine de centimètres, composée en haut de pierres anguleuses non calibrées, nombreuses sur les pieds, et d'une seconde protection de trois tuiles sur la partie ouest de la tombe. A la tête, une pierre triangulaire relativement bien taillée, portant deux incisions sécantes en forme de croix, est calée dans le sol d'utilisation.

Homme, stade V (S.E.=0,9. âge 47,4), 162 cm. **Pathologie** : fracture costale.

**TOMBE 27** : couverture comportant une dalle massive à hauteur du thorax, trois tuiles accolées dans la partie est de la tombe, et une *tegula* sur la tête. Fosse d'implantation de la couverture ovalaire, comblée par une terre riche en petites pierres, disposées parfois en calage dans les tranchées. Fosse du corps oblongue, arrondie autour de la tête.

Homme, stade I (S.E.=0. âge 30,4), 173,5 cm. **Pathologie** : fracture clavicule gauche.

**TOMBE 41** : couverture composée d'une pierre à chaque extrémité (fragment de base ou de stylobate à l'ouest, bloc égarri à l'est), et de trois tuiles accolées dans l'intervalle. Fosse supérieure très large au niveau de la tête, fosse inférieure étroite et irrégulière.

Homme, stade VI (S.E=1,7. âge 56,5), 166,5 cm. **Pathologies** : fracture radius gauche (Poutoccole), arthrose articulation distale ulna gauche.

**TOMBE 54** : quatre dalles de pierre en couverture et une tuile dans le prolongement oriental. Petite fosse où le corps est serré, les pieds étant appuyés contre la paroi est.

Homme, stade VII (S.E=0. âge 30,4), 158 cm. **Pathologies** : fractures des deux fibulas (séquelles d'entorses, chute sur les deux pieds avec légère torsion), spondylose et arthrose rachis, fracture étagée du grill costal.

**TOMBE 82** : couverture d'une pierre quadrangulaire calée par des éclats de calcaire gris à l'ouest, et d'une tuile posée en longueur aux pieds.

Enfant, 5 ans +/- 6 mois.

## Sépultures à simple couverture de tuiles

Avec les tombes en fosse, il s'agit du groupe le plus important présent sur le site (fig. 32 à 35). Il compte 38 tombes repérées et 34 fouillées, soit respectivement 28,5 % et 29,5 % du total. Ces tombes se regroupent pour l'essentiel dans la région sud est de la fouille, dans une zone où le rocher est au niveau de la profondeur moyenne atteinte par le creusement des fosses.

L'architecture déployée est stéréotypée et monotone (il est vrai que l'agencement de trois à six tuiles horizontales ne se prête pas aux fantaisies). Les tuiles sont habituellement mises côte à côte, une *tegula* posée en long pouvant compléter au pied la couverture. Toutes les tuiles sont placées rebords en haut, vers l'extérieur de la tombe. Quelques cas montrent des *imbrices* en complément de couverture sur les jointures (fig. 32 et 33). Ce groupe comprend une population assez bien répartie, du moins à l'image de la structure d'âge et de sexe observée sur le site (8 femmes, 13 hommes et 14 enfants, sur un total de 35 individus). Une seule inhumation successive de deux individus (tombe 34) montre la faible proportion des tombes remployées dans ce groupe.

**TOMBE 12** : couverture légère formée d'une tuile en longueur sur les jambes et d'une demi-*tegula* à hauteur de la tête. Dans l'espace libre entre ces tuiles, remplissage de galets et cailloutis. Fosse inférieure ovale, corps placé bras écartés. La position du squelette en connexion parfaite, plaide pour un remplissage de terre très rapide, peut-être même dès l'inhumation du corps.

Enfant de 3 ans +/- 6 mois

**TOMBE 13** : courte fosse ayant imposée au corps une position fléchie, ramassée. La couverture est constituée de trois tuiles plates plus l'adjonction d'un fragment aux pieds. Les deux fosses ne coïncident pas exactement, la loge inférieure est décentrée du côté nord, ce qui est inhabituel. Le crâne est renversé vers l'avant, face contre la terre.

Enfant de 9 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 18** : couverture achevée formée de cinq *tegulae* accolées, placées tête-bêche, pour rattraper la forme trapézoïdale des tuiles, et cinq *imbrices* en couvre-joint. On peut observer un effet de paroi dans la position du corps. Celui-ci semble plaqué contre un alignement rectiligne sur le côté sud de la fosse, qui ne correspond pas à la bordure

rocheuse (présence d'une planche ?)

Adolescent de 15 ou 16 ans.

**TOMBE 19** : petite fosse rectangulaire recouverte par un amas de tuiles, dont une *tegula* intacte en longueur sur la tête. L'individu inhumé est le plus jeune enfant découvert sur le site.

Enfant âgé de moins de six mois.

**TOMBE 20** : couverture simple de cinq tuiles superposée à une fosse inférieure décentrée, plaquée contre le côté nord. Une petite pierre au pied a peut-être contribué à maintenir un poteau ou un piquet de reconnaissance. Le corps est nettement tourné sur son flanc droit, le rachis est très déplacé, ce qui indique une décomposition en espace vide. **Pathologie** : arthrose rachis.

Femme, stade VI (S.E=1,9. âge 59,8), 150,8 cm.

**TOMBE 21** : couverture fragmentée et effondrée formée de cinq *tegulae* et une tuile canal posée sur l'extrémité est, où l'élément terminal n'est pas jointif, car disposé de biais par rapport à l'axe de la tombe. Crâne déplacé d'un quart de tour vers sa droite. Fosse inférieure franchement trapézoïdale, disposant d'un rétrécissement puis d'un arrondi autour de la tête.

Femme, stade VI (S.E=2,8. âge 62,5), 154 cm. **Pathologies** : spondylose et arthrose rachis, calcification ligament vertébral antérieur droit.

**TOMBE 22** : couverture rectiligne et régulière de cinq *tegulae* bord-à-bord, et un fragment de tuile en longueur sur les pieds. Isolation parachevée par des petites pierres dans les interstices. Corps incliné vers sa droite, tête penchée. La main gauche se trouvait à l'origine posée sur le bassin.

Homme probable, stade VI (S.E=2,6. âge 59,9), 164,5 cm. **Pathologies** : spondylose et arthrose rachis.

**TOMBE 25** : couverture composée de deux tuiles et demi se chevauchant, et placées rebords vers le sol, fosse interne ovale.

Enfant de 5 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 29** : tombe comparable à la précédente, et qui est située à proximité. Couverture de deux tuiles accolées par les rebords, plus un fragment en longueur au pied. Corps placé bras écartés se rejoignant sur le bassin, dans une fosse oblongue.

Enfant de 5 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 30** : couverture de cinq *tegulae* bord-à-bord, disposées dans le même sens, et finissant par être en biais par rapport à l'axe de la tombe, par le cumul des inflexions angulaires des tuiles. Quatre *imbrices* sur les jointures. Corps plaqué contre la paroi nord de la fosse arrondie. Le crâne est désaxé, soit en raison d'un déplacement volontaire, soit plus probablement parce que la structure de soutien de la tête s'est affaissée.

Femme, stade I (S.E=0. âge 39,1), 155 cm.

**TOMBE 32** : couverture régulière de cinq tuiles dans une fosse étroite, superposée à une seconde fosse rectangulaire.

Homme, stade V (S.E=0,95. âge 48,1), 166,5 cm. **Pathologies** : fracture fibula gauche (sans déplacement), arthrose rachis, exophytoses insertion deltoïde humérus gauche (origine traumatique probable).

**TOMBE 33** : couverture de cinq tuiles effondrées, affaissées vers l'intérieur de la fosse. Nombreuses pierres sur les interstices. Le corps s'est certainement décomposé dans un espace non colmaté : la mandibule en place est tournée vers la droite alors que le crâne s'est affaissé vers l'avant, le fémur droit est totalement pivoté par rapport à son axe naturel.

Femme, stade III (S.E=0,3. âge 43,7), 152 cm.

**TOMBE 34** : couverture ajustée à la longueur minimale nécessaire, formée de trois tuiles accolées plus une *tegula* en longueur recouvrant les jambes. fosse inférieure étroite, creusée dans une faille du substrat, rétrécissement à hauteur de la tête.

Homme, stade VI (S.E.=2,05. âge 58,6), 164,5 cm. **Pathologies** : arthrose rachis, fracture humérus gauche.

**TOMBE 42** : tombe semblable à la précédente, bien que située dans une zone éloignée. Couverture partielle de trois tuiles sur la partie supérieure du corps. Fosse étroite et irrégulière.

Femme, stade VI (S.E.=2,2. âge 61,2), 147 cm. **Pathologies** : Fracture tibia gauche avec déplacement désaxé et cal vicieux, arthrose humérus-ulna gauche avec polissage, arthrose fémurs-patellas gauches et droites avec polissage.

**TOMBE 44** : couverture simple de cinq tuiles, quelques pierres à l'extrémité occidentale pourraient avoir maintenu une marque de surface. Fosse inférieure trapézoïdale. Squelette lessivé.

Femme, stade VI (S.E.=1,2. âge 54,6), 153 cm.

**TOMBE 45** : couverture simple de cinq tuiles, plus quelques fragments sur les pieds, placées tête-beche, et désaxées selon une diagonale dans la fosse supérieure. Fosse du corps rectangulaire.

Homme, stade VI (S.E.=1,5. âge 54,7), 164 cm. **Pathologies** : Coxa-vara dysplasie de la hanche (coxarthrose très évoluée), arthrose rachis vertèbres cunéiformes, calcification cartilages costaux (sans traumatisme).

**TOMBE 46** : cinq tuiles et de petites pierres sur les côtés constituent la couverture de cette tombe, dont la fosse inférieure est creusée en arc de cercle, en raison de la présence d'un ban de grès plus compact. Le corps épouse cette courbure, et se trouve renversé sur sa droite, épaule gauche relevée.

Adolescent de 13 ou 14 ans.

**TOMBE 47** : (Non figurée) tombe détériorée par un sondage mécanique intempestif, exécuté par l'entreprise de terrassement avant la fouille. Il n'en subsiste que l'extrémité ouest, qui montre deux tuiles recouvrant un crâne.

Enfant âgé de 6 ou 7 années.

**TOMBE 48** : tombe voisine également amputée de sa partie orientale par des terrassements incontrôlés. Couverture de deux tuiles, renforcée par plusieurs grands fragments de *tegulae* et par une *imbrex*.

Jeune homme de 17-18 ans.

**TOMBE 50** : couverture incomplète de cinq tuiles, l'extrémité ouest ayant été arrachée par les labours. Corps bras croisés sur le bassin, dans une fosse trapézoïdale.

Homme, stade VII (S.E.=3,8. âge 53,2), 163 cm. **Pathologies** : fracture ulna gauche, arthrose mains, rachis et pieds, embarrure pariétal gauche (traumatisme), tendinite muscle pyramidal fémur.

**TOMBE 51** : tombe placée au centre d'un groupe de trois sépultures d'architecture semblable (tombe précédente plus la suivante). Cinq *tegulae* et quelques galets aux angles. Corps incliné sur sa droite.

Jeune adolescent de 13 ou 14 ans.

**TOMBE 52** : cinq tuiles ayant basculées à l'intérieur de la tombe, en couverture d'une fosse étroite au niveau des épaules, qui sont plaquées contre les parois latérales. Crâne écrasé par la pression.

Femme probable, stade I (S.E.=0. âge 39,1), 153,5 cm. (r). **Pathologies** : calcification cartilages costaux (sans traumatisme), bloc vertébral (congénital), arthrose rachis.

**TOMBE 53** : couverture partielle limitée lors du dégagement, à la protection de la tête (deux *tegulae* et une

tuile canal), mais qui à l'origine recouvrait tout le corps. Cette tombe en bordure des ravinement du ruisseau, a été dégradée par l'érosion. Petite fosse aux contours imprécis.

Homme, stade VI (S.E.=2,3. âge 59,5), 173,5 cm. **Pathologie** : arthrose rachis, fracture clavicule gauche.

**TOMBE 56** : petite couverture de trois tuiles tête-bêche, accolées par leurs bordures. La tuile placée à l'est porte des traces de pas d'un ovicapridé, laissés dans l'argile souple lors du séchage. Corps très lessivé dans une fosse à parois renflées ou courbes.

Enfant de 5 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 57** : longue couverture formée de six tuiles accolées, placées dans le même sens, et trois *imbrices* sur les joints centraux. Fosse interne trapézoïdale irrégulière.

Homme, stade I (S.E.=0. âge 30,4), 165,5 cm.

**TOMBE 81** : trois tuiles de même provenance (dimensions, pâte et marques identiques), et de petites pierres dans les tranchées aux extrémités, recouvrent une fosse rectangulaire où l'on a placé un enfant les bras écartés le long du corps.

Enfant de 3 ans +/- 6 mois.

**TOMBE 83** : autre tombe située dans une région du cimetière où le plan est assez anarchique, et qui présente des similitudes avec la sépulture précédente. Couverture simple de cinq tuiles de même nature, avec éclats le long de la tranchée méridionale. Pierres dans l'angle nord-ouest, qui ont pu sceller un pieu de bois. Squelette en connexion imparfaite (la boîte crânienne pivotée d'un quart de tour à droite). Dépôt de bruchite sur le fond de la fosse.

Homme, stade VII (S.E.=3,5. âge 61,3), 162,4 cm. **Pathologie** : traumatisme crâne côté droit.

**TOMBE 86** : couverture partielle de quatre tuiles accolées sur la partie supérieure du corps, la tuile manquante aux pieds pour parfaire la protection n'a jamais été placée. fosse rectangulaire étroite, corps plaqué contre la paroi nord, pieds croisés ce qui est quasiment unique dans la zone fouillée.

Homme probable, stade VI (S.E.=2. âge 60,3), 158,5 cm. **Pathologies** : ostéochondrome fémur droit, arthrose coude gauche avec polissage de la facette humérale du radius.

**TOMBE 87** : longue couverture hétéroclite comprenant cinq tuiles accolées, la plupart brisées et affaissées postérieurement à l'inhumation, et une *tegula*, rebords vers le sol, à l'extrémité est. Petites pierres dans chaque angle des tuiles. Fosse interne irrégulière.

Homme, stade I (S.E.=0. âge 39,1), 160 cm.

**TOMBE 88** : couverture soigneusement agencée de quatre tuiles variées. A l'est une grande *tegula* débord de cinq centimètres du côté méridional, à l'ouest, la tuile présente un décor quadrillé de bandes réalisées au peigne. La fosse s'amincit à hauteur de la tête, le squelette est perturbé sur son côté gauche. Le fémur est déplacé sur l'avant bras, le bassin est posé sur la clavicule. Ces déplacements n'ont pu intervenir qu'après décharnement complet.

Enfant de 10 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 101** : tombe à simple couverture de cinq tuiles selon le modèle le plus répandu dans le groupe, aucune particularité notable.

Femme, stade I (S.E.=0. âge 39,1), 149 cm. **Pathologie** : ankylose de deux phalanges pieds.

**TOMBE 121** : couverture partielle dégradée lors d'une ré-inhumation, dont ne subsiste que la tuile sur l'extrémité est, qui recouvre la réduction. Corps du dernier occupant bras croisés sur le bassin, ossements dispersés de l'ancienne inhumation, réunis à ses pieds.

A : Restes osseux trop fragmentaires.

B : (en connexion) adolescent de 15-16 ans.

**TOMBE 124** : couverture de quatre tuiles et trois *imbrices* sur les jointures, écrasée par la mise en culture. Enfant de 3 ans +/- 6 mois.

**TOMBE 128** : couverture de cinq *tegulae* de même fabrication et quatre *imbrices* en couvre-joint. Fosse interne trop courte pour le corps qui a du être contracté, jambes pliées, épaules rentrées et bras croisés. Femme, stade I (S.E=O. âge 39,1), 154 cm.

## SÉPULTURES EN FOSSE

Les 39 tombes repérées de cette dernière série sont regroupées dans la région centrale du terrain, à l'endroit où le rocher affleure à moins d'un mètre de profondeur du sol actuel, et probablement à quelques dizaines de centimètres du sol d'origine (fig. 39 à 41). Dans cette zone les tombes sont exclusivement creusées dans le grès, il n'y a jamais d'apport de matériaux de protection supplémentaire. Inversement, ces tombes en fosse sont totalement absentes de la partie méridionale de l'excavation. Elles forment 29,3% de l'ensemble des sépultures relevées et 26% des tombes fouillées. Il s'agit donc du groupe numériquement le plus important (fig. 36 et 37). On peut toutefois pondérer cette appréciation qui n'a qu'une valeur locale, dans la mesure où aucun témoignage de découverte sur les autres secteurs du cimetière ne fait état de ce type d'inhumation (mais il est vrai que les relations ne sont jamais très précises, et s'étendent surtout sur les trouvailles les plus exceptionnelles). Il est probable que la nature du substrat rencontré par les fossoyeurs dans cette seule zone à influencé le choix de ne pas apporter de protection supplémentaire, du moins en ce qui concerne les côtés.

Ces tombes sont creusées dans le grès, avec une profondeur de dérochement de l'ordre de 0,4 mètre. Il semble n'exister qu'une seule fosse. Dans la partie supérieure, à travers la terre meuble limoneuse qui recouvre le rocher, la fosse ne s'élargit pas (dans les très rares occasions où ces couches ont pu être observées (tombes 74 ou 95). Ceci ne plaide pas, a priori, en faveur de l'existence d'une protection en matériau périssable (planche de bois). La sépulture 23 fait exception, car il est probable qu'il s'agissait d'une tombe à couverture, spoliée par l'érosion de pente, importante dans cette région du cimetière. Toutefois, l'examen détaillé des connexions anatomiques, tempère l'appréciation sur l'absence d'une couverture légère. Les situations paraissent nuancées : quelques cas montrent avec une quasi-certitude que la décomposition organique s'est opérée dans un espace non colmaté (tombes 59 et 64). D'autres exemples incitent à restituer des conditions d'inhumations opposées (Tombes 66 et 95, dont le corps était probablement recouvert de terre à l'origine). Pour l'immense majorité des tombes,

l'examen ne permet pas de trancher. Retenons toutefois, que malgré l'absence de clous, de couverture solide et de traces d'ancrage à la surface du rocher (rigoles comparables à celles qui soutiennent les tuiles), c'est dire en définitive de preuves archéologiques, une partie de ces tombes en fosse était néanmoins protégée par un couvercle de bois.

Les fosses affectent toutes les formes déjà décrites pour les tombes à simple couverture, elles sont habituellement rectangulaires et étroites, peuvent tendre à un contour trapézoïdal, par le rétrécissement de la largeur aux pieds. Dans un cas la fosse peut être considérée comme anthropomorphe, encore que la nature du rocher dans cet endroit ait pu entraîner cette forme unique (tombe 76). Aucune marque de surface n'a été découverte en relation avec ces tombes, qui se situent au point le plus haut du site (on peut donc les imaginer disparues). Dans un cas douteux, un cailloutis situé à une trentaine de centimètres au dessus du corps, témoigne peut-être de la présence d'un tertre ou d'un aménagement de pierre en surface (tombe 28).

Ces tombes s'apparentent à la série des sépultures rupestres communes dans la vallée du Calavon<sup>37</sup> (Saint-Pantaléon<sup>38</sup>, Buoux), dans la région de Venasque (Le Beaucet Saint-Gens), et sur quelques sites perchés provençaux (Saint Roman près de Beaucaire<sup>39</sup>, Saint-Blaise<sup>40</sup>, Montmajour<sup>41</sup>). Le plus souvent ces sites sont plus tardifs, si l'on se fie aux aménagements céphaliques spécifiques (encoches, loges, coussin), mais restent encore mal datés. De plus les tombes de ces sites ne se mêlent pas avec des coffrages de tuiles, ou des sarcophages (seul Saint-Blaise a livré des couvercles tectiformes qui ont pu accompagner ces tombes rupestres). Nous avons sur le site du Colombier, une pratique funéraire exceptionnelle qui dépend plus d'une adaptation locale à une situation particulière (présence du rocher dans un cimetière urbain), que d'une influence issue d'un mode régional hypothétiquement privilégié. On pourrait même s'interroger sur l'affirmation qui conduit à penser que la présence du rocher détermine l'implantation d'un cimetière, alors que de toute évidence elle ne fait que conditionner la nature des tombes, étant entendu que ce qui prime pour la création d'un cimetière est plutôt l'existence d'un lieu cultuel, justement bâti dans des sites perchés et rocheux (ermitage le plus souvent : Saint-Gens, Saint-Roman).

La population inhumée dans des tombes en fosse compte 13 enfants, 8 hommes, 11 femmes et un squelette non déterminé. Elle est représentative de l'échelle des âges de mortalité, et de la répartition par sexe de la population du site. Deux tombes ont recueilli plusieurs inhumations

successives (deux corps dans la tombe 91 et trois individus dans la sépulture 75). On voit donc que si les coffres structurés en reçoivent proportionnellement plus, ces ré-utilisations sont attestées dans tous les types de tombes. On note que les membres supérieurs sont plus souvent croisés où placés sur le bassin, que pour le reste des sépultures (11 cas sur 30). On interprétera cette tendance en rappelant la position périphérique des tombes en fosse à l'intérieur de la fouille, et donc leur création chronologiquement peut-être plus avancée<sup>42</sup>.

Il faut enfin souligner que ces tombes sont espacées, organisées et réparties de façon à ne pas provoquer de recoupement, ceci de manière beaucoup plus évidente que pour les types précédemment décrits.

**TOMBE 23** : fosse rectangulaire, peu profonde ayant accueillie un individu placé jambe gauche pliée et bras droit sur le ventre.  
Homme, stade III (S.E=0,6. âge 42,6), 167,5 cm. **Pathologies** : périostite tibias-fémurs-fibulas-talus calcaneums, atteinte des métatarsiens, atteinte de certains métacarpiens et de phalanges de la main (ces symptômes évoquent la lèpre tuberculoïde, la gangrène, ou encore le diabète).

**TOMBE 28** : petite fosse rectangulaire recouverte par un empierrement de cailloutis, galets et éclats de calcaire compactés, très localisés à une trentaine de centimètres au dessus du corps. Le squelette est perturbé : vertèbre contre l'écaïlle temporale droite, bassin et membres inférieurs absents (sauf fémur gauche), côtes fragmentées dans la bouche (!).  
Enfant de 5 ans +/- 3 mois.

**TOMBE 59** : fosse trapézoïdale très régulière, soigneusement taillée. Trois petites pierres à l'extérieur de la fosse et à une vingtaine de centimètres au dessus de l'extrémité ouest. Une série d'indices conduit à affirmer que cette tombe comprenait à l'origine un espace interne vide : coxal écrasé et ouvert, rachis déplacé, crâne pivoté, ossements pulvérisés.  
Femme, stade VII (S.E=3,8. âge 60), 154,5 cm.

**TOMBE 60** : large fosse rectangulaire, fond relevé sous la tête mais en raison d'une couche de grès mieux sédimentée. Le crâne a d'ailleurs basculé vers l'avant.  
Homme, stade VI (S.E=2,18. âge 59,2), 160 cm. **Pathologies** : fracture parcellaire du bord antérieur radius gauche, spondylose des lombaires.

**TOMBE 64** : fosse rectangulaire profonde détruite à l'est par les ravinelements du ruisseau de Baye. Une pierre plate est logée verticalement entre le corps et la paroi sud. Squelette très abîmé par l'environnement humide, os longs à l'état d'esquilles. Une couverture de bois est éminemment probable (dépôt de bruchite).  
Sexe et taille indéterminés, stade VI (S.E=1,6. âge 57,9).

**TOMBE 65** : petite fosse ovalaire exiguë, où l'inhumation est compressée et se heurte à toutes les parois.  
Enfant de 6 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 66** : large fosse creusée dans l'axe d'une faille du rocher, et qui aboutit à l'ouest, dans une fosse carrée antique, qui est alors curée. Corps bien conservé, épaules rentrées.  
Femme probable, stade I (S.E=0. âge 39,1), 156 cm.

**TOMBE 67** : première tombe d'un groupe de trois sépultures (68 et 69) implantées au sommet de l'arrête rocheuse, et qui

à souffert des charruages. La fosse est impeccablement trapézoïdale, particulièrement soignée.  
Homme, stade I (S.E=0. âge 39,1), 166 cm. **Pathologies** : coxa-vara dysplasie de la hanche (coxarthrose très évoluée), arthrose rachis.

**TOMBE 68** : petite fosse irrégulière et peu profonde (15 cm.), dont l'extrémité orientale est taillée en biseau. Restes osseux décalcifiés et fragmentés.  
Enfant de 18 mois +/- 3 mois.

**TOMBE 69** : corps d'un enfant logé dans une mince anfractuosité du rocher à peine retaillée.  
Enfant de 6 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 70** : longue fosse rectangulaire, très nettement supérieure en taille à celle de l'inhumation (espace vacant de 0,3 mètre sous les pieds). L'extrémité ouest est arrondie autour de la tête.  
Femme, stade VI (S.E=2,4. âge 61,9), 156 cm.

**TOMBE 71** : fosse imprécise, large, de forme quadrangulaire. Squelette dans un bon état de conservation, en connexion totale, sauf la boîte crânienne qui est retournée et repose sur le pariétal droit.  
Homme, stade V (S.E=1,96. âge 60,1), 165 cm. **Pathologie** : arthrose diffuse de coude sans polissage.

**TOMBE 72** : fosse à parois obliques, évasées, de forme oblongue arrondie et rétrécie à hauteur des pieds. Crâne écrasé.  
Femme, stade VI (S.E=2,25. âge 61,4), 150,8 cm.

**TOMBE 73** : fosse en losange, assez large. Le corps à été plaqué contre le côté nord, et se trouve penché sur sa droite. Le bras droit, qui à l'origine était croisé sur la main gauche au niveau du bassin, a glissé vers le sud.  
Enfant de 11 ou 12 ans.

**TOMBE 74** : fosse rectangulaire régulière, profondément creusée dans le rocher (encaissement de 45 cm.). Les parois sont verticales, ou par endroit, s'élargissent vers le fond.  
Femme probable, stade I (S.E=0. âge 39,1), 161 cm. **Pathologies** : calcification ligament coraco-claviculaire gauche, luxation acromio-claviculaire gauche (chute sur l'épaule).

**TOMBE 75** : fosse peu profonde engagée dans la berme ouest de l'excavation (les contours occidentaux de la fosse n'ont pas été reconnus). Forme générale ovalaire. Inhumations successives de trois individus, réduction des deux premiers occupants aux pieds et à droite du dernier.  
A : (En connexion) Femme, stade VII (S.E=3,4. âge 61,7), 153 cm.  
B : Homme, stade VII (S.E=3,5. âge 61,8), 164 cm.  
C : Enfant de 11 à 13 ans.

**TOMBE 76** : fosse de plan anthropomorphe, mais qui est peut-être due à la présence de part en part au milieu de la tombe, d'un ban de grès sableux friable. Le fond est de forme rectangulaire. Squelette penché sur sa gauche, crâne défoncé.  
Femme probable, stade I (S.E=0. âge 39,1), 155 cm. **Pathologie** : fracture fibula droite (entorse grave).

**TOMBE 77** : quelques restes osseux, appartenant à la cage thoracique de l'individu, subsistent de cette tombe, posée à la surface du rocher.  
Adolescent de 17 ou 18 ans.

**TOMBE 78** : fosse longue et étroite, aux extrémités arrondies.  
Homme, stade I (S.E=0. âge 39,1), 167,5 cm.

**TOMBE 79** : petite loge ovalaire creusée dans 0,4 mètre de rocher. Corps calé à chaque extrémité de la fosse trop courte.

Enfant de 7 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 80** : squelette d'un enfant placé bras et jambes écartés dans une fosse irrégulière.  
Enfant âgé de 3 ans +/- 6 mois.

**TOMBE 85** : fosse spacieuse, beaucoup trop large pour l'inhumation. S'agit-il d'une erreur, dans la mesure où toutes les tombes voisines à couverture de tuiles possèdent cette largeur ? De plus la fosse est en majeure partie creusée dans le limon, et se termine au contact du rocher. Squelette penché sur sa gauche, tête affaissée sur l'épaule.  
Homme, stade II (S.E=0,2. âge 42,2), 164,5 cm.

**TOMBE 90** : fosse étroite logée dans une anfractuosité du substrat. Le corps est particulièrement compressé.  
Femme, stade I (S.E=0. âge 39,1), 152,5 cm.

**TOMBE 91** : fosse rectangulaire à angles marqués. Inhumations successives d'un adolescent puis d'un adulte, les ossements du premier étant regroupés dans l'angle sud-est, le crâne restant en place, retourné sur la suture pariétale, contre la tête du second.  
A : (en connexion) femme, stade VI (S.E=1,8. âge 59,2).  
B : Adolescent, 17-20 ans.

**TOMBE 94** : fosse ovale. Squelette détérioré à hauteur des jambes (fractures, écrasements), bras réunis sur le bassin.  
Femme probable, stade VI (S.E=1,5. âge 52,7), 158 cm. (h).  
**Pathologies** : fracture radius droit (poutoccole), fracture fémur droit mal ressoudée avec déviation importante, arthrose rachis.

**TOMBE 95** : large fosse peu profonde accueillant un squelette très dégradé, notamment autour de la hanche gauche où l'avant-bras et le bassin sont dissous.  
Homme, stade VII (S.E=3,2. âge 62,2), 169,6 cm.

**TOMBE 96** : tombe voisine également affectée par une attaque des restes osseux, le crâne du squelette étant très fragmentaire.  
Enfant, 7 ans +/- 9 mois.

**TOMBE 105** : squelette calé dans la partie ouest de la fosse, trop grande pour ce corps. La tête est appuyée contre la paroi sud, les membres sont écartés.  
Enfant de 3 ans +/- 6 mois.

**TOMBE 122** : fosse absolument rectangulaire, placée à faible profondeur dans le rocher qui a simplement été piqueté. Restes osseux d'un enfant dont la tête est bloquée dans l'angle sud ouest.  
Enfant de 2 ou 3 ans.

**TOMBE 125** : mince fosse rectangulaire. Les bras du corps sont placés sous les hanches, les épaules sont resserrées.  
Femme, stade I (S.E=0. âge 39,1), 156 cm. **Pathologies** : fracture ouverte humérus gauche avec sequestre de la diaphyse et abcès de Brodie fistulation ostéomyélite chronique (infection), fracture ulna gauche, ostéome fémur gauche au dépend du muscle vaste latéral (origine traumatique).

## OBSERVATIONS

### ORGANISATION DU CIMETIÈRE

A l'issue de la fouille et après interprétation critique des données fournies par le terrain, il reste difficile de restituer ou proposer un plan de développement du cimetière. Cette difficulté résulte de deux constatations :

D'une part, il pourrait être illusoire d'envisager une occupation programmée de l'espace cémétériel, avec trame ou organisation pré-établie d'emplacements ou de concessions.

D'autre part, la perception des axes de développement est rendue extrêmement conjecturale par l'absence de contacts entre les tombes, et donc de datation relative.

A partir des quelques indices ténus que nous avons réunis, et en extrapolant selon des observations faites sur d'autres sites contemporains semblables (Saint-Victor de Marseille et Saint-Just de Lyon), nous présentons quelques hypothèses sur l'organisation :

- Une grande majorité des sépultures possède une bande de protection en bordure, généralement de 0,30 à 0,60 mètre autour de la fosse. Ce soin particulier apporté à ce que les tombes ne se recourent pas traduit une volonté d'éviter les exhumations ou les destructions d'inhumations antérieures. Cela (nous l'avons abordé), implique une signalisation claire et durable, connue pour l'époque antique. Dans la région vaissonnaise, comme dans l'ensemble du monde

romain, de nombreuses inscriptions funéraires mentionnent les dimensions de l'emplacement réservé à la tombe<sup>49</sup>. L'implantation individuelle des tombes s'effectue avec le souci d'espace permanent. L'intervalle moyen entre les tombes correspond donc à la somme des bandes de protections entourant le corps, soit environ un mètre.

- Ce premier point acquis, il reste que les tombes, tout en respectant ces impératifs d'isolement, ne sont pas dispersées anarchiquement sur la surface occupée. On constate, assez nettement dans la région centrale du site, que les extrémités des fosses s'alignent selon des courbes ouvertes. Les tombes sont alors régulièrement alignées, suivant une disposition rayonnante, la partie occidentale des sépultures axée vers l'intérieur des courbes. Ce phénomène de disposition en éventail est fréquemment rencontré (mais dans une orientation inversée) dans des cimetières contemporains (et il est souvent expliqué par la forme trapézoïdale des tombes, qui accolées, tendent à être placées en arc de cercle). Le champ des tombes est plus ou moins ordonné selon des bandes courbes qui n'épousent pas la configuration topographique du relief (sens du pendage). Ces bandes forment peut-être une transition entre une structuration de l'espace en rangée fréquemment attestée en milieu rural, et un développement concentrique issu de

l'influence d'un point attractif. Signalons que les deux tiers des orientations que possèdent les sépultures convergent dans une zone proche de l'angle sud-ouest de la fouille, située au nord de la chapelle Saint-Quenin (et où il serait possible de restituer si ce n'est le point original de départ du cimetière, du moins un élément attractif et fondateur : mausolée, tombe vénérée, monument culturel...).

La présence de rangées est d'une certaine façon contradictoire avec une structure composée de plusieurs noyaux originels espacés, qui, par la suite de leur extension finiraient par se rejoindre et s'imbriquer les uns dans les autres avec harmonie. Le plan polynucléaire en usage dans l'antiquité n'existe pas dans cette fouille. Sur le site, des bandes traversent de part en part la diagonale de l'excavation. Il est donc difficile (mais pas tout à fait impossible) d'imaginer que deux développement, aux deux extrémités du terrain, finissent par s'accoler exactement). Ce schéma de plusieurs noyaux fondateurs est par contre probable si l'on considère l'ensemble du cimetière autour de Saint-Quenin, et la dizaine d'hectares qu'il recouvre.

Le plan par rangées détermine un développement linéaire et continu, à partir des côtés de la première tombe implantée, ou à la rigueur par son extrémité orientale.

L'organisation en rangée est dictée par la présence d'axes de circulation, de voies de passage, qui permettent d'accéder à une tombe précise sans avoir à franchir d'obstacle ou à piétiner des sépultures faisant écran. Nous avons tenté, de façon empirique, d'exprimer les chemins transversaux possibles sur la figure 45, en réunissant les extrémités des sépultures les plus proches. Il manque éventuellement à ce schéma directeur des passages d'est en ouest, que l'on pourrait placer au sommet du rocher (mais ces cheminements ne sont pas indispensables, la distribution et les accès pouvant être assurés sur un axe est-ouest unique).

- On observe en cinq occasions au moins (fig. 42), des cas de tombes se recoupant ou se chevauchant (Tombes 13-128, 29-27, 54-55, 37-34 et 80-81). Ces exceptions présentent entre elles des similitudes stratigraphiques. Pour chaque cas, l'ordre d'apparition des tombes à pu être déterminé. Les plus anciennes sépultures appartiennent au schéma général du cimetière, c'est-à-dire qu'elles s'inscrivent, selon la même orientation et avec le même espacement dans le semis d'ensemble des tombes. Puis postérieurement une autre sépulture s'intercale ou se juxtapose légèrement, en débordant des limites de la rangée. Or, chaque fois, la seconde tombe possède une orientation divergente. Cette orientation est commune aux cinq sépultures stratigraphiquement plus récentes.

Cela suggère que des inhumations peuvent s'effectuer dans des zones où l'espace est déjà occupé, en intercalant une nouvelle tombe.

L'extension du cimetière peut ne pas être continue en accroissant régulièrement sa périphérie (soit selon une extension concentrique), mais elle peut aussi se poursuivre dans les parties centrales. Toutefois la densité de tombes n'est jamais très importante (du moins comparable aux enchevêtrements de sépultures groupées autour d'un édifice comme la chapelle de Beaulieu <sup>44</sup>). Il existe sur la parcelle de vastes zones vides, qui n'ont jamais accueilli de tombes. La saturation de l'espace ne peut être invoquée pour expliquer ce retour d'inhumation dans des zones centrales du site. De la même manière, l'introduction d'un corps dans une tombe existante peut s'effectuer bien après que le cimetière ait englobé la sépulture choisie, et contribue à fausser l'aspect continu et linéaire du développement. On note que les cinq sépultures tardivement implantées dans des régions inférieures, ne concernent que des enfants (fig 42).

L'étude anthropologique est parvenue, sur ce sujet, à fournir des éléments d'appréciation sur les éventuels liens familiaux unissant des individus inhumés à proximité évidente.

### Recherches anthropologiques sur les liens de parenté.

L'examen des cavités faciales en radiographie apporte des informations originales concernant d'éventuels liens de parenté entre différents individus à l'échelle de la sépulture (inhumations successives) ou du cimetière (groupes de tombes).

En effet, Szilvassy, en 1986 <sup>45</sup> a démontré que la forme et la taille des cavités faciales (sinus frontaux et maxillaires, cavités nasale et orbitaire) pouvaient être considérées comme héréditaires. Son étude était fondée sur l'examen de 705 sujets vivants, dont les liens de parenté étaient connus. La répétition de certaines formes, pour chacune cavité, lui a permis d'établir des classifications. Il a ainsi retenu, pour chaque cavité, quatre formes principales (fig. 47).

Si la méthode d'étude des cavités, à l'aide de radiographies faciales permet bien de mettre en évidence au sein d'une nécropole, des liens de parenté, elle connaît, comme toute méthode, des limites évidentes, l'obstacle majeur à une application systématique de cette recherche étant le mauvais état de conservation très fréquent du matériel ostéologique.

En raison de la bonne conservation des squelettes du site il a été possible de radiographier 51 faces <sup>46</sup>. Par ailleurs, les hypothèses

fondées sur les données de terrain, ont établi un schéma d'organisation de l'espace funéraire, et ont déterminé quelques groupes de tombes dont la position relative pouvait résulter d'une volonté de mitoyenneté. L'objectif a donc été de vérifier s'il était possible au moyen des données anthropologiques, de préciser la nature des regroupements supposés par l'archéologie.

L'échantillon retenu se compose de 28 hommes, 11 femmes et 12 enfants. La présence des enfants est une source de difficulté lors de l'interprétation. En effet, les cavités faciales subissent, comme le restant du corps, une évolution pendant la croissance, évolution de plus différente selon qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille. C'est pourquoi nous avons séparé, dans certains cas, le groupe des adultes et celui des enfants.

Tous les individus pris en compte ont fait l'objet d'une radiographie de la face, puis, à partir de chaque cliché, les contours des cavités faciales ont été reproduits sur papier calque. Pour des raisons de conservation inhérentes à l'échantillon, la forme des cavités nasales n'a pu être prise en compte. L'étude a donc porté sur la forme des sinus maxillaires, des sinus frontaux et des orbites, en utilisant les classifications de Szilvassy. En plus de ces trois caractères de forme, les individus ont été étudiés d'après le nombre de leur sinus frontaux. En effet, si beaucoup de sujets présentent deux sinus, quelques uns n'en possèdent qu'un seul, tandis que d'autres en ont trois ou plus.

Dans un premier temps, la dispersion de chaque caractère a été prise en compte pour l'ensemble du cimetière (seuls les individus étudiés sont figurés sur les plans de répartition). On note plusieurs rapprochements qui permettent de dire que la dispersion des tombes dans le site, ne semble pas être due au seul hasard et qu'il existe un lien entre les individus concernés par chacun de ces caractères. Toutefois, l'observation d'un caractère unique est insuffisante pour conclure, nous y reviendrons plus loin.

En ce qui concerne le nombre de sinus frontaux (fig. 48) la majorité des individus en présentent deux, leur répartition n'est donc pas significative. Deux individus n'en possèdent aucun, mais ce sont des enfants : leur croissance n'étant pas terminée, nous ne pouvons pas être certain que cette absence soit définitive. Par contre, les individus possédant un ou trois sinus se répartissent de façon moins aléatoire. Les sujets ayant trois sinus frontaux ou plus sont dispersés dans tout le cimetière et chacun a, au moins, un voisin assez proche possédant la même caractéristique que lui. Les sujets présentant un seul sinus, par contre, forment deux groupes dont les membres sont très proches géographiquement (11c-20-88-18 et 6-34-124).

La forme des orbites (fig. 49) montre, elle aussi, certains regroupements intéressants. Deux ou trois tombes voisines, sur une même rangée, contiennent souvent des individus présentant la même forme des orbites. C'est le cas des tombes 60-125, 45-127, 17-22-23, 11B-11C-88 et 9-16-18. C'est parfois d'une rangée à l'autre, mais à faible distance, que se situent deux individus présentant une ressemblance : 35-41, 78-86 et 128-33.

Le même constat s'établit pour la répartition des formes de sinus maxillaires (fig. 50). Plus de la moitié des individus présentant une forme en triangle, leur répartition n'est pas significative. Par contre, ceux qui possèdent des sinus en forme de feuille ou de losange sont plus ou moins rassemblés. On peut ainsi former les groupes de sépultures suivants : 14-17-23, 11B-11D, 125-51-54 pour la forme en feuille, 4-9 et 127-57 pour la forme en losange.

La classification de la forme des sinus frontaux offre elle aussi une répartition particulière (fig. 51). A ce propos, il faut remarquer que la notion de format peut jouer un rôle dans le classement, en raison de l'incidence de l'âge et du sexe sur la forme du sinus : en moyenne, les sinus sont plus petits chez les enfants que chez les adultes et chez les femmes que chez les hommes. Cette réserve étant faite, on a pu observer des regroupements de tombes sur ce caractère : 11C-88 et 128-33 (forme en haricot), 60-125-51 et 41-45 (forme en feuille), 32-35-38 et 8-14 (forme en éventail), 83-85-87 (forme en pyramide).

Les caractères ayant été considérés un à un, on a recherché des groupes d'individus ayant au moins trois caractères en commun dans l'espoir de mettre en évidence ceux qui avaient le plus de chance d'être apparentés.

Deux paires d'individus se ressemblent sur tous les caractères et sont proches géographiquement : 11C-88 et 127-57. Les autres groupements mis en évidence présentent trois caractères communs. Citons les paires 41-45, 32-35A, 17-23, 128-33 (qui se rattachent à la paire 11C-88 citée plus haut), 85-87, 16-22, 60-125 et le trio 8-14-4.

Ces observations sont d'un intérêt particulier lorsqu'elles permettent d'interpréter les tombes à inhumation successives.

Dans le cas de la sépulture 11, si les 11B et 11D se ressemblent, le 11C diffère nettement des deux autres. On peut alors émettre l'hypothèse que les deux premiers cités étaient apparentés par le sang et que le troisième faisait partie de ce groupe familial par alliance. Par contre, les trois individus de la sépulture 36 ne présentent pas de ressemblance morphologique particulière. On ne peut donc pas, sur ce simple critère, conclure à un lien génétique entre les occupants d'une même tombe.

Pour tenter d'aller plus loin dans la mise en évidence de regroupements, les données ont été soumises à une analyse factorielle des correspondances et à une classification automatique (classification ascendante hiérarchique du moment d'ordre 2, les données étant les coordonnées des individus sur les cinq premiers axes factoriels).

En prenant d'abord en compte les adultes seuls (fig. 52 et 53) on observe quelques groupements particuliers en plus des petits groupes déjà observés : 60-125-45, 85-87, 17-23, 11D-11B et 127-57. Le groupe le plus important identifié à la fois morphologiquement et géographiquement comprend les sujets 11C, 20, 128, 33 et 34. On peut supposer qu'il s'agit là d'un groupement familial. Cette hypothèse n'est pas incompatible avec les données archéologiques.

En incluant les enfants avec les réserves exprimées plus haut, on s'aperçoit que si quelques changements sont intervenus, la majeure partie des relations entre individus restent constantes. Il faut remarquer que l'ensemble le plus important déjà mis en évidence avec les adultes autour de la tombe 11 reste cohérent avec l'ajout des enfants qui le composent (18, 88, 13, 124 et 6). L'hypothèse du regroupement familial n'est donc pas remise en cause par la prise en compte des enfants

### Observation sur la typologie des tombes

Si l'on retient une organisation générale du cimetière par bandes concentriques, et que globalement l'extension linéaire reste vraie, on ne peut que conclure à la contemporanéité des types rencontrés dans une rangée (ou dans un segment de bande). Or, la figure 54 l'illustre de façon péremptoire, il existe une grande diversité typologique à l'intérieur d'une région. Ce plan de détail recouvre une zone bien ordonnée, où les sépultures sont disposées les unes par rapport aux autres dans deux rangées espacées. Près d'une dizaine d'architectures variées se côtoient. Tous ces types sont donc contemporains, ou ont connu un moment commun d'utilisation. La proposition inverse, qui verrait l'apparition successive de ces types, est fautive. Il n'existe pas de zonage par typologie, les tombes en caisson de tuiles se découvrent au nord et au sud de l'excavation, les bâtières se dispersent dans toute la partie orientale du terrain, les coffres de pierres sont également présents dans des points éloignés. Il paraît impossible de restituer la mise en place dans un premier temps, des tombes en caisson ou des sarcophages, puis l'apparition des bâtières car nous aurions inévitablement un plan de répartition à plusieurs noyaux avec regroupements par types.

Il apparaît cependant une concentration des tombes, non plus en fonction de leur architecture propre, mais selon l'importance de leurs structures de protection (fig. 55). Dans la région centrale, un noyau ne comprend que des sépultures en fosse. Si l'on s'éloigne de cette zone, on rencontre alors une ceinture de tombes à simple couverture. Enfin aux extrémités sud et nord de la fouille apparaissent les coffres. Cette répartition est stricte : il n'existe aucun coffre au centre de la fouille, et aucune fosse dans les parties situées aux extrémités. Les contours de ces zones sont indépendants de la direction, du sens et de l'orientation des rangées, qu'elles peuvent séparer par leur milieu.

Ce zonage est par contre étroitement associé à la nature du substrat dans les régions occupant respectivement le centre (affleurement du rocher), les pourtours (où le grès plonge progressivement) et les parties extrêmes (limon sablonneux) de la fouille. Selon la profondeur atteinte par le creusement des fosses et la nature du sol rencontré, la sépulture se dote de matériaux de protection rapportés. L'adaptation de l'importance de l'entourage, des bordures et de la couverture en fonction de la présence et de la profondeur du rocher sous-jacent est un point essentiel de la structure du cimetière. Dans la mesure où ce qui prime dans l'implantation d'une fosse est sa position relative par rapport à une rangée ou à une autre tombe, le choix des matériaux mis en oeuvre et leur agencement, qui dépend de la profondeur du rocher, est alors secondaire. Si le coût du matériau employé dans la construction d'une tombe reste certainement un facteur important (surtout en ce qui concerne les sarcophages), il paraît capital de pouvoir, jusqu'à un certain point, enlever une valeur rituelle, culturelle ou sociale au choix du type utilisé pour les sépultures plus communes, qui résulte ici d'un facteur géologique. Cette observation avait déjà été suggérée dans le secteur sud ouest des inhumations de Saint-Victor de Marseille<sup>47</sup>.

### DATATION DU CIMETIÈRE

Il pourrait sembler déplacé de reporter au milieu de cette présentation les éléments de datation dont nous disposons pour situer les périodes de fonctionnement du cimetière, alors que nous avons déjà largement fait appel aux données de sites proches présumés contemporains. Cela traduit en fait le caractère ténu, erratique et indirect des éléments de datation à notre disposition. Nous proposons une période d'inhumation certaine et massive dans le VI<sup>e</sup> siècle, les parties extrêmes de cette chronologie pouvant atteindre, pour le début de l'occupation cémétériale, le V<sup>e</sup> siècle, mais ne pouvant

guerre dépasser, en ce qui concerne l'abandon du site, la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Ces propositions reposent sur un faisceau d'éléments chronologiques concordants, qui, pris de façon isolée, ne suffiraient pas à justifier une telle précision, mais dont l'accumulation nous semble probante.

- La position topographique du cimetière en situation péri-urbaine nous place dans la tradition antique de l'inhumation extra muros. Si l'existence de fondations suburbaines tardives (Aliscamps et Saint-Géniès d'Arles, Saint-Ruf d'Avignon) souvent créées en raisons de nécropoles antérieures, peut générer à son tour des cimetières très localisés, les premières inhumations sont habituellement datées entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. On s'accorde désormais, au moins dans notre région, à placer l'entrée des morts de façon massive dans les villes à partir du VII<sup>e</sup> siècle. Il existe dans plusieurs villes provençales des indices plus ou moins sûrs permettant de dater quelques tombes urbaines dès le V<sup>e</sup> siècle (Arles, Riez, Aix, Avignon...). Toutefois, ces quelques cas, mêmes précurseurs, nous paraissent relativement isolés et ne remettent pas en question la datation des cimetières péri-urbains contemporains.

- Le contexte archéologique resserre encore cette fourchette chronologique. Les autres fouilles des parties anciennes de la région d'inhumation, en rive droite du ruisseau de Baye (Pommerol, cf. ci-après) fournissent des éléments de haute époque (amphores, tombes non orientées) attribuables aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles. Les découvertes épigraphiques faites dans le quartier du Colombier offrent des dates consulaires précises (annexe : épitaphe du prêtre *Eripivs* datée de 519, du diacre *Amicvs* mort en 536 et de *Stéphanía* décédée en 470). Les plaques de chancel remployées dans la façade de la chapelle sont également datées du V<sup>e</sup> siècle. Les indications toponymiques, qu'il faut manier avec prudence car nous ignorons leur date d'apparition qui peut-être romane, mentionnent Rusticule, abbesse du monastère Saint-Césaire d'Arles à la charnière des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, et le vocable de Saint-Quenin, évêque vaisonais connu en 573. Ces datations coïncident plutôt autour de la fin du V<sup>e</sup> et durant le siècle suivant.

- Dans la fouille, la morphologie des tombes peut apporter des indices de datation :

L'utilisation de blocs antiques (massive autour de la chapelle : 18 sarcophages creusés dans des autels à inscription païennes, et une vingtaine de pierres diverses (corniches, bas-reliefs, plinthes) est à situer, à priori, à la suite des destructions d'édifices cultuels antiques, soit selon toute vraisemblance postérieurement au IV<sup>e</sup> siècle, et sans doute guère au delà des deux siècles suivants.

La typologie des sarcophages incite à faire débuter l'inhumation au V<sup>e</sup> siècle. La cuve 7, à cavité interne ovalaire, et le couvercle 31, pentu à acrotères saillants, peuvent être placés dans ce siècle.

Les tombes à coffrage de tuiles parallélépipédiques sont partout découvertes dans des cimetières précoces dans le haut Moyen Age (Postérieur à 420 à Saint-Laurent de Grenoble)<sup>48</sup>. Il est peu probable que leur emploi déborde au delà du VI<sup>e</sup> siècle (une exception à Saint-Symphorien de Buoux)<sup>49</sup>.

- La structure du cimetière en rangée de tombes sur un seul niveau stratigraphique est antérieure au VIII<sup>e</sup> siècle en milieu urbain (Lunel Vieil<sup>50</sup> en est un bon exemple bien daté parmi tant d'autres).

- La position des corps, bras le long du corps, sans linceul et sans dépôt de mobilier est semble-t-il une preuve d'ancienneté. Dans une moindre mesure, les pratiques médicales développées par cette population (fractures non-réduites) peuvent à nouveau être placées, mais avec beaucoup de prudence, entre les V et VI<sup>e</sup> siècles. Les boucles d'oreille recueillies sont d'un type commun au VI<sup>e</sup> siècle.

- Enfin l'argumentation par l'absence, peut à nouveau apporter des indications chronologiques. Nous notons l'absence de fosse anthropomorphe, d'aménagement céphalique, de tombe sous lauses ou avec murettes maçonnées, de sarcophage à demi-cuves accolées. Tous ces types apparaissent autour du VII<sup>e</sup> siècle en Vaucluse, avec particularité locales, et sont plus précoces dans les Alpes.

- Les éléments les plus récents dans le cimetière sont le couvercle de la tombe 6 (monolithe plat avec nervure ébauchée) qui est proche d'un exemple du VI ou VII<sup>e</sup> siècle à Candéau près d'Avignon, et le sarcophage à couvercle plat 11, qui est connu à 20 exemplaires à Beaumes de Venise, dans une chapelle mal datée des VI-VII<sup>e</sup> siècles. Ces rares indices discutables ne nous incitent pas à fixer l'abandon de l'utilisation funéraire du site au delà de l'année 600.

Il reste une question soulevée par l'amplitude de la durée d'utilisation du cimetière, que suggère ce florilège d'indices chronologiques. En restreignant la période d'inhumation au maximum permmissible, cette durée excède largement un siècle. Or une agglomération comme Vaison, même avec une population abaissée à trois mille habitants, et en comptant l'absence des décès péri-natals, connaît un taux de mortalité tel qui peut générer une centaine d'inhumation par an. Si toutes les tombes ne se concentrent pas nécessairement dans la même zone en

même temps, il ne paraît pas vraisemblable non plus, en fonction du mode d'extension de l'aire funéraire, qu'elle s'éparpillent sur l'ensemble du quartier Saint-Quenin. En conséquence, la surface dégagée peut très bien être recouverte de tombes en quelques années seulement, entre les bornes chronologiques énoncées plus haut.

Une autre question découle de la durée de l'utilisation exclusive de l'espace à des fins sépulcrales. Le problème de la propriété du terrain et en conséquence son administration, semble être un aspect rarement abordé. Quelle autorité décide en premier lieu de permettre l'inhumation dans une terre sans doute agricole et privée? Qui veille ensuite au respect des règles de développement et à la conservation des tombes? On sait, d'après de rares inscriptions, que se maintiennent des administrations municipales. Toutefois la gestion et la codification des pratiques funéraires sont plutôt du ressort ecclésiastique. De plus, ajoutons que durant l'Antiquité les collèges funéraires ont toujours été de droit privé. Force est de constater, que sur la seule base des données apportées par l'archéologie, il n'est guère possible d'approfondir cette question.

Notons toutefois que les terrains où s'implantent ces nouvelles aires funéraires, ne correspondent pas aux zones traditionnelles où s'étaient établies les nécropoles antiques (pour Vaison la Romaine, quartier de Maraud et du Rouvillier, sur des terrains pentus et limoneux en rive droite, et sur des versants caillouteux peu propices à la mise en culture au sud de la ville). La translation qui s'opère lors de la fondation des cimetières du très haut Moyen Age, concerne des espaces situés dans une zone péri-urbaine très rapprochée de l'agglomération. Or l'on sait que dans des villes à l'économie essentiellement agraire, les abords immédiats de la cité sont intensivement exploités par une agriculture maraîchère. Ce n'est donc pas tant l'importance de la superficie recouverte par ces nouveaux cimetières (près de dix hectares dans le cas de Saint-Quenin), que la qualité des terres ainsi immobilisées, que soulève la question de la propriété foncière ou terrienne durant cette antiquité finissante. Nous aurions tendance à penser, à l'exemple de la constitution de ces grands domaines agricoles communs dans le monde rural du bas-empire, que les terrains ceinturant la ville sont détenus alors par une petite élite locale. Celle-ci permettrait alors à sa clientèle d'élire sépulture à proximité de chapelles privées, où se constituerait de plus un culte des martyrs (se référer à ce propos à l'épithaphe vaisonnaise de *Panthagatus*, édile de la ville, qui possède son propre édifice funéraire bâti, ou sont exposées les reliques dont il est propriétaire). La transformation d'une portion mi-

nime d'un domaine en zone d'inhumation, pourrait ne pas être capitale dans le revenu de son propriétaire (même si cela affecte globalement les moyens de subsistance du restant de la communauté). Le caractère "population éprouvée", voire asservie, des individus exhumés sur le site du Colombier (cf conditions de vie infra), s'accorderait assez bien avec cette hypothèse sur la genèse de la création du cimetière, et sur la composition du groupe recueilli. Mais rien, rappelons-le, en l'état actuel des découvertes, ne vient étayer ce qui reste une simple supposition.

## MOBILIER

L'ensemble du matériel archéologique volontairement déposé dans les tombes (mobilier funéraire *stricto sensu*, en excluant les tessons introduits par les terres d'infiltration), est au total particulièrement réduit (fig. 44). Il n'existe aucune offrande proprement dite (vases ou monnaies selon la tradition antique). Il s'agit uniquement d'éléments de parure. Ces modestes bijoux proviennent des tombes 96 (paire de boucles d'oreille), 102 (boucle d'oreille), 55 (perle et boucles d'oreille) et 87 (anneau en place ou résiduel?). On voit la part proportionnellement importante des boucles et pendentifs auriculaires dans ce matériel. Ce type de mobilier est également le seul découvert dans une série de cimetières de la région gardoise (Saint-Etienne de Candéau tombe 13 (boucle circulaire en bronze de chaque côté du crâne) ou Pouzilhac<sup>51</sup> par exemple) et à Hyères, dans une bâtière peut-être ancienne<sup>52</sup>.

Les trois boucles des tombes 96 et 102 possèdent une décoration semblable. Le fil de bronze courbe est pointu à l'extrémité où l'on enfille la boucle, s'épaissit progressivement et s'achève sur une tête polyédrique. Ces objets extrêmement repandus appartiennent aux types E de K. Bohner<sup>53</sup> et 42 de P. Perrin<sup>54</sup>, largement et essentiellement datés du VI<sup>e</sup> siècle, même si certains exemplaires perdurent dans le siècle suivant. Dans la proche région, c'est surtout dans les Alpes que l'on en découvre, par exemple parmi le mobilier burgonde du cimetière des Fins d'Annecy<sup>55</sup> ou à Monbrisson-Sur-Lez. Plus au nord, ces bijoux sont fréquents en Alsace-Lorraine (Hochfelden (Bas-Rhin)<sup>56</sup> Toul (Meurthe et Moselle)<sup>57</sup> etc...).

Le petit anneau d'argent de la tombe 87 est absolument atypique. Les boucles d'oreille de la sépulture 55 nous paraissent de tradition si ce n'est d'époque antique. L'anneau de bronze est ouvert en son milieu, s'épaissit sur chaque branche pour aboutir, à l'opposé de l'ouverture, sur une broche perpendiculaire qui maintient une perle marine. Nous n'avons pas trouvé, au terme d'une enquête rapide, d'exemple

similaires. La même tombe a livrée une pendeloque, au niveau du sternum, formée d'une seule perle allongée de section polygonale, en pierre verte à veines blanches (émeraude).

Ce rare matériel ne doit en aucun cas faire conclure à une quelconque pauvreté de la population inhumée. Tous les sites contemporains de la Basse-Provence ne livrent qu'exceptionnellement des objets dans des contextes funéraires. Or ces bijoux sont d'une grande qualité (plaque boucle de la Gayole (Tourves)<sup>58</sup> ou du Thoronet (Var)<sup>59</sup>, boucle d'ivoire de Candéau<sup>60</sup> etc...). Ce mobilier pourrait être plus abondant dans la haute Provence, en particulier en Durance (Les Clavelles à Lurs)<sup>61</sup> ou dans le Calavon (Apt)<sup>62</sup>. Au Colombier, le métal (argent, bronze) et le décor (perle marine et émeraude) dénotent le caractère précieux de ces parures. Il faut rappeler la mention ancienne (annexe, point H) d'un sarcophage où une femme présentait des fils d'or sur ses cheveux et des boucles d'oreilles. On peut seulement constater que les autres attributs vestimentaires ou de parure sont enlevés (bagues, bracelets, boucles de ceinture), suivant en cela l'usage de l'Antiquité finissante.

On note que les boucles d'oreille proviennent de tombes d'enfant (96, enfant d'environ 7 ans, 55, enfant, âgé de 6 ans, et 102, enfant entre 13 et 17 ans). Ces tombes sont toutes situées dans la partie nord de la fouille, qui est la dernière occupée.

Nous devons signaler la présence constante de tessons de poteries antiques au fond des fosses et au contact des corps. La quantité de tessons recueillie est sans commune mesure avec le nombre de fragments résiduels dans les terres brassées lors des creusements des fosses, entraînées dans le comblement interne des tombes, et qui se situent au dessus des squelettes. Systématiquement, une demi-douzaine de tessons sont placés sur le mort. S'agit-il d'une offrande de substitution au dépôt de céramiques ? A Beaulieu, ce phénomène est également attesté<sup>63</sup> et interprété comme une coutume consistant à un "jet rituel de la part de chacun des participants à la cérémonie funèbre". Ne pouvant mettre ici en évidence le caractère volontaire de cette présence de tessons, nous nous garderons de conclure à un rite particulier.

Une raison extérieure pourrait expliquer la faible quantité de mobilier métallique découvert. Une grande proportion de tombes pourrait avoir été profanée ou pillée, opération d'autant plus aisée que les sépultures étaient peu profondes et facilement localisables, grâce aux signalisations extérieures.

## SUPERSTRUCTURES ET MARQUES DE SURFACE

Quatre pierres dressées émergeant du sol d'utilisation du cimetière ont été découvertes dans la partie sud du site, où la sédimentation est la plus importante. Elles marquaient la tête des sépultures 4, 7 et 17 et l'extrémité orientale de la tombe 40. Il n'est pas rarissime d'observer *in situ* ces stèles (Roissart 16 exemples, autres cimetières cités par M. Colardelle à Monnet-la-Ville (Jura) et Premplaz dans le Valais<sup>64</sup>). Il ne semble pas que cela ait pu être observé pour cette période en Vaucluse. Dans tous ces sites, ainsi qu'à Vaison, les marques sont constituées de pierres locales plates, plus ou moins bien dégrossies et équarries, taillées de forme triangulaire ou trapézoïdale. Les stèles à épitaphe, inscrites sur plaque de marbre, trouvées aux abords du Colombier (cf. annexe) pourraient par contre avoir été scellées horizontalement dans des sols de béton (autre exépie à Viviers<sup>65</sup>). Elles sont plutôt réservées aux édifices (basiliques funéraires).

Trois autres pierres peuvent être ajoutées aux marques de signalisation attestées sur le site. Dans les trois cas il s'agit de blocs de forme identique, remployée en couverture dans les tombes 38, 106 et 89. Ces sept pierres sont toutes anépigraphes (une croix incisée sur la marque de la tombe 17) et de taille grossière (fig. 43). Nous nous trouvons dans une autre tradition et peut-être avant l'apparition des stèles discoïdales de type languedocien, qui restent à ce jour inconnues dans le Vaucluse<sup>66</sup>.

D'autres signalisations pouvaient indiquer en surface l'existence d'une tombe. Plusieurs blocages de petites pierres ont pu caler des pieux, piquets ou poteaux de bois (tombes 44, 59 et 83). A chaque extrémité des tombes en coffre, les tuiles placées de chant pouvaient apparaître. Elles sont souvent renversées, cassées ou écrêtées à leur sommet. Le faite des bâtières affleurerait également le sol. Pour la tombe 5, dans une zone où le sol est conservé, le fait est certain. D'autres structures plus précaires devaient sans doute concourir à marquer cette présence (haies, enclos, palissades, tertres, végétation particulière, empierrement etc...). L'importance accordée à l'isolement de chaque entité funéraire, à l'espacement des inhumations imposait une signalisation durable et entretenue.

## LES SÉPULTURES D'ENFANT

La population recensée dans les 115 tombes fouillées est de 133 individus, se décomposant en 53 enfants ou adolescents (âge inférieur à 18 ans), 79 adultes (44 hommes et 35 femmes) et un squelette indéterminé mais sans doute âgé.

Nous renvoyons à l'analyse anthropologique, pour ce qui concerne l'étude paléodémographique, et notamment la mise en évidence des pics de mortalité par classe d'âge (fig. 3 et 4).

Nous nous interrogerons sur la population infantile, qui compte pour environ 40% de l'ensemble, en constatant d'abord la très faible représentation de la mortalité périnatale (nouveaux nés et enfants de moins de six mois), attestée seulement par la tombe 19. Cette sous-représentation est flagrante (car le corollaire de cette mortalité natale est patent chez les jeunes femmes dans la classe d'âge comprise entre 18 et 29 ans, il n'existe pas non-plus de tombe mère-enfant). Cette absence ne peut s'expliquer que par le caractère partiel de la fouille, qui ne se situe pas sur l'emprise d'un secteur réservé à l'inhumation infantile. Des zones réservées aux tombes de nouveaux nés à l'intérieur de cimetières contemporains sont connues (Avignon, au chevet de l'église Saint-Agricol, lors d'une fouille inédite où une vingtaine d'enfants en bas-âge furent exhumés dans des amphores ou sous des tuiles, dans une zone d'inhumation des VI-VII<sup>e</sup> siècles<sup>67</sup> et pour prendre une publication récente, à Dijon<sup>68</sup>). Ailleurs, cette séparation selon l'âge est attestée pour une période plus ancienne, dans l'atelier de potiers de Sallèles-d'Aude<sup>69</sup>.

La répartition de ces tombes dans le cimetière est de lecture délicate (fig. 42). Il semble qu'elles se dispersent uniformément dans le semis général des tombes, et contradictoirement on peut reconnaître au moins trois concentrations. Au centre de la fouille, un groupe de six sépultures (55-55 et 79 à 82) se presse au détriment de l'orientation et de l'organisation supposée par bandes. Un second regroupement est visible au sud-ouest (tombes 12, 13 et 128 (fig. 37). Plus au nord, les tombes 109 à 112 constituent un îlot isolé, d'autant plus remarquable que l'architecture en bâtière est commune à ces sépultures. Ailleurs, on note que les tombes d'enfant s'intercalent dans des espaces vacants entre sépultures d'adultes. Dans sept cas des enfants sont inhumés avec des adultes dans des tombes multiples, auquel il faut ajouter deux tombes recueillant deux enfants (63 et 55). C'est donc un total d'inhumations successives avec enfants, légèrement supérieur à la moyenne du site (9 sur 51 = 17,6% contre 16 sur 115 = 13%), mais sur un échantillonnage restreint. On ne peut donc proposer que des enfants soit prioritairement inhumés dans des tombes parentales, ou inversement que des parents élisent leur sépulture dans la tombe d'un de leur enfant.

Par contre lorsque l'on comptabilise la typologie utilisée il ressort nettement que les tombes en bâtière sont souvent construites pour

accueillir des enfants (13 cas sur 20 soit 65%) et à l'opposé, que les mêmes coffres de tuiles, mais cette fois à section rectangulaire, reçoivent essentiellement des adultes (1 enfant d'environ 11 ans, pour 11 tombes soit 9%). Pour le reste la proportion s'inscrit dans la moyenne (fosse 39%, couverture simple 36%). On peut donc proposer une tendance à l'utilisation des bâtières pour les enfants, en soulignant toutefois que les caissons de tuiles sont situés dans les régions présumées les plus anciennes du site (sud-ouest) et qu'une grande partie des bâtières se localise à la périphérie nord-est, c'est-à-dire dans une zone tardive. Un facteur chronologique peut donc expliquer cette spécialisation.

## INHUMATIONS SUCCESSIVES

Si l'on excepte le cas de la tombe 63 (deux enfants tête-bêche inhumés simultanément), toutes les autres tombes où furent découverts plusieurs corps, résultent de réutilisations d'une même sépulture. Cette pratique est fréquente<sup>70</sup>. On dénombre 16 tombes à inhumations successives (14 %, chiffre non marginal). Ce phénomène, attesté historiquement (interdictions de déposer un autre mort dans une tombe déjà occupée<sup>71</sup>, ou de la spolier, en 585 au concile de Mâcon et par celui d'Auxerre dans la deuxième moitié de ce siècle), est habituel dans les cimetières contemporains<sup>72</sup>. A Roissard (Isère), 18 tombes sur 58 portent des inhumations délibérément répétées<sup>73</sup>. C'est à Beaulieu (Alpes-Maritimes) que la comparaison avec Vaison est la plus évidente<sup>74</sup>. Dans le cimetière attenant à la chapelle Sancta Maria De Olivo, 47 individus sur une population totale de 145 corps (32 %) ont été inhumés successivement dans des tombes collectives. Ces sépultures reçoivent de deux à quatre corps. Au Colombier le chiffre maximum de quatre occupants est atteint une fois (tombe 11). On peut supposer que des raisons de capacité évidentes empêchent un hébergement encore plus nombreux. Les restes osseux précédents sont en effet conservés à l'intérieur de la tombe. De façon générale, la proportion de tombes à inhumations répétées décroît avec l'importance de la structure de protection (4 des 6 coffrages de pierres, et une seule tombe double parmi les 34 sépultures à couverture de tuiles). De même la quantité de corps successivement inhumés est plus faible dans les tombes moins spacieuses (fosses et couvertures simples). Tous les types sont affectés, notamment les tombes en fosse (contrairement à d'autres sites).

Cette pratique appelle trois réflexions :

- Ces inhumations successives sont volontaires et délibérées. Elles ne résultent pas de

perturbations provoquées par la découverte fortuite d'une tombe plus ancienne. Le plan de répartition des sépultures montre que les fosses sont soigneusement espacées pour éviter les creusements aléatoires, et donc le hasard des recouvrements.

- Cela suppose que l'endroit à creuser pour retrouver exactement l'emplacement d'une tombe choisie était connu. Il est donc vraisemblable qu'une marque indiquait la présence de la tombe (stèle), et sans doute aussi son contour (tertre, bordure, enclos). Dans les rares cas observables, on ne note qu'une seule fosse d'accès à la tombe, alors que trois ouvertures consécutives ont été pratiquées (tombe 75).

- Il serait satisfaisant au delà du constat de cette pratique, de pouvoir en expliquer les motivations. Nous refusons de penser que des arguments économiques puissent uniquement jouer : il n'est pas moins onéreux en ce qui concerne le coût des matériaux de créer une nouvelle fosse dans les espaces libres du cimetière, que de rouvrir une tombe déjà occupée, surtout si elle est également en fosse simple. Il reste que le coût de la concession, et non plus de la structure de la tombe, peut conduire au remploi d'une sépulture. Mais alors en conséquence, les tombes considérées comme pauvres (en fonction de la qualité de leur construction ce qui est déjà discutable), devraient accueillir un plus grand nombre d'occupants, assez peu fortunés en tout cas pour devoir utiliser une sépulture parentale (en admettant qu'ils en soient héritiers). Inversement, les familles riches, pouvant investir dans l'achat de cuves monolithes, devraient pouvoir se dispenser de réutiliser un seul receptacle. Notons en fait, que les sépultures les plus accessibles sont le plus fréquemment remployées.

Les arguments manquent pour invoquer d'autres motifs, mais constatons (avec prudence car l'échantillon est numériquement faible) que la composition par sexe et âge des inhumations successives comprend souvent une femme, un homme (couple) et éventuellement un enfant ou un autre adulte (progéniture) (tombes 11, 36, 75, 119, 35-38, 102), ce qui correspond à la composition nucléaire d'une famille. Les recherches sur les liens de parentés éventuels unissant les individus d'une même tombe apportent des indications nuancées, mais qui ne sont toutefois pas contradictoire avec cette proposition (les liens familiaux peuvent être plus éloignés, et sont impossibles à définir plus précisément en l'état actuel des investigations anthropologiques).

L'inhumation nouvelle d'un corps dans une tombe déjà occupée entraîne la réduction du squelette ancien (fig. 19). Dans tous les cas, le corps précédent est décharné, sans connexions

anatomiques. Il doit donc s'écouler un laps de temps minimal, que l'on peut évaluer à une année au moins, avant d'utiliser à nouveau une tombe, et de manipuler le squelette précédent. La réduction s'effectue toujours à l'intérieur de la tombe. Un seul cas d'exhumation et de translation des ossements est observable (tombe 38). Les restes osseux sont le plus souvent regroupés aux pieds, dans l'angle sud-est de la tombe. Ils recouvrent quelques fois le dernier corps déposé (il ont donc été retirés momentanément) (tombe 119) ou sont plaqués contre une paroi latérale (tombes 55 et 36). Le ou les crânes antérieurs restent le plus souvent à leur emplacement d'origine. Ce souci particulier de respecter la tête se retrouve à Roissart où les réductions dissocient les crânes, qui restent à l'intérieur de la tombe, et les autres ossements rejetés sur les côtés ou en bordure extérieure <sup>75</sup>.

## POSITION DES CORPS

L'un des intérêts du site est d'avoir livré des squelettes dans un bon état de conservation et dans des positions assez fidèles de leur situation d'origine. La terre d'infiltration sableuse à certainement rempli les cavités dans un délai très court. Nous pouvons observer par exemple, les connexions parfaites des mains (phalanges en place) et des cages thoraciques non aplaties. Les mouvements postérieurs à la fermeture des tombes affectent les bras, qui lorsqu'ils sont repliés sur le torse, glissent le long du corps (l'articulation du coude est alors tournée vers l'intérieur de l'avant bras), la tête qui pivote sur le côté, la ceinture scapulaire qui s'ouvre, et surtout les pieds qui, étant relevés, s'affaissent progressivement.

L'examen détaillé des connexions osseuses a permis de mettre en évidence différents stades ou durées de colmatage des tombes. Il est apparu ainsi que des tombes pouvant être considérées au vu des traces archéologiques comme en fosse simple, possédaient en fait une couverture de bois. Il en est de même pour certaines sépultures à protection incomplète de tuiles ou de pierres (couvertures simple et bâties) qui étaient certainement renforcées par des planches. Trois éléments conduisent à restituer cette protection supplémentaire : le relâchement général des ossements, déplacés en espace vide, le dépôt de bruchite (qui implique à nouveau une décomposition dans un espace non colmaté) et l'effet de paroi (alignement du corps plaqué contre une bordure non perceptible à la fouille).

De façon générale, les corps sont disposés sur le dos (décubitus dorsal), bras le long du corps et tête droite. L'étroitesse des fosses, nous l'avons vu, peut influencer cette position,

surtout à hauteur des épaules qui sont compressées. La tête paraît affectée par des déplacements, que n'expliquent pas seules l'éventuelle présence d'un cercueil de bois ou une durée de remplissage de la tombe très long. Le fait que le crâne soit presque systématiquement basculé vers l'avant, ou pivoté sur un côté, et disjoint des vertèbres cervicales, si ce n'est de la mandibule, suppose la présence de soutiens. Les bras peuvent être également posés (seul) ou croisés sur le bassin, et exceptionnellement réunis sur le thorax (tombes 91 et 95). On observe une plus grande fréquence de ces dernières positions dans la région nord-est du site, peut-être plus tardive. On estime généralement que le fait d'inhumer les bras le long du corps est un signe d'ancienneté à l'intérieur du haut Moyen Âge.

Cette position, notamment au niveau des jambes écartées et des bras ballants, souvent placés sous les hanches (tombe 71 par exemple), exclut l'utilisation d'un linceul. Les inhumations drapées conservent habituellement la forme écrasée par le tissu (pieds joints, jambes serrées). Elles sont associées à une position des bras croisés sur le thorax, et plutôt développées à partir du VI<sup>e</sup> siècle (il peut exister des particularités locales qui retardent leur diffusion). Aucune fixation métallique de linceul (agrafe à double crochets) n'a d'ailleurs été retrouvée. Ce fait ne constitue toutefois pas une preuve, car ces agrafes restent très rares.

Nous ignorons de quelle façon s'effectuait l'inhumation. On peut supposer que le corps était dévêtu (aucune boucle de ceinture, fibule ou élément de fixation vestimentaire, absence de clous et de traces de chaussures). Restituons sans preuve, que le corps (sauf la tête ?) était caché par une pièce de tissu<sup>76</sup>, ce qui conforterait l'idée d'une période où le dépouillement était en ferveur. Nous ne sommes pas plus renseigné sur le moyen utilisé pour le transport des corps jusqu'à la tombe. On sait que la tradition antique du brancard funéraire<sup>77</sup> perdure longtemps en gaule septentrionale (totenbrett mérovingien)<sup>78</sup>. Aucun indice ne permet d'en affirmer ici l'usage.

Par contre, mais cela est anecdotique, l'étude de l'occupation de l'espace interne des fosses permet d'indiquer que les corps étaient introduits depuis le sud. D'une part, lorsque l'architecture de la tombe impose deux fosses superposées (l'une au fond étroite pour le corps et l'autre en surface élargie pour placer la couverture), il n'est pas rare que la fosse la plus profonde soit décentrée, toujours contre le côté nord. A la manière des tranchées de fondation plus larges sur l'une des bordures d'un mur, cela signifie que le terrassier a creusé son excavation depuis le sud. D'autre part, les corps sont également souvent plaqués contre la bordure

nord (tombes 73, 94 et 128). Enfin le dépôt du corps est toujours réglé en fonction de la distance séparant la tête de l'extrémité ouest. L'espace libre aux pieds varie en fonction de la longueur de la fosse.

## DÉPLACEMENTS D'OSSEMENTS

Plusieurs cas patents de déplacements osseux sont à signaler (d'autant plus évidents que les squelettes sont par ailleurs en parfaite connexion). Il s'agit des tombes 1 (crâne sur le fémur droit), 6 (crâne contre la jambe droite), 110, 21, 83 et 71 (boîte crânienne pivotée), 126 (mandibule et humérus gauche contre les jambes), 88 (fémur gauche et bassin sur l'épaule), 28 (vertèbres et côtes remontées contre la tête) et 127 (bloc de vertèbres lombaires perpendiculaire au rachis). Ces dix exemples ont difficilement pu être provoqués par des animaux fousseurs (les parois sont en grès), des racines ou bien encore par l'eau, qui emplissant la fosse aurait pu, par flottaison, emporter la boîte crânienne. Ces agents ne seraient pas sélectifs au point de ne perturber que la tête ou certaines régions des corps. Cependant, pour chacune de ces tombes, la couverture n'a pas été écartée ou détruite. S'il existe des profanations, les pillards ont donc remplacé la couverture avec soin. Ceci n'est pas invraisemblable, dans la mesure où la partie du corps la plus menacée par une hypothétique convoitise, le crâne (dans six exemples), peut être atteint en soulevant une seule tuile de couverture. Le cas de la tombe 26 fournit un argument étayant cette hypothèse. Ce squelette ne porte aucune trace de déplacement, sa couverture de tuiles paraît en bon ordre. Pourtant, lors de la fouille du comblement interne, un grand fragment de *tegula* en position oblique est apparu dans la partie supérieure du remplissage, sous la couverture. Il était impossible que cet élément se soit infiltré par les interstices de la toiture de la tombe. Il n'avait pu entrer qu'après que le volume intérieur soit déjà partiellement rempli. On ne peut imaginer son introduction que lors d'une ouverture très postérieure au moment de l'inhumation.

Toutefois, même si un pillage important peut subvenir durant l'occupation du cimetière (et l'on sait que la profanation est l'une des plus vives craintes des contemporains, c'est donc qu'elle est fréquente), il ne peut être invoqué pour expliquer totalement l'absence de mobilier sur le site. Ainsi qu'il est général à la Provence, il est plus probable que la population observe strictement les usages nouveaux en matière funéraire.

# LA POPULATION : APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE

## CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Une population de cimetière est une juxtaposition d'individus, de même origine ou non, dont la diversité peut se traduire par des variations anatomiques, l'os étant "façonné" par le milieu naturel et humain. L'analyse des caractéristiques morphologiques permet d'évoquer l'homogénéité ou, au contraire, l'hétérogénéité du groupe en ayant recours au calcul de la variation intrapopulationnelle.

Pour calculer cette variation, hommes et femmes séparément, on utilise le test de W.W. Howells<sup>79</sup>, qui consiste à comparer les écarts types des mesures de la population étudiée avec ceux de la population mondiale. On obtient ainsi pour chaque données morphologique retenue un "sigma ratio"; la moyenne des "sigma ratio" permet de chiffrer la variation interne du groupe. Plus le "sigma ratio" est élevé, plus la variation est importante et, de ce fait, plus la population est hétérogène (l'identité avec la population de référence étant exprimée par le nombre 100). Pour déterminer si les différences observées sont significatives en fonction de l'effectif, on a recours au test du Khi 2.

Dans le cas de Vaison, quatorze variables métriques ont été sélectionnées parmi l'ensemble des données. Les résultats du test (fig. 3) montrent que la population masculine globale est très homogène; aucune variation n'est significativement différente de celle de la population de référence au seuil de 1%. Seules deux mesures craniennes (longueur de la base et hauteur basio-bregmatique) présentent une variation faiblement significative au seuil de 5%. La population féminine est moins homogène globalement, en raison d'une variation faiblement significative au seuil de 5% de trois mesures faciales (largeurs de l'orbite, du nez et bigoniaque). Là encore, aucune différence n'est significative au seuil de 1% (fig. 4).

La population de Vaison peut donc être considérée globalement comme homogène. Les distinctions qui pourront être faites entre groupes d'individus pourront être considérées comme des variations familiales et non comme des différences liées à des origines différentes.

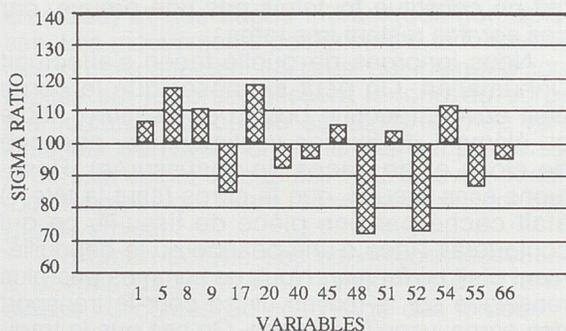
L'hypothèse d'homogénéité étant retenue, les calculs effectués sur l'ensemble des squelettes étudiés, permettent de décrire globalement les habitants de Vaison pendant le très haut Moyen Age<sup>80</sup>.

Les hommes ont une constitution peu robuste, leur stature est moyenne (164,2 cm.). Le crâne a une capacité élevée (1510 cm<sup>3</sup>), son contour horizontal est moyennement allongé

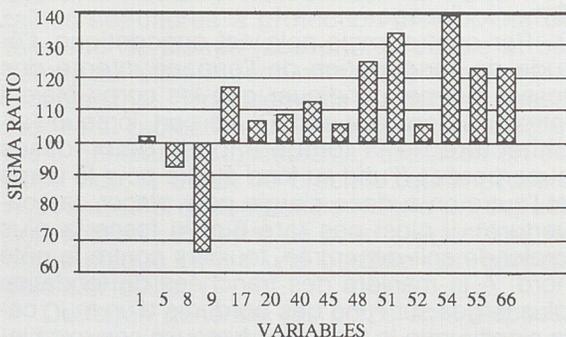
(mesocrâne) et la hauteur de voûte est moyenne. La face est également de hauteur moyenne (mésène). La mandibule est moyennement large. Le contour sagittal débute par une face orthognathe et un front bombé (orthométope).

Les femmes présentent aussi des reliefs osseux peu marqués, leur constitution est donc peu robuste comme celle des hommes. Leur taille moyenne s'élève à 154,2 cm. Cette différence de dix centimètres avec la stature masculine est celle que l'on rencontre dans une population naturelle homogène. Les crânes féminins ont une capacité élevée (1327 cm<sup>3</sup>) et un contour horizontal mésocrâne, mais plus arrondi que celui des hommes. La voûte est moyennement élevée. Les différences entre les capacités et les contours entre les deux populations masculines et féminines sont, là encore, caractéristiques d'une population naturelle homogène.

Chez les femmes, la face, toujours mésène en moyenne, est plus haute et plus étroite, alors que la mandibule est plus large (brachygnathe). Le contour horizontal débute par une face orthognathe et un front bombé.



3. Graphique de l'homogénéité de la population masculine selon 14 variables.



4. Graphique de l'homogénéité de la population féminine selon 14 variables.

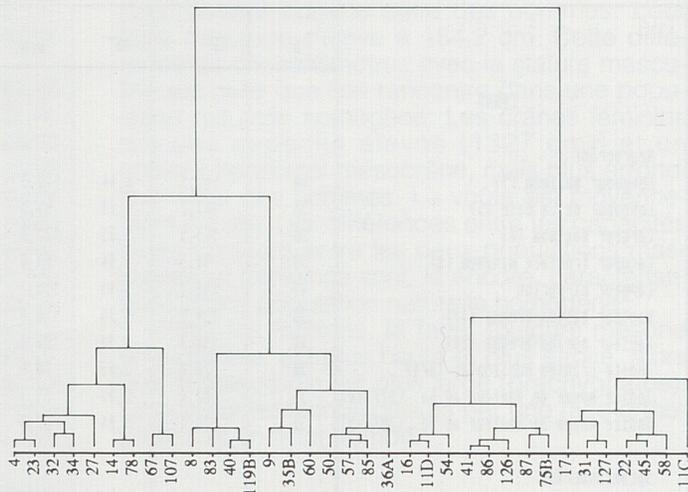
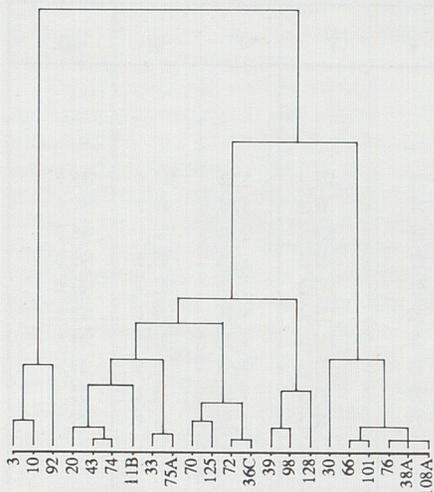
5. Principales données métriques.

Données	Hommes					Femmes				
	N	$\bar{x}$	$\sigma$	min.	max.	N	$\bar{x}$	$\sigma$	min.	max.
<b>CRANE</b>										
Neurocrâne :										
Longueur maximum (1)	40	187,1	6,44	170,0	201,0	24	179,2	5,68	167,0	189,0
Longueur de la base (5)	35	102,2	4,79	91,0	112,0	20	96,9	5,17	80,0	104,0
Largeur maximum (8)	40	143,9	5,63	132,0	158,0	25	138,7	3,01	133,0	145,0
Largeur frontale minimum (3)	38	98,5	3,84	89,0	106,0	22	95,5	4,79	85,0	106,0
Largeur bi-porion	41	119,1	5,41	110,7	128,7	27	113,8	3,71	107,0	123,0
Hauteur basion-bregma (17)	35	136,2	5,71	118,0	147,0	23	129,0	4,86	120,6	143,0
Hauteur porion-bregma (20)	40	116,1	3,91	106,0	124,0	26	110,4	4,29	97,5	118,5
Indice crânien horizontal (8/1)	38	76,8	3,65	70,4	84,9	23	77,5	2,98	71,6	83,5
Indice moyen de hauteur au ba. (17/1+8)	34	82,4	2,92	75,1	86,3	20	81,4	2,96	76,8	88,5
Indice moyen de hauteur au po. (20/1+8)	38	70,1	1,84	67,0	73,8	23	70,5	3,98	64,6	85,0
Splanchnocrâne :										
Longueur de la face (40)	29	96,1	4,65	84,8	104,0	15	92,2	5,11	83,8	101,7
Largeur bi-zygomatique (45)	21	133,4	5,47	124,0	143,0	10	127,7	4,55	122,0	134,0
Largeur bi-maxillaire (46)	33	96,0	4,72	84,7	104,7	14	93,3	4,50	85,7	102,2
Hauteur supérieure de la face (48)	31	70,0	3,09	62,9	74,3	16	66,6	4,83	60,3	78,6
Largeur de l'orbite (51)	34	42,5	1,76	39,4	46,4	17	41,6	2,31	38,0	47,5
Hauteur de l'orbite (52)	31	32,6	1,42	29,7	35,2	15	32,0	2,06	28,6	35,6
Largeur du nez (54)	33	24,3	1,97	21,2	30,8	16	23,7	2,38	19,2	27,5
Hauteur du nez (55)	35	51,2	2,75	46,0	55,0	19	49,9	3,24	45,2	58,1
Indice facial supérieur (48/55)	18	52,7	2,24	49,9	57,8	9	54,6	3,78	47,6	59,1
Indice orbitaire (52/51)	37	76,3	3,55	68,5	82,5	20	78,0	4,04	68,8	84,6
Indice nasal (54/55)	32	47,4	3,49	42,4	59,7	16	47,5	5,51	38,8	56,8
Mandibule :										
Longueur totale (68)	36	104,9	4,87	95,0	117,0	25	99,1	3,75	91,0	104,5
Longueur du corps	37	75,9	4,79	68,0	87,0	25	69,9	3,50	64,0	78,0
Largeur bi-condylienne (65)	17	124,1	5,57	110,8	132,5	13	120,6	6,03	110,5	128,1
Hauteur de la branche montante (70a)	36	64,5	4,93	53,0	72,0	25	59,1	4,29	50,0	67,5
Largeur de la branche montante (71)	38	32,6	2,55	27,8	38,6	28	30,2	2,56	25,3	35,0
Hauteur de la symphyse (69)	28	33,5	2,58	27,8	38,1	17	29,7	2,30	24,4	33,9
Indice de hauteur/Largeur (68/65)	17	85,8	5,54	77,4	96,5	13	81,8	4,92	76,7	94,6
Indice de la branche montante (71/70a)	35	50,9	4,08	43,2	59,8	24	51,3	5,15	41,9	61,6
<b>SQUELETTE POST-CRANIEN</b>										
Longueur du fémur (2)	30	443,2	22,80	408,0	489,0	26	418,7	17,64	386,0	470,0
Périmètre du fémur (8)	30	91,6	5,83	83,0	110,0	27	81,6	3,33	75,0	88,0
Indice de robustesse du fémur (8/2)	30	20,6	1,33	18,4	24,8	26	19,5	0,94	17,5	21,4
Longueur du tibia (1)	29	360,8	22,81	321,0	407,0	19	339,8	16,76	313,0	384,0
Longueur de l'humérus (1)	36	320,2	14,64	294,0	362,0	25	298,1	12,35	279,0	325,0

Ces quelques observations suffisent pour traire l'homogénéité biologique de la population exhumée. Les données morphométriques les plus importantes sont données dans le tableau de la figure 5.

Toutefois, dans une population homogène, tous les individus ne se ressemblent pas point par point, et il existe, bien sûr, des nuances familiales. Pour les exprimer, on a recours à deux approches : l'une s'appuie sur les données morphoscopiques (cette méthode est développée

dans le chapitre consacré aux recherches sur les liens de parenté), la seconde se base sur les données quantitatives, à partir des caractères métriques de chaque individu. Chacune de ces approches propose des regroupements, obtenus grâce aux méthodes de l'analyse multivariée. Les regroupements définis peuvent, dans certain cas, être interprétés comme des ensembles familiaux, sans qu'il soit possible, malgré tout, de préciser le degré de parenté entre les individus qui les composent (fig. 6).



6. A - Population masculine de Vaison. Classification exprimant le degré de ressemblance entre les individus.  
B - Population féminine, classification identique.

## CONDITIONS DE VIE

Différentes méthodes d'investigation anthropologique contribuent à la restitution des conditions de vie d'une population. Les observations portent sur la composition relative du groupe selon l'âge au décès, ainsi que sur plusieurs autres mesures statistiques. D'autres observations concernent les pathologies de chaque individu, et leur fréquence au sein de la communauté étudiée.

Voyons d'abord les résultats obtenus par l'analyse démographique de cette population. La restitution des âges au décès fait apparaître une forte proportion d'individus non adultes (54 enfants et adolescents pour 77 adultes, c'est-à-dire 44 % du groupe). Ce chiffre se situe dans la fourchette des estimations paléodémographiques de la mortalité non-adulte au Moyen Âge<sup>81</sup> qui est de l'ordre de 40 à 45 %. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que la classe infantile (0-1 an) est très peu représentée, puisque seuls deux nouveau-nés ont été exhumés. Or, c'est dans cette classe d'âge que le nombre de décès est le plus important dans les populations pré-jennériennes, où elle compte à peu près autant d'individus que dans la classe 1-15 ans. Il existe donc sur ce site, un déficit impor-

tant de squelettes de très jeunes enfants. Cette sous-représentation peu s'expliquer par la disparition des ossements du fait de leur fragilité ou des pratiques funéraires spécifiques. Nous avons tenté d'estimer le nombre réel de décès d'enfants, en nous fondant sur la proportion évoquée plus haut, à savoir que le nombre de décès entre zéro et un an est sensiblement égal à celui des décès entre 1 et 15 ans. D'après cette restitution, la proportion de décès non-adultes se situe à 55 %, ce qui dépasse cette fois les estimations paléodémographiques citées précédemment, mais qui n'est pas incompatible avec les observations de Goubert<sup>82</sup>

Pour tenter d'expliquer l'importante proportion des enfants sur ce site, quatre hypothèses peuvent être avancées.

- Une sous-représentation des adultes (en cas de guerre par exemple). Cette explication n'est pas appropriée ici, car la population adulte exhumée ne présente pas de déséquilibre important (notamment dans sa répartition par sexe).

- Une sur-représentation des enfants peut être liée à la délimitation d'une zone privilégiée d'inhumation. Cette hypothèse doit être prise en compte ici, dans la mesure où l'extension de la

fouille ne recouvre pas la totalité du cimetière. Plusieurs arguments issus de la topographie à l'intérieur de la zone explorée, renforcent cette proposition (groupes de tombes d'enfant d'âge voisin, genèse de l'occupation du site : extrémité périphérique et éventuellement marginale par rapport à l'ensemble du cimetière Saint-Quenin, cf. *supra*).

- Une population ayant connu une croissance démographique importante, avec beaucoup de naissances et donc beaucoup de décès d'enfants, peut expliquer une telle proportion. Si cette hypothèse paraît improbable, en fonction des connaissances générales acquises par ailleurs sur la période considérée (V-VI<sup>e</sup> siècles), qui n'est pas donnée habituellement comme une époque d'expansion démographique, il convient cependant de ne pas la rejeter a priori. L'étude d'autres populations contemporaines dans la région pourrait permettre d'en écarter définitivement l'éventualité. Toutefois en l'absence de comparaison significative, rien ne s'oppose à ce que ce fort taux de mortalité infantile traduise un moment d'accroissement naturel de la population, limité à la seule région provençale. De plus, peut-être faut-il se défier des considérations générales portées sur un taux de peuplement, et sur ses fluctuations. On peut admettre, en effet, que dans une population en régression démographique globale (elle reste encore à prouver en Provence, où la rétraction ou désertion urbaine s'accompagne d'un repeuplement des campagnes), la natalité soit plus forte.<sup>83</sup>

- Une période de difficultés économiques peut aboutir à une forte mortalité infantile (avec vagues d'épidémies par exemple)<sup>84</sup>. Cette dernière hypothèse reste la plus adéquate. Il faut cependant la nuancer, car, encore une fois, l'observation est basée sur une partie minime de ce vaste cimetière.

Ce pourcentage élevé d'individus non adultes n'a pas permis d'appliquer la méthode des estimateurs paléodémographiques élaborée par Bocquet-Appel et Masset<sup>85</sup> qui doit permettre d'appréhender certains paramètres démographiques comme l'espérance de vie à la naissance, la descendance finale moyenne par femme, etc. Ces calculs ne peuvent être réalisés que dans le cas d'une population respectant une certaine répartition adultes-non-adultes, qui ne se retrouve pas ici<sup>86</sup>.

Les courbes de mortalité adultes apportent également des données significatives. En comparant les courbes obtenues à Vaison (fig. 7) avec les modèles démographiques de Masset<sup>87</sup>, on s'aperçoit que le site du Colombier montre une configuration propre aux populations démographiquement éprouvées : nous constatons la

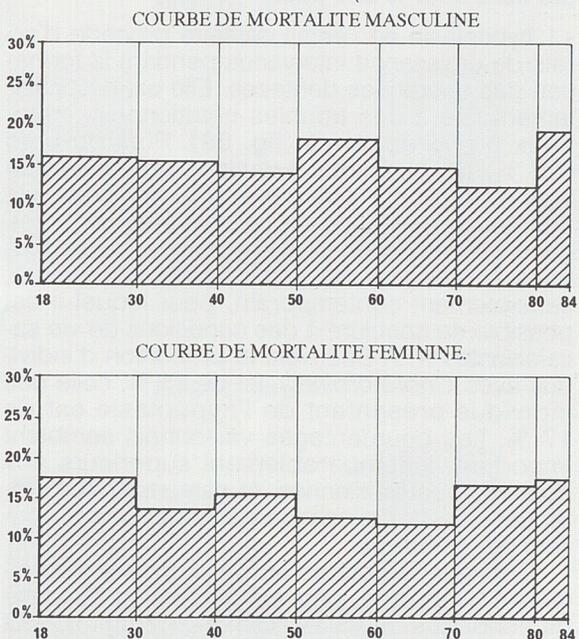
relative importance des individus jeunes par rapport aux individus âgés, surtout chez les femmes. Cet aspect des courbes de mortalité adulte confirme donc l'impression de conditions démographiques difficiles déjà évoquée par la mortalité non-adulte.

D'autres types d'observations, portant non plus sur les aspects statistiques à l'intérieur du groupe considéré, mais induites par la mise en évidence de pathologies individuelles, peuvent évoquer certains aspects des conditions de vie de cette population. Un mauvais état de santé ou une malnutrition durant la croissance laissent des traces sur un squelette. La répétition, l'importance et la fréquence de ces caractères permettent de mesurer la qualité et l'hygiène de vie. Trois indicateurs ont été mis en évidence : Lignes de Harris, *Cribra orbitalia* et hypoplasie de l'émail dentaire.

- Les lignes de Harris sont, sur les extrémités des os longs, les traces visibles en radiographie permettant d'identifier des arrêts de croissance. L'observation de ce caractère a pu être faite sur 51 individus (fig. 56).

Pour interpréter les résultats obtenus, nous avons repris les calculs et observations de B.Y Mafart<sup>88</sup>, c'est-à-dire le nombre moyen de lignes par os (indice de morbidité de Wells), ainsi que la proportion d'os ne présentant aucune ligne.

Pour les quatre populations provençales étudiées en référence (Saint-Victor de



7. Estimation des structures d'âges à l'aide des sutures exocrâniennes des populations masculine et féminine de Vaison (méthode des vecteurs de probabilités).

Marseille, La Gayole, Beaulieu et Ganagobie), les valeurs du premier indice varient de 2,5 à 4,8, les valeurs du deuxième calcul oscillent entre 6,7 et 31,2 %. A Vaison, ces valeurs sont respectivement de 4,2 et 14,9 %. En tant que tels, ces pourcentages ne signifient pas grand chose. On peut simplement observer que le premier indice se situe parmi les plus élevés des population provençales relevées, et que le deuxième, s'il n'appartient pas aux valeurs les plus basses, se situe quand même en dessous de la moyenne des indices de Mafart. Ces deux chiffres semblent aller dans le même sens, à savoir une population assez éprouvée dans sa croissance osseuse.

L'interprétation de ces troubles est toutefois encore très délicate en raison des remaniements osseux qui peuvent intervenir tout au long de la vie de l'individu. Les observations faites ne doivent donc être considérées que comme des indicateurs de tendances.

- Les *cribra orbitalia* caractérisent une atteinte du toit de l'orbite, par une hypertrophie du diploë. Elles traduisent l'expression de certaines carences, consécutive en particulier au manque de fer dans l'organisme (fig. 57). Elles résultent d'une alimentation déséquilibrée, généralement liée à un mauvais environnement socio-économique.

A Vaison, l'observation a pu être faite sur 103 individus. La présence de *cribra orbitalia* est notée dans 26,2 % des cas.

- L'hypoplasie de l'émail dentaire procède d'arrêts de croissance intervenus pendant la formation des couronnes dentaires. Elle est essentiellement liée à des troubles nutritionnels, infectieux ou héréditaires (fig. 58). Plus du tiers (36 %) des individus examinés présentent ce type d'affection. A titre d'exemple, et bien que la population de référence soit extrêmement éloignée de Vaison, nous avons comparé nos données avec celles du site de Beauvais (Oise), sensiblement contemporain, pour lequel il est possible de conclure à des conditions de vie satisfaisantes<sup>89</sup>. A Beauvais la proportion d'individus avec *Cribræ orbitalia* est de 11 %, celle des individus présentant de l'hypoplasie est de 17 %. Les pourcentages vaisonais semblent important, incomparablement supérieurs aux données beauvaisiennes, et paraissent donc indiquer que la croissance des habitants a sou- vent été perturbée.

Certains caractères se développant naturellement avec l'âge, peuvent également découler de conditions de vie déficientes. Il s'agit surtout de l'usure dentaire, de la maladie carieuse et de l'arthrose.

Restituer l'état sanitaire général des individus peut être envisagé également à partir d'obser-

vations portant sur la région bucco-dentaire. Il s'agit, dans le cadre de cette étude, de l'usure dentaire, caractère lié avant tout au vieillissement, et l'impact de la maladie carieuse.

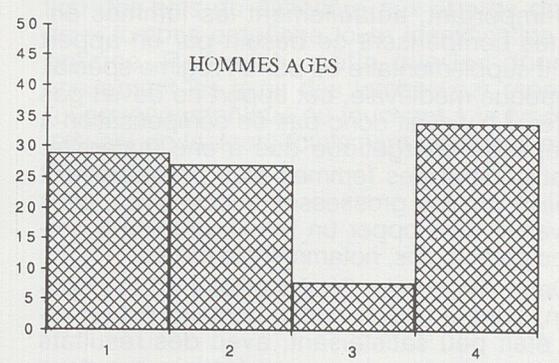
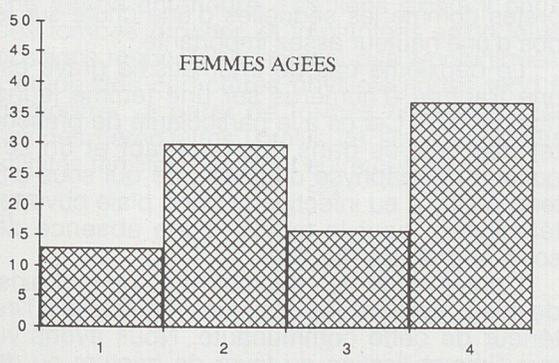
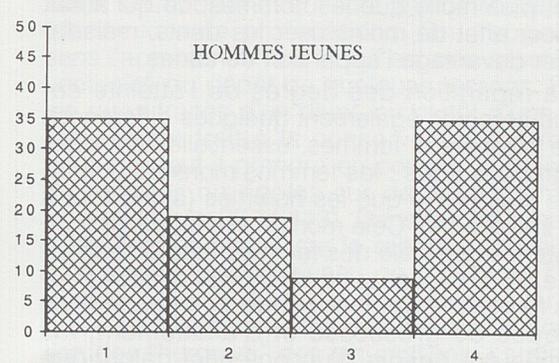
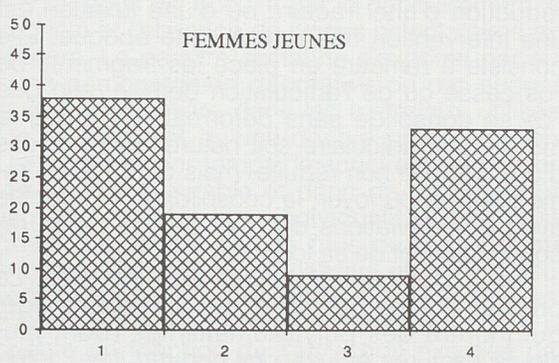
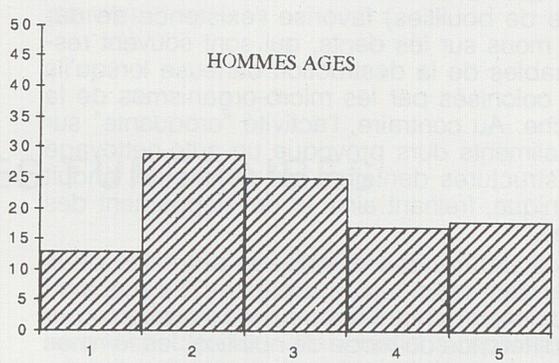
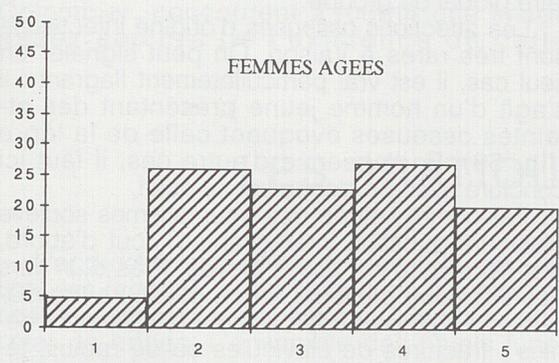
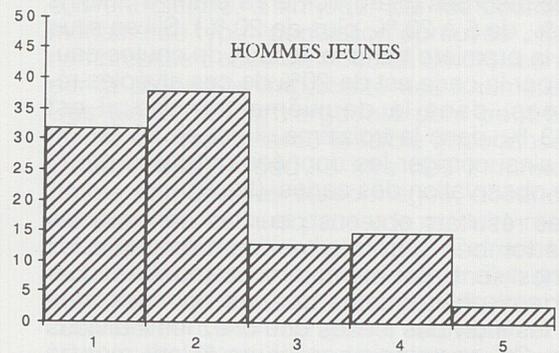
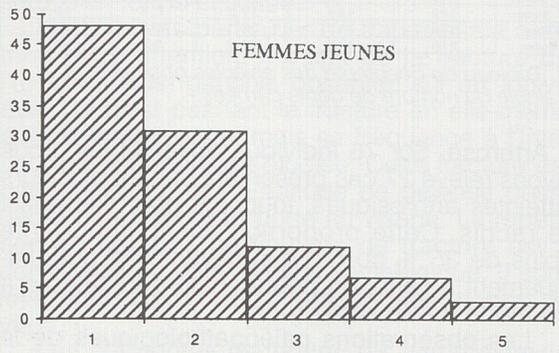
- L'usure dentaire est essentiellement liée à l'âge mais ce n'en est pas l'unique cause; le degré d'usure peut être mis en relation avec de nombreux facteurs, tant individuels (malocclusion, qualité de l'émail) que collectifs (alimentation, stress). Dès qu'une dent à achevé sa croissance et qu'elle est en contact, en occlusion avec son vis-à-vis, l'usure apparaît. C'est pourquoi ce n'est pas tant le pourcentage de dents touchées qui est intéressant, presque toutes le sont chez les adultes, mais le degré de cette usure. Ce phénomène a été coté en cinq stades, du stade 1 où l'usure touche seulement l'émail, au stade 5 où l'usure atteint la cavité pulpaire (échelle de Perrier)<sup>90</sup>.

La répartition de l'usure dentaire par sexe et par groupe d'âge montre une différence entre hommes et femmes (fig. 8). Les groupes féminins montrent une répartition naturelle : dans le groupe jeune, on observe une forte proportion de stade 1 (usure très peu marquée) et des effectifs décroissants dans les autres classes. Dans le groupe âgé, on note une augmentation des effectifs des stades les plus avancés, avec une forte diminution du stade 1.

Les hommes ont une répartition plus complexe : il semble qu'ils soient plus sensibles à l'usure que les femmes dans le groupe jeune (stade 2 et 4 plus importants).

La maladie carieuse est la destruction du tissu dentaire par une action microbienne. Plusieurs causes peuvent influencer sur l'apparition et l'évolution de cette pathologie : la résistance de la dent, l'action du milieu buccal et des microorganismes, l'alimentation, l'hygiène dentaire ou la réaction à certaines maladies.

Pour décrire la carie, nous avons examiné chaque dent et appliqué une cotation en quatre degrés, depuis une atteinte de l'émail jusqu'à la destruction complète de la couronne et la formation de kystes. De plus, afin d'avoir un aperçu complet de l'impact de cette maladie sur la population, nous avons pris en compte le nombre de dents tombées *ante mortem* dont on sait qu'une partie est due à la carie<sup>91</sup>. Afin d'évaluer ce nombre de dents perdues avant la mort des individus, et pour cause de carie, il convient d'abord de calculer le pourcentage d'alvéoles résorbés par rapport à la totalité des observations. Celles-ci comprennent les alvéoles résorbés, les alvéoles avec dent en place et les alvéoles vides *post mortem* (ces derniers n'étant bien évidemment pas pris en compte pour le décompte des caries). Le calcul de la part de la carie dans la chute des dents se fait alors de la façon suivante : on regarde dans



8. Histogrammes. Le degré d'usure dentaire (échelle du bas) est exprimé de 1 à 15 (échelle de Perrier).

quelle tranche se situe le pourcentage d'alvéoles résorbées (Hardwick en a établi 3 : moins de 5 %, de 5 à 20 %, plus de 20 %). S'il se situe dans la première tranche, le taux de chutes causées par la carie est de 20% de ces alvéoles résorbées; dans la deuxième tranche, il est de 33 %, dans la troisième, il est de 50 %. On peut ainsi corriger les données obtenues par la seule observation des caries. (fig. 9).

Les résultats obtenus pour les caries et les dents tombée *ante mortem* montrent que les femmes sont globalement plus touchées par ces deux phénomènes que les hommes, tant chez les individus jeunes que chez les individus âgés. Or, certains chercheurs<sup>92</sup> ont montré qu'une alimentation molle (essentiellement constituée de bouillies) favorise l'existence de dépôts mous sur les dents, qui sont souvent responsables de la destruction carieuse lorsqu'ils sont colonisés par les micro-organismes de la bouche. Au contraire, l'activité "croquante" sur des aliments durs provoque un auto-nettoyage des structures dentaires qui élimine cet enduit organique, freinant ainsi le développement des caries.

Les différences observées entre les deux sexes, tant pour l'usure que pour la carie, sont donc concordants. Elles peuvent s'expliquer par une différence du mode de nutrition, les femmes ayant pu avoir une alimentation moins consistante, plus molle que les hommes, ce qui aurait eu pour effet de moins user les dents, mais favoriser davantage l'apparition de caries.

La répartition des degrés de l'atteinte carieuse présente également quelques différences entre hommes et femmes, essentiellement dans les groupes âgés : les femmes montrent une atteinte plus grave que les hommes (stade 2 et 3 plus importants). Cela montre une moins grande résistance générale des femmes face à cette attaque. Pour expliquer ce phénomène, nous pouvons formuler l'hypothèse suivante : pendant les périodes de grossesse et d'allaitement, les femmes ont besoin d'un potentiel calorifique plus important; actuellement les femmes enceintes compensent ce besoin par un apport nutritif supplémentaire ou par un régime spécial. A l'époque médiévale, cet apport ne devait pas exister, il n'y avait donc pas de compensation à la dépense énergétique due à une maternité. L'état général des femmes était probablement fragilisé par les grossesses successives, elles pouvaient développer un terrain propice à certaines pathologies, notamment la carie.

Dans l'ensemble, l'état sanitaire de la population, dont la région bucco-dentaire est un reflet, était peu satisfaisant, avec des résultats plus mauvais dans le groupe féminin que dans le groupe masculin.

	Nombre dents observées	Nombre alvéoles observés	% dents cariées	% alvéoles résorbés	% dents cariées (après correc.)
H. jeunes	360	410	14,2	3,2	14,5
F. jeunes	389	489	17,2	7,6	18,6
H. âgés	548	843	28,1	23,1	33,8
F. âgées	225	418	34,2	33	40,2

9. Tableau de décompte des alvéoles observés, et calculé du nombre de dents cariées.

- **Arthrose.** Sur 76 individus observables, nous avons relevé 27 cas présentant une ou plusieurs atteintes arthrosiques, touchant pour l'essentiel le rachis. Cette proportion assez importante (plus de 35 % du groupe) n'étant pas due uniquement à l'âge, on peut conclure ici encore à un mode de vie assez rude.

Les **observations paléopathologiques** de la population<sup>93</sup> permettent de préciser l'état sanitaire global du groupe.

Les affections osseuses d'origine infectieuse sont très rares à Vaison. On peut signaler un seul cas, il est vrai particulièrement flagrant : il s'agit d'un homme jeune présentant des atteintes osseuses évoquant celle de la lèpre (fig. 59). En l'absence d'autre cas, il faut ici conclure avec prudence sur ce sujet.

Par contre l'étude des traumatismes soulève plusieurs questions intéressantes. Tout d'abord, leur fréquence est assez élevée. Près d'un tiers des individus présente un ou plusieurs traumatismes. La plupart des cas sont relativement bénins : fractures de clavicules ou de radius, témoignant d'accidents de type domestique. La réduction d'une fracture ou d'une luxation est une intervention très rare à cette époque. Elle consiste à remettre en place les fragments de l'os cassé ou de l'articulation démise, afin que l'os se consolide sans déformation ou que le mouvement articulaire soit naturel. Dans le cas d'une fracture non réduite, mais où il y a eu immobilisation du foyer, la consolidation s'effectue avec des déviations de l'axe de l'os ou un raccourcissement de sa longueur.

Deux cas graves doivent être signalés. Le premier (tombe 58) concerne un homme âgé, qui montre des polytraumatismes (dont plusieurs fractures et luxations non-réduites), interprétés comme les séquelles d'une chute sur le dos d'une hauteur assez importante.

Le deuxième cas de traumatisme grave est une fracture d'humérus sur une femme jeune (tombe 125). Cet os a la particularité de présenter des fistules dans l'os compact et un séquestre de diaphyse originelle, ce qui sous-entend qu'il y a eu infection et donc plaie ouverte, témoignant pour le moins, d'une absence de soins appropriés (fig. 60).

L'observation des traumatismes permet ainsi de mieux apprécier les pratiques médicales à l'intérieur de cette communauté. Nous avons vu que l'immobilisation du foyer de fracture ou de luxation était quasi-systématique : en effet la

plupart des traumatismes présentent un cal osseux bien formé et solide.

Un type très particulier de traumatisme a retenu notre attention. Il s'agit de la fracture de l'ulna (cubitus) gauche, observée sur six individus. Ce n'est pas tant la fracture en elle-même qui est intéressante, mais sa fréquence à l'intérieur de la population étudiée. Cette fracture est caractéristique d'une attitude de défense destinée à parer un coup porté au visage. La répétition de ces cas particuliers de fracture est à considérer du point de vue sociologique. Il soulève le problème de la rudesse des modes de vie.

Les différentes méthodes de perception de la qualité de vie, appliquées aux squelettes du Colombier, concourent à fournir une image assez sombre de l'existence de cette

population. La vie de ces vaisonnois a dû être souvent difficile, à en juger par les courbes de mortalité de type "population éprouvée", par les nombreuses traces de troubles de croissance et par la proportion importante des traumatismes. Ces éléments convergents sont peut-être à mettre en relation avec la faible importance des moyens mis en oeuvre lors des inhumations (faible nombre des sarcophages, absence de marques inscrites, et dans une moindre mesure, pauvreté du mobilier funéraire). Cet ensemble d'observations renvoie donc l'image d'un groupe subissant des conditions de vie précaires. Cette constatation peut ne pas s'appliquer à l'ensemble de la population vaisonnoise, mais peut s'interpréter en termes sociaux (un groupe pauvre).

## LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

L'approche ou la perception de cette population, ses rapports, son attitude face à la mort ne nous parviennent sur le site du Colombier, qu'à l'état de bribes. L'ensemble des rituels funéraires (règles, usages, coutumes, comportements) nous est occulté par le dépouillement, la sobriété et l'absence de signes ostentatoires extérieurs. Le paraître social ne s'exprime par aucune démonstration décorative ou par aucune qualité particulière dans les matériaux utilisés. On ne pressent qu'une double préoccupation. Dans un premier temps, le souci est de conserver un repos durable et donc de construire un lieu de sépulture bien individualisé, isolé et signalé. La tombe est de plus protégée d'une couverture quelquefois massive et le plus souvent symbolique. La seconde préoccupation est d'occuper un emplacement particulier, choisi et orienté en fonction de l'attraction exercée par une tombe antérieure. Les liens existant entre des tombes proches et implantées selon leurs positions respectives, ne sont pas typologiques. L'étude des caractères physiologiques tend à démontrer, à partir de formes osseuses crâniennes héréditaires (profils de sinus), que des affinités familiales existent entre ces corps.

Le reste des observations portant sur le rituel funéraire est très mince. On soulignera une fois encore, la place particulière des crânes, qui sont respectés lors d'inhumations répétées, qui constituent les seules parties du corps ayant fourni un mobilier et qui sont le plus souvent déplacés lors de profanations. On rappellera, sans l'approfondir tant le fait est peu assuré, l'éventualité du dépôt de quelques tessons. Parmi les rares traces d'un rituel, ou plutôt d'une coutume ayant trait à la conservation des morts, peut-être faut-il prendre en compte la présence de rainures ou rigoles sur deux cuves monolithes (tombes 35 et 113). Dans les deux cas un sillon a été pratiqué sur le rebord supérieur du côté occidental, au niveau de la tête de l'inhumation. S'agit-il de conduits libatoires, ou bien faut-il plutôt reconnaître des orifices d'évacuation des "humeurs" des inhumations. La disparition des sols du cimetière aux abords de ces deux tombes empêche toute identification plus précise. Rappelons enfin que les données concernant les axes des tombes par rapport à l'ouest géographique ou touchant à la typologie relèvent de facteurs totalement aléatoires et non préconçus.

# LA FOUILLE DE POMMEROL

A l'actuel domaine de Pommerol, situé en rive ouest du ruisseau de Pommerol, non loin de la cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth, correspond dans la période antique un secteur marginal de l'agglomération vaisonnaise.

Si l'on considère cette zone au début du I<sup>er</sup> siècle, on y rencontre une vaste demeure établie probablement dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, dotée d'une cour avec bassin d'agrément, côtoyant des maisons beaucoup plus modestes dont l'origine remonte à l'époque augustéenne. L'ensemble est établi selon des orientations différentes de celles adoptées immédiatement plus à l'est, en rive gauche du ruisseau, tant sur le site de la Villasse nord que sur celui de la "propriété Perret"<sup>94</sup>. Dès le III<sup>e</sup> siècle, mais peut-être plus tôt encore, ces habitats sont abandonnés. Une nécropole recouvre progressivement ce qui pour l'essentiel est devenu un champ de ruines (fig. 63). Cà et là, quelques murs surgissent encore hors de terre. Ils sont réutilisés pour délimiter des enclos funéraires. Ailleurs, plus rien ne subsiste des anciennes maisons dont les pierres ont été largement récupérées.

L'existence d'une zone d'inhumation tardive pouvait être soupçonnée depuis une publication du Chanoine Sautel datée de 1942 mentionnant la découverte dans le quartier de Pommerol de quatre inscriptions funéraires dont deux portant un formulaire chrétien<sup>95</sup>. Antérieurement, deux épitaphes païennes, provenant de la même zone, avait été signalées dans le C.I.L.<sup>96</sup>.

Il faut attendre la fin de l'année 1988 pour qu'une fouille de sauvetage ait lieu sur ce secteur de la ville antique. Elle concerne une superficie de 1 300 m<sup>2</sup> mais offre malheureusement une vue souvent floue des aménagements qui se succèdent dans cet espace.

Les conditions propres à une intervention archéologique de durée mesurée, les destructions très importantes liées à des aménagements récents (un court de tennis a bouleversé sur une grande profondeur toute la partie orientale du terrain étudié) ont accru de façon sensible les difficultés de lecture du site et en particulier des périodes d'occupation les plus récentes, parmi lesquelles celles correspondant à l'établissement de la nécropole.

On ne s'étonnera donc pas si les interrogations qui surgissent à propos de cet ensemble funéraire sont nombreuses et si plusieurs d'entre-elles demeurent sans réponse...

Il est vraisemblable que l'ensemble étudié se raccorde à une vaste zone cémétériale comprenant des tombes plus précoces<sup>97</sup>, dont il ne présente qu'une portion assez faible. Le ruisseau de Pommerol qui semble marquer la limite orientale des inhumations dans l'emprise du chantier pourrait correspondre à une ligne de partage remarquable séparant à la fin de l'antiquité, dans ce secteur de Vaison, la zone destinée à l'habitat des vivants et celle réservée au repos des morts. Cette dernière aurait occupé la rive droite du cours d'eau tandis que la ville *stricto sensu* se serait achevée sur sa rive gauche<sup>98</sup>.

Outre le ruisseau de Pommerol, l'ensemble funéraire étudié en 1988 a pour frontière notable, vers l'ouest, un long mur, vestige de l'habitat d'époque augustéenne, encore en élévation sur quelques assises au moins et peut-être en partie reconstruit alors que la nécropole fonctionne (fig. 66). Au delà de ce mur, appuyé contre son parement oriental, est établi un chemin empierré. Sa fouille permet d'affirmer qu'il est mis en place au détriment d'un habitat antérieur, au plus tôt à l'extrême fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère,

mais peut-être bien plus tardivement. Ce cheminement connaît plusieurs réfections dont l'une est assortie de la construction d'un caniveau rustique constitué de *tegulae* disposées bout à bout. En admettant que cet écoulement soit axial, la largeur de la voie peut alors être estimée à trois mètres environ. Aucun matériel stratifié ne permet de dater les aménagements successifs de ce passage que respectent les tombes et dont l'utilisation fut sans doute de longue durée.

Vers le nord comme vers le sud, l'aire funéraire se poursuit au delà des bermes du chantier sur une superficie impossible à évaluer.

A l'intérieur de l'espace étudié deux niveaux de tombes apparaissent, très inégalement représentés. Le plus récent est attesté par deux inhumations seulement, le plus ancien par une

vingtaine. Celles-ci sont relativement espacées et ne donnent lieu à aucun recoupement. Elles se répartissent en trois groupes distincts.

Le premier (et le plus précoce sans doute) occupe l'emplacement de la cour et du portique de la grande maison située dans la partie méridionale de la zone fouillée.

Les deux autres groupes de tombes, dont l'un s'organise à proximité d'une inhumation privilégiée, protégée et mise en valeur par une structure exceptionnelle, occupent respectivement le centre et l'extrémité nord du chantier. On notera l'existence d'aménagements, parfois tenus, liés à l'une ou l'autre de ces tombes, évoquant l'existence de rites funéraires particuliers. Nous y reviendrons après avoir examiné successivement l'organisation et la composition des différents ensembles d'inhumations.

## LE GROUPE MÉRIDIONAL

Cet ensemble comprend cinq tombes. Celles-ci sont implantées dans l'emprise des ruines de la vaste demeure en partie organisée autour d'une cour que nous avons déjà évoquée.

Il n'est pas fortuit que ces tombes aient été creusées uniquement dans les espaces ouverts (la cour) ou semi-ouverts (la galerie à portique qui la longe à l'est) de l'ancienne maison. Sans doute les pièces qui bordaient ces espaces, de superficie moindre et où les gravats s'étaient vraisemblablement amoncelés sous un volume plus considérable, avaient-elles été jugées moins propices à recevoir des inhumations. Il est certain en tout cas que le plan général de la construction était encore lisible lorsque s'implantèrent les tombes : les sépultures sont éventuellement accolées aux murs mais ne les recoupent pas, l'orientation des structures de la maison a de toute évidence influencé celle des inhumations.

On notera que la partie supérieure des coffrages des tombes se trouve sensiblement au niveau des sols d'utilisation de la cour et du portique, ceux-ci n'ayant connu qu'un exhaussement très modéré entre le moment où l'habitat fut abandonné et celui où fut installée la nécropole.

Trois de ces tombes renfermaient le corps d'un adulte. Leur état de conservation est médiocre, mais elles étaient apparemment constituées d'un coffrage employant uniquement des *tegulae* et semblent toutes avoir eu une section rectangulaire. L'orientation des inhumations est conforme à celle du bâti mais non uniforme : la sépulture 137 est disposée selon un axe est-ouest, la tête du défunt se trouvant à l'ouest; les tombes 144 et 156 sont en revanche orientées

nord-sud, la tête du défunt étant située au nord.

Deux autres tombes également orientées nord-sud, abritaient le corps de nouveaux nés. Elles relèvent d'un autre type, les jeunes défunts étant protégés par une amphore privative de son col, dans laquelle ils ont été introduits tête du côté de l'ouverture, soit au nord. Dans les deux cas, l'amphore est de forme Keay XXIII<sup>99</sup>. Chacune des deux inhumations est proche d'une tombe d'adulte, et plus précisément de l'extrémité antérieure de la tombe.

### Inventaire des sépultures.

**TOMBE 137** : orientée nord-sud, elle est partiellement conservée. Il en subsiste le dallage de fond, constitué de *tegulae* placées bout à bout, ainsi que les parois latérales, également formées de *tegulae* ou de fragments de *tegulae*, disposés de chant.

Le défunt, un adulte, avait été inhumé en decubitus dorsal, la tête à l'ouest. La sépulture ne contenait aucun mobilier. Mesure du squelette depuis le sommet du crâne jusqu'à la base du *calcaneum* : 1,60 m.

**TOMBE 144** : orientée nord-sud, elle est très partiellement conservée. Il en subsiste le dallage de fond et la partie basse des parois latérales verticales, constituées de *tegulae* placées bout à bout.

Du corps déposé dans cette tombe ont été retrouvés les os des membres inférieurs et ceux des mains. Le défunt, un adulte de petite taille ou un enfant, avait été inhumé en decubitus dorsal, la tête au nord. Ses bras étaient allongés le long du corps. La sépulture beaucoup plus grande que ne l'exigeait la taille du défunt, ne contenait aucun mobilier.

**TOMBE 156** : orientée nord-sud, elle est très partiellement conservée. Il en subsiste le dallage de fond constitué de *tegulae* placées bout à bout. Le défunt, un adulte, avait été inhumé en decubitus dorsal, la tête au nord. Ses bras étaient allongés le long du corps. La sépulture ne contenait aucun mobilier.

**TOMBE DE NOUVEAU NE 158** : orientée nord-sud, elle remploie une amphore de type Keay XXIII privée de son col et disposée l'embouchure tournée vers le nord, dans laquelle le défunt avait été placé la tête du côté de l'ouverture. L'amphore était posée horizontalement dans une petite fosse située immédiatement au nord et à la tête de la sépulture 156.

**TOMBE DE NOUVEAU NE 168** : orientée nord-sud, elle remploie une amphore de type Keay XXIII privée de son col et disposée l'embouchure tournée vers le nord, dans laquelle le défunt avait été placé la tête du côté de l'ouverture. L'amphore était posée dans une petite fosse, elle même recouverte par une *tegula*, située immédiatement au sud et à la tête de la sépulture 137.

## LE GROUPE MÉDIAN

Ce deuxième ensemble comprend, comme le premier, un nombre restreint de tombes. Les cinq inhumations qui le composent représentent toutefois un chiffre minimum qu'il convient sans doute de majorer. La partie orientale du terrain vers laquelle se développait assurément la nécropole a en effet subi de graves bouleversements qui ont entraîné la disparition probable de plusieurs sépultures.

Ces mêmes bouleversements empêchent toute lecture précise d'un grand bâtiment dont l'aspect et le rôle nous échappent en grande partie, mais dans l'emprise duquel, à partir d'un moment mal défini, apparaissent des inhumations.

Cette vaste construction occupe une portion de terrain qui semble n'avoir jamais été occupée antérieurement. Elle s'insère étroitement, tout en le respectant, dans le bâti préexistant, assurant grâce à l'orthogonalité imparfaite de ses murs, la jonction entre les deux orientations utilisées pour ce bâti<sup>100</sup>.

Les limites septentrionales et orientales de cet édifice très arasé nous échappent. Nous savons seulement qu'il était subdivisé en deux salles (?) au moins, séparées par un long mur rectiligne. De l'espace AP, trop détruit, nous ne pouvons rien dire. L'espace AO, mieux conservé, apparaît comme une pièce rectangulaire au tracé irrégulier, large de neuf mètres pour une longueur minimale de quatorze mètres, prolongée vers l'ouest par une exèdre de six mètres de diamètre interne, de plan très légèrement outrepassé<sup>101</sup>. Les murs de cet ensemble sont bâtis au mortier de chaux et - à l'exception de celui qui délimite l'exèdre - liés entre eux. Il n'en subsiste le plus souvent que les premières assises de fondation, larges d'une soixantaine de centimètres.

L'examen des matériaux employés pour la construction de l'abside accolée au petit côté occidental de la salle AO, la forme même du raccord, montrent que cette abside, parfaitement centrée, est un élément rapporté. Il est en revanche impossible, faute de données de fouille suffisantes, de préciser si ce rajout intervient dans la même campagne de construction qui voit l'édification du reste de l'ensemble, ou s'il est plus tardif... Notons que l'exèdre F, si elle

n'a pas été construite dans ce seul but, est très certainement intacte lorsque un sarcophage monolithe est mis en place en son milieu (fig. 65). Nous ne saurions dire en revanche quel était l'aspect dans ce même temps des espaces AO et AP retrouvés arasés plus bas que les niveaux de sols à la suite de terrassements à peine antérieurs à la fouille. Toutefois, il n'est pas trop imprudent d'imaginer que dans leur état ultime, ces constructions ont formé un tout homogène comprenant, au sud, un bâtiment de plan basilical contre le mur gouttereau nord duquel une annexe, ou peut-être une cour, s'ouvrait.

L'ensemble ainsi restitué, est à dissocier des bâtiments voisins dont les murs, peu ou prou, apparaissent entre les tombes sous la forme de pans ruinés : les sépultures observées ou restituées à l'intérieur de la construction sont probablement abritées par un toit, la plus importante d'entre elles étant mise en valeur par sa position privilégiée au centre de l'abside.

Reconnaître dans cet ensemble un mausolée particulièrement vaste (rappelons sa largeur interne de neuf mètres pour une longueur au moins égale à quatorze mètres) devient alors vraisemblable.

Contrairement à ce qui avait été observé plus au sud, toutes les sépultures du secteur médian du chantier sont orientées est-ouest.

Nous ne nous attarderons pas sur le cas de deux tombes retrouvées en AO et AP, extrêmement détruites, dont ne subsistaient que le fond constitué de *tegulae* juxtaposées. Elles appartenaient sans doute au type "coffrage de tuile" et n'étaient pas isolées à l'intérieur de ces espaces, comme l'atteste la "découverte de plusieurs caniveaux en tuiles romaines" lors de la construction du terrain de tennis susjacent. Notons que la tombe observée en AO est accolée à la fondation de l'un des murs de cette salle, lequel n'a subi aucune dégradation lors du creusement de la sépulture. Nulle atteinte de ce genre n'a été par ailleurs repérée en aucun point de la construction.

Mieux conservé est le groupement observé à proximité du sarcophage placé dans l'exèdre F. La volonté de réunir ces tombes autour d'une sépulture privilégiée apparaît évidente. Le mur

57, vestige de l'ancien habitat recouvert par les tombes, contre lequel s'appuie la sépulture 111, ainsi qu'un modeste foyer sans doute contemporain de la nécropole, est réhaussé par des assises de tuiles sans doute pour mieux séparer ce petit groupe d'inhumations de celui qui apparaît plus au nord et que nous décrirons ultérieurement. On retiendra que deux tombes (111 et 125), l'une contenant le corps d'un adulte, l'autre celui d'un enfant, semblent avoir comporté des cercueils de bois assemblés avec des clous. Une couverture de *tegulae* recouvrait l'une au moins de ces sépultures. De la troisième tombe, d'un type différent, ne subsiste que le dallage de fond constitué de larges dalles de pierre. Le sarcophage autour duquel se regroupent ces inhumations et surtout l'aménagement de l'espace dans lequel il s'insère, sont particulièrement originaux. Le sol de l'exèdre contenant ce sarcophage, intact sur un quart seulement de l'espace, est constitué d'une chape de béton de chaux épaisse de 5 à 7 cm, reposant directement sur un remblai de terre très aéré. Cette chape de béton, appuyée contre le mur de l'abside, est également plaquée contre la paroi septentrionale de la cuve, laquelle en émerge de cinq centimètres environ. Elle enferme en outre une dalle trapézoïdale de 30 à 40 cm de côté, placée à fleur de sol à la tête du sarcophage, creusée de deux cupules circulaires peu profondes d'une dizaine de centimètres de diamètre.

Que ce soit par la présence de constructions spécifiques ou par la typologie et la disposition des tombes, ce deuxième ensemble d'inhumation diffère sensiblement de celui que nous avons décrit précédemment. Il en diffère aussi par la présence de deux aménagements que nous rapprocherons l'un de l'autre : la dalle à cupule de l'exèdre F et le foyer accolé au mur 57 qui nous semblent attester l'organisation de repas, symboliques sinon réels, à l'intérieur même de l'enceinte cémétériale.

### Inventaire des sépultures

**SARCOPHAGE 33** : orienté est-ouest, il avait été emputé de son tiers inférieur lors d'aménagement récents et presque entièrement vidé. Les restes du (des) défunt(s) inhumé(s) dans cette cuve se réduisaient à quelques esquilles osseuses.

La partie visible du sarcophage était recouverte de mortier

de tuileau lissé. Le même mortier est présent sous forme d'un bourrelet sur le rebord supérieur de la cuve qui devait assurer une jonction hermétique entre celle-ci et son couvercle. Ce dernier n'était plus en place et n'a pas été retrouvé. La cuve est taillée dans un bloc de calcaire tendre de couleur blanche. Conservée sur une longueur maximale de 1,36 m (en prenant en compte le talon haut de 0,47 m, large de 0,14 m, qui prolonge son petit côté ouest), cette cuve a une largeur moyenne de 0,65 m et une hauteur proche de 0,60 m. La cavité interne, profonde de 0,35 m possède une largeur à peu près constante de 0,50 m. L'épaisseur des parois varie de 0,05 à 0,15 m, les parois latérales étant les moins larges. L'intérieur du sarcophage est piqueté, ses parois externes sont régularisées au taillant.

**TOMBE 90** : orientée est-ouest, elle est très partiellement conservée. Il en subsiste le dallage de fond constitué de trois lauses juxtaposées. Son installation a nécessité la démolition du parement est du mur 202.

**TOMBE 111** : orientée est-ouest, accolée au mur 57, elle contenait les restes d'un adulte inhumé en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses bras étaient allongés le long du corps. Le défunt avait été placé dans un cercueil constitué de planches probablement clouées (trois clous ont été retrouvés dans la tombe), calé par des fragments de *tegulae*. Le bois du cercueil apparaissait à la fouille sous la forme d'une pellicule noire de 2 à 3 cm. d'épaisseur, dessinant un quadrilatère aux extrémités arrondies. Quelques fragments de *tegulae* ont été retrouvés à l'aplomb de la tête. Ils ne sauraient impliquer la restitution d'une couverture de tuile. Les limites de la fosse trapézoïdale contenant le cercueil ont été bien repérées. Elles ont pour mesure 2,22 X 0,63 X 0,30 et le cercueil lui-même 2,22 X 0,50 m. Mesure du squelette depuis le sommet du crâne jusqu'à la base du *calcaneum* : 1,71 m.

**TOMBE 125** : orientée est-ouest, elle contenait les restes en mauvais état de conservation d'un enfant, la tête placée à l'ouest. Le défunt avait probablement été inhumé dans un cercueil en planches dont le pourtour souligné par six clous régulièrement répartis a été restitué à la fouille. Aucune trace de bois n'a par contre été observée. Ce coffre mesurait 1,20 X 0,45 m. Il avait été déposé dans une fosse trop grande pour lui de 1,60 m de long pour 0,70 m de large. Une couverture de *tegulae* fermait cette sépulture. Mesure du squelette depuis le sommet du crâne jusqu'à la base du *calcaneum* : 0,90 m.

**TOMBE 178** : orientée nord-sud, accolée au mur 180, elle est très partiellement conservée. Il en subsiste trois *tegulae* mises bout à bout appartenant à un dallage de fond. Cote du dallage de fond de la tombe : 201,18 m. De nombreux caniveaux en tuiles romaines signalés lors de la construction du tennis doivent sans doute être identifiés avec des sépultures constituées de coffrages de *tegulae*. Des tuiles isolées ayant sans doute appartenu au dallage de fond d'une tombe de ce type, ont été repérées dans l'espace AP.

## LE GROUPE SEPTENTRIONAL

Cet ensemble est quantitativement plus important que les deux précédents. Il compte en effet un minimum de 12 inhumations séparées du groupe médian par le mur 57 déjà mentionné

et délimitées à l'ouest par le mur 04, une structure également en remploi et partiellement reconstruite contre laquelle viennent s'appuyer au moins deux tombes. Il ne semble pas que

d'autres murs de l'habitat sous-jacent aient été utilisés pour compartimenter l'espace. Plusieurs au contraire, entaillés pour leur mise en place, n'étaient manifestement plus visibles lorsque les tombes ont été creusées. Vers le nord comme vers l'est, les limites du groupement nous échappent.

Comme le groupe médian, cet ensemble est constitué d'inhumations orientées est-ouest et comprend un certain nombre d'aménagement spécifiques originaux. Les tombes sont le plus souvent constituées d'un coffrage de *tegulae* (fig. 61). De celui-ci ne demeurent parfois que les tuiles de fond, mais lorsque il est conservé, il présente systématiquement une section rectangulaire. Plus rarement, le défunt est déposé, soit dans un cercueil en bois cloué, soit en pleine terre <sup>102</sup>. Une tombe de conception unique allie *tegulae* et lauses de molasse dans un coffrage de section rectangulaire. Les sépultures sont souvent proches les unes des autres, mais ne se recoupent jamais : il est évident qu'elles étaient signalées en surface. Ne demeure comme témoin incertain de ce marquage présumé, qu'une *tegula* dressée à la verticale, retrouvée à la tête de la sépulture 35.

Une structure particulière, malheureusement conservée seulement en fondation, apparaît en limite septentrionale de l'espace fouillé sous la forme d'un mur en hémicycle, lié au mortier de chaux, d'épaisseur irrégulière (0,45 / 0,85 m). Deux parements constitués de moelons de calcaire bleuté de Vaison, dont seul celui de l'intérieur présente un tracé régulier et un appareil quelque peu soigné, enserrant un remplissage constitué d'éclats de taille et de fragments de tuiles noyés dans le mortier. L'ensemble s'ouvre vers le nord (fig. 66). Aucun aménagement spécifique n'apparaît dans l'espace interne délimité par cette structure, arasée, il est vrai, au-dessous de son sol d'utilisation.

Un autre aménagement, lui aussi très endommagé, est situé non loin de cet hémicycle, à proximité immédiate de la sépulture 34. Il comprend une dalle rectangulaire de schiste très délitée, orientée conformément à la direction des sépultures, large d'une soixantaine de centimètres pour une longueur minimale de 1,10 m, interrompue vers l'est par des aménagements récents. Une rangée de lauses disposées de chant, et sommairement maintenues à leur base par un bourrelet de mortier, souligne le bord septentrional de cette table de pierre (fig. 62). Le sommet des lauses dépasse d'une trentaine de centimètres le plan de la table. D'autres dalles de moindres dimensions, arrachées pour la plupart au moment de la fouille, étaient posées à plat en limite de la plaque de schiste. Elles semblent avoir constitué, le long de son côté sud, une bordure rapportée de 10 à 15 centimètres de large.

Bien qu'elles soient de plan différents, il est tentant de rapprocher ces deux structures et de les identifier avec des aménagements conçus pour l'organisation de banquets funéraires. L'un et l'autre type de construction trouvent des parallèles assez proches en Afrique du Nord, où de telles pratiques sont bien attestées <sup>103</sup>. Peut-être faut-il reconnaître en la table de schiste une *mensa* funéraire, qu'aurait bordé au nord une banquette fruste maintenue par une bordure de pierres dressées. Peut-être aussi, l'hémicycle reconnu plus au nord, organisé autour d'une table aujourd'hui disparue, était-il le support d'une autre banquette plus soigneusement bâtie et de plan semi-circulaire.

On notera qu'une plaque-foyer de petites dimensions (0,40 X 0,30 m) accolée au mur 4, et délimitée sur trois de ses côtés par un bourelet d'argile rubéfiée, a été reconnue à l'aplomb de l'extrémité orientale de la sépulture 138, directement posé sur la couche de terre qui la scellait. Elle rappelle l'aménagement comparable, sinon similaire, observé au sud du mur 57, dans la zone médiane d'inhumation. Il est évidemment tentant de mettre en rapport ces structures "culinaires" et les tables de banquet que nous restituons à proximité.

#### Inventaire des sépultures.

**TOMBE 20** : orientée est-ouest, elle est tronquée à son extrémité inférieure et renfermait les restes d'un adulte inhumé en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses mains étaient croisées au niveau du bassin, sa tête tournée vers le nord. Le défunt avait été déposé dans un coffre de section rectangulaire composé de *tegulae*. Les joints séparant les *tegulae* de la couverture avaient été recouverts par des *imbrices*.

**TOMBE 25** : orientée nord-sud, elle renferme les restes d'un adulte inhumé en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses bras étaient croisés au niveau du bassin, sa tête tournée vers le sud. Il avait été déposé dans un coffre de section rectangulaire, réalisé à l'aide de seize *tegulae* (trois tuiles pour le fond, trois pour chacun des long côtés, une à chaque extrémité du coffre et cinq pour la couverture) et quatre *imbrices*. Ces dernières recouvraient les joints entre les *tegulae* de la couverture (dimensions internes du coffrage : 1,63 X 0,38 X 0,37 m). La sépulture ne contenait aucun mobilier. Mesure du squelette depuis le sommet du crâne jusqu'à la base du *calcaneum* : 1,56 m.

**TOMBE 26** : orientée est-ouest, elle renferme les restes d'un adulte inhumé en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Son avant bras droit était ramené sur le bassin, tandis que son avant bras gauche était allongé dans l'axe du corps. Sa tête était tournée vers le nord. Il avait été déposé dans un coffre de *tegulae* très comparable à celui de la sépulture 25, si ce n'est que sa couverture ne comportait pas d'*imbrices* (dimensions internes du coffrage : 1,10 X 0,41 X 0,30 m). La sépulture ne contenait aucun mobilier.

**TOMBE 28** : orientée est-ouest, accolée au mur 4, elle renferme les restes d'un adulte inhumé en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses bras étaient croisés au niveau du bassin, sa tête tournée vers le sud. Le corps avait été déposé dans un coffrage mixte associant tuiles et dalles de safre la couverture est composée de *tegulae* et d'*imbrices* comme celle de la tombe 25. Les parois du coffrage

emploient uniquement des dalles de safre. L'extrémité est de la tombe est fermée par une *tegula*, son extrémité opposée appuyée au mur 4 n'en nécessitait pas. Une dalle de safre constitue le fond de la sépulture. Les joints entre les divers matériaux constitutifs du coffrage étaient scellés au mortier (dimensions du coffrage : 2,05 X 0,47 X 0,40 m). La sépulture ne contenait aucun mobilier. On notera la découverte, au niveau des genoux du défunt, à l'intérieur du coffrage pourtant soigneusement scellé, d'une *tegula* intacte. Mesure du squelette depuis le sommet du crâne jusqu'à la base du *calcaneum* : 1,68 m.

**TOMBE 34** : orientée est-ouest, tronquée à son extrémité inférieure, elle renfermait les restes d'un adulte inhumé en decubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses mains étaient croisées au niveau du bassin, sa tête tournée vers le sud. Le défunt avait été déposé dans un coffre semblable à celui de la sépulture voisine 20. Le mur 6 a été entaillé lors du creusement de la tombe.

**TOMBE 35** : orientée est-ouest, elle s'apparente à la sépulture 26. Son extrémité orientale est signalée par une *tegula* disposée verticalement sur l'un de ses petits côtés, dont le sommet surplombe d'une vingtaine de centimètres le niveau supérieur du coffrage de tuile. La tombe n'a pas été fouillée.

**TOMBE 40** : orientée est-ouest, elle renfermait les restes d'un adulte inhumé en decubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses bras étaient allongés dans l'axe du corps, sa tête tournée vers le sud. Le défunt avait été déposé dans une fosse dont les parois plaquées de fragments de *tegulae* posés de chant ont été reconnues sans difficulté. Aucune trace d'un éventuel cercueil de bois n'a été repérée. La fosse était fermée par une couverture constituée de *tegulae*. Celle-ci a été retrouvée affaissée à l'intérieur de la tombe. La sépulture ne contenait aucun mobilier.

**TOMBE 41** : orientée est-ouest, elle renfermait les restes d'un enfant inhumé en decubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses mains étaient croisées au niveau du bassin. Le défunt avait été déposé dans une fosse trop grande pour lui (dimensions : 1,47 X 0,50m) dont il n'occupait que la partie orientale. Les parois de cette fosse au pourtour irrégulier étaient plaquées de fragments de *tegulae*.

**TOMBE 117** : orientée est-ouest, tronquée à son extrémité inférieure, elle renfermait les restes d'un adulte inhumé en decubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses mains étaient croisées sur le bassin, sa tête tournée vers le nord. Le défunt avait été déposé dans une fosse, bordée de moelons disposés de chant. Le mur 6 a été entaillé lors du creusement de la tombe. Mesure du squelette depuis le sommet du crâne jusqu'à la base du *calcaneum* : 1,55 m.

**TOMBE 161** : orientée est-ouest, elle est appuyée au mur 4, dont l'enduit a été localement détruit. Elle renfermait les restes d'un adulte inhumé en decubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses bras étaient croisés sur la poitrine, sa tête tournée vers le sud. Le corps avait sans doute été placé dans un cercueil de bois dont les clous d'assemblage, régulièrement répartis, dessinaient la forme rectangulaire. La sépulture ne contenait aucun mobilier. Mesure du squelette depuis le sommet du crâne jusqu'à la base du *calcaneum* : 1,50 m.

**TOMBE 177** : orientée est-ouest, elle est légèrement désaxée par rapport à l'ensemble des tombes voisines. Elle recoupait le mur 175. Son existence n'est plus attestée que par deux des *tegulae* de son dallage de fond.

Une *tegula* isolée, située à l'est du mur 8 et au nord du mur 9, est sans doute le seul vestige d'une tombe à coffrage de tuiles, établie à proximité de l'hémicycle 1.

## LA COUCHE SUPERFICIELLE D'INHUMATIONS

A l'ensemble que nous venons de décrire se superpose une deuxième couche d'inhumations qui n'a été clairement reconnue que dans la partie septentrionale du chantier. Encore se limite-t-elle, comme nous l'avons déjà indiqué, à deux sépultures seulement. La présence de quelques ossements humains dans les couches superficielles indique peut-être que ces tombes très proches du sol actuel, n'étaient pas isolées, mais ces ossements pourraient tout aussi bien résulter du bouleversement du niveau le plus bas de la nécropole.

Les deux tombes appartenant à ce niveau supérieur de la nécropole sont des inhumations orientées est-ouest, légèrement désaxées par rapport aux sépultures antérieures ainsi qu'aux murs de l'habitat sous-jacent, dont toute trace avait sans doute alors disparu. Ce sont appa-

remment des tombes en pleine terre. l'une d'elle était partiellement recouverte par une large dalle de calcaire, seul témoignage peut-être d'éléments similaires ailleurs arrachés par les labours.

### Inventaire des sépultures.

**TOMBE 23** : orientée est-ouest, elle renfermait les restes d'un adulte inhumé en decubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses bras étaient allongés le long du corps. le défunt semble avoir été déposé dans une fosse creusée en pleine terre. Mesure du squelette depuis le sommet du crâne jusqu'à la base du *calcaneum* : 1,77 m.

**TOMBE 27** : orientée est-ouest, elle renfermait les restes d'un adulte inhumé en decubitus dorsal, la tête à l'ouest. Ses bras étaient croisés sur la poitrine. Le défunt semble avoir été déposé dans une fosse creusée en pleine terre que recouvrait partiellement une large dalle de calcaire (0,75 X 0,50 X 0,15 m). Mesure du squelette depuis le sommet du crâne jusqu'à la base du *calcaneum* : 1,63 m.

L'ensemble funéraire découvert sur la propriété de Pommerol, original et souvent fortement bouleversé, est de ce fait difficile à appréhender.

S'il se rattache assurément à l'Antiquité tardive, le dater plus finement n'est pas aisé.

Il est probable qu'il convient de distinguer à l'intérieur de la zone fouillée, deux groupes d'inhumation possédant des caractéristiques différentes : le groupe méridional, certes peu développé, comprenant des tombes à coffrages de tuiles de section rectangulaire, diversement orientées, les groupes médian et septentrional, très comparables, constitués d'inhumations de types variés, strictement positionnées selon un axe est-ouest, et révélant des aménagements spécifiques complexes.

La permanence observée entre l'orientation des murs de l'habitat antérieur, dont certains sont réemployés, et celui des sépultures du niveau le plus ancien, nous incite à ne pas situer ces tombes dans une fourchette chronologique très tardive.

Le seul indice de datation interne à la nécropole est fourni par les amphores réutilisées pour la sépulture de nouveau nés du secteur sud. Elles se rattachent au type XXIII de S.J. Keay / Almagro 51c. Ce matériel a une durée de vie malheureusement longue. Produit sans doute dans la péninsule ibérique, mais aussi en Afrique du nord, les amphores Keay XXIII apparaissent dès le second siècle à Tipasa, en Algérie, au troisième siècle en Italie et plus tard encore,

semble-t-il, en Espagne. Elles sont particulièrement nombreuses, notamment dans le cimetière de Tarragone (Espagne), depuis le début du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du siècle suivant.

C'est sans doute durant cette période et peut-être au IV<sup>e</sup> plutôt qu'au V<sup>e</sup> siècle, qu'il faut replacer le petit groupe d'inhumations le plus méridional de Pommerol.

Les autres groupements, organisés de façon très différente, pourraient apparaître un peu plus tardivement. Nous proposons avec beaucoup de prudence de situer leur mise en place entre le milieu du IV<sup>e</sup> et la fin du V<sup>e</sup> siècle.

La présence d'un deuxième niveau de sépulture témoigne de l'utilisation funéraire du site durant des périodes plus récentes. Les deux seules tombes assez bien conservées rattachables à ce niveau sont toutefois trop atypiques pour être datées.

L'originalité principale du site réside évidemment dans la présence des structures que nous avons rattachées à la pratique de banquets funéraires. Le piètre état de conservation de ces structures comme l'absence, à notre connaissance, d'aménagements comparables dans ce secteur de l'Empire, nous incitent à la prudence et nous admettons que la "*mensa*" et les "banquettes" que nous avons cru reconnaître puissent être interprétées différemment. Soulignons toutefois la présence, dans cette même nécropole, de foyers de type domestique dont l'un au moins est associé sans aucune ambiguïté à une tombe.

# OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Il paraît évident, en première lecture, que de nombreux éléments diffèrent d'un site à l'autre. Pommerol est un espace autrefois construit, alors que le Colombier occupe une ancienne zone de culture (et peut être, en raison de la présence de fosses assez énigmatiques, une zone d'incinérations). La répartition et le développement des inhumations est compartimenté, la surface du cimetière est cloisonnée par des pans de murs, les tombes sont groupées selon plusieurs ensembles espacés sur le premier site. Le Colombier forme un ensemble de tombes plus homogène, à extension harmonieuse et solidaire, où une organisation paraît réglementer l'implantation des tombes. La seule constante en matière de développement dans les deux sites est la formation de regroupements, quelque peu anarchiques sur la fouille de Pommerol, mieux intégrés au semis d'ensemble des tombes du Colombier, mais néanmoins perceptibles par l'archéologie et surtout par les caractères anthropologiques communs unissant ses membres. Autres différences : l'orientation est globalement respectée, la typologie variée et les inhumations successives nombreuses au Colombier, et à l'inverse Pommerol montre des tombes placées selon des axes orthogonaux, en fonction de l'orientation directrice des murs, d'une typologie restreinte dans laquelle prédominent des formes anciennes (coffres de tuiles en caisson et cercueil de bois), et où les individus sont inhumés solitairement (mais cette dernière observation ne porte que sur un faible nombre de tombes). Enfin et surtout, la surface du cimetière du Colombier ne présente aucun aménagement maçonné, ou superstructure autre que quelques pierres de signalisation, ni même aucune trace de dépôts rituels et foyers. A l'opposé, l'élément le plus

étonnant de la nécropole de Pommerol est la multiplicité des traces d'occupation en surface. La restitution et la confrontation des deux paysages montrent que l'occupation et la mise en valeur de l'espace funéraire sont de natures profondément différentes.

Bien évidemment, la raison principale de ces différences doit être recherchée dans les périodes chronologiques proposées pour chacune des occupations funéraires des deux sites (IVe et Ve siècles à Pommerol, Ve et VIe siècles au Colombier). La discontinuité, qui peut être d'un siècle entre ces deux zones, peut en grande partie expliquer une évolution, qui conduirait d'une occupation polynucléaire de tradition antique (Pommerol) à une organisation collective de l'inhumation dans un espace consacré et structuré. Mais d'autres raisons peuvent également être invoquées, et en premier lieu la richesse des populations inhumées. La construction d'édifices aussi développés que ceux qui furent rencontrés à Pommerol suppose un investissement important, tant en ce qui concerne les matériaux que l'espace occupé (rien ne prouve par ailleurs que les dépenses afférentes à ce genre de monument soient à charge de la famille du défunt, une communauté pouvant honorer un personnage humble en élevant sur sa tombe vénérée une construction particulière).

Une autre raison peut expliquer la différence des attitudes devant la mort (collective dans un cas, patriarcale ou individuelle dans l'autre) qu'inspire les modes d'inhumations attestés sur ces deux sites. Nous nous sommes gardés d'aborder la question des croyances de ces populations. Faute d'arguments, rien ne nous permet d'affirmer que le groupe inhumé au Colombier adhère au christianisme (une croix de Saint-André, incisée avec maladresse sur une stèle

constitue le seul symbole, d'ailleurs peu explicite). De même, Pommerol n'a pas fourni le moindre renseignement à ce sujet. La différence des attitudes (perçues avec combien de difficultés) évoquée plus haut pourrait donc trouver son origine dans l'appartenance des deux groupes à des confessions rivales. Il ne nous semble pas qu'il faille retenir une telle hypothèse.

Un second niveau d'interprétation des techniques funéraires mises en oeuvre sur les deux sites (matériaux, plan et agencement des tombes, mode d'appropriation de l'espace cémétériel) peut permettre d'appréhender une partie des références culturelles de la population.

L'influence la plus flagrante est tenue par le poids de la ville<sup>104</sup>. Au point de vue matériel d'abord, où les matériaux ont quasiment tous une origine urbaine (pierres, tuiles), à l'exclusion de toute pierre brute ou rustique (lause). Sur le plan de l'organisation de l'espace ensuite, où la sociabilité urbaine exerce encore un effet. Un cimetière est un lieu où l'inhumation est collective. Des communautés villageoises peuvent donc également se réunir à travers la mort dans un espace commun. Il nous paraît toutefois que la structure révélée par la fouille du Colombier est particulièrement égalitaire, du moins devant l'au-delà. Le choix de matériaux utilisés pour la constitution des tombes n'exprime sans doute aucune hiérarchie sociale<sup>105</sup>. Il en est de même pour la position relative des sépultures entre elles : l'organisation du semis des tombes où ne ressort aucune hiérarchie, renvoie également l'image d'une égalité sociale<sup>106</sup>. Bien sûr, nous ne connaissons ce cimetière que par une partie périphérique et partielle, à la différence de nombreux sites provençaux ou l'édifice fondateur a d'abord été dégagé (Saint-Victor, La Gayole, Candau...). Il est certain que les tombes accueillies dans la (ou les) construction(s) centrales ont une valeur particulière pour les contemporains<sup>107</sup>. Mais cette supériorité est d'essence spirituelle<sup>108</sup>. Trois des six inscriptions trouvées à proximité de la Chapelle concernent des clercs (deux prêtres et un diacre, cf annexe, appréciation peut-être à pondérer dans la mesure où l'écriture est sans doute partagée par une petite élite, dont les clercs). Pommerol montre une organisation moins favorable à cette hypothèse. Bien qu'il existe une hiérarchie (ne serait-ce que pour la tombe placée dans une exèdre, dans l'axe du bâtiment à plan basilical, qui paraît privilégiée et mise en valeur), une forme de sociabilité peut être distinguée. Les enclos méridional et septentrional, même séparés entre-eux par des écrans bâtis, présentent une forme d'égalité dans la dispersion interne des tombes qu'ils comprennent.

Ces cimetières sont avant tout urbains dans leur position topographique autour de la ville. Ils

sont situés aux portes et à l'extérieur de la zone habitée (fig.68). Ils reprennent la tradition antique<sup>109</sup>, mais avec une translation importante dans l'implantation de la zone cémétériale qui se rapproche des habitats, et recouvre même les quartiers désertés de la frange urbaine<sup>110</sup>. L'étendue couverte par la ville de l'antiquité tardive est mal cernée. On arrive d'ailleurs à cette situation surprenante où malgré le dégagement de quartiers sur plusieurs hectares, on connaît mieux les cimetières aperçus ponctuellement et aussitôt détruits que la zone d'habitat de l'Antiquité tardive.

Les fouilles récentes des thermes du nord et du terrain Thés<sup>111</sup> ont montré des habitats des V-VI<sup>e</sup> siècles. Le chantier ouvert contre le cloître de la cathédrale mit au jour un aménagement de grand appareil en remploi et des habitats de même époque (VI<sup>e</sup> siècle ?). Les dégagements de J. Sautel ont certainement rencontré des niveaux du haut Moyen Âge, ainsi que le laissent penser les monnaies de la fin du IV<sup>e</sup> siècle recueillies en différents points de la Villasse et de Puymin (monnaies d'Arcadius dans la maison du Buste en argent et dans la rue des Boutiques, de Théodose dans les ruines de construction au-dessus du Nymphée). Citons encore la croix d'argent, d'un travail du VII<sup>e</sup> siècle d'après A. Dumoulin qui la découvrit à l'ouest de la maison du Dauphin<sup>112</sup>. Pour une période postérieure, les interventions du Service d'Archéologie de Vaucluse dans les quartiers nord-ouest de la Villasse ont prouvées l'occupation romane dans cette zone (silos et céramiques des X-XII<sup>e</sup> siècles dans la propriété Perret et sous le chemin du Bon-Ange), confirmant l'existence d'une ville basse autour de la Cathédrale jusqu'à cette époque, ainsi que P.-A. Février le supposait<sup>113</sup>.

La frontière entre cette agglomération de l'antiquité tardive et le cimetière de Saint-Quenin est nettement marquée dans la topographie urbaine par le passage du ruisseau de Baye-Pommerol. Aucune tombe n'a été découverte en bordure de la berge orientale : au sud de la cave coopérative, un sondage récent n'a pas rencontré de sépultures, à moins de vingt mètres de la fouille du Colombier<sup>114</sup>.

Après l'abandon des sites du Colombier et de Pommerol, qui peut ne pas être généralisé à l'ensemble du cimetière de Saint-Quenin où une zone rétractée d'inhumation peut perdurer, d'autres lieux funéraires apparaissent dans la région centrale de l'agglomération antique. En mettant à part le cas de quelques sarcophages épars au nord du théâtre (Sautel n°138 : fragment d'inscription (C.I.L. 1388), sur une corniche creusée à l'intérieur pour servir de tombeau<sup>115</sup>, et autres débris dans les cours des fermes de ce quartier), indices trop ténus pour permettre d'identifier et surtout de dater un autre cimetière à

cet emplacement, une vaste zone se dessine sur le versant méridional de la colline de Puymain.

Sous le nouveau musée, des inhumations furent hâtivement entre-aperçues lors de sa reconstruction<sup>116</sup>. Plusieurs sarcophages disposés dans l'allée des tombeaux qui conduit au musée, ainsi que des boucles de ceinture massives en bronze à arillon scutiforme, pourraient provenir des environs (fouilles de la maison des *Messii*). Dans un sondage limité au nord de la maison des vins, le long de la montée du théâtre, les restes dégradés d'une sépulture en bâtière furent relevés<sup>117</sup>. Au cours Taulignan, à faible distance de l'Hôtel de Ville (propriété Rippert) un sarcophage remployé en fondation de maisons modernes fut extrait vers 1978 et transporté au dépôt de la Villasse<sup>118</sup>. Dans cette même rue, des travaux de voirie dégagèrent, il y a une vingtaine d'années, de nombreux sarcophages, aussitôt recouverts<sup>119</sup>, et en face de l'actuelle mairie, à la même époque, d'autres sépultures furent détruites sous les établissements Richier. C'est encore plus au sud, à hauteur de la Poste que les découvertes furent les plus abondantes. Une tranchée d'adduction d'eau, ouverte à proximité de la Société Marseillaise de Crédit, éventa une série de sarcophages rectangulaires à demi-cuves accolées, superposés sur plusieurs niveaux. A. Kauffmann recueillit dans l'une des tombes, qui contenait trois corps, une boucle de ceinture et un couteau en fer<sup>120</sup>. A faible distance enfin, une inscription remployée au XIV<sup>e</sup> siècle, mais qui portait une épithaphe chrétienne, fut trouvée en 1936 dans les pièces situées à l'est de la rue des Boutiques (cf. annexe).

La nouvelle aire funéraire semble s'être développée dans les quartiers orientaux de Vaison-la-Romaine, autour du début VII<sup>e</sup> siècle. Il existe certainement à partir de cette période, une modification des rapports entretenus entre la ville et ses cimetières, qui pourraient alors s'imbriquer plus étroitement dans le tissu d'habitations, et devenir l'un des traits majeurs du paysage urbain<sup>121</sup>. C'est également à cette époque que sont adoptés des types d'architecture funéraire nouveaux (sarcophages en demi-cuve notamment), et que sont abandonnés les principaux types de Saint-Quenin (coffres en caisson en particulier).

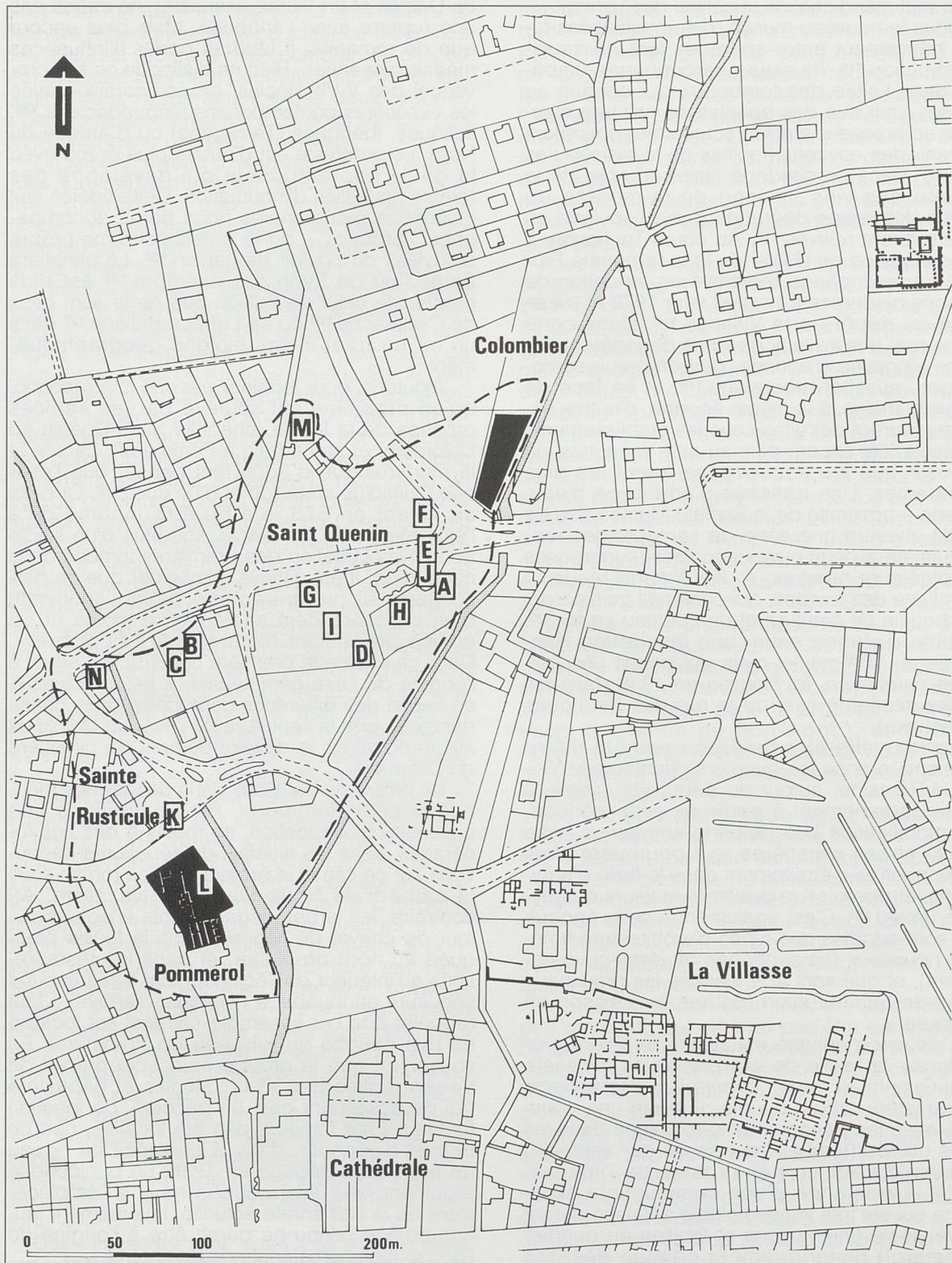
L'influence antique est particulièrement profonde sur la fouille de ces parties du cimetière Saint-Quenin, et traduit encore l'un des aspects du caractère urbain du site. Il existe une continuité avec les périodes gallo-romaines dans les types utilisés (tombes en caisson par exemple) et dans la tradition péri-urbaine de l'inhumation<sup>122</sup>. L'existence d'une communauté chrétienne qui est très vraisemblable à Vaison durant le IV<sup>e</sup> siècle (inscriptions et fouilles du quartier Pommerol) historiquement connue dès 314

(Concile d'Arles où assistent un Evêque du nom de Dafnus et un Victor, exorciste), ne traduit pas une rupture avec l'antiquité. Mais plus encore que de romanité, il faudrait parler d'influences méditerranéennes. Rien ne distingue ce site provençal des V-VI<sup>e</sup> siècles, en comparaison avec les cimetières contemporains languedociens<sup>123</sup>, italiens, ibériques (Tarragone) ou d'Afrique du Nord. Le contraste est d'autant plus grand avec la Gaule septentrionale qui développe des formes nouvelles d'inhumation. Cette fidélité aux influences méridionales nous paraît accompagner "l'urbanité", ou le cosmopolitisme propre aux villes du couloir rhodanien<sup>124</sup>. Le cimetière Saint-Just de Lyon par exemple<sup>125</sup> est plus proche de celui de Vaison que ne le sont ceux de Cadarache<sup>126</sup> ou de Lurs-La Brillane<sup>127</sup> dans un milieu rural moins éloigné géographiquement.

Ajoutons, pour terminer par une interrogation, qu'un problème est soulevé par les édifices proches de la fouille (chapelle Saint-Quenin au Colombier et cathédrale à Pommerol). La *vita* et le martyrologue d'Adon font penser que l'évêque Quinidius a été l'objet d'un culte<sup>128</sup>. Or celui-ci, vivant en 573, n'a pu être inhumé qu'à l'extrême fin du VI<sup>e</sup> siècle, soit plus d'un siècle après l'implantation des premières tombes dans cette zone. Il est difficile d'imaginer que ce personnage ait pu être enterré parmi l'anonymat d'un cimetière déjà ancien<sup>129</sup>, à moins qu'un édifice préexistant remarquable l'ait accueilli. Dans ce cas cette première construction serait à l'origine de l'aire cémétériale. Il est impossible, en raison des différences chronologiques considérables, que la sépulture de l'évêque Quinidius ait pu entraîner le développement du cimetière du Colombier.

Le problème est posé dans des termes identiques pour Pommerol. Rien n'implique une continuité d'occupation, au moins à des fins funéraires, entre les niveaux de sépultures découverts sur ce site et le premier édifice roman sous la cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth. Au contraire, les larges dégagements effectués autour du chevet de l'église, dans la fouille pratiquée au nord du cloître, et dans les restaurations à l'intérieur de l'édifice, n'ont livrés aucune sépulture attribuable à l'Antiquité Tardive. Il faut rappeler que cet ensemble cathédral est localisé en rive gauche du ruisseau de Pommerol. En soulignant que le groupe épiscopal primitif de Vaison (église des V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles et baptistère qui ne possèdent pas, en principe, de fonction funéraire) n'a toujours pas été localisé, rien ne permet d'apporter, dans la présence du niveau de sépultures dégagé en 1988, un quelconque argument pour fixer cet ensemble à l'emplacement de la cathédrale actuelle. Inversement, aucun édifice connu ne paraît être à l'origine de l'occupation cémétériale de Pommerol.

10. Plan de localisation des découvertes anciennes dans le cimetière Saint-Quenin.



## ANNEXE

### DÉCOUVERTES ANCIENNES FAITES DANS LE CIMETIÈRE OCCIDENTAL TARDIF DE VAISON-LA-ROMAINE

Il nous a paru utile de reporter en annexe les mentions de découvertes effectuées à proximité des parcelles fouillées en 1987 et 1988. Ces références permettent de restituer l'extension maximale de l'ensemble du cimetière de Saint-Quenin. L'aire cémétériale est ainsi circonscrite sur la rive droite du ruisseau de Baye, autour de la Chapelle Saint-Quenin, et s'étend du nord au sud, depuis la ferme de Deime jusqu'au quartier de Pommerol. Le cimetière ne semble pas couvrir cette dizaine d'hectares avec la même densité, ni selon le même développement. Il paraît comprendre plusieurs noyaux majeurs et mieux structurés (mausolées ou oratoires à Pommerol, enclos ou édifice dans la propriété Teste, chapelle primitive aux abords de Saint-Quenin, voie principale d'accès à la ville contre la colline Sainte-Rusticule). A partir de ces éléments attractifs, dispersés dans le paysage funéraire, se développent des zones d'inhumation moins denses (dont la parcelle fouillée dans le quartier du Colombier). On observera l'absence de tombes de l'antiquité tardive à proximité de la Cathédrale, pourtant abondamment explorée (abside dégagée en 1946, chantiers au nord du cloître). La seule mention de tombe pouvant être rattachée au haut Moyen Age, reste assez floue et provient de l'intérieur même de l'édifice (vers 1884, "lors des fouilles exécutées dans l'abside de la grande église, pendants d'oreille en cuivre et en verre bleu (en forme de poire) et divers objets : fiole en verre, aiguille en bronze, épingles de coiffure")<sup>1</sup>.

Ces relations anciennes apportent quelques informations complémentaires sur la typologie, l'orientation le mobilier ou les matériaux des sépultures.

Le lien entre la présence de ces tombes, généralement situées "à l'époque mérovingienne",

dans les mentions du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'existence de la chapelle Saint-Quenin, est naturellement proposé. Tous les auteurs signalent l'utilisation d'éléments antiques réemployés. Dans le champ Teste et au chevet de la chapelle, on note la présence quasi-exclusive de sarcophages. Enfin, quelques rares relations nous informent sur le mobilier (Suarès repris par Sautel, fig. 10, point H) la couverture des cuves de remploi (Vallentin du Cheylar repris par Sautel, point I).

Nous avons compris dans cette énumération la vingtaine d'inscriptions du haut Moyen âge connues à Vaison-la-romaine, dont nous ne retiendrons que le lieu de découverte, à l'exclusion de tout commentaire sur les textes, qu'il serait d'ailleurs bien hasardeux d'établir puisque la quasi-totalité de ces fragments lapidaires est aujourd'hui perdu.

Passons rapidement sur les fragments sculptés attribuables à cette période, qui sont systématiquement conservés en dehors de leur contexte d'origine et sans indication de provenance. Ainsi en est-il du sarcophage de marbre blanc décoré du IV<sup>e</sup> siècle (apôtres acclamant le Christ) qui était au XVII<sup>e</sup> siècle dans l'église de la ville haute<sup>2</sup> et fut ramené dans le cloître de la cathédrale avant le XIX<sup>e</sup> siècle, des quatre tables d'autel de ND. de Nazareth<sup>3</sup>, et des fragments de chancel de la chapelle Saint-Quenin.

L'essentiel des observations sur les découvertes anciennes a été réuni par le Chanoine J. Sautel, qui, à partir de sources multiples (C.I.L., Suarès, Pereisc...) constitue un inventaire<sup>4</sup> :

A- Autel aux *Proxumes* "trouvé à une date inconnue dans un champ, au chevet de l'église Saint-Quenin." Sautel N° 30.

B- Dédicace à Vaison "trouvée en 1918 dans un champ appartenant à M. Teste, au dessous de la voie ferrée, emplacement d'un cimetière mérovingien dont les tombes sont

constituées par des pierres romaines taillées en auge". Sautel N° 85.

C- Fragment de bas-relief, en 1919, "dans la terre de monsieur Teste où se trouvait un cimetière mérovingien, constitué par des blocs de pierre enlevés aux monuments romains et évidés en forme de tombeaux". Sautel N° 552.

B- ou C- Divers fragments de grandes assises de monuments romains ou de cippes creusés en forme de pierre tombales, "dans la terre de Teste où se trouvait un cimetière mérovingien dont les pierres tombales évidées à l'intérieur, étaient des assises de monuments romains". Sautel N° 695.

D- Dédicace à un *Sevir Augustal*, "découverte en 1767, en creusant le chemin de la chapelle". Sautel N° 104.

E- Epitaphe de *Julia Rufina*, "trouvée dans le cimetière de Saint-Quenin, en 1795". Sautel N° 154.

F- Epitaphe de *Modesta*, "longue pierre taillée qui faisait partie d'un monument funéraire et qui a été creusée ensuite en forme d'auge pour servir de tombeau, probablement à l'époque mérovingienne". Trouvée à Vaison sur la route de Villedieu. Sautel N° 183.

F- Epitaphe de *Namuta*. Fragment d'une inscription funéraire en pierre creusée en auge. Trouvée à Vaison, du côté de la route de Villedieu. Sautel N° 184.

G- Cipse en molasse marine de Beaumont, creusé pour servir de sarcophage "trouvé à Vaison, en décembre 1889, près de la chapelle Saint-Quenin, dans la propriété de Vachon-Fortuné". Sautel N° 198.

H- Fragments d'un sarcophage en pierre, trouvés le 13 février 1636 "à Vaison, autour de la chapelle; dans le tombeau lui-même il y avait des boucles d'oreilles autour du crâne de la femme, sur lequel adhéraient encore quelques cheveux et du fil d'or, reste de son voile". Sautel N° 243.

I- Autel à Vaison, "creusé en forme de tombeau sur la face opposée à l'inscription", trouvé à Vaison à une date inconnue dans un champ près de Saint-Quenin. Sautel N° 86. (Non localisé). Frise d'un grand monument. Le bloc dans lequel elle a été sculptée a été remanié pour servir de tombeau (creusé en auge). Vaison date inconnue, près de l'ancienne église Saint-Quenin. Sautel N° 564. (Non localisé). Divers fragments d'assises de grands monuments, évidés en forme de tombeau, quelques uns possèdent des moulures. "Vaison à dates diverses, dans les terres autour de la chapelle Saint-Quenin, où elles servaient de pierres tombales". Sautel N° 696.

Les épitaphes chrétiennes suivantes semblent provenir des environs de la chapelle Saint-Quenin mais ne peuvent être localisées avec plus de précision :

- *Epitaphe de Néglicia* (C.I.L. 1503, Sautel 297, F.O.R. 5) 5. Découverte aux abords de la chapelle Saint-Quenin, signalée en 1724<sup>6</sup>, et reprise par la suite par Calvet<sup>7</sup> et d'autres auteurs, cette inscription est perdue depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Suarès ne la relève pas en 1666. Sautel la place, en raison de la formulation *Pax tecum*, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

- *Epitaphe de Stafilus* (C.I.L. 1506, Sautel 300, F.O.R. 9) Perdue après Suarès<sup>8</sup>, mais connue au XVIII<sup>e</sup> siècle (Moreau de Vérone<sup>9</sup>). Trouvée dans le cimetière Saint-Quenin selon Sautel, qui la situe au IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle.

- *Epitaphe de deux frères*. (C.I.L. 1510, Sautel 304, F.O.R. 14). Provient du cimetière de Saint-Quenin. Elle est décrite par Moreau de Vérone avant 1779, vue par Calvet à la même

époque dans la ferme Poyol aux environs de Vaison. Perdue au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

- *Epitaphe de Stéphania*. (C.I.L. 1497, Sautel 295, F.O.R. 10). Découverte dans le cimetière de Saint-Quenin. Vue par les bénédictins Dom Martin et Dom Durand vers 1690, par Boyer de Sainte-Marthe en 1731 et Martin en 1818<sup>10</sup> (ou elle est toujours à proximité de la chapelle) cette inscription s'égarait ensuite, bien que régulièrement reproduite par les auteurs. La stèle a été élevée par *Rusticus*, fils de *Stéphania* après le décès qui intervient, selon les mentions consulaires, en 470. *Rusticus* rappelle par deux fois le voeu ainsi rendu à sa mère.

- *Epitaphe du diacre Amicus*. (C.I.L. 1501, Sautel 296, F.O.R. 2). Inscription perdue notée par Suarès aux environs de Saint-Quenin. Boyer ajoute qu'elle était "sur une grande pierre de marbre qui servait de couvercle à une urne" (douteux). Datation par indiction de 536 ap.JC.

- *Epitaphe du prêtre Péladius*. (C.I.L. 1505, Sautel 299, F.O.R. 8). Découverte dans le cimetière proche de la chapelle Saint-Quenin, cette épitaphe est décrite par Moreau de Vérone et Calvet, puis disparaît.

- *Inscription anonyme* (?). Placée à la suite et sous le même numéro que l'épitaphe à *Stéphania*, ce texte reproduit par Martin, qui l'a vu en 1818 au voisinage de la chapelle Saint-Quenin, n'est pas repris au C.I.L., ni par Sautel. S'agit-il d'une inscription indépendante, comme tend à le faire penser le monogramme placé en tête, ou la partie inférieure de la stèle élevée par *Rusticus* à sa mère ? La perte de ces deux fragments ne permet pas de trancher.

Il convient de citer également, pour les fouilles du champ Teste, une information parue dans la presse locale, qui semble avoir échappée à l'attention de J. Sautel, et qui est confirmée par les notes manuscrites conservées par la famille Teste<sup>11</sup>.

Dans cette parcelle, située à 200 mètres à l'ouest de la chapelle, en contrebas de l'ancienne voie ferrée, aujourd'hui occupée par des constructions pavillonnaires, le propriétaire dégagea une construction de plan rectangulaire déterminant un espace ou sarcophages, cuves de remploi et tombes à simple couverture de pierre abondaient. Ces sépultures ne fournirent aucun mobilier aux fouilleurs. Les éléments les plus complets furent transportés à la ferme de Deime où ils sont encore visibles. Un sarcophage décoré de personnages, en pierre de Beaumont, fut vendu à un particulier (perdu).

B- "On peut suivre aisément les murs de soutènement de cet édifice, qui dut appartenir à un riche patricien, car jusqu'à ce jour, on a découvert pas moins de 30 sarcophages; plusieurs contenaient deux squelettes et l'un d'eux, dont nous donnons une reproduction partielle devait être celui du patron".

Plus tard<sup>12</sup>, le Chanoine J. Sautel proposera une restitution de la topographie aux abords ouest de la ville, durant l'antiquité tardive :

"Les épitaphe de *Vincens* et de *Ianuarina* ont été trouvées au quartier de Pommerol... Le lieu de leur découverte dans un quartier périphérique, au delà de la cathédrale, au pied de la montagne de Sainte-Rusticule, sur le prolongement de la voie des tombeaux, paraît indiquer l'emplacement du cimetière, et même le quartier des chrétiens à l'époque primitive. En effet, de ce quartier occidental de la ville partait la voie

voie romaine... Elle constituait la principale voie de sortie, le long de laquelle étaient disposés les tombeaux suivant la coutume romaine... Alors que les principaux monuments étaient groupés plus haut sur les pentes des collines de Puymin et de Sus-Auze, les terrains qui s'étendent de la chapelle Saint-Quenin jusqu'à la cathédrale ont été assez pauvres en vestiges d'habitation, mais ont fourni une abondante moisson de souvenirs chrétiens. Ainsi autour de la chapelle ont été trouvées des épitaphes... de nombreux sarcophages anciens etc...

Quelques rares mentions de découvertes dans ce même quartier ont été publiées depuis la parution de la carte archéologique de J. Sautel. Cet auteur a, de plus, choisi de ne pas retenir certaines découvertes mineures qui n'apportent rien de plus dans sa restitution de la topographie de la ville antique. Ainsi R. Vallentin Du Cheylard, en 1958, relate la trouvaille suivante <sup>13</sup>:

I- "Je narrerai seulement en terminant le récit précis de la découverte de deux grands autels gallo-romains à Vaison en 1901, et acquis au début de l'année suivante... Une auge ayant été creusée sur le derrière de leur dé (pour une utilisation en sarcophage), ils apparurent enfouis ensemble à trois mètres de profondeur, la face de leur inscription contre le sol, dans le champ d'un sieur Arnous, à proximité de l'église Saint-Quenin, la partie creuse recouverte par des tuiles à crochets et renfermant des ossements et divers débris... qui n'ont pas été conservés malheureusement : aucun indice ne me permet de fixer la date de l'opération, si ce n'est que ce fut évidemment après la destruction du paganisme..."

Les fouilles pratiquées au chevet de la chapelle, à la suite du Congrès Archéologique de 1909, qui visaient à mieux comprendre l'architecture de l'abside triangulaire ne furent pas commentées par leurs auteurs. Il n'existe de ces recherches que cette observation laconique dans les comptes-rendus du congrès <sup>14</sup> :

J- "M. Nodet a bien voulu exécuter des fouilles pour vérifier une ingénieuse hypothèse... qui supposait que le plan primitif de l'église était hexagone : on a vainement recherché les fondations du chevet occidental, mais on a découvert plusieurs cercueils de pierre..."

K- Lors de travaux de voirie (adduction d'eau, pose d'égoûts, élargissement) de la route longeant la propriété Pommerol au nord, et correspondant selon la tradition, à l'ancienne voie d'Orange (chemin du Bon-Ange), vers 1976, quelques sépultures sous tuiles en bâtière furent aperçues <sup>15</sup>.

L- A l'emplacement de la fouille de Pommerol, deux épitaphes sont signalées par le chanoine Sautel :

- *Épitaphe de Vincens.* (Sautel 2324). Trouvée en 1929 en réalisant la viabilisation du lotissement Pommerol, au pied de la colline Sainte-Rusticule.

- *Épitaphe de Ianuaria.* (Sautel 2325). Découverte dans les mêmes conditions, à la même époque dans le quartier Pommerol, aux abords ouest de la zone fouillée en 1988. Sautel date ces deux inscriptions du III<sup>e</sup> siècle en fonction du caractère fruste des lettres et de la formule *pax tecum*. Il serait prudent d'inclure le IV<sup>e</sup> siècle comme attribution chronologique possible.

M- En 1989, au début de la route de Villedieu, des sondages d'évaluation du sous-sol, dirigés par M.-E. Bellet, permirent de vérifier l'existence du cimetière dans cet endroit.

Quelques tombes sous tuiles, peu profondes, très dégradées par la mise en culture, et dispersées sur une vaste surface, correspondaient à la limite nord de la zone d'inhumation <sup>16</sup>.

N- Lors d'une expertise archéologique de même nature, réalisée en 1990 sur une parcelle occupant l'angle nord-est du carrefour entre l'ancienne voie ferrée et le chemin du Bon-Ange, au pied de la petite colline autrefois appelée Sainte-Rusticule, M.-E. Bellet a pu examiner les traces destructurées de sépultures sous tuiles, qui marquaient à nouveau la zone d'extension maximale du cimetière <sup>17</sup>.

Enfin pour conclure cet inventaire, signalons les autres inscriptions chrétiennes vaisonaises de l'Antiquité Tardive, bien que rien n'atteste leur découverte dans le cimetière Saint-Quenin (deux d'entre-elles proviennent d'un quartier central de Vaison).

- *Épitaphe de Florentiolus* (C.I.L. 1502, Sautel 293, F.O.R. 4). A l'évêché au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis achetée en 1828 (fond Giraudy) par le Musée calvet. Travail sur marbre soigné de la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

- *Épitaphe de —teto (?)* (C.I.L. 1508, Sautel 302, F.O.R. 12). Suarès l'avait relevée sur l'autel de la cathédrale, elle provenait des environs (perdue). Sautel l'attribue à *Concordia*, mais semble (à juste raison) se raviser en considérant, que ce mot appartient à la suscription. Il paraît probable que le début de l'épitaphe ait disparu, dès lors la lecture *teto* ou *telo* est douteuse.

- *Épitaphe de Suzoménius.* (C.I.L. 1507, Sautel 301, F.O.R. 11). Proviendrait de l'église franciscaine de N-D des Champs (?), dans la cathédrale du temps de Suarès (perdue).

- *Épitaphe de Véra.* (C.I.L. 1509, Sautel 303, F.O.R. 13). Dans la cathédrale N-D de Nazareth à l'époque de Suarès, perdue depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

- *Épitaphe du prêtre Euripius.* (C.I.L. 1500, Sautel 292, F.O.R. 3). Provenance inconnue, placée dans l'église de la Ville-haute au XVII<sup>e</sup> siècle, décrite par Martin en 1818, elle est achetée parmi la collection Giraudy par le Musée calvet en 1828, où elle se trouve actuellement.

La date du seul consul place la mort d'*Euripius* en 519 après JC.

- *Épitaphe de Papitus.* (C.I.L. 1504, Sautel 298, F.O.R. 6). Placée à l'évêché en 1664, cette inscription n'est connue que par Suarès.

- *Épitaphe de Panthagathus.* (C.I.L. 1499, Sautel 291, F.O.R. 1). Inscription fameuse par sa qualité et le développement de son texte, qui montre la persistance tardive d'institutions municipales. Signalons qu'un débat, qui n'est pas sans enjeu, s'est déroulé au sujet de l'emplacement de cette pierre qui était conservée selon les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la cathédrale. Or argumentant d'après le déplacement du siège cathédral dans l'église de la ville haute à cette époque, il était envisageable de placer son lieu de conservation dans l'église de la rive gauche de l'Ouvèze. S'est oublié que l'église N-D de Nazareth à toujours, même lors de sa désaffectation provisoire, été désignée sous le nom de cathédrale. Ajoutons, pour meller encore à la confusion, que Martin, en 1818, la voit dans la nef de l'ancienne église Saint-Quenin (mais il n'est pas Vaisonnais, et il est peu probable que Suarès qui fit entièrement restaurer cet édifice, ne spécifie pas cette présence), et il précise dans la plaine. On ignore sa provenance. Le texte suggère que la sépulture est placée dans un édifice, où sont conservées des reliques de martyrs. Mais le corps paraît être inhumé dans la terre (*hic propriae corpus committere terrae*), qui, s'il ne s'agit pas d'une clause de style, (*Haec sacrum retinet terreni corporis urna* ou *Umata sub tetolo*) précisent les épitaphes lyonnaises <sup>18</sup> du quartier Saint-Jean, laisserait envisager un désir d'

désir d'humilité dans la dernière demeure de *Panthagatus*. L'inscription atteste assurément de la présence d'une construction (*domus*), qui peut être privée, et de la dévotion aux reliques de martyrs. L'autre question soulevée étant la datation, que le C.I.L. place en 515, à partir de l'indication de la dernière ligne (tronquée) mentionnant le consulat d'un sénator et que Sautel propose au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle. C'est pour l'extrémité basse de cette fourchette que nous inclinons. L'inscription fut achetée par le Musée Calvet en 1828.

- *Épithaphe d'Hémodès*. (Sautel 2326). Recueillie en 1933 dans l'égout de la rue du Nymphée, sur le versant sud-est de la colline de Puymin. Plaque de marbre brisée. Sautel propose à nouveau une datation haute basée sur la graphie (IV<sup>e</sup> siècle), qui doit être étendue au moins au siècle suivant.

- *Épithaphe de Papius*. (Sautel 2327). Tablette découverte en 1936 dans l'ilot est de la rue des boutiques, à l'extrémité orientale de la fouille de la Villasse. Pierre remployée à la fin du Moyen Age. Cette inscription ne saurait être confondue avec l'épithaphe C.I.L. 1504, d'après les dernières lignes et le lieu de découverte.

- *Fragments divers*. Non repris dans la F.O.R., et avec sélection dans Vaison, recueilli... Sautel ne commente pas les débris suivants :

(C.I.L. 1511.1). Fragment conservé à l'archevêché du vivant de Suarès, perdu depuis. (IV-V<sup>e</sup> siècles).

(C.I.L. 1511.2). Dans le cloître de la cathédrale à l'époque de Suarès.

(C.I.L. 1513) Découvert par Le Blant<sup>19</sup> dans les réserves du Musée Calvet, ce fragment est inscrit au revers d'une paroi remployée de sarcophage en marbre blanc, ornée d'une petite tête ("bas-relief chrétien").

Au total la vingtaine de fragment provient de trois quartiers distincts (Saint-Quenin 8 fois, Pommerol 3 cas, La Villasse-Puymin 2 exemples, de plus, il convient d'ajouter 8 origines inconnues). On observera que le quartier Pommerol a fourni les inscriptions les plus anciennes, et qu'à l'opposé, la région centrale de la ville offre les textes les plus récents. On notera également le caractère grec des noms (hellénisation plus que résurgence, car les inscriptions vaisonaises gallo-romaines antérieures n'en font qu'exceptionnellement mention), comme celui de *Panthagatus*, dont un homonyme est par ailleurs connu dans la basilique Saint-Georges de Vienne<sup>20</sup>. (L'inscription de Vaison, dont on ignore la provenance, ne spécifie par nommément les liens de ce personnage avec la cité voconce).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ANNEXE

1- BINON (E.).-*Catalogue manuscrit du Musée Calvet*. Tome 1, fol 276 n°324 et Registre d'entrée du Musée n°4 p. 210 en date du 22 juin 1885.

2- BOYER DE SAINTE-MARTHE.-*Histoire de l'église cathédrale de Vaison*. Avignon, 1731.

Voir également :

CHOLBAUD (H.), GAGNIERE (S.), GIRARD (J.), SAUTEL (J.).-*Vaucluse, essai d'histoire locale*, Avignon, 1941 Deuxième partie, 1er période : le Haut Moyen Age. On trouvera dans cette publication les relevés d'un couvercle de sarcophage (croix dite "du triomphe" fig.194) de la cathédrale de Vaison, la traduction et le dessin de l'épithaphe de *Panthagatus* (fig.195) et les photographies du sarcophage de marbre ainsi que d'un bas-relief remployé sur un chapiteau de la chapelle Saint-Quenin (fig.198, travail roman ?).

3- CHATEL (E.).-*Recueil général des monuments sculptés en France pendant le Haut Moyen Age (IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*. Paris, 1981.

4- SAUTEL (J.).-*Vaison dans l'antiquité*, 3 volumes, Avignon, 1926.

5- HIRSCHFELD (O.).-*Corpus Inscriptiorum Latinarum*. (C.I.L.). XII. Gallia Narbonensis. Vasio. P.182-185. Berlin, 1888.

SAUTEL (J.).-*Forma Orbis Romani. Carte Archéologique de la Gaule romaine Vaucluse*. Fasc. VII. Paris, 1939.

6- MARTENE Dom DURAND Dom.-*Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*. Paris, 1724.

7- CALVET (C.-E.).-*Inscriptiorum antiquarum specilegium et notis illustravit Spiritus Claudius Franciscus Calvet...* 1793-1805. Bibliothèque Municipale d'Avignon. Ms. 1508.

8- SUARES (J.-M.).-Bibliothèque Vaticane, fonds latin n° 9136.

9- MOREAU DE VERONE.-Les Voconces. Note du XVIII<sup>e</sup> siècle dans *Bulletin de la Société de statistique de la Drôme*. Valence, 1837.

10- MARTIN (J.-C.).-*Antiquités et inscriptions des villes de Die, d'Orange, de Vaison...* Orange, 1818, p.78-81.

11- Nous remercions Monsieur Teste pour les précieux renseignements qu'il nous a communiqués, ainsi que pour les orientations bibliographiques concernant les fouilles de son grand-père. Ainsi l'article anonyme :

La découverte d'un "*sepulcrum familiare*", le *Vaucluse* du 26 janvier 1918.

12- SAUTEL (J.).-*Vaison dans l'antiquité*, supplément 1926-1940. Avignon-Lyon, 1941-1942.

13- VALLENTIN DU CHEYLARD (R.).-Autel votif à la déesse Vasio, *Rhodania*, XXXII<sup>e</sup> congrès, 1958.

14- LABANDE (H.).-*Guide du congrès archéologique de France*, LXXVI<sup>e</sup> session, Avignon, 1909, p.108.

15- Renseignements inédits communiqués par Monsieur B. Liou et Monsieur A. Mayet, que nous remercions chaleureusement.

16- BELLET (M.-E.), BOUILLOT (J.).- Rapport de sondage archéologique. Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse 1989.

17- BELLET (M.-E.).- Rapport de sondage archéologique. Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse 1990.

18- REYNAUD (J.-F.).-Inscription chrétienne métrique. Notice 91, *Premiers temps chrétiens en Gaule Méridionale*. Catalogue de l'exposition de Lyon, Lyon, 1986.

19- LE BLANT (E.).-*Inscriptions chrétiennes de la Gaule*.

20- FEVRIER (P.-A.).-Saint-Pierre de Vienne. Notices 174 et 175, *Premiers temps chrétiens en Gaule Méridionale*. Exposition de Lyon. 1986.

## NOTES

- 1- BARRE (P.).-Recherches et découvertes sur la datation de l'église Saint-Quenin de Vaison. Du mythe à l'archéologie, *Bulletin Mensuel de l'Académie de Vaucluse*. 159, 184<sup>e</sup> année, février 1984. La visite pastorale de 1602 qualifie la nef de l'édifice de "demolita". Mais le prix-fait de 1636 concernant la reconstruction de l'édifice n'a pas été exécuté, et c'est bien à Mgr. Suarès que revient la restauration de la chapelle, entre 1636 et 1660.
- 2- GOUDINEAU (Ch.), DE KISCH (Y.).-Vaison-la-Romaine, *Guide Archéologique de la France*. N°1, 1984, p.85.
- 3- FEVRIER (P.-A.).-Vaison. Topographie chrétienne des Cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. III (Provinces Ecclésiastiques de Vienne et d'Arles). Paris, 1986, p. 93.
- 4- MASSET (Chr.).-*Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*. Thèse de Sciences Naturelles, Université de Paris VII, 1982.
- 5- GAGNIERE (S.).-Les sépultures à inhumation de la basse vallée du Rhône. Essai de chronologie typologique, *Cahiers Rhodaniens*, tome XII, 1965, p.19-26.(troisième édition 1975 p.53-110).
- 6- COLARDELLE (M.).-*Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècles ap. JC dans les campagnes des Alpes françaises du nord*. Grenoble, 1983.
- 7- Selon une lecture étroite de la typologie de S. Gagnière, seules quelques tombes en coffre de tuiles pourraient être exactement intégrées : tombes en bâtière et coffres rectangulaires. Il est bien évident que cette synthèse ne visait qu'à définir des types principaux, indicateurs de tendances, à une époque où la plus grande confusion régnait.
- 8- DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.).-Les fouilles de Saint-Victor de Marseille. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres*. 1971, p. 87-117.
- 9- COLARDELLE (R.).-Grenoble aux premiers temps chrétiens. *Guides Archéologiques de la France*. N°9, 1986, p.27-28.
- 10- BENOIT (F.).-Les cimetières suburbains d'Arles dans l'Antiquité chrétienne et le Moyen Age, *Studi di antichita christiana* XI. Paris- Rome. 1935.
- 11- RAYNAUD (C.).-Sarcophages du VI<sup>e</sup> siècle à Lunel-Viel (Hérault), *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de Sète et sa région*. 1976-1977, VIII-IX, p.123-133. Lors des premières opérations dans cette commune, qui devaient prendre ensuite une ampleur considérable, six sarcophages à couvercle monolithe en bâtière et acrotères opposés trois par trois, datés par un mobilier de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, ont été découverts. Ce cimetière, situé à proximité de l'église actuelle, est créé dans l'agglomération à la fin du VI<sup>e</sup> siècle.
- 12- BARRUOL (J. et G.).-Le terroir de Mazan au Bas-Empire et la nécropole de Saint-Andéol, *Cahiers Rhodaniens*. 1963, tome X, p.95. Les "Aliscamps" de Mazan, 61 sarcophages, ont été placés de 1737 à 1746 sur la colline de N-D de Pareloup (décorations en relief de croix, haches, socs...). Ils provenaient d'un vaste ensemble funéraire en bordure d'une voie antique, au nord du village.
- 13- GAGNIERE (S.), GRANIER (J.).-Saint-Ruf hors les murs, *Bulletin du Comité des oeuvres sociales du Personnel de la Mairie d'Avignon*. 1976, n°6, p. 28-37.
- 14- REYNAUD (J.-F.) et alii.-La nécropole de Saint-Iréné, Saint-Just (Lyon), du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle. *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur de M. de Bouard*. Ecole des Chartes, XXVII, 1982, p.347-364. Remploi d'un cippe surcreusé dans le champ épigraphique (tombe 53).
- 15- JANNET-VALLAT (M.), LAUXEROIS (R.), REYNAUD (J.-F.).- Vienne aux premiers temps chrétiens (Isère). *Guide Archéologique de la France* n°11, imprimerie nationale, 1986, p.6.
- 16- VALLENTIN DU CHEYLARD (R.).-Autel votif à la déesse Vasio, *Rhodania*. XXXII<sup>e</sup> congrès, Nyons-Montélimar. 1958, p.37.
- 17- FEVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), RIVET (L.).-La sépulture épiscopale de Louis de Bouillac (1385-1405), Fréjus (Var). *L'église et son environnement*. Catalogue de l'exposition Aix-en-Provence, Musée Granet. 1990, p.110. Voir aussi des mêmes auteurs : Les fouilles de la place J. Formigé. Catalogue d'exposition, Fréjus, 1990.
- 18- BARRUOL (J. et G.) *Op. cit* note 12, p. 88. Tombe 2 : cuve rectangulaire constituée de grandes dalles remployées, certaines moulurées (deux squelettes) et

remployées, certaines moulurées (deux squelettes) et tombe 16 d'architecture identique (trois corps). C'est le type de tombe le plus répandu dans ce cimetière organisé en deux rangées, associé à des caissons de tuiles, un sarcophage et une inhumation en pleine terre. Le mobilier place l'occupation dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

19- GAGNIERE (S.), GRANIER (J.).-Le site paléochrétien de Saint-Etienne de Candau (Gard), *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 1963, p.104-130. La sépulture 27 du cimetière développé autour de la chapelle, était constituée de *tegulae* incurvées ou courbes.

20- COLARDELLE (M.).- *Op. cit.* note 7. p. 240 : Bourg-les-Valence, quartier de l'Econdou ou du Valentin. Tombe orientée à deux inhumations successives (réduction), en coffre complet de *tegulae* de section rectangulaire et de plan nettement trapézoïdal.

21- LE GLAY (M.).-Le Logis de Berre (Drôme). Chronique archéologique, *Gallia*, 1964, tome XXII, fasc.2, p.532. Trois tombes orientées à inhumations successives (six squelettes), en coffrage de tuile en caisson.

22- PERINETTI (R.).-La chiesa di S. Lorenzo in Aosta. Apunti per una tipologia delle tombe, Scavi archeologici, *Quaderni della Soprintendenza per i beni culturali della valle d'Aosta*, 1, nuova Serie, Roma, 1981, p.47-92. Les coffres de *tegulae* rectangulaires sont dans le même plan ancien des inhumations que le sarcophage à loge interne ovalaire et que les coffres de grandes dalles, mais avec aussi des tombes sous tuiles en bâtière.

23- REYNAUD (J.-F.).-La nécropole de Saint-Just, *Revue Archéologique de l'est et du centre-est*, tome XXV, 1974, fasc.1, p.111-123. p.118 : deux caissons de *tegulae* (tombes 6 et 22) sont liés, par leur emplacement, aux caveaux et aux sarcophages monolithes.

24- COLARDELLE (R.) BONNET (Ch.), COLARDELLE (M.), REYNAUD (J.-F.).-Saint-Laurent de Grenoble, nouveaux résultats des fouilles, *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur de M. de Boüard*, Ecole des Chartes, XXVII, 1982, p.49-64. A l'intérieur d'une construction rectangulaire de la fin du IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle, nombreuses sépultures dont la tombe 25, placée dans un caisson de tuiles.

25- FIXOT (M.), PROUST (J.).-Un site du Haut Moyen Age provençal : Saint-Laurent de Pélassane, *Archéologie Médiévale*, 1971, tome 1, p.189-239. Une seule tombe à l'intérieur du lieu de culte datant du Haut Moyen Age : coffrage parallélépipédique en tuile, enveloppé et surmonté par un gros massif fait de dalles levées, qui devait dépasser de la surface du sol (p. 219).

26- BENOIT (F.).-Tourves, La Gayole (Bouches-du-Rhône). Chronique archéologique, *Gallia*, 1962, tome XX, fasc.2. Autour de la chapelle funéraire d'*Enodius* (+474), sépultures en tuiles à toiture horizontale (au nord de la nef).

27- MAURIN (L.).-Le cimetière mérovingien de Neuvicq-Montguyon (Charentes-Maritimes), *Gallia*, 1971, tome XXIX, fasc.1, p.151-189. Sépultures de tuiles en caisson appuyées contre des sarcophages trapézoïdaux, dans un cimetière en rangées ayant livré un mobilier des V-VII<sup>e</sup> siècles (fibule, boucle de fer damasquinée, plaque-boucle...).

28- FIXOT (M.), BARBIER (I.).-Encore le Prieuré Saint-Symphorien de Buoux, *Provence Historique*, tome XXXIII, fasc. 133, 1983, p. 285-330. (tombe 9, p.290).

29- ROLLAND (H.).-Beaumes de Venise (Vaucluse). Chronique archéologique, *Gallia*, 1962, tome XX, fasc.2, p.666-667. Au quartier des Courens, au dessus de la chapelle N-D d'Aubune, tombes groupées dans deux salles, et parfois sur trois niveaux d'inhumation. Tous les sarcophages ont un

couvercle plat (deux possèdent un "chevet") et sont associés à des tombes en bâtière. Plusieurs squelettes par cuve.

30- GAGNIERE (S.) GRANIER (J.).- *Op. cit.* note 19, p. 104-130.

31- DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.).- *Op. cit.* note 8, p. 87-117.

32- COLARDELLE (M.).- *Op. cit.* note 7. p. 346. Rappel des divergences d'appréciation concernant l'apparition des tombes en bâtière, qui pourraient être diffusées dès le bas empire, à partir d'exemples italiques. Dans la moyenne vallée du Rhône, aucune découverte n'atteste pour l'instant cette supposition. M. Colardelle cite deux cas de tombes en bâtière ayant fourni un maigre mobilier : Veurey (Isère) vases gallo-romains tardifs, et Sauzet (Drôme) assiette et armille de fer.

33- ROLLAND (H.).-Puimichel (Alpes-de-Haute-Provence). Chronique archéologique, *Gallia*, 1962, tome XX, fasc.2, p.661. Trois tombes en bâtière orientées, dans l'une d'entre elle plaque-boucle de ceinture en fer avec traces de damasquinure en fil d'argent.

34- GAGNIERE (S.).-Sur une tombe en tuile en bâtière datée par la "sigillée grise" à Cadenet (Vaucluse), *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1967, Sixième série, tome I. Autres exemples de mobilier dans des tombes en bâtière de tuiles, cités par S. Gagnière :

*Saint-Rémy-de-Provence* (Bouches-du-Rhône). Dans les fouilles de Glanum, une lampe Africaine du V<sup>e</sup> siècle dans l'une des six tombes implantées dans les thermes.

*Sisteron* (Alpes-de-Haute-Provence). (H. Rolland. in *Gallia* 1949, fasc.1, P.86-87). Nombreuses tombes creusées dans les niveaux de destruction d'un édifice antique. Des sépultures en bâtière de tuiles fournirent un matériel (poteries, fibules et monnaies de Constantin et Constance II) datable du IV<sup>e</sup> siècle.

35- LEMAIRE (G.).-Lurs, les Clavelles, nécropole I-III et V-VII<sup>e</sup> siècles, *Notes d'information et de liaison de la Direction des Antiquités de PACA*, 5, 1988, p. 28-29.

36- GAGNIERE (S.) GRANIER (J.).-Le site paléochrétien de Saint-Etienne de Candau, Les Angles (Gard). Documents inédits, *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, tome XV, 1982, p. 381-397.

37- TAMISIER (A.).-Les sépultures dans le roc de la vallée du Calavon, région d'Apt (Vaucluse), *Rhodania*, XXXII<sup>e</sup> congrès, 1958, p.38-41. Présentation des principaux cimetières rupestres : Buoux, Saint-Pantaléon, Viens, Sivergues, Apt et Gordes.

38- MAZET (J.).-Le cimetière rupestre de Saint-Pantaleon (Vaucluse), *Etudes Vauclusiennes*, XXXIII, 1985, p.23-26.

39- ROCHE (J.).-Un chef d'oeuvre en péril : Saint-Roman de l'Aiguille, *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*, mars 1966, p.17.

40- KEROURIO (Ph.).-Nouvelles considérations sur les nécropoles rupestres du plateau de Saint-Blaise (Bouches du Rhône), *Bulletin Archéologique de Provence*, n°7, 1981. p. 12-26.

41- KEROURIO (Ph.).-La nécropole rupestre de l'Abbaye de Montmajour. Description et essai de datation, *Bulletin Archéologique de Provence*, n°10, 1982, p.27-49.

42- Bien que cela n'ait pas réellement fait l'objet d'une synthèse, on considère généralement que les corps, durant le haut Moyen Age avancé (VII-IX<sup>e</sup> siècles), sont placés bras repliés sur le thorax, peut-être en raison de l'utilisation de lin-culs. Sur la fouille du Colombier, l'observation de quelques

cas dans les zones périphériques ne peut suffire à placer ces tombes durant cette période, mais cela peut être un indice de datation basse.

43- DESAYE (H.) MEGE (J.-C.).-Epigraphie romaine du midi de la Drôme. Inscriptions inédites du *pagus aletanus* des vocances méridionaux, *Revue Dromoise, archéologie histoire géographie*, tome LXXXV, n°439, mars 1986, p.10-32. Inscriptions de Nyons et Mirabel-aux-Baronnies (I-III<sup>e</sup> siècles) qui donnent les dimensions de la sépulture, comptées en pieds (*in fronte*, dans le sens de la façade le long du chemin, *in agro* selon la profondeur par rapport à la voie). Nombreuses inscriptions de ce genre à Vaison même.

44- CHENEVAU (R.).-Le cimetière paléochrétien de Sancta-Maria de Olivo à Beaulieu-sur-Mer (Alpes Maritimes), *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes Maritimes*. Tome III, 1963-1964.

45- SZILVASSY (J.).-Eine neue Methode zur intraserialen Analyse von Gräberfeldern. Innovative Trends in der prähistorischen Anthropologie, *Beiträge zu einem internationalen Symposium* von 26. Februar bis 1 März 1986 in Berlin (West), B. Herrmann édit., Berlin, 1986, p.51-62.

46- VATTEONI (S.).-La recherche des liens de parenté par l'anthropologie physique. Application à une nécropole mérovingienne : Vaison-la-Romaine. *Diplôme d'Etudes Approfondies*. Université de Paris I, 1989.

47- DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.).-*Op. cit.* note 8.

48- COLARDELLE (R.).-*Op. cit.* note 9.

49- FIXOT (M.) BARBIER (I.).-*Op. cit.* note 28. p. 290. Tombe n°9. La relation de cette sépulture avec l'édifice paraît très incertaine.

50- REYNAUD (C.).-La nécropole du Verdier et la nécropole des Horts, Lunel-Viel (Hérault). Notices 217 à 242 du catalogue : *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale*, Lyon, 1986, p. 113-119. Au Verdier, raréfaction des objets dans le V<sup>e</sup> siècle, puis abandon du site, aux Horts inhumations habillées et orientées, disposées en rangées irrégulières (VI-VII<sup>e</sup> siècles).

51- CARRIERE (G.).-Les cimetières de l'époque du Bas-empire de Pouzilhac, Arpaillargues et autres lieux du département du Gard, *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1902, p.17-23.

52- BORREANI (M.).-Hyères, Costebelle-Arcadie. Habitat rural et son cimetière, *Notes de liaison et d'information de la Direction des Antiquités de PACA*, 1989, 6, p.149-150. Vingt-cinq sépultures échelonnées du II<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, dont une dizaine de bâtières de tuiles dans un horizon du IV<sup>e</sup> siècle. La seule à posséder un mobilier contenait trois vases en céramique et un verre à pied, ainsi que des boucles d'oreille en or.

53- BOHNER (K.).-*Die Frankischen Altertumer des Trierer Landes*. Berlin. 1958, p. 53.

54- PERRIN (P.).-*La datation des tombes mérovingiennes*. Genève, 1980, p. 215 et 227.

55- COLARDELLE (M.).-*Op. cit.* note 7. p. 305-306. **Annecy, plaine des Fins** : les fouilles anciennes mirent au jour un cimetière organisé en rangées plus ou moins régulières, implanté dans des ruines antiques. Une tombe découverte en 1911, contenait, parmi un riche mobilier, deux anneaux de bronze en pendentifs d'oreille. Une autre boucle d'oreille plus ouvragée (tête polyédrique sertie de quatre verroteries) provient également de ce site. A **Montbrison-Sur-Lez (Drôme)**, dans la vaste nécropole "Près du Prieuré" à sarcophages, coffres de lauses et tuiles, bâtières de lauses, très peu de mobilier, mais une boucle d'oreille en simple anneau ouvert terminé par quelques stries.

56- HATT (J.-J.).-Hochfelden (Bas-rhin). Chronique archéologique *Gallia*, 1965, Fasc. 2, p. 250-256.

57- HATT (J.-J.).-Toul (Meurthe et Moselle). Chronique archéologique, *Gallia*, 1965, fasc. 2. Une boucle d'oreille dans la très riche sépulture n°2.

58- BENOIT (F.).-*Op. cit.* note 26. Deux tombes contenaient un mobilier (plaque-boucle en bronze doré sur un enfant, boucle sur un adolescent). Datation VI-VII<sup>e</sup> siècles.

59- BENOIT (F.).-Le Thoronet (Var). Chronique archéologique *Gallia*, 1964, tome XXII, fasc.2. A l'est du chevet de l'abbaye du XII<sup>e</sup> siècle, tombe orientée détériorée par des travaux ayant livré une plaque-boucle.

60- GAGNIERE (S.), GRANIER (J.).-*Op. cit.* note 19, p. 129.

61- LEMAIRE (G.).-*Op. cit.* note 35, p. 28-29.

62- Objets présentés dans le musée de la ville d'Apt (boucle, plaque-boucle et ardilions en bronze à décor d'incrustations d'argent), provenant de découvertes anciennes faites à la sortie orientale de la ville, en direction de Manosque. (Renseignements A. Kaufmann, conservateur du Musée, que nous remercions ici).

63- CHENEVAU (R.).-*Op. cit.* note 44.

64- COLARDELLE (R.).-*Op. Cit.* note 6, p. 362.

65- DUPRAZ (J.).-Une basilique funéraire suburbaine. Première approche. Viviers, Cité épiscopale, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, Lyon, 1988, p.23-31. Remarquable exemple, par la qualité de sa conservation et son importance historique, d'une basilique funéraire suburbaine, dont l'état primitif remonte au VI<sup>e</sup> siècle. Epitaphes d'*Emétéria* et de *Paschasia* scellées dans le sol de béton de la nef.

66- RAYNAUD (C.).-Structures de signalisation des sépultures de l'Antiquité tardive et du pré-Moyen Age (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle) en Languedoc Méditerranéen. Signalisation de sépultures et stèles discoïdales, V-XIX<sup>e</sup> siècle, *Actes des journées de Carcassonne, Centre d'archéologie Médiévale du Languedoc*. 1990, p.103-105. Liste de sites de Gaule méridionale où la conservation des niveaux superficiels, et surtout les techniques de fouille ont permis l'observation de marques de surface : Estagel (Pyrénées Orientales), Sigean (Aude), Chabannes et Marvejols en Lozère, Balaruc-les-Bains (Hérault)...

67- Fouille réalisée entre 1977 et 1981 contre l'abside de l'église Saint-Agricol. Le premier niveau de tombes, contemporain de la fondation de l'édifice primitif (VI-VII<sup>e</sup> siècles), comptait des tombes en amphore, en bâtière de tuiles et des sarcophages. Dans une zone située au sud-est, un peu à l'écart et limitée par d'anciens murs antiques, une vingtaine de nouveaux-nés étaient inhumés sous une protection partielle de tuiles. Dans la même zone, une sépulture commune comprenait une femme et un nouveau né (mère-enfant?). (Observations D. CARRU et S. GAGNIERE).

GAUTHIER (M.).-Avignon. Rue Racine, passage A. Moureau. Informations archéologiques, *Gallia*, 1984, 42, fasc.2, p. 407-411.

68- DEPIERRE (G.).-La nécropole de Dijon. La Bourgogne Médiévale des Mérovingiens aux Grands Ducs, *Les Dossiers d'Archéologie*, 157, février 1991, p.68-69. Découverte d'une séparation concrète de l'espace funéraire en deux secteurs, l'un réservé aux enfants de moins de 10 ans, l'autre consacré au reste de la population, dans les premiers niveaux de sépultures (seconde moitié VI<sup>e</sup> jusqu'au début du VII<sup>e</sup> siècle).

- 69- LAUBENHEIMER (F.).-*L'atelier de potier de Sallèles-d'Aude. La production d'amphores en Gaule Narbonnaise.* Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, vol. 66, Paris, 1985, p.97-117. Depuis la parution de cet ouvrage, les fouilles se sont poursuivies sur cette atelier, et ont révélé un cimetière d'enfants d'époque gallo-romaine.
- 70- BONVALOT (N.).-Le problème des inhumations successives dans les nécropoles du haut Moyen Age : l'exemple d'Evans (Jura), *La mort à travers l'archéologie Franc-Comtoise.* Besançon, 1988, p.83-86. Réflexions sur la pratique et la fréquence des inhumations successives, cet auteur cite l'exemple d'un sarcophage contenant onze individus.
- 71- PIETRI (L.).-Les sépultures privilégiées en Gaule d'après les Sources littéraires. *L'inhumation privilégiée du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle en Occident,* Actes du colloque de Créteil, 1984, Paris, 1986, p.134. "Le manque de ressources met les proches dans l'impossibilité de faire les frais d'une sépulture et les conduit à déposséder un autre mort, soit en lui dérochant le couvercle de son sarcophage (Grégoire de tours. *Glor. Conf.*17), soit en introduisant dans son sépulcre le nouveau défunt (Grégoire de Tours. *Hist. Franc.* IV.12.)".
- 72- CHEVALIER (M.), GAILLARD DE SEMAINVILLE (H.), MICHAUT (J.-P.).-La nécropole mérovingienne de la Verrerie à Velars-sur-Ouche (Côte-d'Or), *Revue Archéologique de l'Est,* 1984, tome XXXV, p. 320-356. Une dizaine de tombes à inhumations répétées, sur un total de 62 sépultures du début VII<sup>e</sup> siècle, contenant généralement deux corps (un sarcophage à six individus). L'interprétation proposée du texte du concile de Mâcon, tenu en 585, nous paraît pertinente. Elle exclut de l'interdiction les proches du premier défunt (texte du concile : "Beaucoup de gens ouvrent les tombeaux et y déposent leurs propres défunts sur des corps morts non encore décomposés. Il est impie d'usurper un lieu sacré consacré aux morts sans la volonté des ayants droit...").
- 73- COLARDELLE (M.).-*Op. cit.* note 7. p. 27-54.
- 74- CHENEVAU (R.).-*Op. cit.* Note 43.
- 75- COLARDELLE (M.).-*Op. cit.* note 6, p. 27-57.
- 76- BOYER (R.) et alii, *Vie et mort à Marseille à la fin de l'Antiquité. Inhumations habillées des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles et sarcophage reliquaire trouvés à l'abbaye de Saint-Victor,* Marseille, Atelier du Patrimoine, 1987, p. 81-82.
- 77- SAXTER (V.).-La liturgie dans l'espace Romain. Actes du XI<sup>e</sup> congrès international d'Archéologie Chrétienne, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome* 123. Vol. II. 1989, p. 981. "Pour les translations de reliques, il arrive que le chariot soit remplacé par un brancard ou *feretrum*". On peut supposer qu'il en est de même pour le transport du corps vers sa dernière demeure.
- 78- SALIN (E.).-*La civilisation Mérovingienne. II. Les sépultures,* Paris, 1952, rééd. Picard 1973. p.121-126. Chapitre consacré aux cercueils de bois, brancards et inhumations en tronc d'arbre. Salin cite un passage de Fortunat (Vie de Sainte Radegonde, 38) où "lors de l'inhumation de la Sainte, en 587, les religieuses du monastère de Poitiers qu'elle avait fondé et où elle avait vécu, demandèrent que le brancard funèbre fût arrêté au pied des murs du couvent"...
- 79- HOWELLS (W.-W.).-Current theories on the origin of homo sapiens, *les processus de l'Hominisation L'évolution humaine, les faits, les modalités.* Collection internationale CNRS, n°599, Paris, 1981, p. 73-77.
- 80- Toutes les données anthropologiques prises sur les squelettes de Vaison sont enregistrées dans une base informatisée et peuvent être consultées en s'adressant à : Luc Buchet, CNRS/CRA, Unité d'Anthropologie Physique, Sophia Antipolis, 06565 Valbonne Cedex.
- 81- ASCADI (G.-Y.), NEMESKERY (J.).-*History of human span and mortality,* Budapest, Akademiai Kiado, 1970.
- 82- GOUBERT (P.).-*100 000 provinciaux au XVII<sup>e</sup> siècle. Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730,* Flammarion, Paris, 1968, p. 439. Il semble bien que 40 à 45 % soit un minimum à envisager pour la mortalité non adulte, estimation qui reste vraie jusqu'à l'époque moderne. Cet auteur donne, pour Saint-Laurent-des-Eaux, en Sologne, des chiffres très pessimistes avec une mortalité des moins de cinq ans de 55 % (32,6% entre 0 et 1 an et 22,4% entre 1 et 4 ans).
- 83- Par exemple, mais cela n'est qu'une supposition des plus hardies, l'adoption du christianisme peut générer un moindre contrôle des naissances, une dérégulation de la fécondité moyenne (par le respect de la vie à la naissance et l'abandon des pratiques d'exposition d'enfants), alors que la tendance générale est à l'appauvrissement, la récession, ce qui entraîne inéluctablement une baisse démographique d'ensemble, et pour les classes d'âge infantile une malnutrition, et donc une mortalité proportionnellement plus grande.
- 84- ROUCHE (M.), FOSSIER (R.).-*Le Moyen Age, tome 1 : les mondes nouveaux, 350-950,* Colin, Paris, 1982, p.455-456. Selon Rouche "à l'exception de l'Aquitaine et de l'Espagne atlantique, tout le vieux monde romain urbanisé fut ravagé par la peste (justinienne) ce qui provoqua un grand choc démographique".
- 85- MASSET (C.), BOCQUET-APPEL (J.-P.).-Estimateurs en paléodémographie. *L'Homme,* 1977, XVII, P. 65-90.
- 86- Le rapport entre les enfants âgés entre 5 et 14 ans et les adultes doit être compris entre 0,10 et 0,30.
- 87- MASSET (C.).-*Op. Cit.* note 5.
- 88- MAFART (B.-Y.).- Intérêt et limite de l'étude de quelques marqueurs osseux de la malnutrition au cours de la croissance, *Actes des 4e journées Anthropologiques de Valbonne.* Dossiers de Documentation Archéologique n°13, CNRS, Paris, 1989.
- 89- BOUALI (M.), VATTEONI (S.).-Conditions de vie de l'Antiquité au Haut Moyen Age : changement ou continuité ? Approche méthodologique. Exemple de deux nécropoles suburbaines : Beauvais (Oise) IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles et Vaison (Vaucluse), V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. *Actes des 5e journées Anthropologiques de Valbonne.* CNRS, Paris, 1991. (à paraître).
- 90- LABHARDT (J.).-Caractères dentaires non métriques d'une population du haut Moyen Age (Ain, France), *Archives Suisses d'Anthropologie Générale,* 1974, 38, II, p. 81-118. Voir aussi :
- PERRIER (A.).-Abrasion, érosion, usure. *POS,* 1969, n°41.
- 91- HARDWICK (J.-L.).-The incidence and distribution of caries throughout the age in relation to the Englishman's diet, *British Dentist Journal,* 1960, 108, p.9-17.
- 92- VERNOIS (V.), UNG BAO (M.), DESCHAMPS (N.).-Etudes de la physiologie buccale d'une population ancienne : un aspect de la vie de l'individu, *Actes des 4e journées Anthropologiques de Valbonne,* DDA n°13, CNRS, Paris, 1989.
- 93- Nous remercions J. Blondiaux, de l'unité d'anthropologie du CRA de Valbonne, pour avoir effectué l'étude paléopathologique des ossements de Vaison.
- 94- On trouvera une description plus détaillée de ces habitats dans : BELLET (M.-E.), BORGARD (Ph.) et alii, Nouvelles observations sur l'habitat antique de Vaison-la-Romaine. A paraître dans *Revue Archéologique de Narbonnaise* 23, 1990.
- 95- SAUTEL (J.).-*Vaison dans l'Antiquité, suppléments.* Tome II, 1942, p.7 et 8, n°2308, 2309 et p. 14-15, n°2324 et 2325.
- 96- C.I.L. XII, n°1399 et 1456.

- 97- Les épitaphes païennes trouvées dans le quartier de Pommerol ne semblent pas postérieures au II<sup>e</sup> siècle.
- 98- Le ruisseau de Pommerol constitue peut-être dès l'origine une limite de l'agglomération vaissonnaise, les constructions de Haut-Empire observées sur sa rive droite pouvant être rattachées à un faubourg.
- 99- KEAY (S.-J.).-Late roman Amphorae in the Western Mediterranean, *British Archaeological Reports*, 196, 1984.
- 100- Il ne nous semble pas possible à la seule lecture du plan général des structures, d'envisager une hypothèse inverse, selon laquelle cette construction aurait été la première du quartier, l'habitat n'apparaissant que plus tardivement. Aucun matériel n'ayant pu être mis en relation avec sa mise en place, un doute demeure cependant.
- 101- Une étroite construction de plan rectangulaire apparaît dans l'axe de l'abside, mais cet aménagement est si détruit que son rapport exact avec celle-ci (un rajout ?) n'a pu être clairement déterminé. Peut-être faut-il le comparer à l'appendice qui prolonge vers l'est le chevet de la basilique Saint Silvestre de Rome ? Rappelons que ce chevet appartient sans doute au IV<sup>e</sup> siècle et qu'il abrite une tombe de martyr : TOLOTTI (F.).-Le absidi di San Silvestro a Roma e di Nazarie a Milano, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, tome 85, 2, 1973.
- 102- Il n'est pas impossible que les sépultures que nous qualifions de "pleine terre" aient de fait comporté un cercueil de bois. En admettant que celui-ci ait été chevillé et non cloué, toute trace en a pu disparaître.
- 103- On comparera par exemple les aménagements de Pommerol avec ceux de l'un des enclos funéraires de la nécropole occidentale de Tipasa :
- FEVRIER (P.-A.).-A propos du repas funéraire : culte et sociabilité, *Cahiers Archéologiques*, XXVI, 1977, p. 30.
- 104- FEVRIER (P.-A.).-Images de la ville dans la chrétienté naissante, Actes du XI<sup>e</sup> congrès d'Archéologie Chrétienne, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome* 123, 1989, p.1377-1379. Le refus de la ville, ou l'opposition ville-campagne qui pourrait être déduite par le choix de la résidence ou de la sépulture dans les domaines campagnard de la noblesse impériale, ne constitue que la perpétuation de l'antiquité. Au contraire, les contemporains expriment une image idéalisée de la ville, qui est le lieu normal de la sépulture épiscopale.
- 105- BONVALOT (N.).-Cercueil, sarcophage, coffre : témoignage de la position sociale du défunt ? *La mort à travers l'archéologie Franc-Comtoise*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1988, p.71-76. Conclusions diamétralement opposées (pour une autre région il est vrai) à nos observations. La tombe matérialise et traduit par-delà la mort, la richesse sociale de l'individu.
- 106- FIXOT (M.).-Les inhumations privilégiées en Provence. *L'inhumation privilégiée du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle en Occident*, Colloque de Créteil, 1984, De Boccard 1986, p.124. Toutefois, cette impression doit être tempérée. Le bilan provençal des sépultures vénérées ou privilégiées réellement attestées est maigre. "Rares sont ceux qui se distinguent de la foule des chrétiens par leur mort et leur sépultures et auxquels on reconnaît pour leur tombe un emplacement susceptible de signifier leur admission dans la communauté des saints". Les tombes de classes privilégiées ne sont pas exposées aux regards (sarcophages sculptés) et la place privilégiée qu'elles occupent n'est pas démontrée.
- 107- FEVRIER (P.-A.).-La mort chrétienne. Du simple fidèle à l'évêque vénéré, *Atti della trentatresima settimana di studio, segni e riti nella chiesa altomedievale Occidentale*, Spoleto, 1987, p. 172.
- 108- FEVRIER (P.-A.).-Quelques aspects de la prière pour les morts, *La prière au Moyen Age (Littérature et Civilisation)*, Aix-en-Provence, 1981, p. 260.
- 109- FEVRIER (P.-A.).-Permanence et héritage de l'antiquité dans la topographie des villes de l'Occident durant le haut Moyen Age, *Topografia urbana e vita cittadina nell'alto medioevo, Occidente. XXI<sup>e</sup> Settimana di Studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo*, Spoleto, 1974, p. 79-85.
- 110- FASOLA (U.-M.), NICOLAI FIOCCHI (V.).-Le necropoli durante la formazione della città cristiana. *Mélanges de l'Ecole Française de Rome* 123, 1989. Actes du XI<sup>e</sup> congrès d'Archéologie Chrétienne. Vol. II. p. 1164-1165. Exposé du schéma classique en trois phases de l'entrée des cimetières à l'intérieur du *pomoerium*.
- 111- DE KISCH (Y.).-*La villa du Paon, le quartier des boutiques*, Aubanel, Avignon, 1990.
- 112- ROLLAND (H.).-Vaison. *Chroniques Archéologiques, Gallia*, 1962, tome 20, fasc.2, p. 680-685. A l'ouest de la "maison au dauphin", dans le niveau de destruction des pièces qui bordent la rue des colonnes (monnaie de Valentinien dans l'un des murs), deux squelettes d'enfants sans entourage, à 1,8 mètres de profondeur. Au nord-ouest, dans l'édifice à abside sous le dernier sol bétonné, qui recouvrait lui-même les niveaux de destruction des thermes (poteries II-IV<sup>e</sup> siècles), fut découverte une petite croix d'argent de style "byzantin" portant *Petri Pauli+* sur la branche transversale.
- 113- FEVRIER (P.-A.).-*Op. cit.* note 3, p.92.
- 114- BLAISON (J.-L.).-*Cave Coopérative*. Rapport de sondage d'évaluation du sous-sol. Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, janvier 1991.
- 115- SAUTEL (J.).-*Vaison dans l'Antiquité*, Tome 2, Catalogue. Avignon, Aubanel, 1926.
- 116- Témoignage et note manuscrite inédite de P. Broise.
- 117- Sondages M.-E. BELLET et D. CARRU, voir note dans : JACOB (J.-P.).Vaison, Syndicat d'initiative. Informations archéologiques, *Gallia*, tome 44, 1986, fasc.2. p. 412.
- On pourrait ajouter également un coffrage de tuile appuyé contre un mur des "immeubles de rapport", vidé lors des dégagements du chanoine Sautel, et vu au cours des fouilles reprises par M.-E BELLET à cet emplacement (cf Informations Archéologiques, *Gallia*, 1990, à paraître et R.A.N., 22, 1990, à paraître).
- 118- Renseignements inédits dus à l'obligeance de Monsieur A. Mayet. Ce sarcophage, dont sont conservés photographies et relevés, est entreposé dans la cour ouest du dépôt de la Villasse.
- 119- Témoignages et renseignements de Monsieur Jacumin et de ses proches, que nous remercions chaleureusement.
- 120- Informations inédites (?) de Monsieur A. Kaufmann, que nous remercions. Cette tranchée fut surveillée alors que s'effectuaient les fouilles au nord de la cathédrale.
- 121- PERGOLA (Ph.).-intervention, L'espace des morts : discussion. *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 123, 1989, Actes du XI<sup>e</sup> congrès d'Archéologie Chrétienne, vol II, p.1208. Synthèse des questions que posent les premières inhumations intra-muros.
- 122- BENOIT (F.).-*Op. cit.* note 10.
- 123- COLIN (M.-G.), SCHWALLER (M.).-La nécropole de Saint-Jean à Roujan (Hérault), *Premiers temps chrétiens en*

Saint-Jean à Roujan (Hérault), *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale*, Lyon, 1986. Notices 339 et 342 du catalogue, p. 143-145. Sur ce site, 45 tombes repérées offrant six groupes typologiques (3 tombes en caisson de tuiles) assez proches du Colombier. De même, absence quasi-générale de mobilier, pas d'agrafe ni d'épingle, sujets inhumés bras le long du corps, avant-bras ramenés ou non sur le bas ventre.

124- REYNAUD (J.-F.), COLARDELLE (R.), JANNET-VALLAT (M.), PERINETTI (R.), PRIVATI (B.).-Les édifices funéraires et les nécropoles dans les Alpes et la Vallée du Rhône. Origines et premiers développements, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome* 123, 1989, Actes du XI<sup>e</sup> congrès d'Archéologie Chrétienne, vol. II, p. 1306. La conclusion de cette synthèse insiste sur l'originalité de la région, caractérisée par la précocité de la christianisation, le rôle des évêques, l'influence barbare discrète et le rythme d'évolution inégale entre petites et grandes cités. Ce "faciès" s'applique parfaitement au cas Vaisonnais.

125- REYNAUD (J.-F.).-Lyon aux premiers temps chrétiens, *Guides Archéologiques de la France*, N°10, 1986, p.69-76.

126- POUYE (B.), BONIFAY (M.).-La nécropole de la grande

Bastide à Cadarache, Notice de l'exposition, *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale*. Lyon, 1986, N°369-382, p. 151-152.

127- BOIRON (R.).-*La Brillane Saint-Martin*, Recherches archéologiques en val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51, ESCOTA, 1990, p. 53. L'occupation tardive est organisée en rangées, et comprend des tombes en bâtière de tuiles, un caisson et deux fosses en pleine terre. L'intérêt de la nécropole est de fournir une dotation funéraire abondante (céramiques, objets). A noter la présence de boucles d'oreilles dans la tombe 4.

128- FEVRIER (P.-A.).-*Op. cit* note 3, p.93.

129- DABROWSKA (E.).-La sépulture des évêques et des abbés en Gaule. *Mélanges de l'Ecole Française de Rome* 123. Actes... p.1261. Saint-Amatus abbé de Riremont, ne s'était pas cru digne de reposer à l'intérieur de la basilique, mais il était enterré à l'entrée. Grégoire de Tours décrit une inhumation réellement et volontairement placée dans un champ commun de sépultures (Glor. Conf.,79, p.797) celle d'Ursin, évêque de Bourges mort au IV<sup>e</sup> siècle, mais sa relation témoigne du caractère exceptionnel de cet emplacement

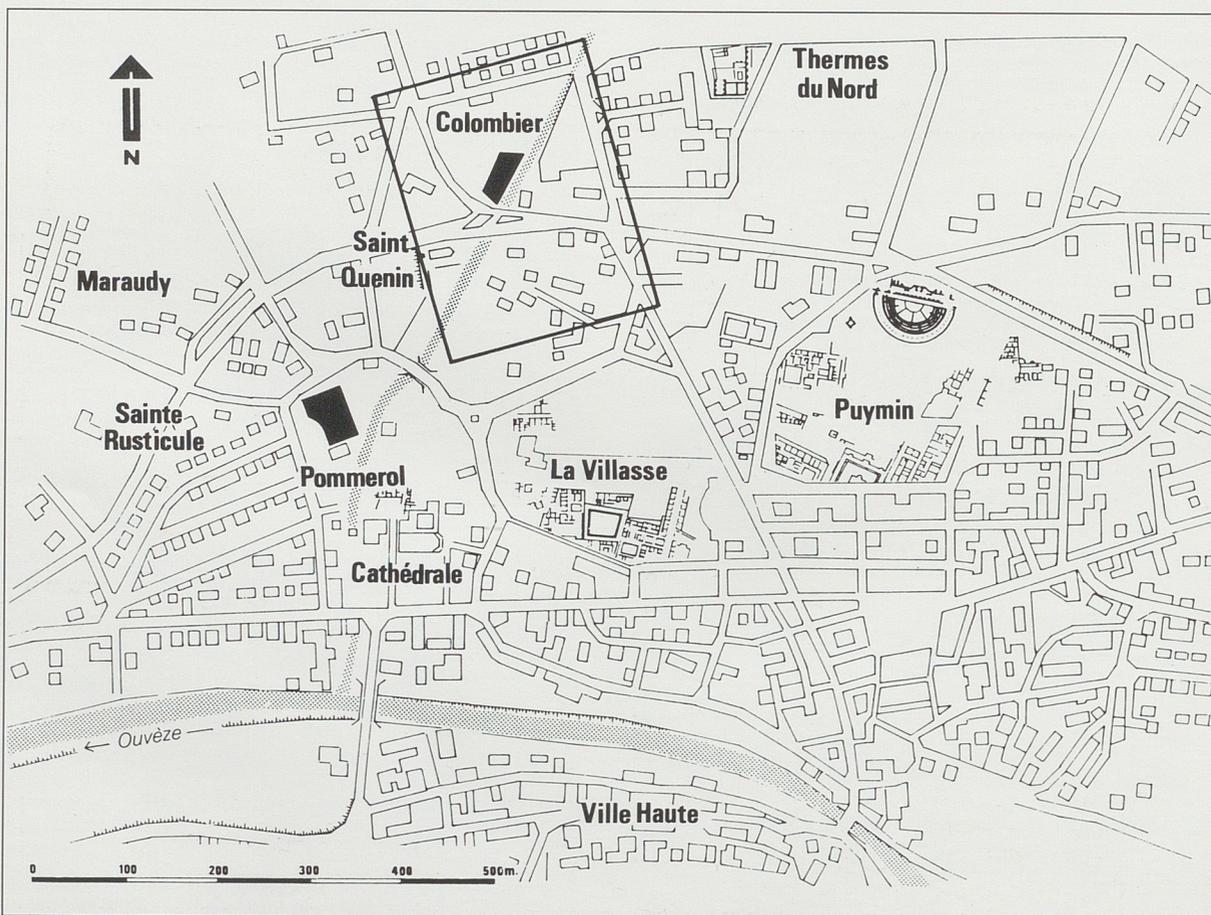
# ATLAS





11. Vue d'ensemble de la fouille en fin d'opération.

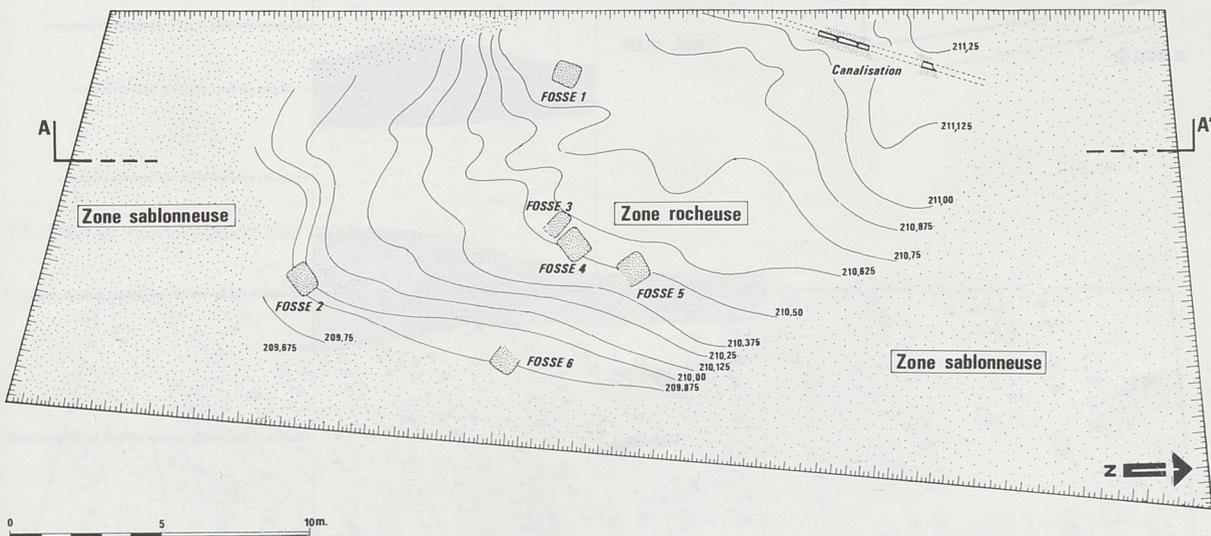
12 Localisation des sites dans Vaison-la-Romaine.



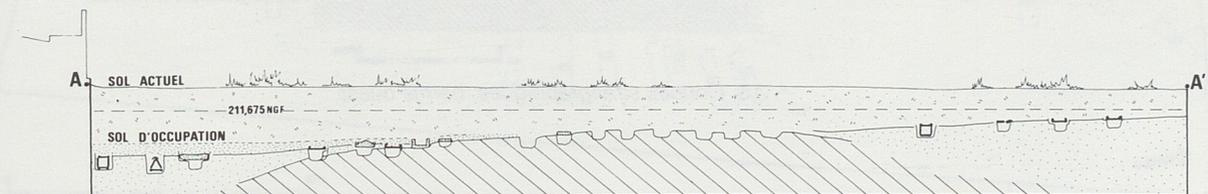


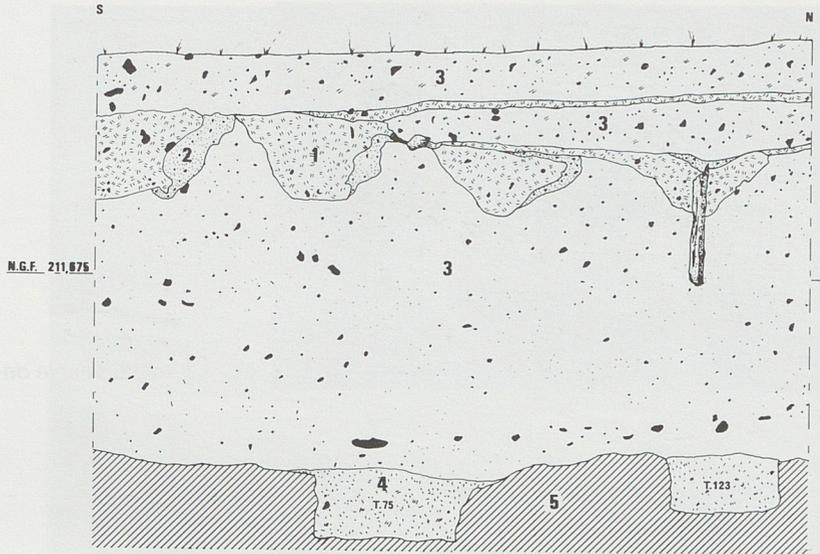
13. Photographie de détail de la canalisation antique.

14 Ipsométrie au niveau des inhumations, nature du substrat. Coupe transversale du site.

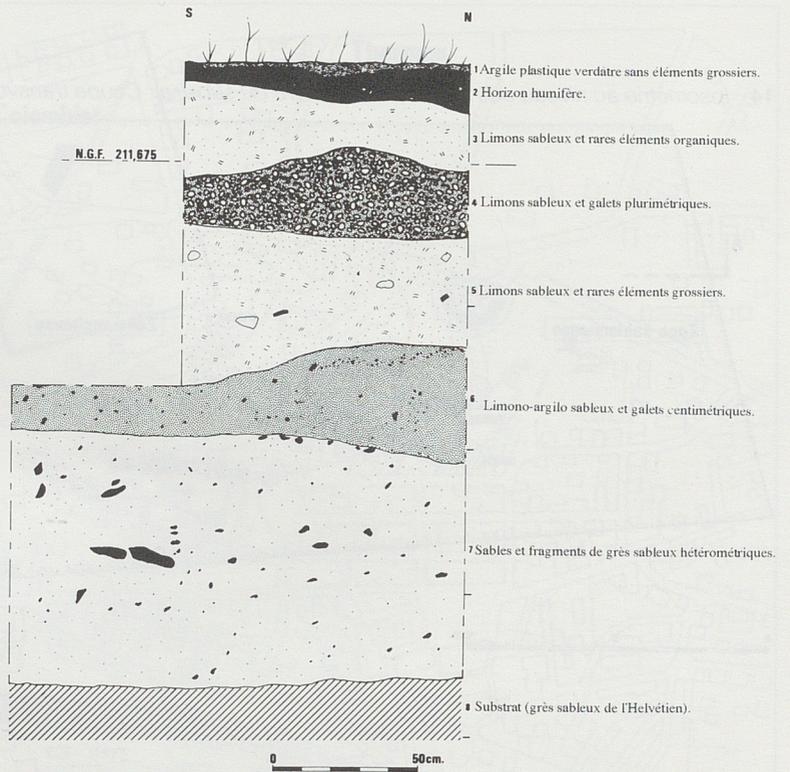
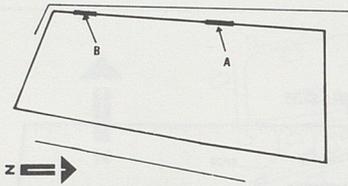


0 5 10m.

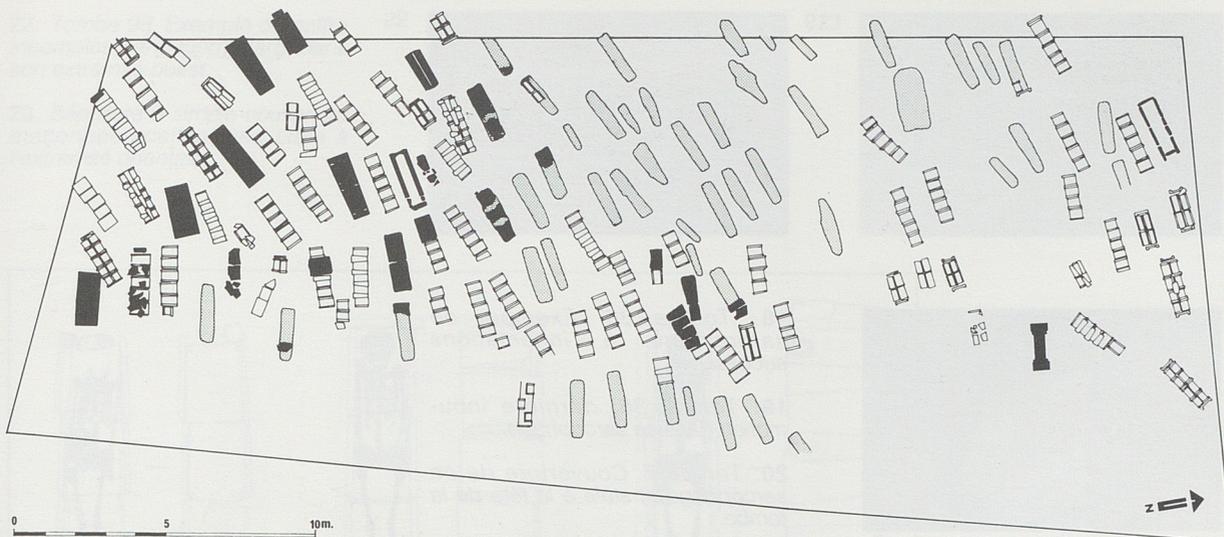




1. Poches argilo-limoneuses et rares éléments grossiers.
2. Poches micoyennes. Limons et éléments grossiers centimétriques.
3. Sables et fragments hétérométriques de grès sableux.
4. Tombes 75 et 123. Comblement sableux et éléments grossiers (grès).
5. Substrat (grès sableux de l'Helvétien).



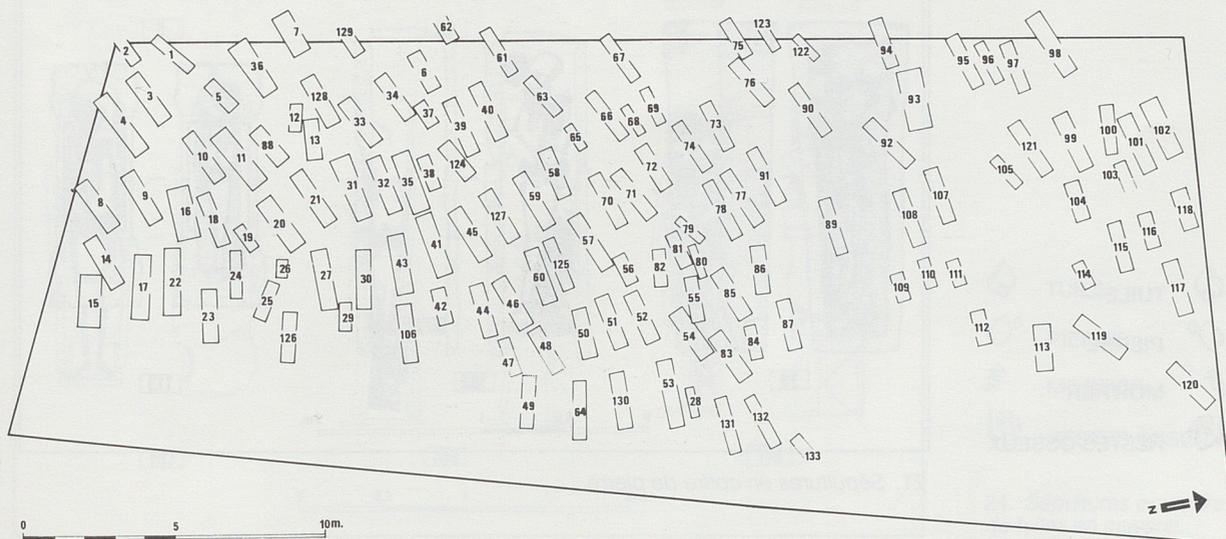
15. Coupes stratigraphiques, berme ouest.



16. Plan d'ensemble du cimetière. Nature des couvertures.

TUILE
 
 PIERRE
 
 FOSSE

17. Plan et numérotation des tombes.



18



19



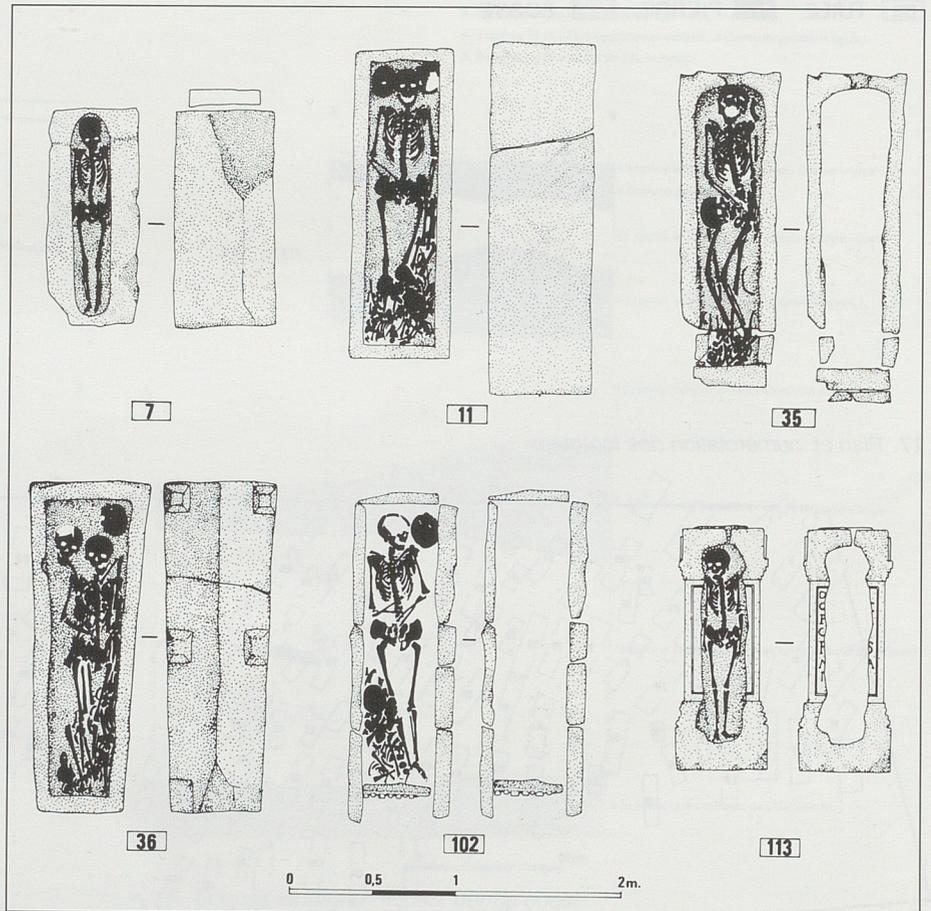
20



18. Tombe 36. Exemple de sarcophage à inhumations successives.

19. Tombe 36, dernière inhumation dans ce sarcophage.

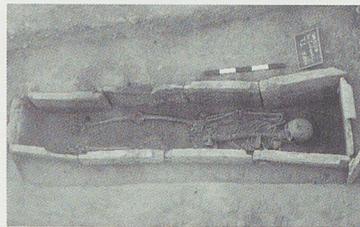
20. Tombe 7. Couverture de ce sarcophage et stèle à la tête de la tombe.



21. Sépultures en coffre de pierre.

22. Tombe 98. Exemple de coffre incomplet (sans fond) élargi dans son extrémité ouest.

22

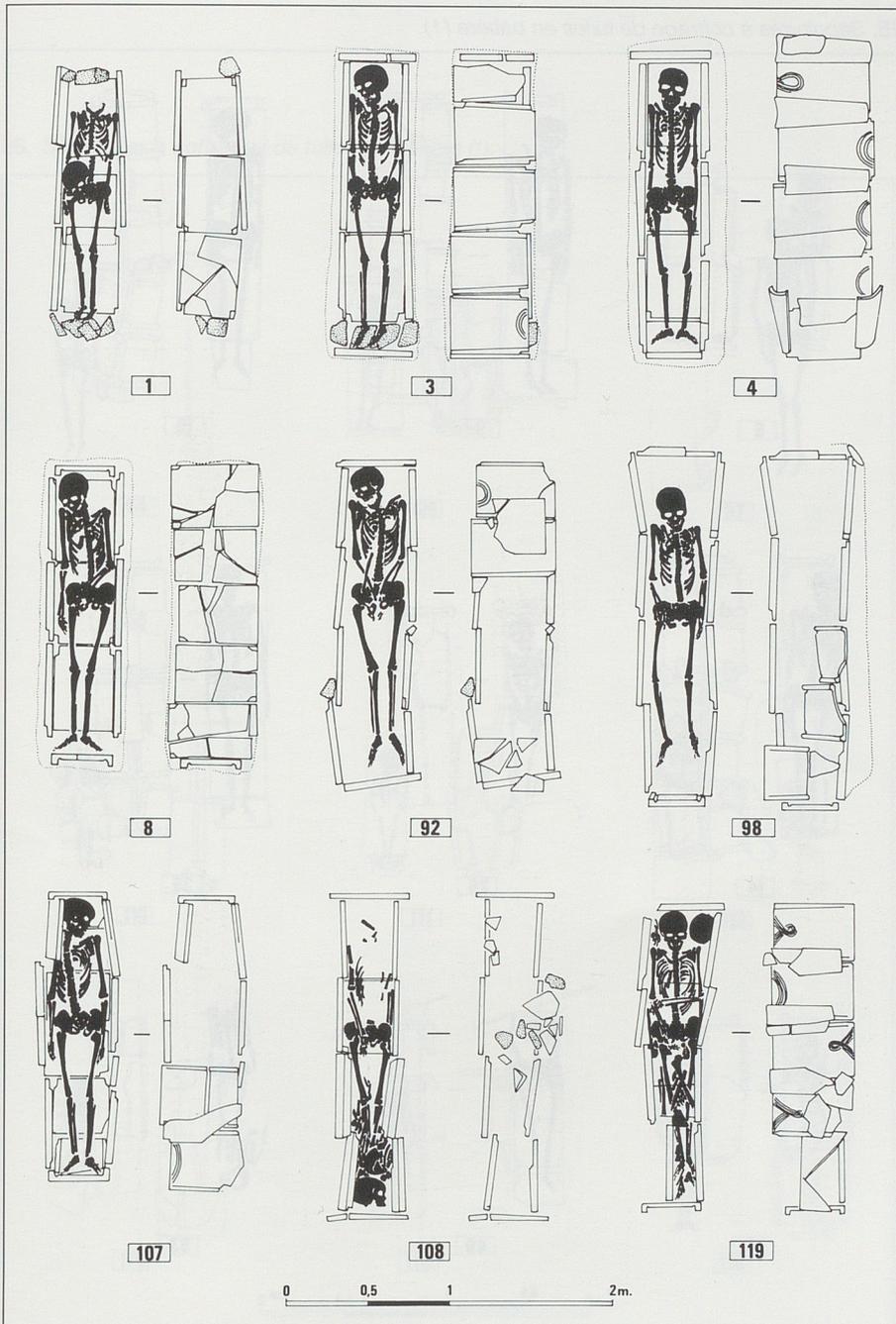


23



23. Sépulture à simple couverture maçonnée scellant une stèle à l'extrémité orientale.

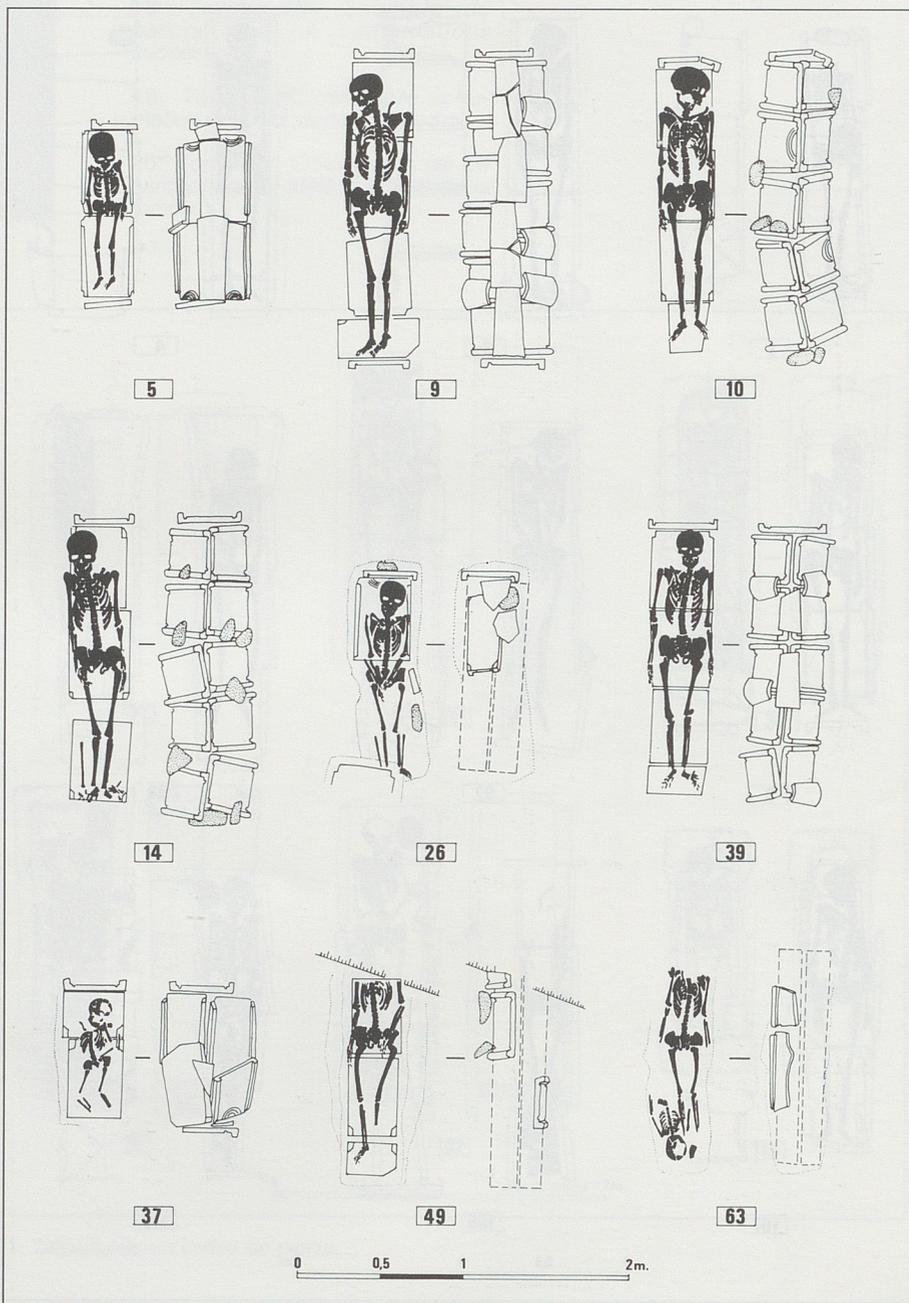
24



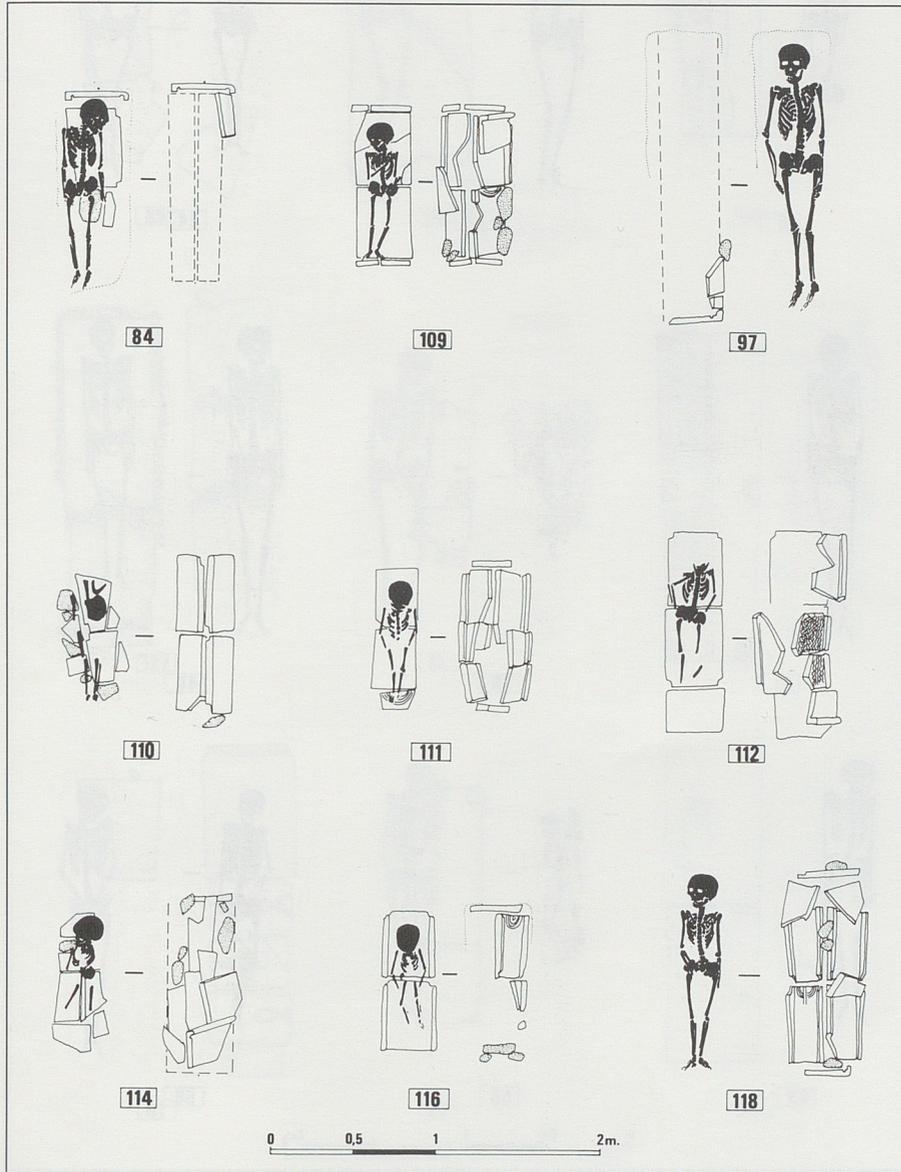
-  TUILE
-  PIERRE
-  MORTIER
-  RESTES OSSEUX

24. Sépultures en coffre de tuiles en caisson.

25. Sépultures à coffrage de tuiles en bâtière (1).



26. Sépultures à coffrages de tuiles en bâtière (1).



-  TUILE
-  PIERRE
-  MORTIER
-  RESTES OSSEUX

27



28

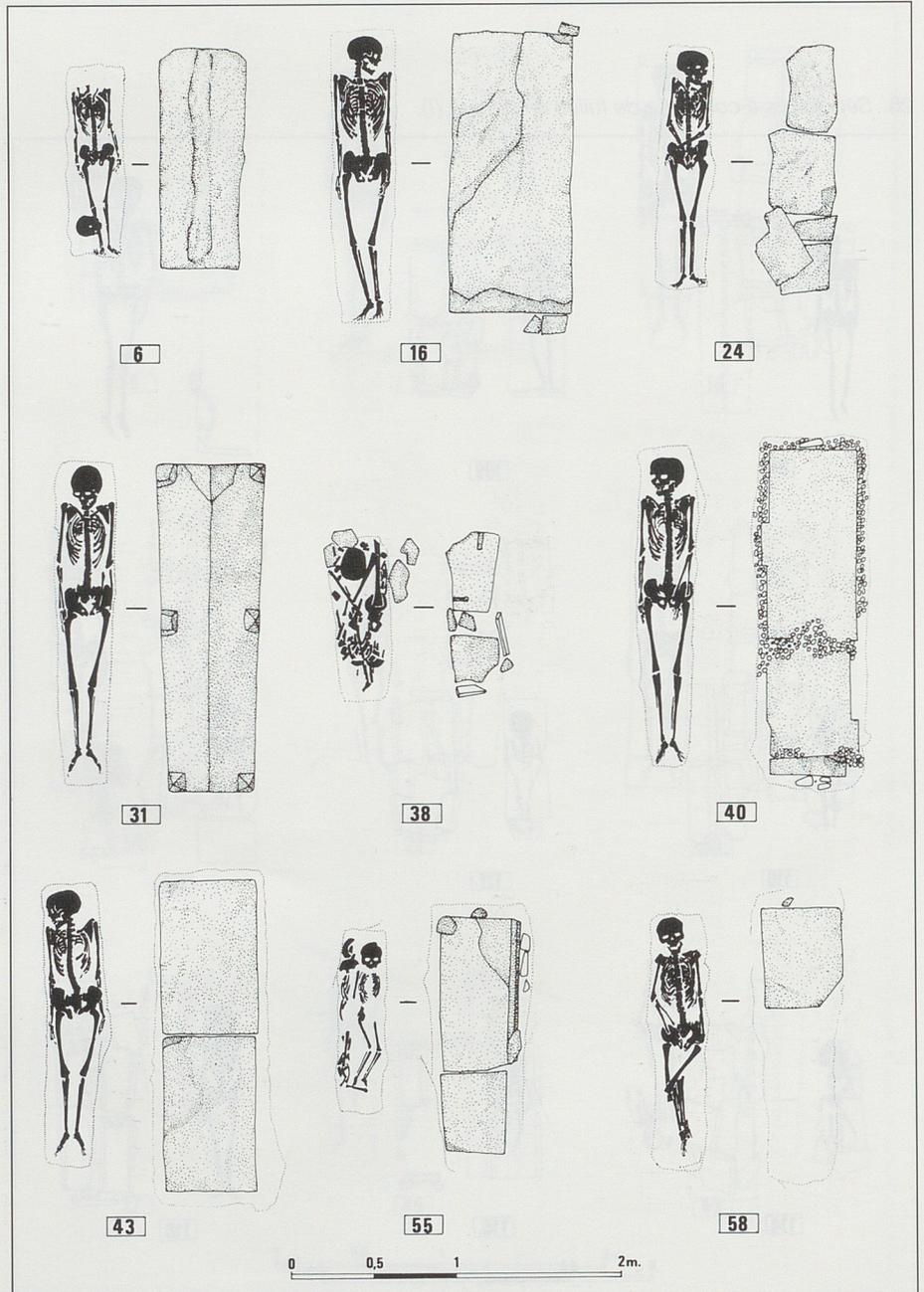


27. Sépulture à simple couverture de pierres (tombe 43).

28. Exemple de fosse étroite de plan rectangulaire (tombe 31).

29. Sépultures à simple couverture de pierres.

29



-  TUILE
-  PIERRE
-  MORTIER
-  RESTES OSSEUX

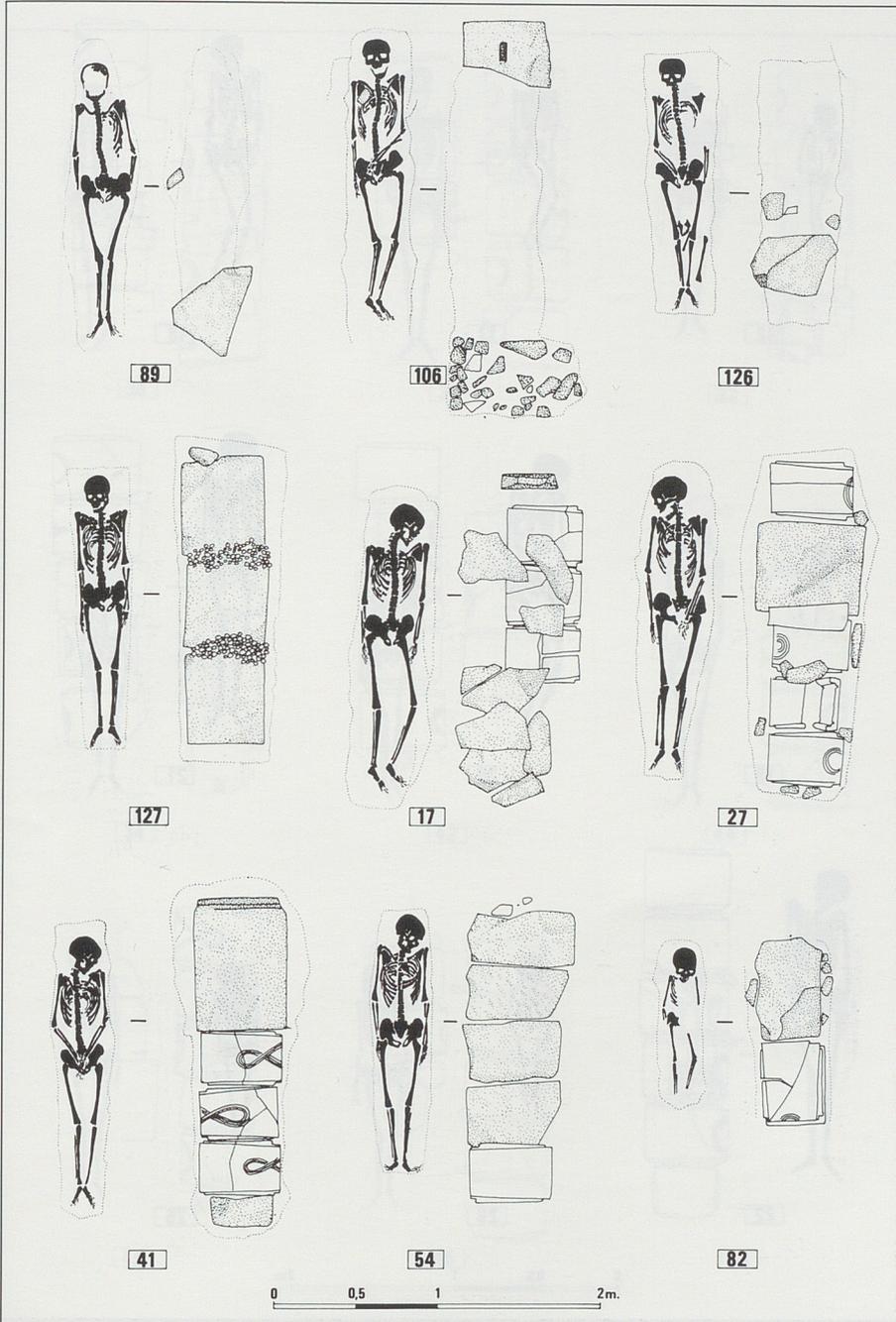
30. Photographie d'une tombe à couverture mixte (tombe 41). A noter la pierre recouvrant la tête.

30



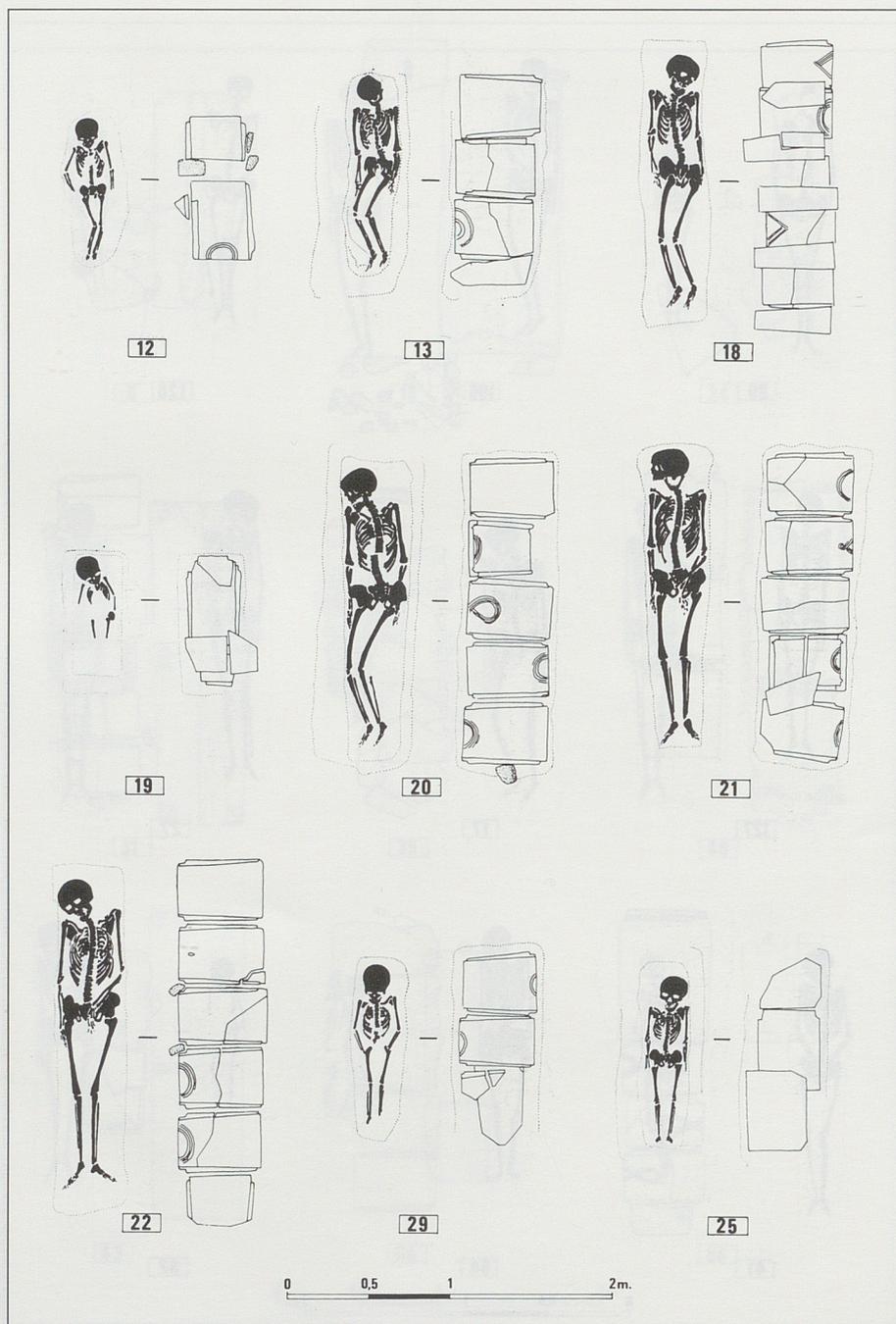
31. Sépultures à simple couverture de pierres et couverture mixte pierres / tuiles.

31



-  TUILE
-  PIERRE
-  MORTIER
-  RESTES OSSEUX

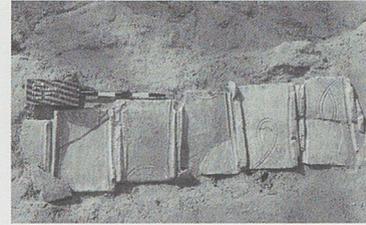
32. Sépultures à simple couverture de tuiles (I).



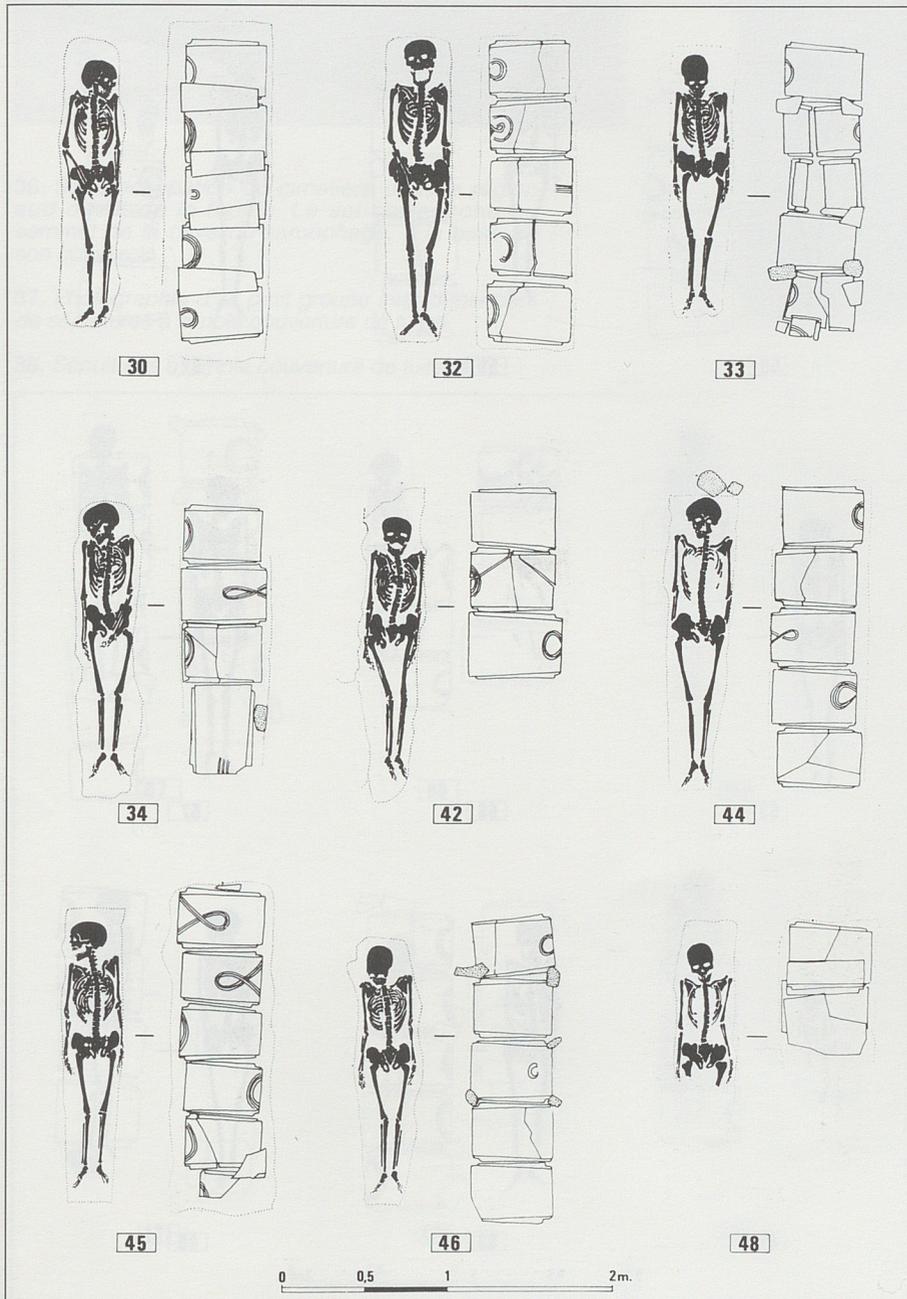
33. Sépultures à simple couverture de tuiles (II).

34. Exemple de sépulture à simple couverture de tuiles (tombe 45).

34

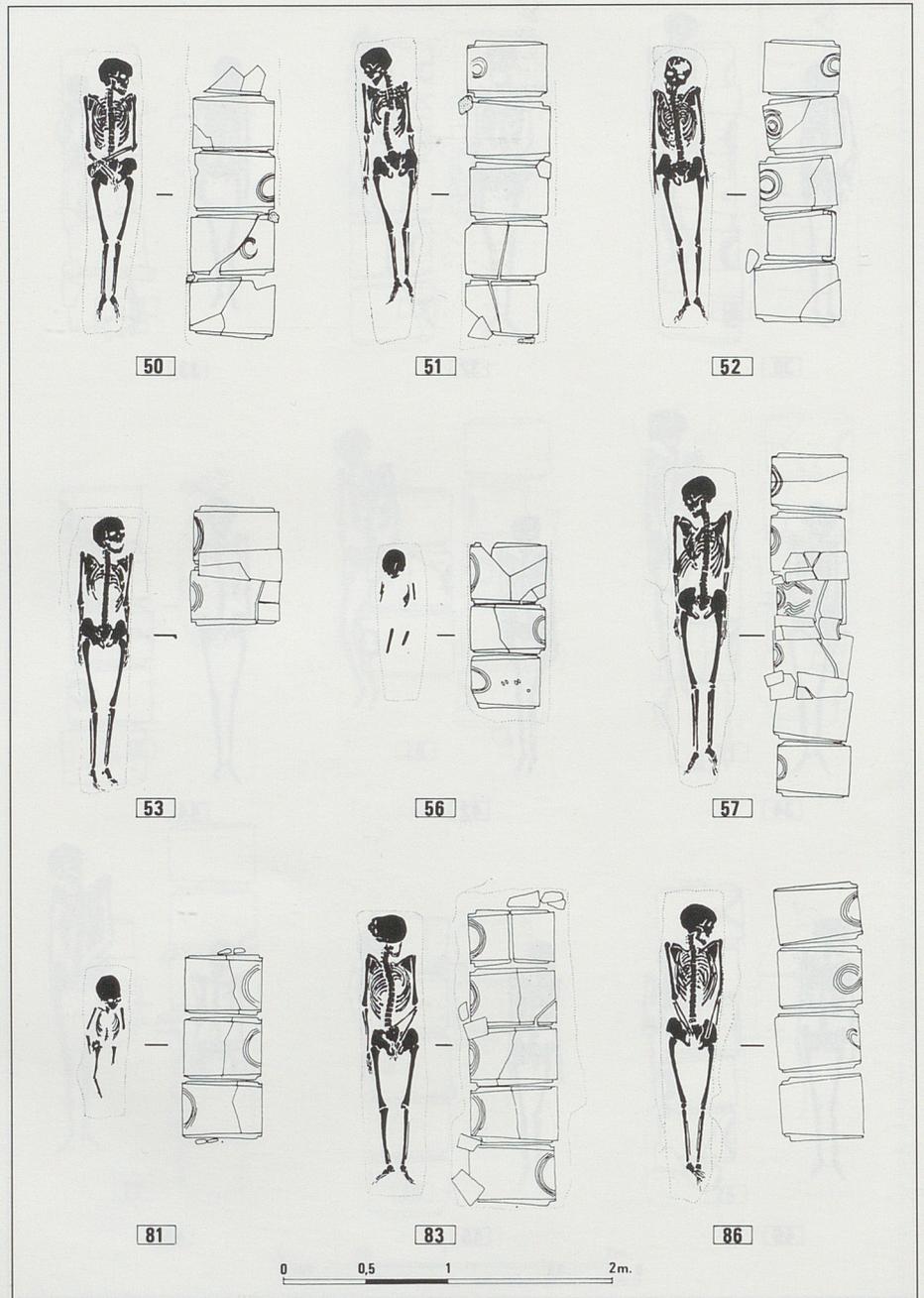


33

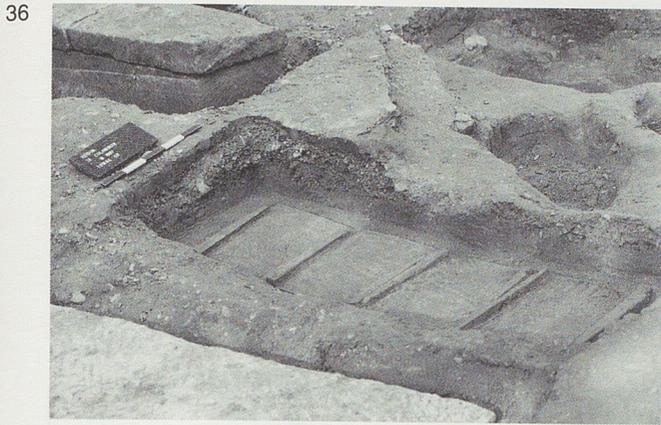


-  TUILE
-  PIERRE
-  MORTIER
-  RESTES OSSEUX

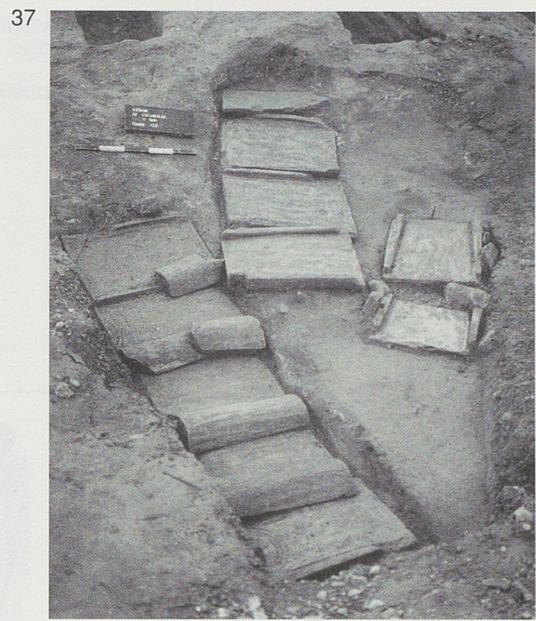
35. Sépultures à simple couverture de tuiles (III).



-  TUILE
-  PIERRE
-  MORTIER
-  RESTES OSSEUX

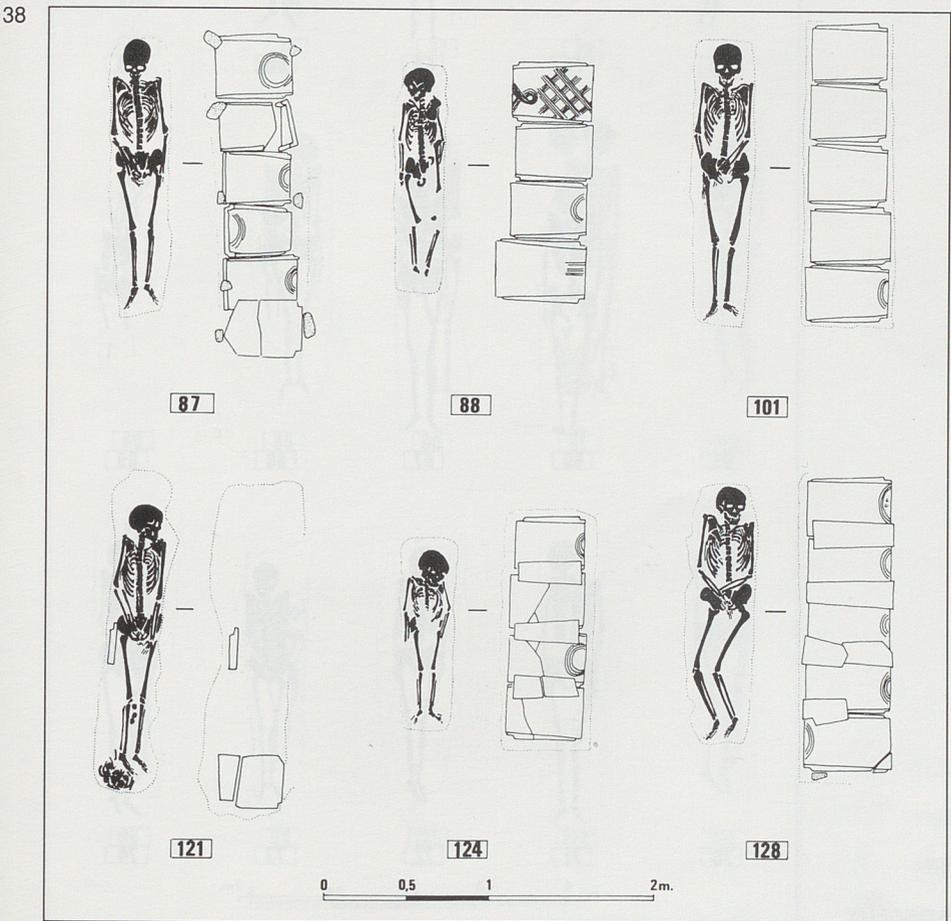


36. Sol d'occupation du cimetière dans la région sud-ouest de la fouille. Le sol correspond au sommet de la cuve du sarcophage, à la base de son couvercle.



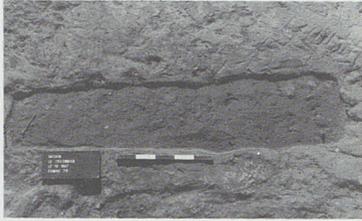
37. Photographie d'un petit groupe inter-dépendant de sépultures à simple couverture de tuiles.

38. Sépultures à simple couverture de tuiles (IV).



-  TUILE
-  PIERRE
-  MORTIER
-  RESTES OSSEUX

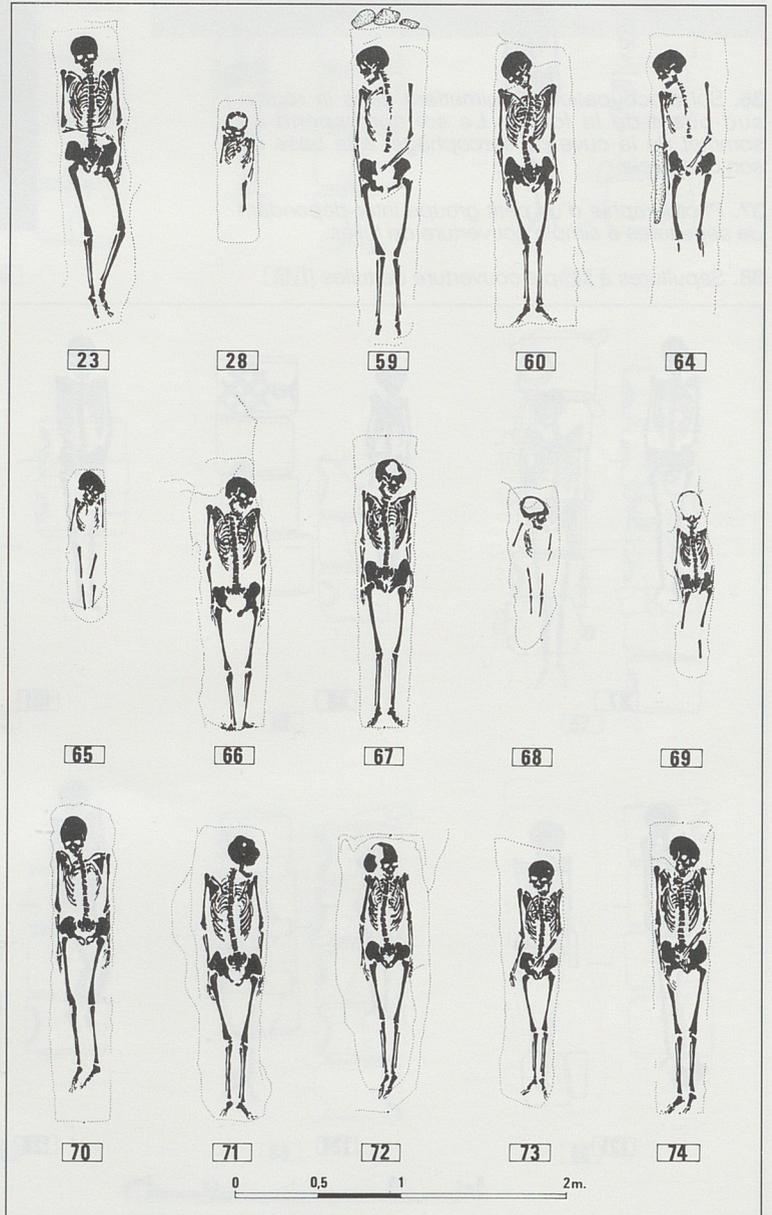
39



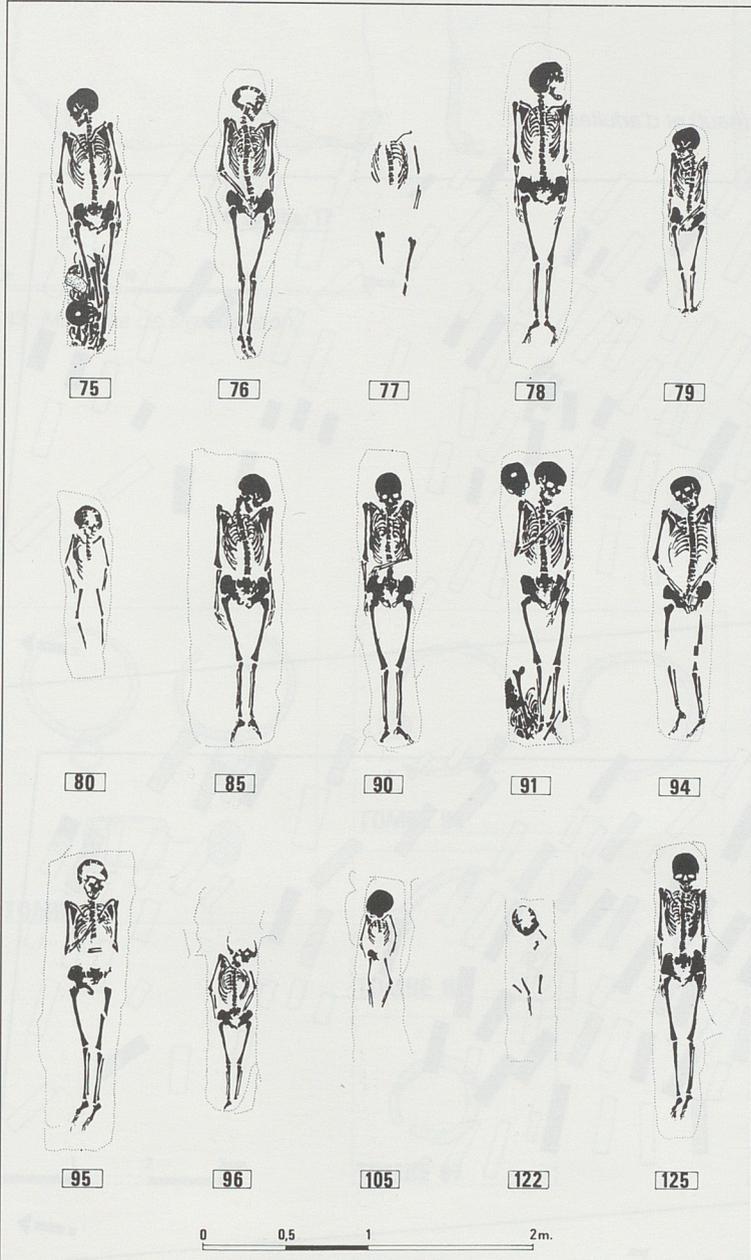
39. Apparition de la fosse au niveau du substrat. Le grès porte des traces de charrage.

40. Sépultures en fosse (I).

40

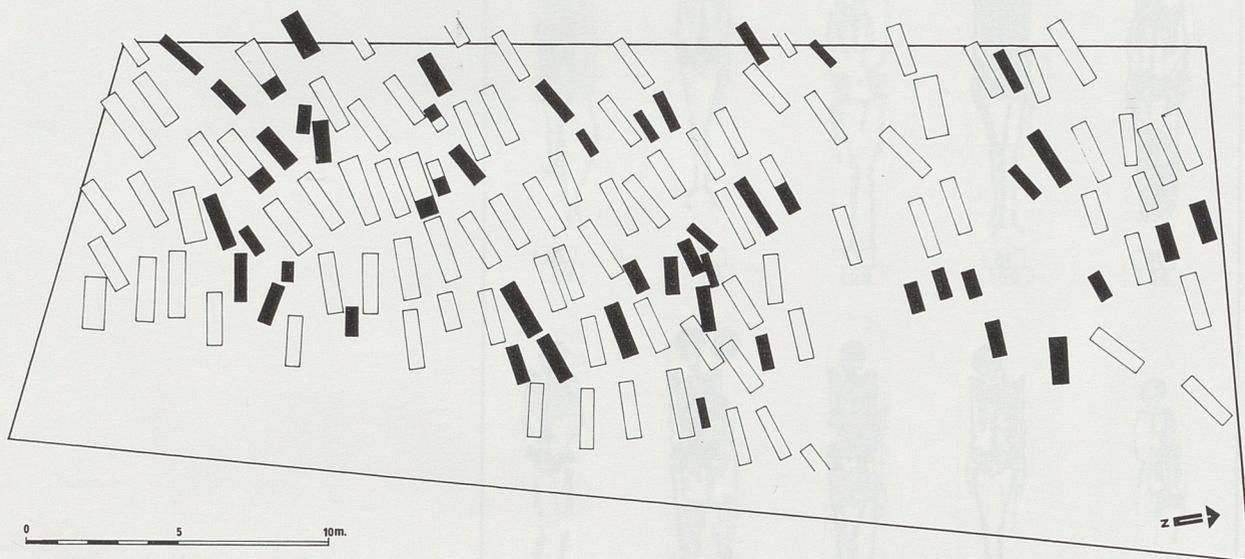


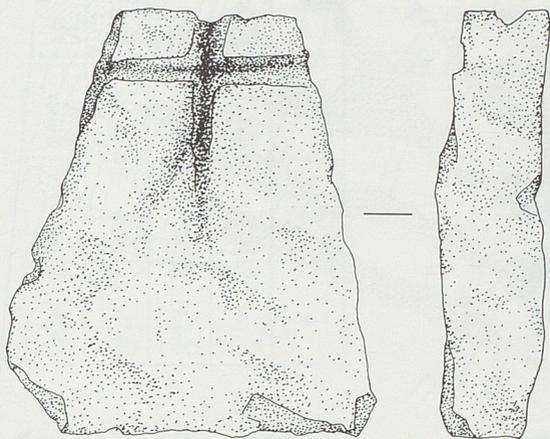
41. Sépultures en fosse (II).



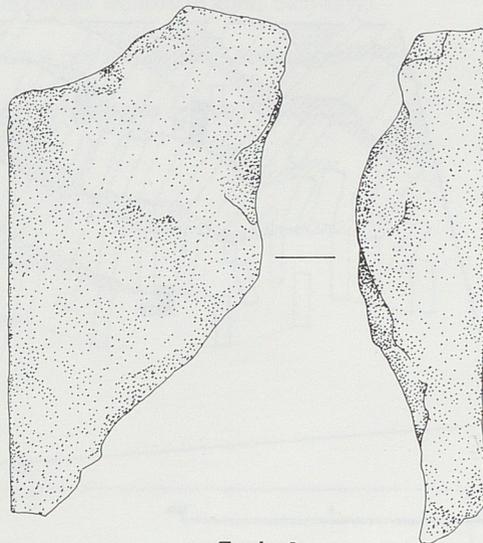
-  TUILE
-  PIERRE
-  MORTIER
-  RESTES OSSEUX

42. Plans de répartition des tombes d'enfants (haut) et d'adultes (bas).





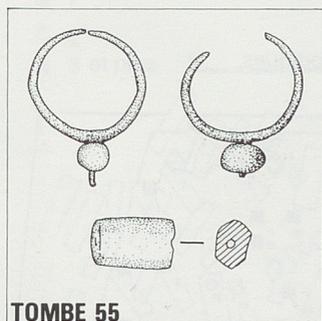
**Tombe 17**



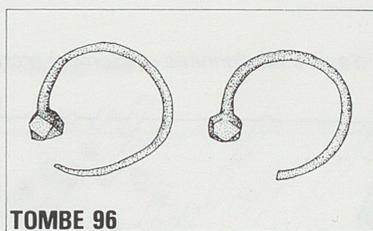
**Tombe 4**

0 10 20 30cm.

43. Marques de signalisation.



**TOMBE 55**



**TOMBE 96**



**TOMBE 102**

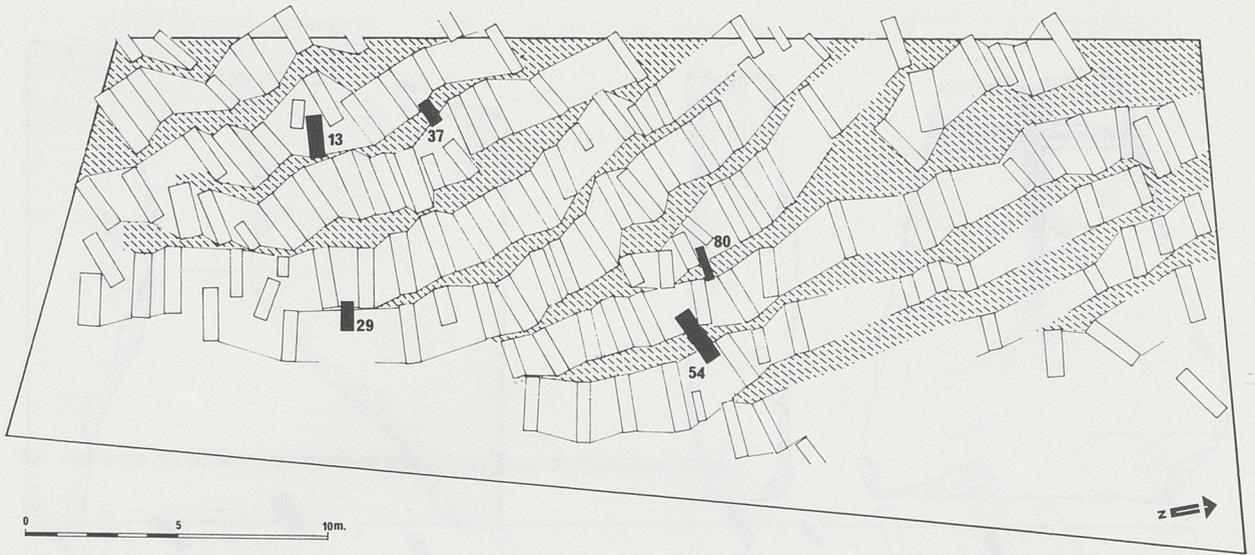


**TOMBE 87**

0 1 2 3cm.

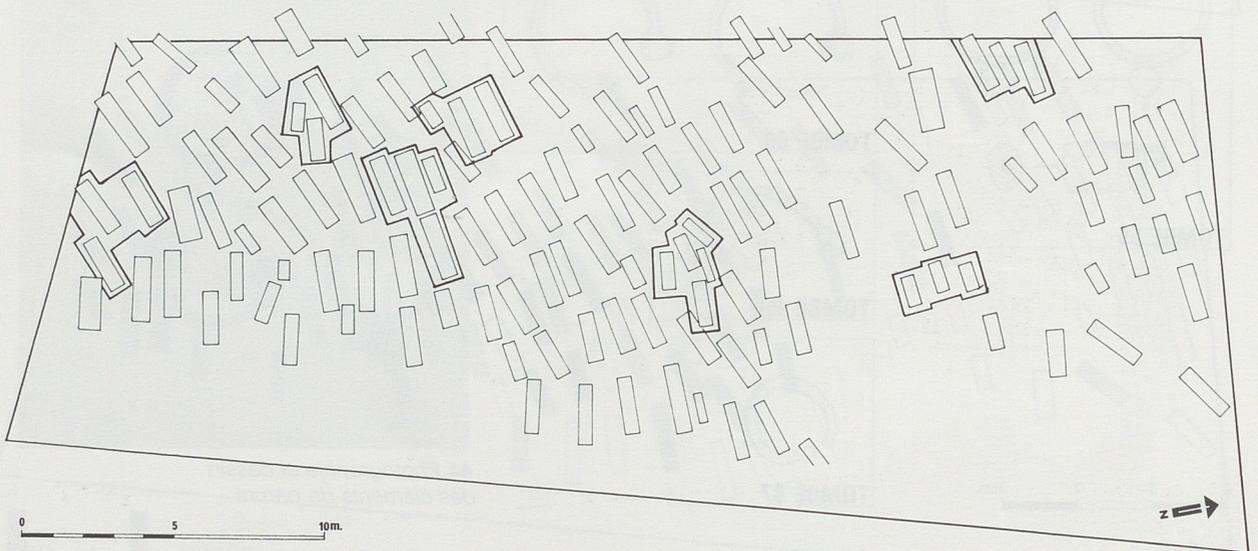


44. Photographie et dessin des éléments de parure.



45. Mise en évidence de l'organisation par bandes concentriques.

46. Localisation de groupes de tombes (enclos) d'après les données strictement archéologiques.



47.

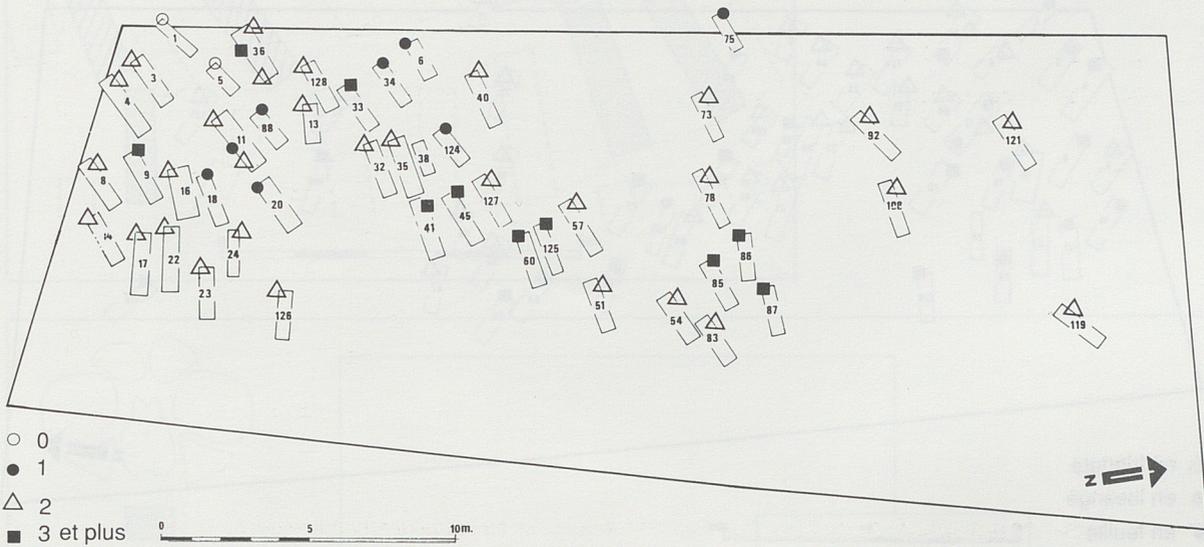
Harcot	Feuille	Eventail	Pyramide	SINUS FRONTAL
Losange	Rein	Triangle	Feuille	SINUS MAXILLAIRE
Rectangle	Trapeze	Rond	Ellipse	ORbite
Poire	Moule	Triangle	Trapeze	NEZ

47. Classification des formes des cavités faciales (d'après Szilyassy).

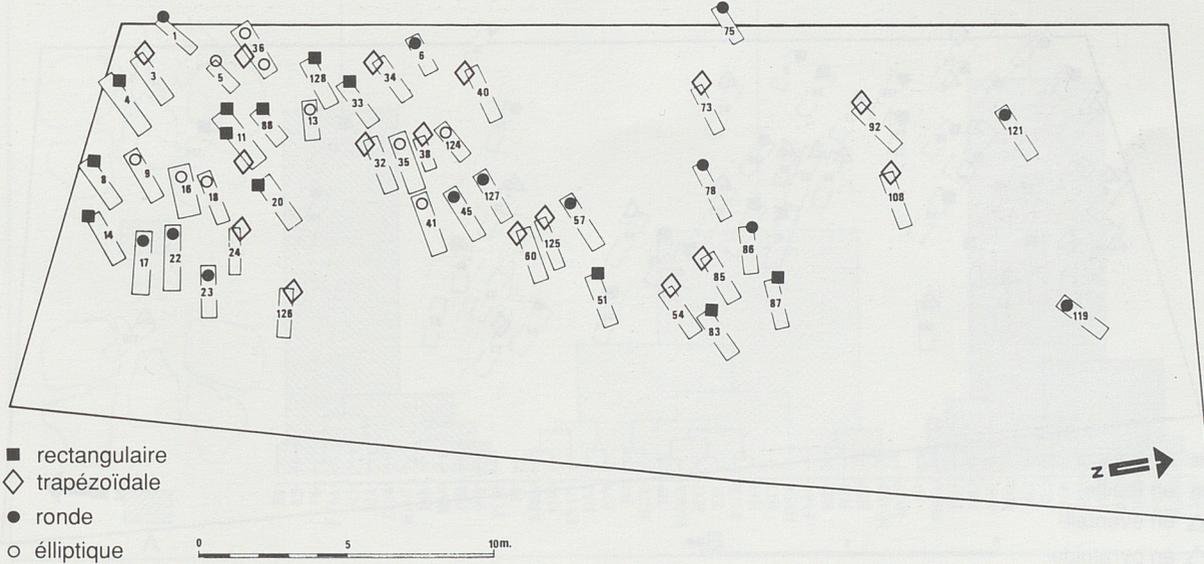
48. Répartition des individus selon le nombre de sinus frontaux.

49. Répartition des individus selon la forme des orbites.

48.

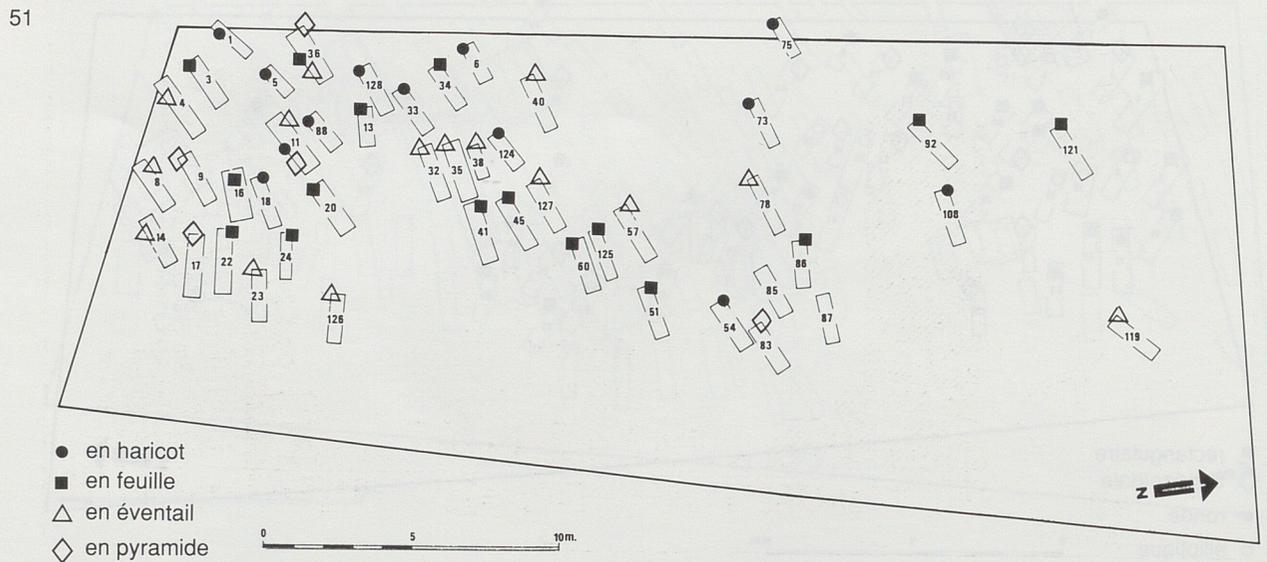
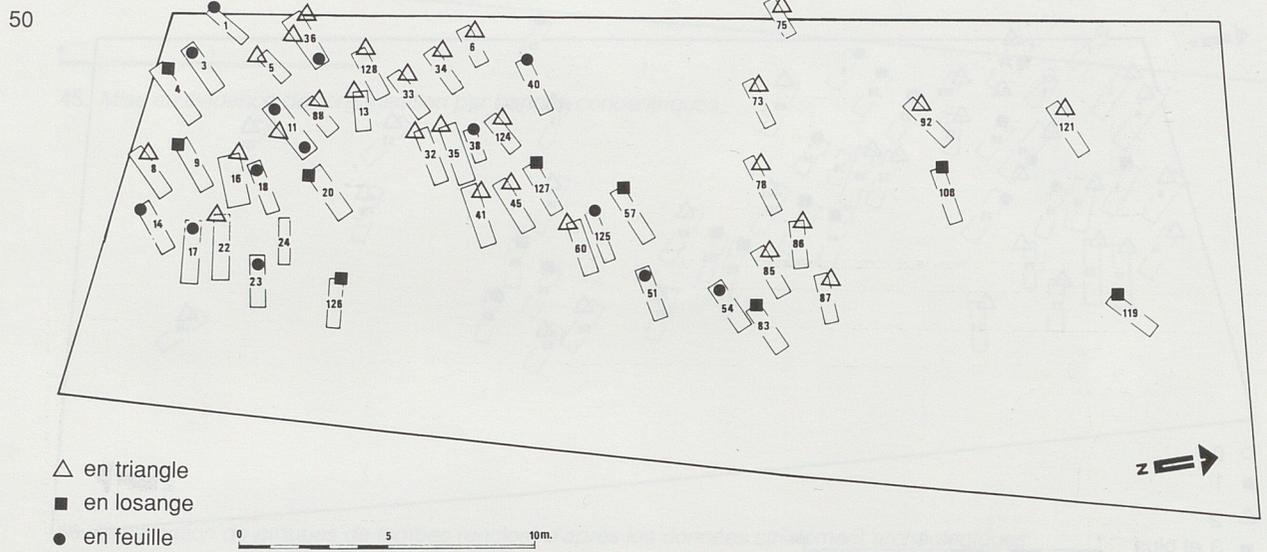


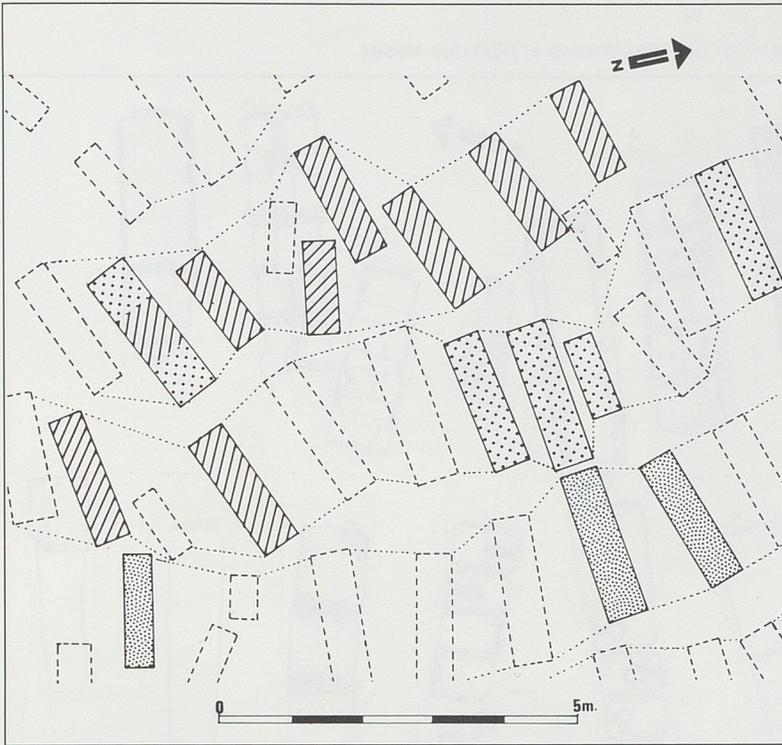
49.



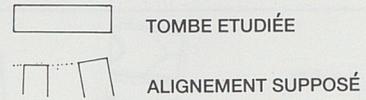
50. Répartition des individus selon la forme des sinus maxillaires.

51. Répartition des individus selon la forme des sinus frontaux.



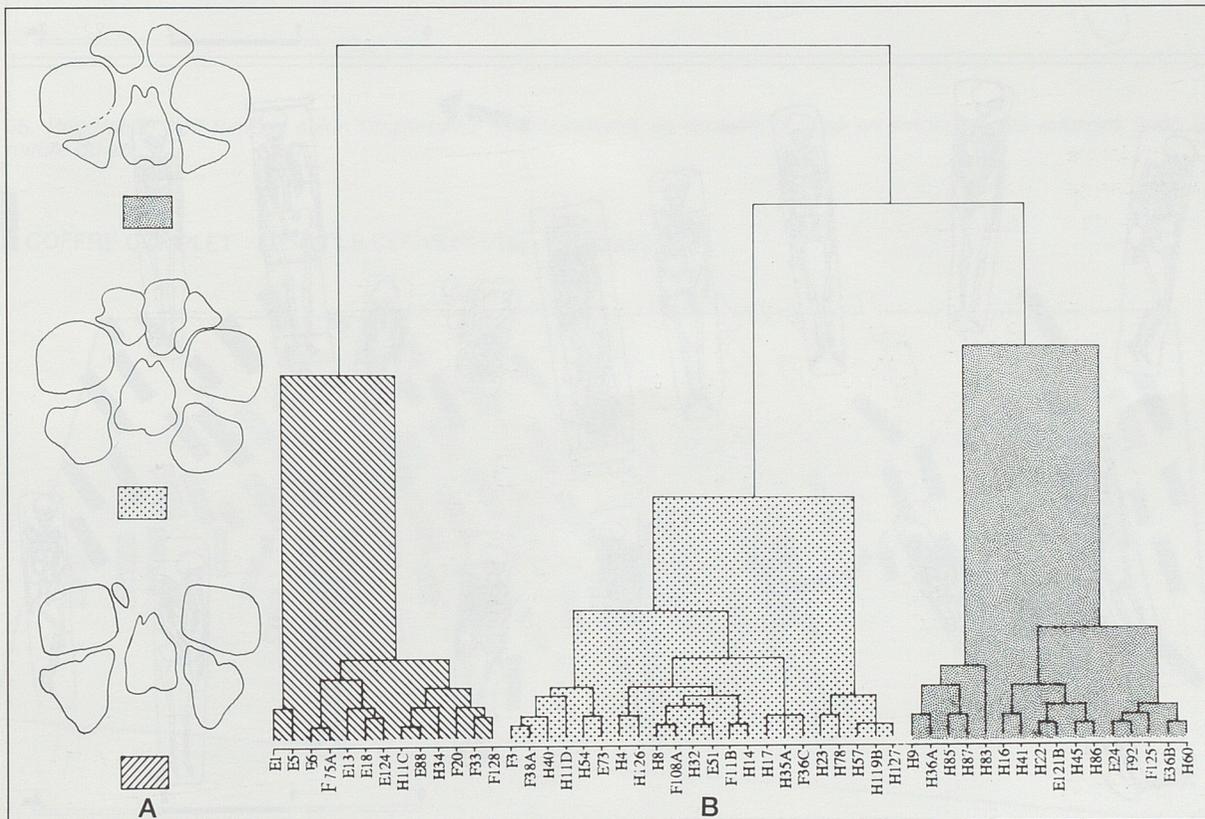


52. Répartition spatiale des trois groupes de morphologies faciales.

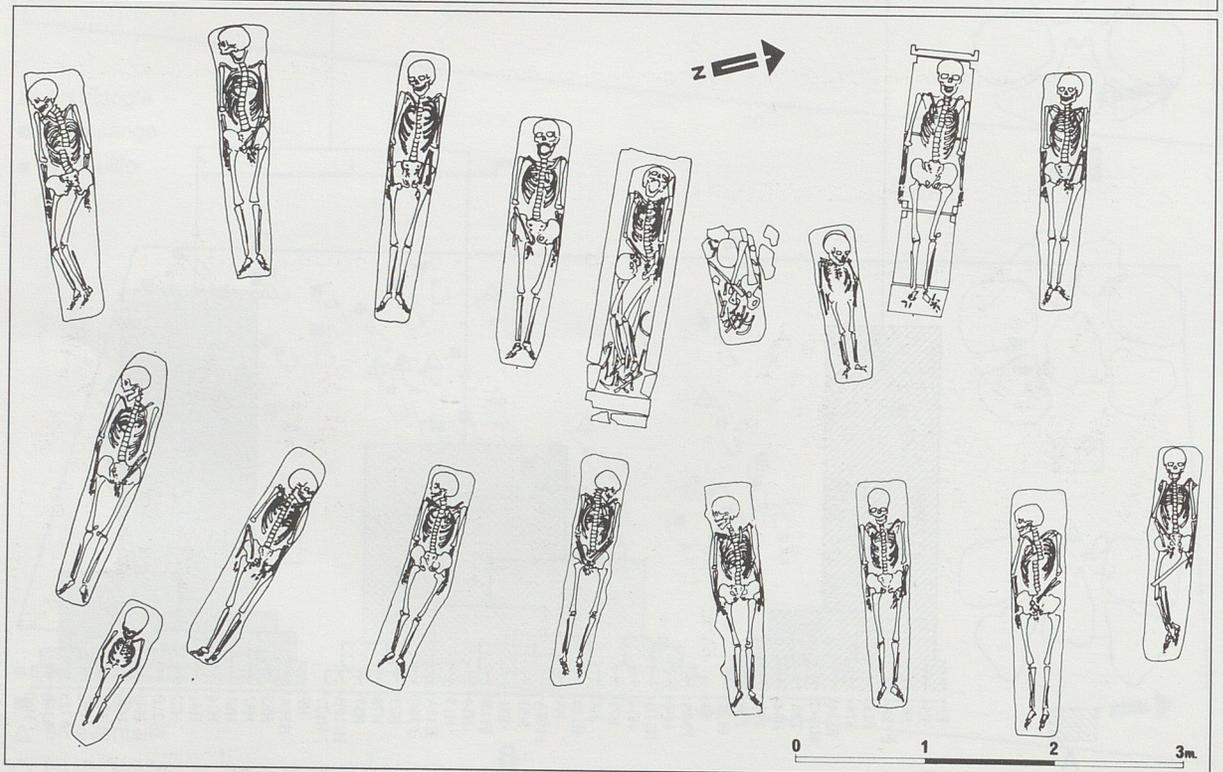
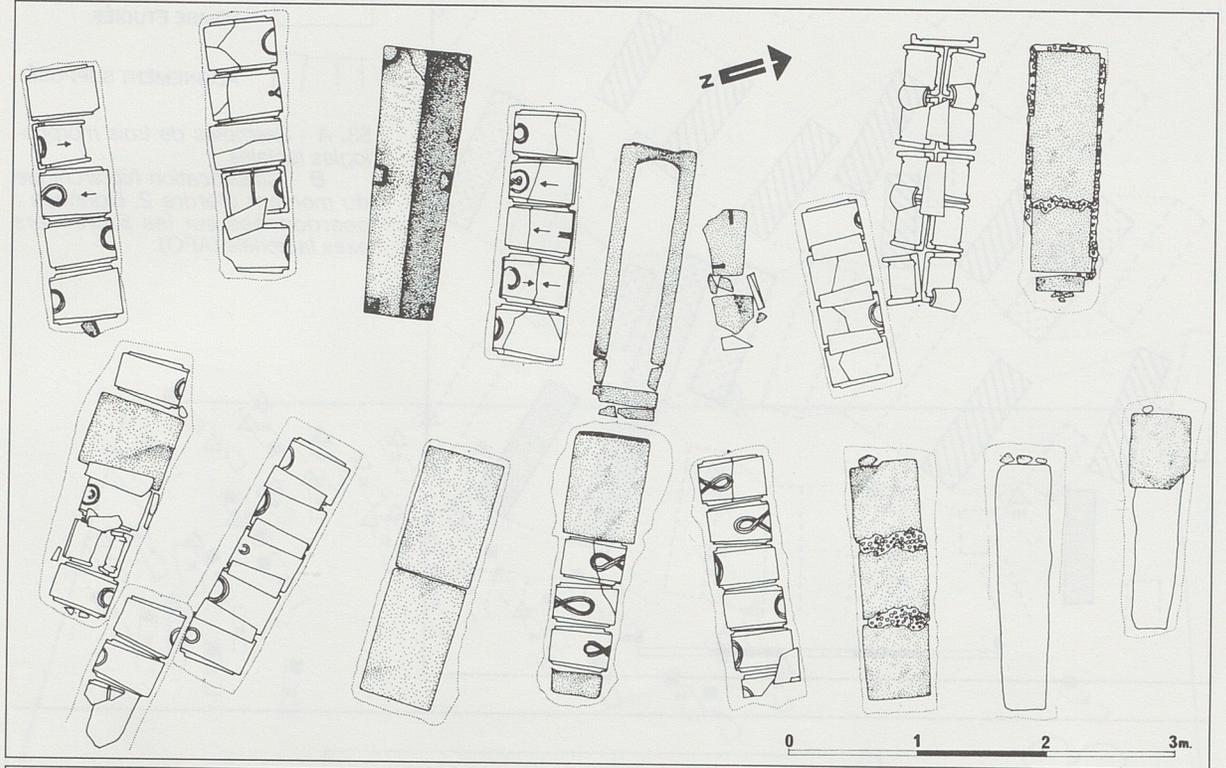

  
TOMBE ETUDIÉE
   
ALIGNEMENT SUPPOSÉ

53. A - Exemples de trois morphologies faciales.

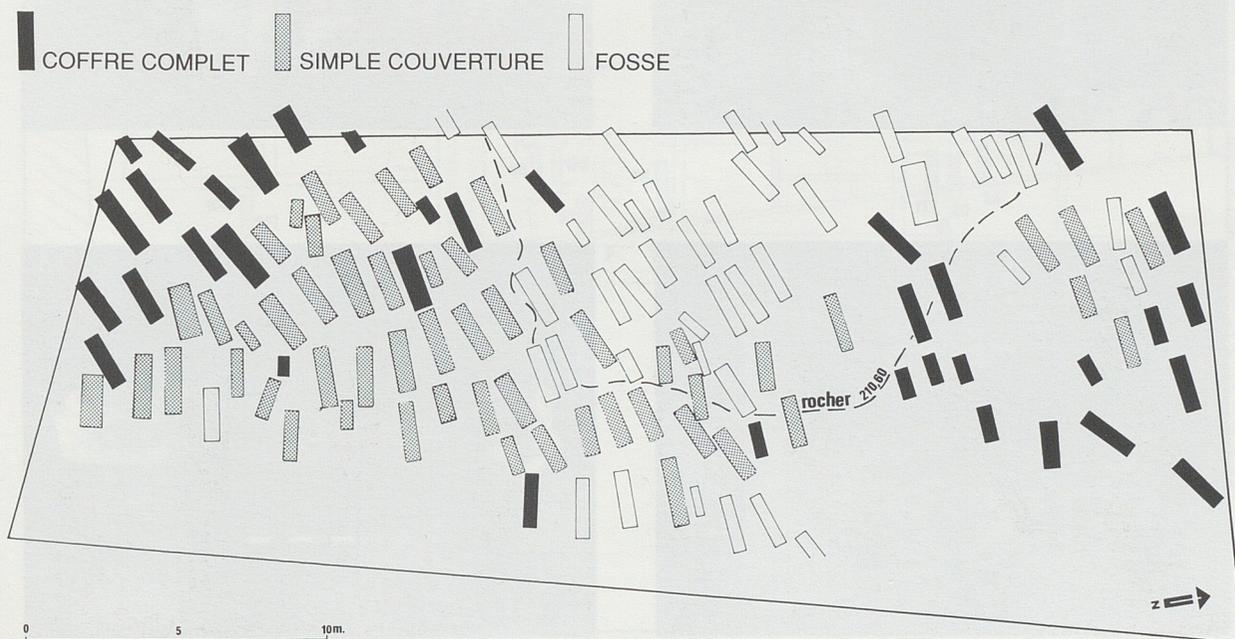
B - Classification hiérarchique du moment d'ordre 2. Données : coordonnées sur les 5 premiers axes factoriels (APO).



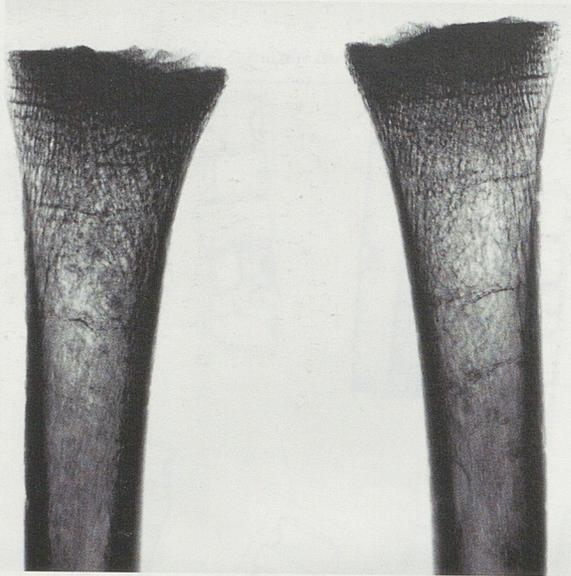
54. Détail de la région centrale du cimetière. Plan des couvertures et plan des fosses.



55. Répartition des tombes selon l'importance des structures de protection. Mise en évidence des relations avec la nature du sol.



56



56. Radiographie. Extrémité proximale du tibia d'un adolescent (épiphyses non soudées). Les lignes de Harris sont des zones de plus grande densité se formant lorsque la croissance osseuse est perturbée par des maladies ou des carences.

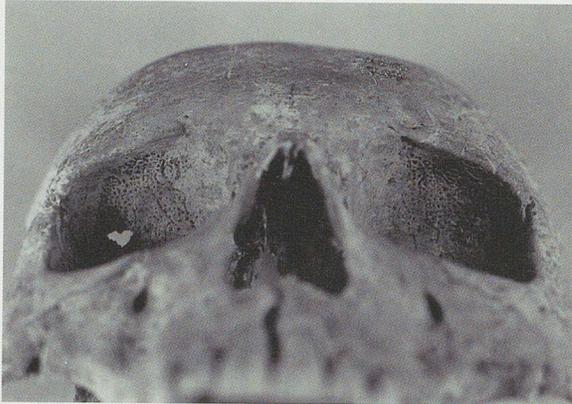
57. Cribra orbitalia. Hypertrophie du plafond de l'orbite due à une anémie consécutive à une carence en fer.

58. Hypoplasie de l'émail dentaire : perturbation de la croissance de la dent lorsque la mère ou l'enfant ont souffert de déficience nutritionnelle, de fièvre ou de virôse.

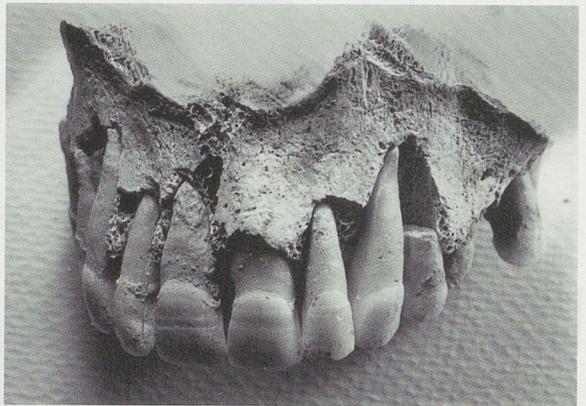
59. Comparaison entre un os du pied (hallux) d'un individu sain (à droite du cliché) et un os pathologique évoquant les séquelles de lèpre (tombe 23).

60. Tombe 125. Humérus ayant subi une fracture immobilisée.

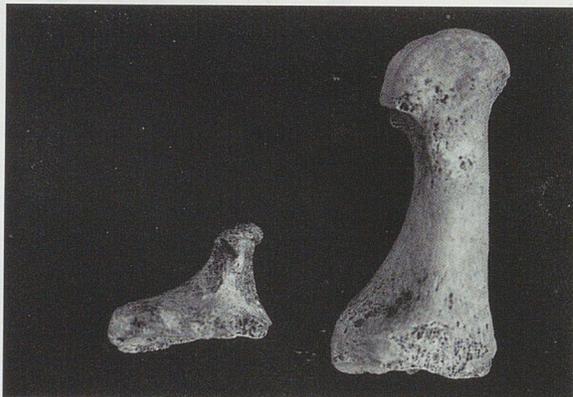
57



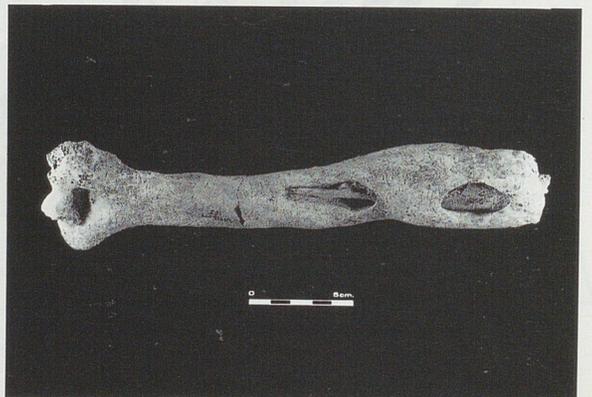
58

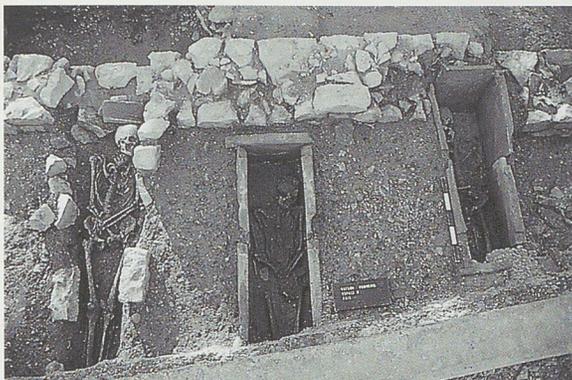


59



60



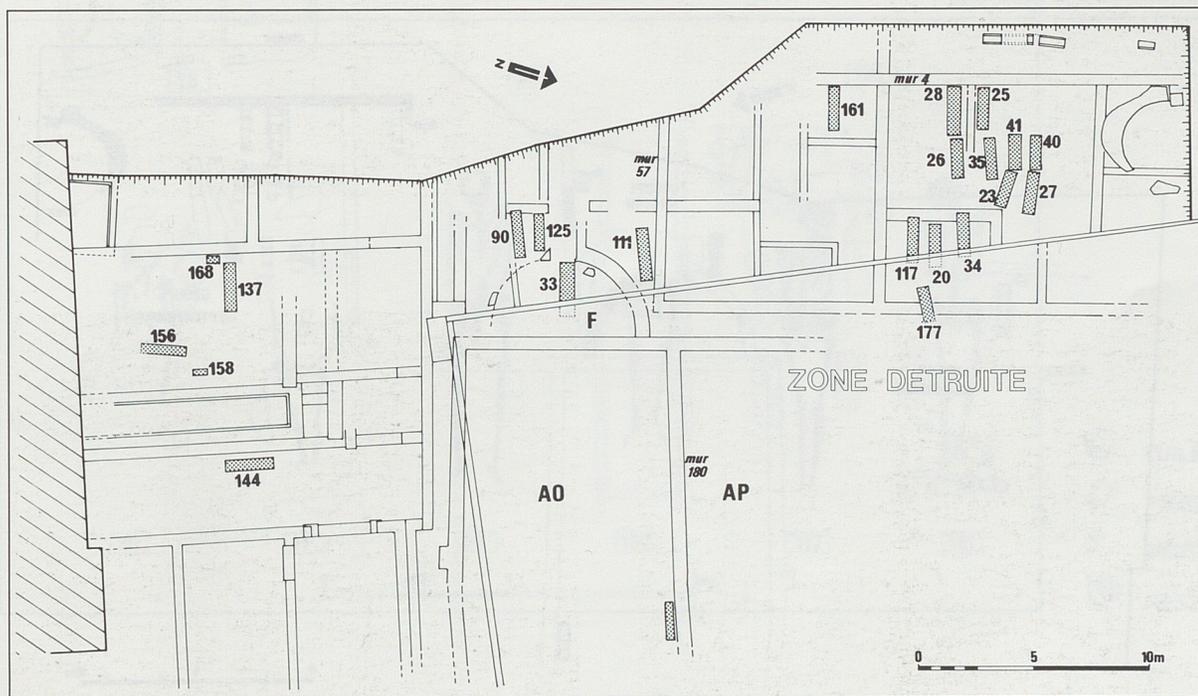


61. Groupe septentrional, ensemble des tombes à l'est de la zone.



62. Négatif de la "mensa" du groupe septentrional.

63. Plan d'ensemble des structures du site de Pommerol. Numérotation des tombes.



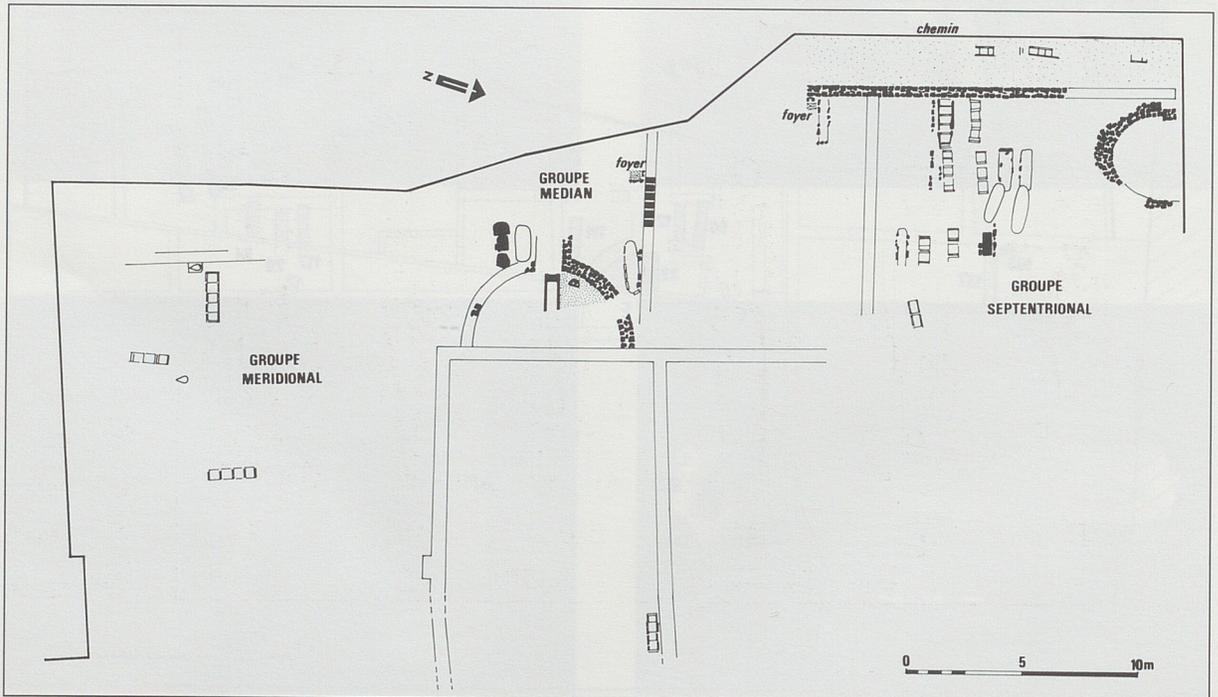


64. Construction semi-circulaire du groupe septentrional.

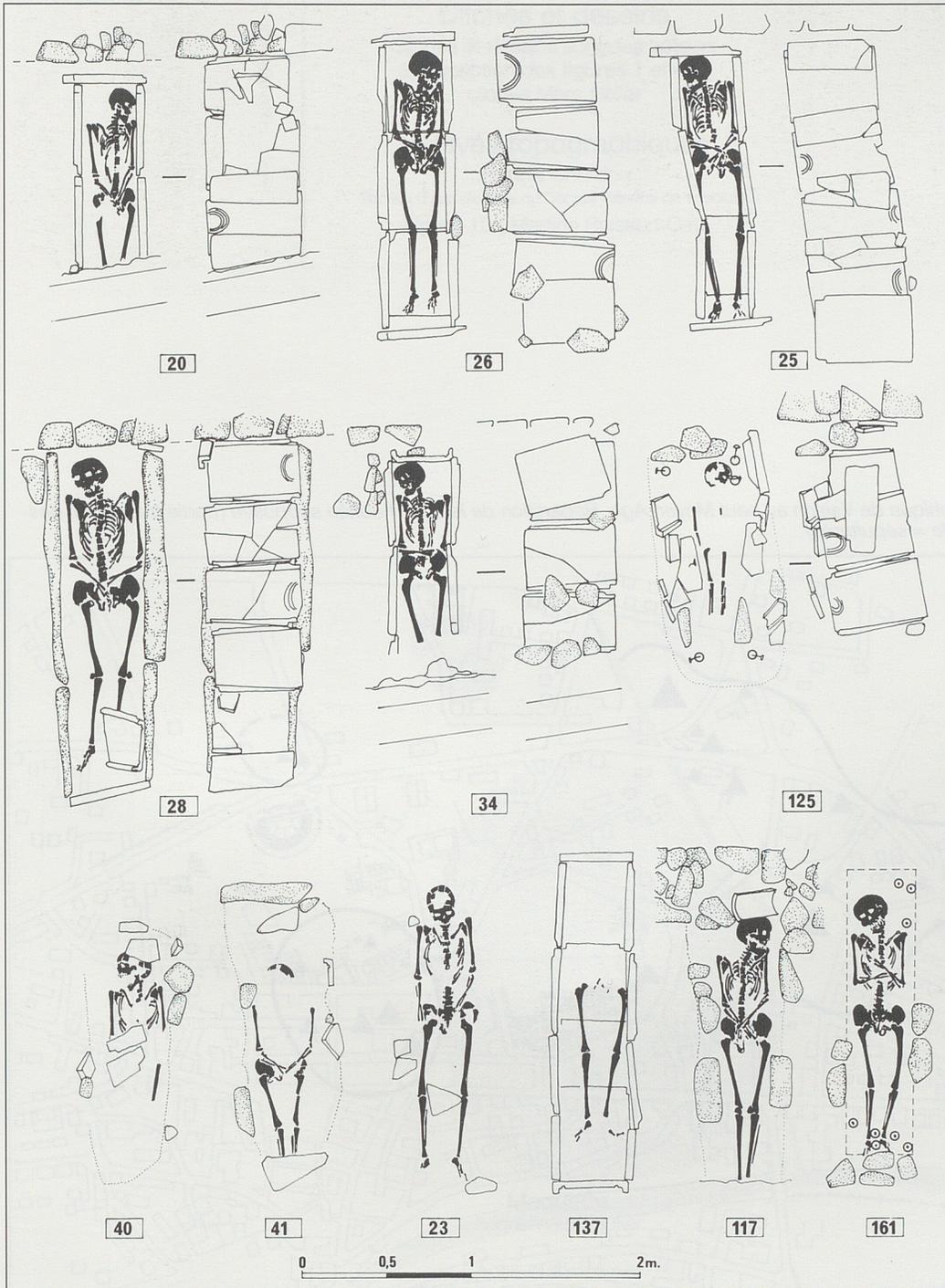


65. Groupe médian. Vue d'ensemble de l'exèdre et du sarcophage.

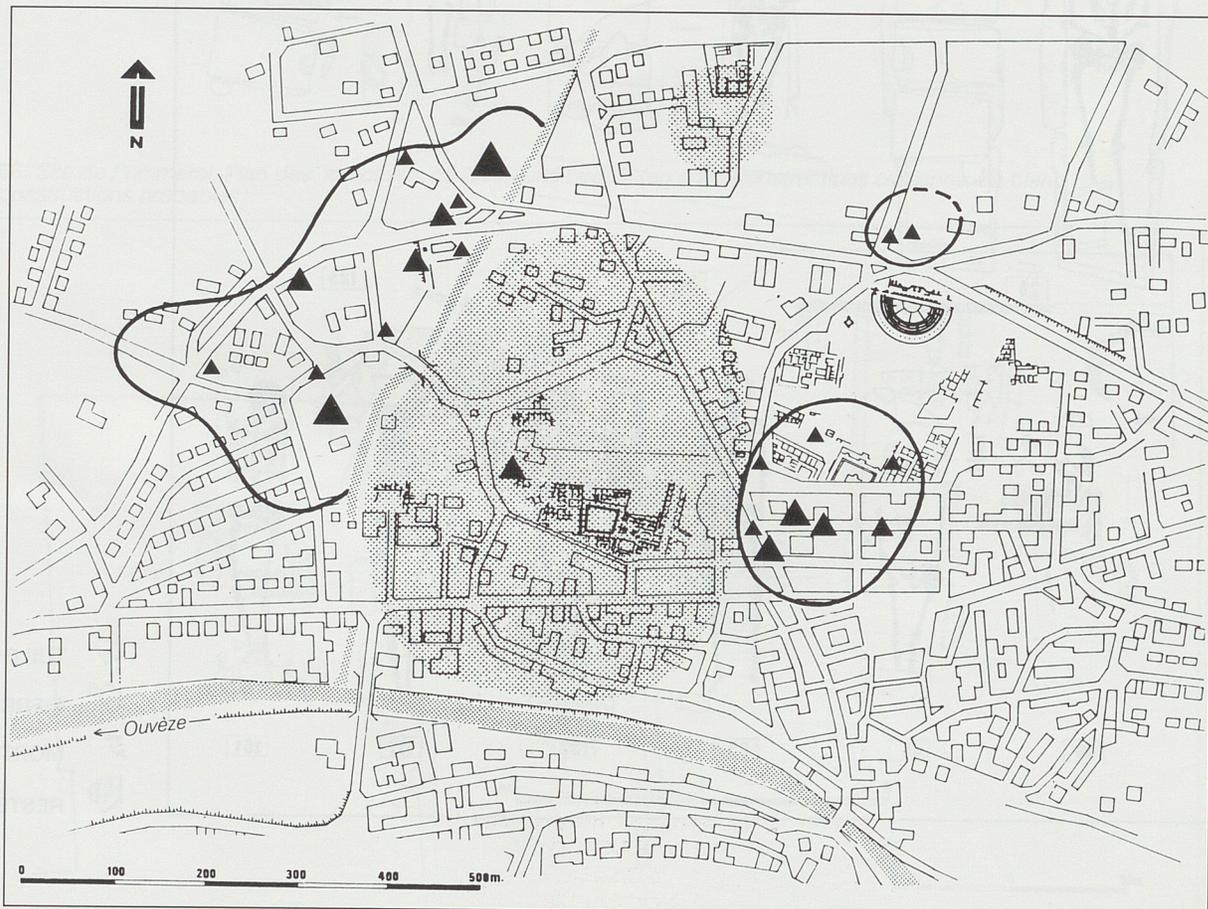
66. Site de Pommerol. Plan des structures de l'Antiquité tardive (en noir : constructions certaines, en blanc constructions probables).



67. Sépultures du site de Pommerol.



68. Plan topographique de Vaison au haut Moyen Age. Répartition de la zone habitée supposée (partie tramée) et des cimetières (triangle = sépultures).



# CRÉDITS

## Clichés et dessins

Clichés et dessins sont des auteurs  
à l'exception des figures 1 et 44 :  
clichés Marc Heller

## Relevés topographiques

Francis Chardon  
Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse  
Figure 10 : Martine Buisson-Catil

## Maquette

André-Yves Dautier

Achévé d'imprimer  
sur les presses de l'Imprimerie  
Roger RIMBAUD S.A.  
à Cavailon  
Décembre 1991

Les Documents d'Archéologie Vauclusienne publient des comptes-rendus de fouilles ou des synthèses sur toutes questions de la recherche archéologique en Vaucluse de la préhistoire à l'époque contemporaine. Ils visent à mettre rapidement à la disposition du monde scientifique les résultats des travaux récents de chercheurs qui, indépendamment de leur organisme de rattachement, œuvrent à une meilleure connaissance du passé de la région couverte aujourd'hui par le département de Vaucluse.

Directeur de la publication  
**Michel-Edouard Bellet**

Diffusion  
A.P.R.A.V.

Association pour la Promotion  
de la Recherche Archéologique en Vaucluse  
4, rue Saint-Charles, 84000 AVIGNON

Prix: 50 F

